TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 510 — 44 PAGES — MARDI 14 NOVEMBRE 1978

L'AFFAIRE MESRINE

La journaliste Isabelle de Wangen est inculpée

LIRE PAGE 44



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'Église et la nation polonaise

Dans les pays communistes plus qu'ailleurs, l'histoire est une manière de dire le présent. Les dirigeants ne retiennent du passé, la plupart du temps, que ce qui justifie leur politique actuelle. Les personnages qui n'entrent pas dans le schéma sont jetés aux oubliettes.

Encore qu'ils soient discrets sur le rôle de MM. Bierut et Gomulka, les Polonais éprouvent moins de gêne que les Soviétiques à raconter ce qui fut chez eux. Par conviction ou par nécessité, le pouvoir ne tolère pas cependant que les historiens mentionnent des faits qui pourraient irriter le puissant voisin et allié. En 1956-1957, une partie importante de la population exigeait la vérité sur le massacre des officiers à Katyn. Le débat fut rapidement étouffé. Dix ans plus tard, à Varsovie, la censure interdisait la représentation de la pièce de Mickiewicz « les Aïeux », qui traitait de l'occupation russe au siècle dernier.

Les cérémonies qui viennent de marquer le soixantième anniversaire de l'indépendance retrouvée sont significatives. Pour commémorer l'événement, le parti a retenu la date du 6 novembre, anniversaire de la constitution à Lublin en 1918 d'un « gouvernement populaire provisoire ». La plupart des Polonais, d'accord en cela avec l'Eglise catholique, célèbrent l'indépendance un autre jour. C'est le 11 novembre 1918, *date de l'armistice de Rethondes* et du retour du maréchal Pilsudski, que le pays est redevenu libre. A ce moment, constate le secrétaire de l'épiscopat, ont pris fin « cent vingt ans de joug russe, prussien et austro-hongrois ». Passe encore, aux yeux des autorités, qu'il fasse mention des Prussiens et des Austro-Hongrois. Mais les Russes ! L'Eglise catholique entend célébrer tous les *héros quels qu'ils soient*. Elle a fait inaugurer une plaque à la mémoire du général Stefan Grotowski, tué par les nazis, et une autre pour honorer le général Léopold Okulicki, cadre de l'armée clandestine qui fut déporté et mourut en U.R.S.S.

Les autorités sont embarrassées. D'autant que les opposants s'enhardissent. Ils organisent une manifestation qui, dans la capitale, réunit quatre mille personnes réclamant la liberté et l'indépendance. En d'autres temps, la police aurait empêché une telle démonstration. Cette fois, elle s'est gardée d'intervenir. Sans doute, M. Gierek s'est-il persuadé que pour empêcher la répétition des drames de 1956 et de 1970 il fallait s'accommoder d'une certaine contestation.

Le chef du parti ne peut que réagir avec modération aussi longtemps qu'il est décidé à coopérer avec l'Eglise. L'expérience du dernier tiers de siècle l'a convaincu que l'on ne gouverne pas la Pologne contre les catholiques. Pendant ce temps, la hiérarchie religieuse a pris de plus en plus conscience qu'elle avait la garde de « l'âme de la nation ». En un premier temps, *les évêques protestaient surtout* lorsque le gouvernement portait atteinte à leurs droits : liberté du culte et de l'enseignement, construction d'églises, etc. De plus en plus, ils associent leur combat à celui des militants des droits de l'homme.

Le cardinal Wyszynski va au devant de leurs désirs lorsque, à l'occasion du soixantième anniversaire de l'université catholique de Lublin, célébré également le 11 novembre, il s'écrie : « Je demande la liberté de parole. Pour l'obtenir, il faut remercier les censeurs et leur verser de bonnes retraites. »

En Pologne, l'Eglise n'est plus depuis longtemps celle du silence. Elle parle haut pour ses ouailles et pour ceux qui ne fréquentent pas ses paroisses. Qu'elle plaise ou qu'elle inquiète, cette voix a pris de l'ampleur depuis que Rome est devenue si proche de Varsovie.

(Lire nos informations page 5.)

La négociation de Washington

M. Begin doit tenir compte des divisions de son gouvernement

Après douze jours de voyage aux Etats-Unis et au Canada, M. Begin rentre ce lundi 13 novembre à Jérusalem, où il réunira mardi un conseil des ministres extraordinaire. Le chef du gouvernement israélien va retrouver des ministres souvent divisés au sujet de la conduite à tenir dans les négociations avec l'Egypte et devra en tenir compte. Ceux-ci se sont cependant mis d'accord dimanche, *pour rejeter de nouveau la demande égyptienne visant à établir un « lien »* entre l'accord de paix israélo-égyptien et l'avenir de la Cisjordanie et de Gaza.

Tentant à nouveau d'obtenir le déblocage des négociations, le président Carter a longuement téléphoné dimanche soir au président Sadate. Au même moment, M. Begin, retour du Canada, avait une conversation à l'aéroport de New-York avec M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, qui lui aurait présenté une nouvelle formule de compromis.

De notre correspondant

Jérusalem. — Le retour de M. Begin, après douze jours de voyage aux Etats-Unis et au Canada, était attendu ici avec impatience non seulement en raison de l'urgence des décisions qui doivent être prises à propos des négociations, mais encore parce qu'un malaise politique, latent depuis des semaines, s'est aggravé durant l'absence du premier ministre. Le gouvernement et les partis de la majorité traversent *une période de confusion*, aussi bien à propos des négociations de Washington que des questions qui se posent après les élections municipales du 7 novembre.

Cet embarras est d'autant plus sensible qu'il se manifeste dans un climat d'agitation sociale relancée par l'action des enseignants, dont une grande partie s'est mise en grève le 12 novembre — le reste de la profession menaçant de se joindre au mouvement dans les prochains jours.

Alors que des réunions vont avoir lieu cette semaine, chacun, dans les milieux gouvernementaux, se demande si M. Begin pourra dissiper ce malaise, et comment il s'y prendra. Ses décisions peuvent être aussi déterminantes pour l'avenir des négociations que pour l'évolution de la situation politique en Israël.

Depuis le départ du premier ministre, l'attitude israélienne a été marquée par un manque de coordination — sinon un désaccord — entre les négociateurs de Washington, le premier ministre au Canada, et les autres membres du gouvernement, à Jérusalem.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 3.)

Les élections européennes

Le R.P.R. attend du chef de l'État des apaisements et des garanties

A la veille de la rencontre entre M. Valéry Giscard d'Estaing et M. Jacques Chirac, qui devaient évoquer ce lundi 13 novembre après-midi, au palais de l'Elysée, le problème de l'aménagement des Halles de Paris, le congrès extraordinaire du R.P.R. a arrêté sa doctrine à l'égard de l'Europe.

Il souhaite que le Conseil européen rappelle les limites des *compétences de la future assemblée parlementaire européenne*, et il se prononce contre le cumul des mandats.

Le président de la République et son ancien premier ministre ne s'étaient rencontrés en tête à tête qu'à quatre reprises depuis août 1976.

(Lire page 10, l'article d'ANDRÉ PASSERON.)

A l'heure de l'Hexagone

par ANDRÉ FONTAINE

Comme le rappelait récemment Pierre Charpy dans *la Lettre de la Nation*, c'est M. Giscard d'Estaing *« à qui personne ne demandait rien »*, qui a pris l'initiative de faire appliquer la disposition *« pratiquement oubliée »* du traité de Rome prévoyant l'élection au suffrage universel de l'Assemblée européenne. Au fur et à mesure que se rapproche l'échéance, on comprend mieux pourquoi : *il a toutes chances d'en être le principal vainqueur.* Aussi bien entend-on à l'Elysée des *pronostics nettement triomphalistes* : la liste européenne de la majorité ferait 32 %, le P.S. 26, les « anti-européens » de la majorité 16, et les communistes 10. En septembre dernier, un sondage de l'Institut Louis-Harris, publié par *l'Express*, donnait à l'U.D.F. et au P.S. 26 % chacun, au R.P.R. 20 et au P.C. 18.

Le président de la République prêche parfois par excès d'optimisme, *et il est de toute évidence* trop tôt pour avancer des évaluations. Mais le fait est que, dès à présent, la perspective des élections apporte au chef de l'Etat quatre grands sujets de satisfaction :

1) *Elle aggrave encore, si possible, le clivage entre le P.S. et le P.C.* — Les partis socialistes de la Communauté s'étant regroupés en une *« union »* qui a adopté, en juin dernier, une *« déclaration politique »* favorable à une certaine dose de supranationalité et à l'élargissement de la C.E.E., M. Pierre Mauroy ayant attaqué le *« national-poujadisme »* des communistes français vis-à-vis de la C.E.E., et M. François Mitterrand confessé qu'il ne croyait pas à l'*« efficacité d'une défense française autonome »*, les communistes dénoncent les *« convergences qui se précisent entre les projets giscardiens et ceux de la social-démocratie européenne »*. La lettre de *l'Unité* répond que *« si convergence il y a, c'est bien celle qui existe entre le P.C.F. et le R.P.R. qui, tous deux, refusent l'Europe »*.

(Lire la suite page 8.)

« L'Autre »

Enfin, un président de la République qui condamne *« cette perversion de l'esprit* que constituent toutes les formes de racisme ».

Puisse cette petite phrase ne pas être noyée dans le flot de lyrisme héroïque que nous vaut l'anniversaire de l'armistice et qui, chez certains, va jusqu'à l'exaltation de la guerre.

Puissent les moyens d'information *et l'opinion ne pas se* donner trop bonne conscience en déplorant justement la lointaine déportation des juifs, français ou non, pendant l'occupation, mais en oubliant, par exemple, les atrocités plus proches du drame algérien.

Puissent, *enfin*, les pouvoirs publics, l'administration, la police et, dans une moindre mesure, la justice se garder de toutes *les « formes de* racisme », insidieuses ou banalisées.

Le racisme, c'est essentiellement le refus de la différence, le refus de « l'Autre ».

L'Autre, c'était autrefois le juif, et il le serait encore sans le génocide hitlérien ; l'Autre, c'est aujourd'hui l'immigré, surtout arabe. C'est encore trop souvent le jeune ou le marginal.

Le racisme, c'est toujours une question d'apparence, de faciès, poussés jusqu'à la caricature ; c'est la condamnation d'un être non pour ce qu'il est ou a fait, mais pour ce qu'il semble être ou représenter. Le racisme, c'est, à l'extrême la condamnation *intellectuelle ou physique d'un* être pour son appartenance à une race, une religion, une communauté différentes, tenues pour premières responsables des malheurs d'une société, d'une civilisation, d'une patrie.

C'est une double perversion : du sens de la justice à l'égard des victimes de toutes les formes de racisme ; du sens de la responsabilité, en la rejetant sur « l'Autre ».

J. F.

(Lire nos informations page 13.)

Entassés sur un cargo au large de la Malaisie

LE DRAME DES RÉFUGIÉS VIETNAMIENS

Plus de deux mille cinq cents fugitifs vietnamiens et sino-vietnamiens, embarqués depuis trois semaines sur un petit cargo, *sont en détresse au large des côtes malaisiennes. L'Indonésie et la* Malaisie ont refusé de les accueillir. Ils n'ont pas reçu de vivres depuis plusieurs jours.

Notre envoyé spécial, Roland-Pierre Paringaux, a pu se rendre à bord du navire. Il rend compte, page 5, de la situation dramatique de ces parias errants et affamés.

Où va l'enseignement supérieur ?

Après le budget de l'éducation examiné ce lundi (lire notre article page 15) et celui de la jeunesse, des sports et des loisirs, les députés discuteront, mercredi 15 novembre, du budget du ministère des universités.

Il y a dix ans, le 12 novembre 1968, était promulguée la loi d'orientation de l'enseignement supérieur destinée par son auteur, M. Edgar Faure, à reconstruire l'université française après les « événements » de mai.

En dix années, *les oppositions* aux principes de cette loi — pluridisciplinarité, autonomie et participation — se sont atténuées jusqu'à l'indifférence des étudiants et de l'opinion. Dans l'ensemble, l'application de la loi n'a pas correspondu à ses ambitions.

Les universitaires, pour leur part, mènent aujourd'hui des batailles corporatives qui ont peu d'échos dans le pays et peu de rapports avec les problèmes de fond (contenus et débouchés de l'enseignement supérieur). Bertrand Girod de l'Ain entreprend l'analyse de ces derniers dans une série de cinq articles.

I. — LE DOUBLE PORTRAIT

par BERTRAND GIROD DE L'AIN (*)

L'enseignement supérieur français, comme le président de la République, est représenté par un portrait officiel tiré à de nombreux exemplaires. Portrait en pied et de face.

Le centre du tableau est occupé par une énorme montagne — l'université avec ses 800 000 étudiants — entourée de monticules aux modestes proportions : à droite, celles des grandes écoles, à gauche celles des formations professionnelles courtes. Ce portrait officiel, tiré chaque année et largement diffusé, notamment lors de la rentrée universitaire d'octobre, rassure ou inquiète par sa permanence. C'est ainsi que celui de 1978 n'est guère différent — dans ses proportions — des images plus anciennes de 1970 ou même de 1966. L'observateur attentif pourra seulement noter que les collines de gauche, celles des formations courtes sont un peu plus nombreuses et un peu plus hautes.

Cette stabilité du portrait confirme l'opinion dans sa conviction que rien ne change dans le secteur de l'enseignement supérieur... sauf les débouchés. Et l'on s'étonne de cette fixité de la montagne, de ses bataillons d'étudiants qui vont s'y préparer, pour combien, à être chômeurs.

Mais le modèle peut être regardé autrement. Autre regard qui fait apparaître une tout autre image. La différence avec le portrait *officiel saute aux yeux.*

Pour qu'elle apparaisse, il suffit de ne plus retenir les effectifs globaux des différentes formations, mais le nombre annuel de diplômes qu'elles délivrent (1). Les formations professionnelles courtes forment alors une masse dominante, deux fois plus élevée que la montagne universitaire, érodée et aplatie.

Apparemment, rien ne paraît plus simple que de recenser le nombre total des diplômes délivrés par l'ensemble des établissements d'enseignement du secteur dit, pour employer la terminologie internationale, « post-secondaire » : c'est-à-dire tous ceux où l'on entre à l'issue des études secondaires.

(Lire la suite page 16.)

(*) Directeur du Centre de recherche sur les systèmes universitaires, université Paris-IX - Dauphine.

(1) *Diplômes des établissements* publics ou reconnus par l'Etat, ainsi que ceux délivrés par les établissements privés non reconnus qui légalement s'intitulent « certificats » ou « attestations ». Distinction qui est de moins en moins respectée dans la pratique.

AU JOUR LE JOUR

Week-end

Le R.P.R. est-il pour l'Europe ? Non, le R.P.R. est pour l'Europe. Le R.P.R. est-il pour la majorité ? Non, le R.P.R. est dans la majorité. MM. Debré et Sanguinetti sont-ils unis sur l'essentiel ? Non, MM. Debré et Sanguinetti sont unis au R.P.R. M. Chirac est-il là où il se trouve ? Non. M. Chirac se trouve là où il est.

Décidément, en ce moment, il n'y a pas qu'à l'U.D.F., au P.S. et au P.C. qu'on se demande si l'on est d'accord avec soi-même sans savoir où l'on en est.

BERNARD CHAPUIS.

MICHELANGELI A PLEYEL

Le récital interrompu

Quand il entre sur la scène de Pleyel pour le récital qu'il a offert à la Fondation Raoul Follereau d'assistance aux lépreux (concert retransmis en direct par France-Musique), Arturo Benedetti-Michelangeli semble comme étranger à ce monde, à cette foule, où il pénètre lentement, un peu négligemment, comme un écrivain dérangé par une visite, avec une *politesse ennuyée de prince florentin du Quattrocento* dont chaque trait porte la marque ou la blessure de l'existence, de la pensée.

Il s'assied sans hâte, le dos très souple, se frotte les yeux, vérifie un bouton de sa chemise, enfin se décide. Et hop ! l'attaque de la « Troisième Sonate en ut majeur », de Beethoven est vive, frétillante, dans le ton d'un compositeur de vingt-cinq ans, avec ses couleurs chaleureuses, ses rythmes nerveux, l'adorable dialogue des deux mains comme un duo-d'opéra, et ce développement en rafales, puis en blocs rochers qui s'entassent et s'écroulent...

Entre les mouvements, il attend longuement, en considérant la salle qui tousse avec une certaine ironie, se frotte les mains douloureusement ou les plaque sur ses joues pour les réchauffer, avant de poursuivre : adagio, avec ce chant dont chaque note est personnelle comme une confidence sur des arpèges de *harpe mendelssohnienne*, scherzo d'une force abrupte ou fluide comme un frémissement schumannien, finale qui, sous ces doigts miraculeux, ressemble à une fontaine de musique.

Il ne pourra cependant transfigurer la « Sonate en si bémol », op. 22, où Beethoven s'essaye au ton héroïque sans en avoir encore le fond ; que ne met-il plutôt cette ardeur farouche et cette pénétration méditative dans les fulgurantes visions de l'« Appassionata » !

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 18.)

Le Monde

idées

RELIGION

Église missionnaire ou Église démissionnaire ?

par ANDRÉ PIETTRE

AU moment où l'assemblée des évêques vient de se clore par une « feuille blanche » (1), tandis qu'à Rome s'est levée une lumière de première grandeur, quelle est la situation de l'Eglise de France par rapport aux positions du nouveau pape ? Telle est, aujourd'hui, la question.

Un fait, croyons-nous, la domine : l'opposition au sein de l'Eglise entre ce qu'*elle a voulu être* à la suite du concile et ce qu'*ont voulu d'elle* une minorité de clercs avancés et souvent dirigeants. Ardente, généreuse, ayant exercé sur le concile une influence prépondérante, la fille aînée de l'Eglise a voulu être essentiellement « *missionnaire* », selon le mot-clé de la brochure fameuse *France, pays de mission ?* (1943), transposée dans l'esprit même de Vatican II.

Missionnaire par le dialogue et l'ouverture — ouverture sur elle-même et ses trésors bibliques ; ouverture au laïcat et à sa large participation ; ouverture aux frères séparés et autres religions; ouverture aux réalités sociales et à toutes les familles politiques ; ouverture au monde, devenu très largement un monde d'incroyance et d'athéisme : telle fut la démarche générale.

De cette ouverture, qui nierait les bienfaits ? Des réformes plus nombreuses en vingt ans qu'en trois siècles ; un retour aux sources en même temps qu'un élan vers l'avenir ; un rajeunissement intérieur et un renouveau d'audience au-dehors, etc. Mais qui contesterait aussi les abus, les déviations, les faiblesses, les compromissions de ceux qui, pour pénétrer le monde, ont cru pouvoir s'en laisser pénétrer, faisant trop souvent d'une Eglise missionnaire une Eglise démissionnaire (2).

Une réaction excessive

Démissionnaire devant l'athéisme, avec les théologiens du « Grand Absent » et de la « mort de Dieu ».

Démissionnaire devant le laxisme moral et l'absolu de la liberté, au point de faire dire à un manuel de catéchèse : « Il y a de la morale à faire, il n'y a pas de morale toute faite, pas de loi tombée du ciel, pas de code inscrit de la conscience (3) ».

Démissionnaire devant le marxisme avec les Chrétiens pour le socialisme et autres mouvements analogues — en écho avec une certaine politique et « certaines prudences qui ont eu parfois des odeurs de lâcheté » (4).

S'ajoutant à cela, toutes sortes de libertés prises avec la liturgie, la catéchèse, l'exégèse et les dogmes eux-mêmes, ont provoqué une réaction à son tour excessive, divisé l'Eglise et profondément assombri le redressement commencé. Qu'on en juge : un effondrement des ordinations, tombées de huit cent cinquante en 1955 à quatre-vingt-dix-neuf en 1977 ; une pratique dominicale réduite de 41 % en 1964, à 13,5 % en 1975 (inférieure, dit-on, à celle de l'U.R.S.S. d'environ 15 %) ; la désertion des jeunes — et la crise est plus sévère encore dans les pays plus « avancés » : Hollande, Canada et certaines parties de l'Amérique latine. Même si le mal du siècle a une large part de responsabilité dans cette crise de l'Eglise, comment disculper ceux qui, dépassant le concile pour s'adapter au monde, ont démissionné, répétons-le, sur des positions essentielles ?

C'est là que les attend aujourd'hui un pape de la résistance.

De la résistance doctrinale, d'abord, d'autant plus forte qu'elle ne s'appuie pas principalement sur une théologie classique, mais qu'elle part de la philosophie contemporaine pour en tirer cette double originalité : d'accepter la méthode de la phénoménologie, mais d'en récuser tout positivisme. Ainsi le futur Jean Paul II, auteur d'une thèse sur Max Scheler (5), retrouve-t-il dans le tissu de l'*existence*, la trame profondément éthique qui fait l'*essence* de l'homme. Et c'est pourquoi, depuis son ouvrage *Amour et Sexualité* jusqu'à son dernier discours de cardinal à Milan, le 21 juin dernier, il n'a cessé de défendre — au nom de l'essence de l'homme — les thèses d'*Humanae Vitae*. Ce ne sont pas tout à fait celles des signataires du fameux article « Le Pape que nous souhaitons » (*la Croix*, 15-16 août 1978), demandant « *que dans les questions de la vie et de la mort, du bien et du mal, comme aussi de la sexualité humaine, il* (le pape souhaité) *donne sans angoisse des directives positives plutôt que des interdits... Qu'il ne soit pas un défenseur doctrinaire des vieux bastions...* ». Parions que l'angoisse aujourd'hui a changé de visage...

Résistance doctrinale et morale qui s'est doublée chez Mgr Wojtyla, d'une résistance de fidélité sur toutes les questions de culte, de catéchèse, de discipline.

Le cardinal de Cracovie devenu pape est bien devenu pasteur universel ; il est douteux, cependant, que, apôtre d'un peuple où le « christianisme populaire » ne fait qu'un avec la foi, il devienne l'apôtre du sécularisme. De même, on voit mal le fidèle du culte marial — invoquant deux fois la Vierge dès sa première déclaration au belvédère de Saint-Pierre — accepter aisément le silence absolu tombé brutalement dans la plupart des paroisses sur ce sujet, comme un sujet tabou. En vain Paul VI voulut-il réagir par son exhortation apostolique de février 1974, *Marialis Cultus* : quel fidèle en a jamais entendu le premier mot ? Et comment, venant d'un pays où les séminaires traditionnels débordent, le pape de la résistance ne serait-il pas singulièrement sensible au vide des nôtres — réformés ? On connaît la cruelle boutade : « *On avait cru leur rendre la santé, et ils sont morts guéris...* (6) »

L'habileté de l'archevêque de Cracovie

Quant au développement de la collégialité et au renforcement des liens des évêques et du pape, n'oublions pas que la position de Jean Paul II s'éclaire en arrière-plan par les réticences des évêques locaux à l'égard d'une ostpolitik menée par Rome à leur corps défendant... Car qui connaît mieux le marxisme que celui qui le subit ? C'est dire que les chrétiens convertis à Marx ne peuvent guère espérer de Rome bénédiction et indulgence...

Faut-il, pour autant, craindre du nouveau pontife une attitude purement négative à l'égard de l'Est ? Nullement. L'habileté de l'archevêque de Cracovie à l'égard du groupe Pax et de la création du Znak (le Signe), tout comme sa position à partir de la défense des droits de l'homme (qui rejoint sa position éthique), attestent également sa souplesse dans la fermeté. On retrouve là ce que nous écrivions récemment ici même sur les nuances à apporter sur le « classement politique » des papes successifs (7).

Reste une question pratique mais capitale.

Quelles que soient, de toute manière, les positions qu'il prenne, Jean Paul II, mieux que Paul VI, sera-t-il entendu ? Car jamais aucun pape n'aura « prêché » autant que son prédécesseur ; jamais non plus avec si peu d'audience. Pas une semaine qu'il ne traitât, en de magnifiques raccourcis, de doctrine ou d'éthique. Chaque semaine ses discours étaient traduits et publiés en France. L'abonnement était modique. Mais qu'on ne dise dans quelle église et sur quel « présentoir » ils étaient offerts aux fidèles ! L'inépuisable patience de Paul VI s'est heurtée à la résistance la plus insidieuse et, en un sens, la plus injurieuse : le silence. « Le pape ? Connais pas... » Il a fallu ses admonestations aux évêques de France, à la fin de 1977, pour que l'opinion en perçût quelque écho.

Un immense espoir

Alors s'est manifesté un début de redressement — annoncé déjà, il est vrai, par la déclaration de Mgr Etchegaray et la *Lettre aux catholiques de France*, à Lourdes, en octobre 1976. Le Père Serge Bonnet (le défenseur du « christianisme populaire ») à la télévision ; le père B. Bro, s'élevant à Notre-Dame contre les « *bavardages des mandarins* » ; la réapparition de la confirmation ; un timide retour au latin ; la mise en garde de l'épiscopat à l'égard de certaines christologies « sauvages » (8), et finalement le très beau « credo » des évêques publié en juin (9) : autant de signes incontestables.

Mais les fantaisies liturgiques ont-elles été supprimées pour autant ? La catéchèse, corrigée ? les clercs avancés, retirés de leurs postes ? Leurs publications, suspendues ?... Assurément, la position des évêques — fussent-ils unis — est plus qu'inconfortable. Comment reprendre sans briser ? Comment faire face sur tous les fronts ? « *Nous ne savons plus où donner de la tête...* », a pu dire à Lourdes, dans sa conclusion, Mgr Etchegaray.

Et pourtant, devant le formidable choc de l'élection du nouveau pape, face à l'immense espoir qu'a soulevé l'événement étonnant, l'Eglise de France ne peut plus en rester là. Des forces vives la travaillent : renouveau monastique, impatience œcuménique, appétit spirituel et doctrinal de toute une jeunesse, dégoûtée d'un marxisme en décomposition et d'un athéisme en impasse. Le temps est passé de la séduction du monde. Entre une Eglise démissionnaire et une Eglise réellement missionnaire, entre la résistance au pape et le pape de la résistance, l'heure du choix a sonné.

---

(1) La fin de l'assemblée plénière de l'épiscopat : « *J'ai l'impression que nous nous trouvons devant une large feuille blanche* » (Mgr Etchegaray), *le Monde* du 1er novembre.

(2) On nous excusera de reprendre ici le titre de notre ouvrage en cours de parution : *Eglise missionnaire ou Eglise démissionnaire ?* Edit. France-Empire.

(3) *Points de repère. Quelle morale ?* Edit. Bayard-Presse, 1975, pp. 15 et 55.

(4) *Le Monde*, « Le pape et l'Est », 24 octobre 1978.

(5) Publiée à Lublin en 1959, avec un résumé français. Cf. J. Colette, *le Monde* du 20 octobre.

(6) Et la situation est pire encore en Hollande où un professeur de théologie d'Amsterdam pouvait comparer l'Institut qui avait succédé à l'ancien séminaire à « *une clinique d'avortement pour les vocations* ». Cf. notre ouvrage, avec références, p. 249.

(7) Cf. notre article « La voie étroite » (*le Monde* du 14 octobre).

(8) *Le Monde* du 23 mai.

(9) « *Des évêques disent la foi de l'Eglise* ». Cerf, 1978.

Le prêtre et le monde moderne

par JEAN MOUSSE (*)

LES évêques français s'inquiètent des « vocations ». On les comprend. Leurs quarante et un mille prêtres de 1965 sont devenus trente-six mille. Beaucoup ont abandonné leurs fonctions. Peu de jeunes gens prennent la relève. L'âge moyen s'élève. L'ampleur des variations réclame plus que des exhortations à la générosité d'éventuels candidats au sacerdoce. Seul un examen des causes permettrait une redéfinition des fonctions qui, redonnant un contenu à l'existance du prêtre, lui rendrait l'identité dont certains sont en quête.

Parmi les raisons structurelles de la crise, certains tiennent au message dont l'institution se veut porteuse. D'autres relèvent de l'organisation.

En gros, depuis le treizième siècle, la théologie s'est cantonnée dans la répétition et le commentaire d'un message inchangé. Durant le même temps, la philosophie et les sciences frayaient d'autres chemins. La morale chrétienne, limitée à la psychologie individuelle, n'a jamais éclairé la complexité des responsabilités économiques et politiques de l'homme moderne. Le culte s'est figé dans les formes où beaucoup aujourd'hui voudraient encore le fixer. Ajoutons que, à notre époque, un brassage des cultures, accéléré par la télévision, l'aviation et le développement des sciences humaines, met toutes les civilisations en question. Il n'épargne pas l'Occident chrétien. Le choc du concile ayant ébranlé un formalisme séculaire parvenu à ses limites, l'évolution ultérieure devenait prévisible. Il en était du catholicisme comme de ces anciennes maisons dont on a négligé l'entretien durant des décennies sinon des siècles. A la première réparation d'envergure, des murs entiers s'écroulent. Il faut tout reprendre aux fondations.

Il n'est pas étonnant que les responsables d'un message à une société qui s'en soucie de moins en moins éprouvent de plus en plus le formalisme de fonctions qui n'ont plus de prise. Les évêques, plus que d'autres, portent la hantise du décalage. Responsables de leur diocèse, ils pèsent les chiffres, prévoient des relèves difficiles, mesurent l'ampleur de la demande. Moins que d'autres, cependant, ils sentent le formalisme de leur propre charge. Débordés de soucis, pour peu qu'ils soient lucides, mangés d'activités locales ou nationales, ils mesurent rarement le gouffre qui les sépare de la population. Des contacts furtifs avec quelques groupes ou personnes leur font illusion.

Il en va bien différemment du vicaire ou du curé, rédacteur de l'homélie dominicale, dispensateur de conseils aux futurs mariés, baptiseur de futurs païens, aumônier d'équipes maigrichonnes même lorsqu'elles sont ferventes au sein d'une société qui va d'autres chemins. Ses activités lui apparaissent souvent formelles. Comment n'aurait-il pas envie de leur redonner corps en participant à la vie commune de ses contemporains ? A défaut de lui rendre son identité sacerdotale, mariage, travail ou politique préserveraient au moins son identité d'homme.

« *Pour la vie du monde, parmi les serviteurs de l'Evangile, des prêtres* », écrit l'évêque de Marseille dans sa lettre aux prêtres de France. Il s'agit en effet de savoir ce que signifient les béatitudes pour un banquier, un syndicaliste, un maire, un agriculteur de l'Europe des Neuf. Comment leur pratique s'inscrit-elle dans l'exercice des responsabilités sociales, politiques et économiques ? Comment la vie des hommes appelle-t-elle de l'intérieur la mise en œuvre de l'Evangile ? Bien peu dans l'Eglise institutionnelle s'éveillent à ce genre de questions tenues pour trop profanes.

Centré sur des écrits anciens de deux mille ans et sur leurs commentaires, encombré de traditions qui ont fini par l'absorber tout entier, le discours théologique ne surgit plus, depuis longtemps, de l'actualité humaine qu'il devrait éclairer. C'est un musée. Il intéresse les amateurs du passé sans pouvoir aider les créateurs de l'avenir.

Des brouettes non des avions

A supposer, pourtant, qu'on parvienne à traduire en termes d'actualité les exigences du message évangélique au cœur de la société industrielle, il resterait à organiser l'institution ecclésiale pour que les appels du monde puissent y être perçus dans toute leur complexité et qu'on puisse y répondre dans toute leur ampleur. Or on est loin du compte. Elaborées dans une Europe féodale et rurale, la structure ecclésiale ne permet guère à ses responsables de percevoir les pôles de la société moderne, d'en suivre les réseaux et les connexions, d'en situer les conflits et d'en évaluer les possibilités d'évolution.

Papes dans leur paroisse, de nombreux curés reproduisent localement le modèle général. Ils ignorent tout d'une complémentarité qui, reconnaissant à chacun une compétence spécialisée mais approfondie, contraindrait aussi tout le monde à compter sur autrui. Encore moins disposent-ils des moyens pratiques et intellectuels qui leur permettraient de poursuivre ensemble des analyses et d'élaborer une politique pastorale cohérente.

Il serait étonnant, dans ces conditions, que les prêtres n'éprouvent pas quelques difficultés à se situer dans le monde actuel. Ils y parviennent d'autant plus difficilement qu'on a sacralisé leur fonction durant des siècles de semi-paganisme rural, comme s'ils étaient des médiateurs entre la Terre et le Ciel. Conscients, au contraire, de n'être que des baptisés comme les autres, assumant simplement, dans la communauté, une fonction particulière, ils sont parfois exaspérés du rôle abstrait dans lequel on voudrait les cantonner. Ce n'est pas la moindre des causes de leur aspiration à la sécularisation dans le costume, dans les tâches et dans l'état d'esprit.

En désacralisant les fonctions du prêtre, on pourrait se demander si ces indispensables fonctions doivent nécessairement se lier dans son unique personne. Responsable de la communauté et membre du corps presbytéral, il signifie l'unité du corps autour de son chef. Voué à la chasteté, il témoigne d'un style de vie évangélique. Théologien, ministre de certains sacrements, pasteur et conseiller spirituel, les tâches qu'il remplit peuvent l'être aussi par d'autres, et il n'est pas obligé de les remplir toutes. L'essentiel est qu'elle le soit dans l'Eglise. Pour les remodeler en fonction de la société actuelle, il faudrait de l'imagination, de la souplesse, de l'intelligence. Est-ce trop demander ?

(*) Prêtre.

Le Monde

étranger

LA NÉGOCIATION DE WASHINGTON

LE CAIRE : la cote d'alerte n'est pas encore atteinte

De notre correspondant

Le Caire. — « *Graves développements dans les pourparlers de paix* », « *Le sort des négociations de paix sera scellé après la réunion Begin-Vance* », « *Pas de privilèges pétroliers pour Israël au Sinaï* », titrent les journaux officieux cairotes de ce lundi 13 novembre. Leur ton, cependant, indique que les milieux dirigeants n'en sont pas encore à penser que la cote d'alerte est atteinte. Simplement la situation est « *sérieuse* », et une nouvelle intervention personnelle du président Carter paraît seule de nature à débloquer encore une fois les pourparlers.

Le raïs examine ce lundi l'état des conversations et les questions litigieuses en présence du comité qui sera chargé de suivre l'applications des accords en Cisjordanie et à Gaza. Créé le mois dernier, ce comité est présidé par le vice-président de la République, le général Hosni Moubarak. A l'affaire fondamentale du lien à établir dans le traité entre l'évolution de la situation au Sinaï et dans les territoires palestiniens est venu s'ajouter le dossier relativement bien moins important du pétrole sinaïtique.

Découverts en 1946, les gisements de naphte du Sinaï fournissaient un quart de la production pétrolière égyptienne lorsqu'ils furent occupés par Israël à la faveur de la guerre de 1967. Ayant été surexploités par les Israéliens, leur production passa de 1,5 million de tonnes en 1966 à près de 6 millions de tonnes en 1971. Aujourd'hui, elle s'est stabilisée autour de 2 millions de tonnes. Le Caire réclame 10 milliards de francs à Israël comme dommages et intérêts pour cette « *exploitation illégale* ». Les puits d'importance secondaire d'Abou-Rodeies avaient été restitués à l'Egypte à la fin de 1975, aux termes du second accord de dégagement israélo-égyptien. En 1978, compte non tenu des champs pétrolifères encore sous contrôle israélien, l'Egypte devrait produire environ 22 millions de tonnes d'or noir, ce qui la met au même niveau que le Qatar. Ce tonnage lui rapportera quelque 2,5 milliards de francs. La consommation nationale égyptienne tourne autour de 10 millions de tonnes. Les experts les plus sérieux annoncent une production de 46 millions de tonnes de pétrole en Egypte dans moins de cinq ans.

Le naphte du Sinaï n'est donc pas vital pour Le Caire, mais il aimerait le récupérer sans conditions draconiennes afin d'améliorer son image de marque auprès des autres Etats arabes producteurs — l'Egypte n'est pas membre de l'OPEP, mais elle appartient à l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP) — et afin également de maîtriser la seule richesse du sous-sol de la péninsule en cours d'exploitation. Cela dit, si l'octroi de conditions particulières à Israël (paiement des livraisons de pétrole en livres égyptiennes, engagements de fourniture, etc.) devait apparaître bientôt comme le seul moyen d'obtenir un assouplissement de la position israélienne concernant le lien Sinaï-Palestiniens, il ne fait guère de doute que le raïs ne compromettrait pas la paix pour « *quelques barils de pétrole* ».

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

JÉRUSALEM : le gouvernement est divisé

(Suite de la première page.)

Un vent de fronde a soufflé sur le conseil des ministres, qui, au cours des débats houleux des 5 et 6 novembre, a remis en cause la position adoptée par la délégation israélienne à Blair House et apparemment approuvée, quelques jours plus tôt, par M. Begin, lors de son premier passage à New-York.

Ce durcissement a en pour effet d'aggraver le blocage des pourparlers, l'Egypte, en guise de réplique, faisant, à son tour, connaître de nouvelles exigences.

La majorité des membres du gouvernement ont désavoué leurs collègues, MM. Dayan et Weizman, en rejetant plusieurs points du projet de traité sur lesquels les ministres des affaires étrangères et de la défense semblaient s'être mis d'accord avec leurs interlocuteurs égyptiens (*le Monde* du 8 novembre). Le différend était si inquiétant que le secrétaire général du gouvernement a dû aller de toute urgence en référer à M. Begin.

La querelle du préambule

Les restrictions formulées par le conseil des ministres portaient notamment sur la rédaction du préambule du document en voie d'élaboration à Washington. Cette partie du projet mentionne le lien qui doit exister entre l'application du traité israélo-égyptien et celle du deuxième volet des accords de Camp David, prévoyant la mise en place de l'autonomie en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza, et l'ouverture de négociations sur le statut futur de ces territoires. Les Egyptiens tiennent de plus en plus à ce lien, et la relative modération du sommet de Bagdad à leur égard semble les avoir incités à la fermeté à ce sujet. Mais la majorité des ministres israéliens cachent de moins en moins leur volonté de parvenir avant tout à une paix séparée avec l'Egypte, et leur souhait de maintenir le *statu quo* ailleurs, la participation de la Jordanie et de Palestiniens modérés à la négociation ne pouvant se traduire que par de nouvelles concessions de la part d'Israël.

Jugée trop souple et trop conciliante, l'attitude de MM. Dayan et Weizman avait déjà été critiquée lors de précédentes réunions du conseil des ministres, mais, le 25 octobre, M. Begin avait provisoirement refait l'unité de son cabinet en donnant satisfaction à la tendance la plus dure, par l'annonce d'un renforcement des implantations israéliennes en Cisjordanie. Même si elle allait susciter l'irritation de la Maison Blanche et du gouvernement égyptien, cette décision avait un caractère assez symbolique. Mais, tout récemment, certains ministres ont tenté d'accélérer son application sur le terrain (*le Monde* du 10 novembre) et il a été annoncé, le 12 novembre, que M. Ariel Sharon, ministre de l'agriculture, proposait la création d'une ville nouvelle à la frontière du territoire de Gaza et du Sinaï — ce qui a été interprété par la plupart des observateurs comme une provocation. Cette suggestion a d'ailleurs été vivement dénoncée par plusieurs des membres du cabinet. Avançant chacun leurs pions, « durs » et « modérés » se livrent à une partie d'échecs au sein du gouvernement et les premiers paraissent actuellement avoir l'avantage. On ignore de quelle manière M. Begin arbitrera cet affrontement, mais le durcissement de la majorité de ses collaborateurs risque fort d'accroître son penchant pour l'intransigeance. C'est du moins l'impression que donnent ses dernières déclarations sur les droits « inaliénables » d'Israël sur la Cisjordanie et la réunification « à jamais » de Jérusalem.

M. Begin critiqué

Toutefois, M. Begin a été lui aussi critiqué tout dernièrement. Le ministre des finances, M. Simha Ehrlich, et plusieurs de ses collègues n'ont pas du tout apprécié le choix qu'il a fait en demandant seulement aux Américains un prêt à long terme pour couvrir les frais de l'évacuation du Sinaï. M. Ehrlich a fait savoir qu'un prêt n'était pas suffisant et qu'il représentait de toute façon une charge trop lourde pour l'économie israélienne. Le ministre des finances souhaite que les Etats-Unis accordent aussi une aide directe pour payer leur part du « *prix de la paix* ».

L'existence de telles divergences au sein du gouvernement et de la coalition majoritaire n'est pas un fait nouveau. Avant et après le sommet de Camp David, des divergences se sont toujours manifestées et de longues discussions ont été à chaque fois nécessaires à tous les niveaux. Le cabinet et la coalition restent en effet très composites. Le principe de la solidarité gouvernementale n'existe pratiquement pas en Israël, et le conseil des ministres, pour chaque décision importante, doit passer au vote. L'équilibre entre les partis est fragile et l'autorité de M. Begin est tout aussi indispensable que déterminante. Mais cette autorité est parfois jugée trop pesante. Durant les douze derniers jours, les ministres ont paru profiter de son absence pour exprimer clairement leur opinion, même si elle ne va pas pour l'essentiel à l'encontre de celle du premier ministre. Plus que jamais, M. Begin doit tenir compte de chaque tendance.

Depuis Camp David, le Likoud est profondément divisé. Une minorité défend résolument le « Grand Israël » et fait dissidence, tandis que la majorité traîne manifestement la jambe sur le chemin de la paix. Le parti national religieux est divisé, lui aussi, et montre de plus en plus de réticences à l'égard de certaines décisions du cabinet.

Enfin, on vient de constater que l'éclatement, l'été dernier, du parti centriste Dash (Mouvement démocratique pour le changement), qui était la deuxième formation de la coalition, a eu pour effet d'affaiblir l'ensemble de la majorité, mais surtout, en son sein, le camp des modérés (1). L'effet de la disparition du Dash est peut-être aujourd'hui plus sensible qu'auparavant.

Le résultat des élections municipales a encore ajouté au malaise. Le Likoud n'a pas progressé autant que ses dirigeants l'espéraient après la « *révolution* » des élections législatives de mai 1977, qui avait soudainement porté au pouvoir le parti de M. Begin. Pis, le sondage réalisé par la télévision pendant ce scrutin révèle que le Maarakh (Front travailliste, Mapam) serait redevenu la première formation [illegible] du pays, si des élections législatives avaient eu lieu le 7 novembre. Les travaillistes compteraient à la Knesset quarante-huit sièges au lieu de trente-trois, le Likoud quarante-six au lieu de quarante-cinq, et le parti national religieux, huit au lieu de douze. Ce sondage, qui simulait pourtant les conditions réelles de vote et portait sur près de vingt mille voix, est très contesté car il contredit tous les sondages antérieurs et sa signification se trouve hypothéquée par le très fort taux d'abstentions qui a marqué les élections municipales. Cependant, les états-majors de la coalition au pouvoir ont pris très au sérieux cette « *résurrection* » travailliste.

Des élections anticipées ?

Les partis de la majorité considèrent que les résultats des élections municipales et du sondage sont, dans une certaine mesure, la sanction des divisions de la coalition au sujet des négociations de paix et de l'échec de la réforme économique du gouvernement, qui n'a pu empêcher une accélération de l'inflation.

Dans ces conditions, de nombreux membres du Likoud ont envisagé de recourir à des élections anticipées pour prévenir l'érosion de leur électorat. L'entourage de M. Begin y pense déjà depuis plusieurs semaines comme un moyen de redonner une cohésion nouvelle à la coalition gouvernementale. Mais les formations secondaires, tels que le parti national religieux et le groupe de M. Yadin (issu de la scission du Dash), s'y opposent, car le sondage indique assez clairement qu'elles seraient les principales victimes de ces élections générales. Par rapport aux risques encourus, les avantages d'une telle solution pour M. Begin ne sont pas encore assez nets pour qu'une décision puisse être prise dès maintenant, bien que l'occasion la plus propice paraisse devoir se présenter après la signature du traité avec l'Egypte — le premier ministre et sa formation pouvant compter sur le prestige qu'ils tireront de cette paix.

En tout état de cause, la renaissance du parti travailliste ne signifierait pas que les « colombes » renforcent leur position par rapport aux « faucons » — tant s'en faut. Les dirigeants du Maarakh accusent le gouvernement de M. Begin de retarder la conclusion du traité avec l'Egypte. Mais à propos de la prochaine étape des négociations — la définition de l'avenir de la Cisjordanie et du territoire de Gaza, — les travaillistes sont aussi réservés que les partisans de l'actuelle majorité et ausi éloignés des positions égyptiennes. De M. Begin à M. Shimon Pérès, chef de l'opposition, seule le programme change.

Les dirigeants travaillistes, comme ils viennent de le rappeler à plusieurs reprises (*le Monde* daté 12-13 novembre), restent fidèles à leur plan de compromis territorial (avec la Jordanie pour la rive ouest du Jourdain) et à la fixation de « *frontières de sécurité* ». Ils sont opposés au principe de l'autonomie proposée par M. Begin, parce qu'il accroît, selon eux, le danger de voir se créer une entité palestinienne indépendante dirigée par l'O.L.P. Favorables au maintien et au renforcement des implantations dans la vallée du Jourdain, ils ont même reproché au gouvernement, après le sommet de Camp David, d'avoir accepté trop vite l'évacuation des colonies de la région de Yamit, dans le nord du Sinaï. A la Knesset, M. Ygal Allon ancien ministre, qui passait autrefois pour une « colombe », s'est abstenu lors du vote d'approbation des accords de Camp David.

FRANCIS CORNU.

(1) Une moitié des députés du Dash a rejoint l'opposition en formant un nouveau parti, tandis que l'autre moitié est restée dans la majorité, en fondant un nouveau groupe autour de M. Ygal Yadin, vice-premier ministre.

● *M. Ibrahim Sous, délégué à l'information de l'O.L.P. en France*, a déclaré vendredi 11 novembre, à Douarnenez, que la lutte de l'Organisation de libération de la Palestine « *va être encore très dure et longue. Nous allons la poursuivre par tous les moyens militaires, politiques et diplomatiques* ».

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● LE CONGRES CONSTITUTIF DE L'UNION NATIONALE DE LA JEUNESSE ALGERIENNE (U.N.J.A.) se réunira du 28 au 31 décembre. Il rassemblera mille six cent soixante-dix délégués représentant les « *différentes catégories socio-professionnelles* » des jeunes. Ces décisions ont été annoncées, vendredi 10 novembre, à l'issue des travaux du quatrième conseil national de l'U.N.J.A. Depuis trois ans et demi, cette organisation est dirigée par une « *direction collective provisoire* » dont le mandat ne devait être initialement que de dix-huit mois. Le congrès va mettre fin à cette situation. — *(Corresp.)*

Autriche

● LE SOIXANTIEME ANNIVERSAIRE DE LA REPUBLIQUE AUTRICHIENNE a été célébré dimanche 13 novembre à Vienne, au cours d'une séance solennelle du Parlement. M. Rudolf Kirchschläger, président de la République, et M. Anton Benya, président du Parlement, ont évoqué dans leurs discours l'histoire troublée de la Iʳᵉ République, sur laquelle pesait le fardeau de plus d'un demi-million de chômeurs et des crises dues à l'affrontement « *des idéalismes politiques fanatisés* » et « *des factions paramilitaires qui battaient en brèche l'autorité de l'Etat* ». — *(A.F.P.)*

[Le 11 novembre 1918, jour de l'armistice, Charles Iᵉʳ, qui avait succédé à son grand-oncle François-Joseph en 1916, avait renoncé au trône. Son abdication mettait un terme à six siècles et demi de règne des Habsbourg. Le lendemain, la République était proclamée au Parlement de Vienne.]

Canada

● M. JEAN DRAPEAU a été réélu, dimanche 12 novembre, maire de Montréal pour un septième mandat. Elu pour la première fois en 1954, M. Drapeau n'a été battu qu'une seule fois aux élections municipales, en 1957. — *(A.F.P.)*

Chine

● LE DERNIER RESSORTISSANT JAPONAIS DETENU en Chine, un ancien officier de la police militaire, a regagné Osaka, dimanche 12 novembre, après avoir passé vingt ans dans une prison chinoise. M. Xoshiharu Fukaya, âgé de soixante-trois ans, était arrivé en Chine en 1938. Accusé d'espionnage, il avait été arrêté en mai 1958 et condamné à une lourde peine de prison. Bénéficiant d'une mesure d'amnistie spéciale liée à la signature, en août dernier, du traité de paix et d'amitié sino-japonais. — *(Reuter.)*

Ethiopie

● PRÈS DE CENT MILLE PERSONNES sont victimes d'une famine dans la province éthiopienne du Tigré à la suite de la sécheresse, a rapporté samedi 11 novembre Radio-Addis-Abeba. La situation des tribus d'éleveurs afars de la région est alarmante. Deux jours plus tôt, la Société des ligues de Croix-Rouge avait déjà lancé, à Genève, un cri d'alarme en évoquant la famine frappant deux millions de personnes dans la province du Wollo, au sud du Tigré. — *(Reuter.)*

Grande-Bretagne

● TROIS MILLE MANIFESTANTS, se réclamant du mouvement d'extrême droite Front National, ont défilé dimanche après-midi 12 novembre dans le centre de Londres avant de se rendre au monument aux morts de Whitehall pour une courte cérémonie à la mémoire des morts de la première guerre mondiale. D'importantes forces de police étaient présentes pour prévenir tout affrontement entre membres du Front et sympathisants de la Ligue anti-nazi. — *(A.F.P.)*

● MME GANDHI a commencé, dimanche 12 novembre, une visite d'une semaine en Grande-Bretagne à l'occasion du quatre-vingt-neuvième anniversaire de son père, Jawaharlal Nehru. L'ancien premier ministre, maintenant député de l'opposition, qui doit répondre de plusieurs inculpations devant les tribunaux indiens, a obtenu du gouvernement de New-Delhi la permission de *quitter temporairement son* pays. — *(A.F.P.)*

Madagascar

● QUATRE CHASSEURS MIG NORD-COREENS, « *prêtés* » aux forces aériennes malgaches, sont arrivés la semaine dernière à Madagascar, a annoncé dimanche 12 novembre le président Ratsiraka. Le chef de l'Etat a précisé que quatre autres appareils de ce type étaient attendus. Ces chasseurs, dont la réception officielle à Tamatave a été transmise par la télévision, sont pilotés par des Nord-Coréens. — *(Reuter.)*

Mexique

● Mme BRIANDA DOMECQ, héritière d'une riche famille espagnole propriétaire d'une célèbre marque de Xérès, a été libérée samedi 11 novembre à Mexico par la police. La jeune femme avait été enlevée au début du mois dans la capitale mexicaine. On ignore si la rançon de 1 million de dollars demandée par ses ravisseurs a été versée. Cinq d'entre eux ont été arrêtés au moment de la libération de Mme Domecq. — *(A.F.P.)*

Portugal

● PLUSIEURS DIZAINES DE MILLIERS DE PERSONNES ont manifesté samedi 11 novembre dans les rues de Lisbonne à l'appel de l'Intersyndicale (de tendance communiste) pour protester contre la « politique anti-ouvrière » du gouvernement démissionnaire de M. Nobre da Costa.

Union soviétique

● LE PROCES DE M. ROBERT NAZARIAN, membre du groupe arménien de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, s'ouvrira le mercredi 15 novembre à Erevan, capitale de l'Arménie, annoncent ses amis moscovites. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Iran

L'arrestation de M. Sandjabi donne lieu à des spéculations sur les intentions réelles du chah

Dans son numéro du lundi 13 novembre, l'hebdomadaire américain « Newsweek » rend compte, sous la plume de son correspondant Arnaud de Borchgrave, de l'entretien que lui a récemment accordé au palais Niavaran le monarque iranien, sous la condition que le style indirect soit seul employé.

Le régime envisagé par l'ayatollah Khomeiny amènerait à brève échéance, selon le chah, une division du pays en trois ou quatre régions autonomes, et la région proche de la Caspienne, limitrophe de l'U.R.S.S., finirait probablement par être annexée par Moscou. D'autre part, poursuit le souverain, selon « Newskeek », tout l'équilibre géopolitique régional serait remis en cause, et les régimes pakistanais, turc, irakien, saoudien, ainsi que les émirats du Golfe, pourraient être menacés par la création d'une république sur le modèle envisagé par le chef religieux iranien. Quant à l'Iran, il deviendrait un nouveau Liban.

A propos de l'attitude de l'U.R.S.S. à l'égard de son régime, le chah d'Iran estime, écrit encore « Newsweek », qu'il a peut-être bénéficié jusqu'à un certain point du soutien de Moscou au cours des dernières années, mais que ce n'est certainement plus vrai maintenant.

En ce qui concerne l'avenir immédiat, le chah se montre pessimiste. Il souhaite des élections libres dès que possible, mais souligne que celles-ci ne pourront être organisées que si les adversaires du régime actuel acceptent de négocier un compromis. Une monarchie constitutionnelle lui paraît inévitable, mais un tel régime ne saurait être — selon le souverain — envisagé à brève échéance.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — La circulation à Téhéran a rarement été aussi dense que le dimanche 12 novembre, et la plupart des magasins étaient ouverts, donnant l'impression que l'ordre de grève générale n'avait été que médiocrement suivi. En fait, cette animation ne peut faire illusion, la grève continuant à affecter les secteurs vitaux de l'économie du pays. Le pourrissement s'aggrave en province, et des manifestations ont eu lieu depuis deux jours dans plusieurs villes, notamment à Ispahan, à Chiraz, à Ahwaz, à Hamadan et à Babol, où un commissariat de police a été attaqué.

Une reprise très partielle a eu lieu dans le secteur pétrolier, les mouvements d'opposition ayant demandé au personnel d'assurer la production destinée à la consommation intérieure. A Abadan, en revanche, où des incidents ont fait cinq morts, les ouvriers de la raffinerie ont fait savoir qu'ils poursuivront leur mouvement pendant dix jours et qu'ils pourraient même aller au-delà si leurs revendications politiques n'étaient pas satisfaites. Une certaine reprise est également enregistrée à Iran Air, mais, selon les employés, elle a eu lieu à la suite de fortes pressions de l'armée, qui aurait menacé de licencier les grévistes.

Dans la capitale, le bazar était toujours fermé dimanche et il n'y avait pas d'autobus, ce qui a contribué à accroître la circulation. En outre la grève se poursuit dans les ministères du travail, de la justice, du commerce, des finances et dans les services annexes de la perception des impôts et des douanes, et dans la presse. Des coupures d'électricité ont eu lieu dans les quartiers nord où se trouve le palais royal et deux centraux téléphoniques des quartiers-est ont cessé le travail. D'importantes manifestations ont lieu tous les jours au grand cimetière de Behechte-Zahra.

L'université est fermée *sine die*, et tout le quartier est encerclé par l'armée qui interdit l'accès aux rues qui y conduisent. Les écoles primaires et maternelles ne rouvriront que dimanche prochain, et la date de la reprise des cours dans le secondaire n'a pas été fixée. Les écoles étrangères, dont le lycée français, sont également fermées.

Fait sans précédent, le bâtonnier Hassan Nazih a expliqué au cours d'une réunion au palais de justice que la magistrature est en grève depuis une semaine pour des raisons politiques et qu'elle n'est pas prête de reprendre ses activités.

De leur côté, les quatre associations des juristes, des écrivains, des universitaires et de la défense des libertés et des droits de l'homme, ainsi que le comité pour la défense des prisonniers politiques, ont publié une déclaration contre la formation de l'actuel gouvernement *« qui fait partie du complot qui a commencé avec l'attaque de l'université par l'armée »*. Le texte affirme que ces associations *« soutiennent toutes les leurs formes »* et demande à la population *« de continuer sa lutte avec clairvoyance, responsabilité et conscience pour la récupération des droits fondamentaux et le rétablissement de la liberté »*. Enfin, le Front national a publié un communiqué pour protester contre l'incarcération la veille de son secrétaire général et de son porte-parole.

La position du Front national

C'est samedi, en effet, qu'a eu lieu l'incroyable arrestation de MM. Karim Sandjabi et Darius Fohouoar, en présence d'une centaine de journalistes de la presse internationale. Rentré de France deux jours plus tôt, M. Sandjabi avait décidé de tenir une conférence de presse à 17 heures. Il était 16 h. 30 quand le général Rahimi, adjoint au général chargé de faire appliquer la loi martiale, et membre de la cour impériale, s'est présenté, accompagné de cinq ou six hommes en civil, dans le bureau de M. Sandjabi et a réclamé le texte de la déclaration qu'il avait l'intention de faire. L'ayant lue, il lui a demandé de le suivre chez le gouverneur militaire, le général Oveissy. Un communiqué télévisé devait annoncer dans la soirée l'arrestation du chef de l'opposition, en vertu de l'article 5 de la loi martiale, qui prévoit *« l'arrestation de toute personne dont les activités peuvent être nuisibles à la sûreté de l'Etat »*.

Quelques journalistes qu'un barrage des forces de l'ordre avait empêché de passer ayant rejoint leurs confrères dans la villa cossue de M. Sandjabi, c'est dans une atmosphère électrisée que M. Salamatian, exilé depuis quinze ans en France, a tenu une conférence de presse improvisée. Il a expliqué que le chef du Front national avait l'intention de réaffirmer la déclaration en trois points qu'il avait faite à Paris, et dont il a rappelé les termes :

« 1) Par la violation constante des lois constitutionnelles, par la violence et l'oppression, le développement de la corruption et la soumission aux puissances étrangères, le monarque actuel de l'Iran a perdu toute base légale et légitime ;

» 2) Le mouvement national et islamique d'Iran ne peut donner son accord à aucune forme de gouvernement et à aucune combinaison gouvernementale qui maintiendraient le régime illégal ;

» 3) Le régime de gouvernement doit être fondé sur la base des principes de l'islam, de la démocratie et de l'indépendance et par le recours au suffrage universel. »

Après avoir rappelé que ce texte avait eu l'approbation de l'ayatollah Khomeiny, M. Salamatian a souligné que M. Sandjabi avait l'intention de lancer un appel *« à tous les groupes, mouvements et organisations politiques d'Iran pour la constitution d'un large front de résistance »*. Soulignant que *« jamais l'Iran n'a connu dans son histoire un mouvement d'une telle ampleur »*, il a affirmé que *« la lutte allait continuer sous toutes ses formes et les grèves se poursuivre »*.

M. Salamatian s'est vigoureusement élevé contre ceux qui prétendent que l'opposition est divisée. *« Il n'y a*, a-t-il affirmé, *qu'un seul mouvement national et islamique pour la liberté et l'indépendance, un mouvement uni, fondé sur le courant politique et religieux. »*

Critiquant l'actuel gouvernement, il a déclaré que *« l'armée n'est pas un remède, mais un poison »*. Il a également critiqué le chah qui, après avoir reconnu les erreurs commises et déclaré qu'il avait entendu le *« message révolutionnaire »* de la nation, avait néanmoins recouru à une telle solution alors qu'il aurait dû *« respecter la volonté du peuple »*. Faisant allusion aux pressions exercées par Washington et aux menaces concernant une éventuelle intervention des Etats-Unis, M. Salamatian a déclaré : *« La composition sociale, culturelle et religieuse de l'Iran et sa position géographique en font un des points les plus névralgiques du monde et on ne peut y employer uniquement la force, car c'est le meilleur moyen de menacer la paix et la stabilité dans la région. »*

Un calcul subtil ?

L'arrestation de M. Sandjabi a donné lieu à de nombreuses spéculations dans les milieux politiques et diplomatiques. Selon certains, la fraction dure de l'armée aurait voulu faire une démonstration de force, apporter la preuve que l'audience de M. Sandjabi était réduite et empêcher la constitution d'un gouvernement d'union nationale, que nombre d'officiers supérieurs ne peuvent que redouter.

Alors que le bruit courait dimanche soir que MM. Sandjabi et Mouhouoar pourraient être libérés lundi ou mardi, on se demandait, dans certains milieux politiques, si cette arrestation, approuvée par le chah, n'était pas le résultat d'un calcul subtil : donner une plus grande assise nationale et internationale au chef du Front national par la publicité faite autour de lui, tout en l'empêchant de faire personnellement des déclarations publiques trop dures susceptibles d'empêcher le déroulement du scénario visant à préparer la formation d'un gouvernement d'union nationale. Si paradoxal que cela puisse paraître, l'idée de renforcer la popularité de M. Sandjabi repose sur l'espoir nourri dans certains milieux politiques proches du souverain d'aider le chef du Front national à prendre ses distances à l'égard de l'ayatollah Khomeiny. Quelles que soient les raisons qui ont poussé à l'arrestation de M. Sandjabi, elles relèvent d'un jeu politique dont la population ne veut plus et qui provoque chez elle un phénomène de rejet.

PAUL BALTA.

ASIE

Japon

La normalisation des relations entre le P.C. et Moscou serait amorcée

De notre correspondant

Tokyo. — Une normalisation des relations entre le P.C. japonais et l'Union soviétique devrait intervenir prochainement, a déclaré M. Fuwa, secrétaire général du P.C.J., au cours d'une conférence de presse, vendredi 10 novembre. *« Les Soviétiques*, a précisé M. Fuwa, *souhaitent rétablir au plus tôt des relations normales avec notre parti. La seule question est de savoir quand nous allons commencer nos entretiens. »*

Comme signe de la bonne volonté soviétique, le secrétaire général du P.C.J. a notamment cité le télégramme de félicitations que le Kremlin a envoyé à M. Miyamoto, président du présidium, à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire, à la veille de la visite à Tokyo de M. Teng Hsiao-ping, venu ratifier le traité d'amitié sino-japonais. Le P.C.J., dont les relations avec Pékin sont franchement mauvaises depuis 1968, a été le plus ferme des groupes politiques nippons dans sa critique de Pékin. Il a émis en particulier de nombreuses réserves, bien que ses élus au Parlement aient voté la ratification du traité.

Akahata (le Drapeau rouge), organe du P.C. nippon, écrivait, le 24 octobre, que les propos de M. Teng en faveur du maintien du traité de sécurité avec les Etats-Unis et *« des efforts du Japon pour accroître sa capacité de défense »* étaient *« contraires à la cause socialiste »*. M. Miyamoto a d'ailleurs refusé d'assister aux réceptions offertes par le gouvernement japonais en l'honneur du vice-premier ministre chinois.

Le traité d'amitié sino-japonais a mis dans l'embarras l'opposition nippone. En particulier le P.S., qui a toujours été partisan de la neutralité et se trouve aujourd'hui isolé et dans l'incapacité de formuler une politique de rechange. Moscou entend apparemment profiter du *« désarroi »* des socialistes nippons, dont la seule position cohérente était jusqu'à présent leur politique étrangère, pour les amener dans son camp. Ces derniers sont d'autant plus sensibles aux ouvertures du Kremlin qu'il existe en leur sein une faction pro-soviétique importante qui s'articule, pour certains, sur des options idéologiques, pour d'autres sur les espoirs de bénéfices matériels que peut procurer le rôle d'intermédiaires entre Moscou et le Japon. Une mission de socialistes japonais, dirigée par le président du parti devrait se rendre en U.R.S.S. au début de décembre. Cette visite pourrait marquer un rapprochement entre le P.S. et Moscou, dont les relations ces dernières années, ont parfois connu des phases de tension.

PHILIPPE PONS.

AMÉRIQUES

Chili

La conférence internationale de solidarité a dénoncé la création d'un syndicalisme de type franquiste

De notre correspondant

Madrid. — La conférence internationale de solidarité avec le Chili, qui s'est réunie du 9 au 12 novembre à Madrid, aura été finalement plus discrète que ses organisateurs ne l'avaient prévu (*le Monde* du 11 novembre). La partie proprement politique de a conférence s'est terminée samedi, en l'absence, remarquée, des deux leaders de la gauche espagnole, MM. Felipe Gonzalez, premier secrétaire du parti socialiste, et Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste. Ce dernier était néanmoins intervenu le premier jour. Les organisateurs ont eu l'habileté de confier à l'évêque auxiliaire de Madrid, Mgr Alberto Iniesta, la lecture du rapport final de la conférence.

Intitulé « Déclaration de Madrid pour la liberté au Chili », le rapport affirme que le drame vécu par ce pays depuis 1973 n'est pas un cas isolé ni la conséquence d'une crise interne, mais le résultat d'une stratégie appliquée par *« l'impérialisme »* pour soumettre tout un continent à sa domination. Il insiste sur le droit des peuples à choisir leur propre voie et exige la cessation des livraisons d'armes au régime du général Pinochet. Il demande également des éclaircissements immédiats sur le sort des disparus, la sanction des coupables de l'assassinat d'Orlando Letelier, ancien ministre des affaires étrangères de Salvador Allende, et le maintien de la commission des Nations unies chargée d'enquêter sur la situation des droits de l'homme au Chili.

A la suite de M. Luis Corvalan, secrétaire général du P.C. chilien, qui avait dénoncé, le premier jour, la dissolution de sept fédérations syndicales chiliennes et la destitution de milliers de dirigeants syndicaux d'entreprises, des représentants de la CUT (Centrale unique des travailleurs, déclarée hors la loi par la junte) ont analysé la situation des travailleurs de leur pays. Ils ont qualifié de *« farce »* les récentes élections syndicales et ont affirmé que le régime s'acheminait vers l'implantation d'un syndicalisme *« vertical »* à la manière franquiste. — C. V.

Etats-Unis

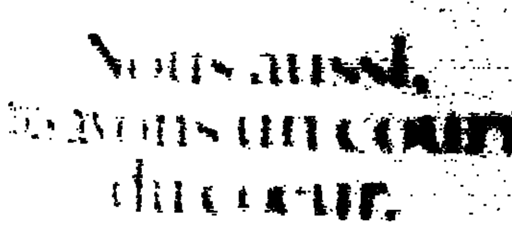
HONNEUR AUX INCOMPRIS

Washington (A.F.P.). — Le président Carter a dévoilé, le samedi 11 novembre, au cimetière national d'Arlington, une plaque à la mémoire des soldats américains tombés au Vietnam.

« En un sens, tous ceux qui ont servi au Vietnam étaient des soldats inconnus, parce que le service qu'ils ont rendu à notre pays a été mal compris », a déclaré le président à cette occasion.

« Ce n'est pas parce que la guerre a divisé notre pays qu'ils ont été moins braves, a ajouté M. Carter. A leur retour, ils n'ont pas été fêtés comme les autres héros, mais souvent ignorés comme si leur présence parmi nous était un rappel fâcheux des déchirements causés par la guerre dans le pays. »

Avant de dévoiler cette plaque, le président avait déposé une gerbe sur la tombe des soldats inconnus américains.





ENTASSÉS SUR UN PETIT CARGO DANS LE DÉTROIT DE MALACCA

Plus de deux mille cinq cents fugitifs du Vietnam sont dans une situation dramatique

Détroit de Malacca. — Plus de deux mille cinq cents fugitifs vietnamiens et sino-vietnamiens, entassés depuis trois semaines sur un petit cargo — le « Haï-Hong » — dans des conditions de survie chaque jour plus précaires, attendent au large de la côte occidentale de Malaisie qu'un gouvernement accepte de les prendre en charge et que les organisations internationales soient en mesure de leur venir en aide. Faute de secours alimentaires et médicaux immédiats, la cargaison humaine du « Haï-Hong » court, à brève échéance, des risques mortels.

Le gouvernement de Kuala-Lumpur, inquiet de l'afflux des réfugiés du Vietnam qui arrivent depuis deux mois sur la côte au rythme de trois mille cinq cents par semaine, ne veut pas prendre en charge les passagers du cargo. Il estime que toutes ces personnes réunies sur un même bateau n'ont pu sortir de leur pays sans une opération minutieusement organisée, avec nombre de complicités intérieures et extérieures. Pour ces raisons, les autorités malaisiennes estiment que ces personnes ne sauraient « techniquement » être considérées comme des « réfugiés de bonne foi ».

De notre envoyé spécial

Samedi 11 novembre, après trois jours passés dans les eaux intérieures de la Malaisie sous surveillance constante de la police côtière et de la marine nationale, aucun ravitaillement en eau et en nourriture, choses qui font gravement défaut, n'avait été envoyé à bord du *Hai-Hong*, en dépit des affirmations contraires de la presse gouvernementale de Kuala-Lumpur.

Le délégué du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (U.N.H.C.R.), M. Sampatkumar, a pu s'entretenir vendredi, à bord d'une vedette de la police, avec six représentants des fugitifs. Il n'a cependant pas pu monter à bord pour constater l'état des passagers, les autorités craignant qu'il ne soit pris en otage. Le même jour, des médicaments de première urgence — aspirine, vitamines, etc., — ont été transbordés sur le *Hai-Hong*. Cependant, aucun docteur n'a été dépêché à bord. Il n'en existe pas parmi les fugitifs. Deux femmes qui ont accouché jeudi sont trop faibles pour allaiter leurs nouveau-nés, et le bateau compte, selon les témoignages des Vietnamiens que nous avons interrogés, plusieurs centaines de personnes malades ou très affaiblies.

Samedi, dérogeant à leur stricte politique d'interdiction de toute visite de la presse dans les centres de réfugiés, les autorités malaisiennes ont autorisé les envoyés spéciaux du *New York Times* et du *Monde* à se rendre, seuls, à bord *Hai-Hong*: Spectacle terrible. Jamais depuis huit ans passés dans cette région du Sud-Est asiatique à visiter des camps de réfugiés, il ne nous avait été donné de voir une situation à ce point dramatique. Balancées par la houle, écrasées de soleil pendant le jour, balayées par les orages de la mousson, les superstructures du cargo vétuste et rouillé, destiné à la ferraille, disparaissent sous des grappes humaines qui s'abritent tant bien que mal dans les moindres encoignures et sous des toiles plastiques à demi-déchirées par les intempéries.

« Sauvez-nous »

La multitude misérable semble complètement prostrée et incapable de réaction. A l'approche de notre vedette de la police, pas un geste, pas un appel. Sur la dunette sont tendues plusieurs banderoles, où l'on peut lire en anglais les appels au secours suivants : « *Autorités malaisiennes, nous sommes en grand danger. Sauvez-nous !* », « *Nous sommes menacés de famine et d'épidémies !* », « *Nations unies, sauvez-nous !* ».

Une fois à bord, nous sommes entourés par quelques hommes, de toute évidence les responsables du groupe — le plus important jamais sorti d'un seul coup du Vietnam depuis 1975 — ou les organisateurs de cet exode, qui présente, d'autre part, bien des aspects obscurs. Il n'y a sur le pont pas 1 mètre carré d'espace libre. On marche littéralement sur les gens, hommes, femmes, enfants et vieillards, étendus ou accroupis, visiblement épuisés et angoissés, mais demeurant, sans exception, d'une grande dignité. Pendant les deux heures et demie passées parmi ces malheureux, jusqu'à la nuit tombée, personne ne nous a rien demandé (si ce n'est de transmettre à tel ou tel parent déjà réfugié à l'étranger un message griffonné à la hâte), pas le moindre geste de mendicité, pas même une supplique, aucun geste de colère. A nous qui venons d'un monde confortable, une jeune femme, ancienne fonctionnaire parlant couramment l'anglais, dira, en se présentant : « *Pardonnez-moi, monsieur, si je ne suis pas présentable. Je n'ai pas pris de douche depuis trois semaines.* »

Ils sont en tout 2 564, plus les 2 nourrissons : 1 260 enfants, 680 femmes, 125 personnes âgées et 499 hommes. Beaucoup d'enfants et de bébés ont d'affreuses maladies de peau. La plupart sont atteints de diarrhées. Ce sont, en grand majorité des gens des villes, anciens membres d'une petite bourgeoisie qui était associée à l'ancien régime et aux Américains. Ils ne s'en cachent pas.

Si le spectacle est déjà difficilement supportable sur le pont en plein air, que dire de l'état de centaines de gens qui sont allongés dans les quatre soutes, autant de fournaises sous ce climat. Pour y descendre, certains se sont brisés des membres. Pour en sortir, il faut s'encorder et grimper sur une petite échelle de fer de 7 ou 8 mètres. La plupart sont trop affaiblis pour remonter à l'air libre. Les cales sont inondées par les pluies dont le seul et précieux avantage a été *jusqu'à présent* de fournir de l'eau fraîche.

Il reste très peu de vivres : quelques sacs de riz et des boîtes de biscuits secs qui ont été fournies, le 6 novembre, par les autorités indonésiennes, avant qu'elle n'ordonnent à l'équipage du *Hai-Hong* d'aller chercher une autre terre d'accueil. La Malaisie, non plus, ne veut pas d'eux. Le récit que les personnes questionnées font de leur fuite, et que les autorités de Kuala-Lumpur ne sont pas disposées à croire, présente par bien des côtés des invraisemblances.

M. Huynh Tho, un Sino-Vietnamien dont la famille est établie à Cholon depuis des générations, est parti avec sa femme et ses treize enfants. Il avait été contacté depuis longtemps par un intermédiaire à qui il avait payé 6 taels d'or (1 tael vaut 200 dollars) utilisés, selon celui-ci, pour les frais du voyage et pour acheter la complicité des autorités communistes. Il a reçu le signal de se rendre sur la côte est, près de Nha-Trang. Il a embarqué à la nuit tombée dans un bateau de pêche avec une soixantaine d'autres Vietnamiens qu'il ne connaissait pas auparavant. Après quelques heures de navigation, ils ont rencontré le cargo, immobile, qui les a recueillis. « *Il y avait déjà beaucoup de monde à bord. On nous a dit que nous allions à Hongkong* », ajoute-t-il.

S'agit-il d'une rencontre due exclusivement au hasard ? Cela paraît d'autant plus difficile à croire que nombre d'autres fugitifs sont partis des régions de Vung-Tau, de Cam-Ranh, de Qui-Nhon et de Danang, villes réparties sur toute la côte du Vietnam du Sud, distantes de plusieurs centaines de kilomètres les unes des autres. Et pourtant, tous ont « *rencontré par hasard* » le *Hai Hong* qui les a embarqués. Ces faits se sont déroulés entre le 20 et le 23 octobre. Il n'est pas exclu que, pour des raisons de sécurité, les organisateurs de cette fuite massive aient caché jusqu'au dernier moment à leurs « clients » l'existence du cargo.

Les récits contredisent celui du capitaine indonésien qui affirme avoir été abordé par plusieurs bateaux chargés de la totalité des réfugiés, alors qu'il était immobilisé à la suite d'une avarie de machines au large de Hongkong. La même histoire était racontée par le capitaine finlandais du *Southern-Cross*, un cargo battant pavillon du Honduras et qui s'était volontairement échoué, en septembre dernier, sur la côte indonésienne, forçant ainsi les autorités à accepter les mille deux cents Sino-Vietnamiens qui étaient à bord.

Etrange aussi l'histoire du *Hai-Hong*, ce cargo d'une cinquantaine de mètres racheté tout récemment à une compagnie malaisienne par un groupe d'armateurs de Singapour et de Hongkong. Il faisait son dernier voyage avant d'aller à la casse lorsqu'il s'est mystérieusement rempli de fugitifs.

Hypocrisie générale

Toutes ces invraisemblances suscitent la plus grande incrédulité des gouvernements de la région. Celle aussi des délégués des organisations internationales chargés de ces problèmes. Les autorités régionales estiment être en présence d'un trafic flagrant, organisé par des hommes d'affaires peu scrupuleux et qui feraient d'énormes bénéfices avec ce nouveau filon inépuisable que constituent les réfugiés du Vietnam. Ces autorités laissent également entendre que des départs de cette envergure ne sauraient avoir lieu, dans un pays strictement soumis au contrôle de l'administration, sans des complicités multiples de la part des autorités vietnamiennes. « *Volontairement ou non, les Vietnamiens sont en train d'exporter leurs problèmes sociaux et en particulier celui de leur communauté chinoise. Nous n'avons pas à en supporter les conséquences* », nous a dit un haut fonctionnaire malaisien.

Mais, officiellement, pour des raisons politiques évidentes, personne ne s'aventure à protester. La raison d'Etat est une chose, et l'on comprend que les pays proches du Vietnam soient excédés par ce flot intarissable qui constitue pour eux une charge importante. Mais que fait-on dans le cas présent des raisons humanitaires ? Pourquoi ces gens n'ont-ils pas droit à la moindre assistance alimentaire, à la protection de leurs vies ? Qu'ils aient fui leur pays d'une façon ou d'une autre, ils l'ont fait volontairement parce qu'ils s'estiment menacés. Qu'il s'agisse de commerçants, d'anciens soldats ou d'ex-fonctionnaires liés à l'ancien régime et aux Américains, qu'ils aient bénéficié de l'aide intéressée de racketeurs, cela peut-il justifier, dans les circonstances dramatiques où ils se trouvent aujourd'hui, que la communauté internationale tergiverse ou qu'elle se désintéresse de leur sort ?

L'indifférence, voire le cynisme, des uns, les arguties pseudo-juridiques des autres, signifient-elles que leur calvaire sera prolongé jusqu'à la catastrophe qui menace. Va-t-on alors désigner le Vietnam et la Malaisie à l'opprobre général ? Mais que font les pays qui ont largement contribuer à créer ce problème en voulant, au moyen d'une guerre impitoyable, sauver de la menace communiste ces mêmes personnes qui tentent désormais de s'y soustraire elles-mêmes ? Ce sont là les questions angoissées qui nous ont été adressées au moment ou nous quittions le *Hai Hong*, oublié en pleine nuit. En pleine mer, plusieurs personnes ont continué à crier, alors que la vedette de la police s'éloignait vers la côte : « *Aidez-nous, sauvez-nous.* » Le pouvoir de le faire n'appartient pas, hélas, à deux journalistes.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

EUROPE

Pologne

A L'OCCASION DE L'ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

Plusieurs milliers de personnes ont participé à Varsovie à une manifestation organisée par les contestataires

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Plusieurs milliers de personnes (certaines évaluations parlent de quatre mille) ont participé, le samedi 11 novembre, à Varsovie, à une manifestation marquant le soixantième anniversaire de l'indépendance de la Pologne. Dans le cortège se trouvaient de nombreux membres des divers groupes contestataires.

Les participants ont déposé des gerbes sur la tombe du soldat inconnu dans le centre de la capitale. Pendant une heure, ils ont chanté l'hymne national : *la Pologne ne périra pas*, et entonné des cantiques, puis ils ont repris en chœur des slogans réclamant « *le respect des droits de l'homme* » ou proclamant : « *Il n'y a pas de pain sans liberté. Nous voulons l'indépendance.* » La foule a également acclamé les noms du pape Jean Paul II et du cardinal Wyszynski. Cette manifestation sans précédent s'est déroulée sans incident, la police n'étant à aucun moment intervenue.

Contrairement au gouvernement, qui avait fêté cet anniversaire le 6 novembre, l'Eglise reste toujours attachée, comme c'était le cas entre les deux guerres, à la célébration du 11 novembre. Ce jour rappelle le retour à Varsovie, il y a soixante ans, de Jozef Pilsudski qui, libéré par les Allemands de la prison de Magdebourg, proclama la République et devint chef de l'Etat. Le 11 novembre marque aussi le jour de la capitulation allemande à Varsovie, les combats continuant toutefois dans les provinces occidentales et en Silésie.

Le pouvoir communiste préfère, quant à lui, commémorer le 6 novembre en souvenir de la formation, le 6 novembre 1918, à Lublin, d'un gouvernement provisoire populaire présidé par Ignacy Daszynski et composé de socialistes et de populistes. A cette occasion, M. Gierek, chef du parti ouvrier unifié, avait prononcé, la semaine dernière, un discours à la Diète dans lequel il avait déclaré : « *Après avoir été divisé pendant un siècle et demi, l'Etat polonais est réapparu sur la carte politique de l'Europe. On ne soulignera jamais suffisamment l'importance de ce fait.* » Il a ajouté : « *La Pologne est la mère de tous les Polonais sans considération d'appartenance à un parti, de division sociale ou professionnelle, d'éducation ou d'attitude envers la religion.* »

Au cours d'une messe dite à Varsovie devant une dizaine de milliers de fidèles, Mgr Dombrowski, secrétaire de la conférence épiscopale, a dit : « *Le peuple polonais attache une grande importance à la date du 11 novembre, car elle marque un tournant pour la Pologne qui, ce jour-là, a recouvré la liberté après cent vingt ans de joug russe, prussien et austro-hongrois* ». Faisant allusion aux temps présents, il a poursuivi : « *L'ordre social doit être fondé sur le respect des droits de l'homme, et le droit de l'Eglise de prêcher la parole de Dieu.* »

Des messes commémoratives ont été célébrées samedi dans de nombreuses églises, et notamment dans la cathédrale du château de Wawel, à Cracovie, où est enterré le maréchal Pilsudski. Pour rappeler les conditions de l'accession à l'indépendance du pays, l'Eglise a décidé de lancer une campagne de vérité historique. Des plaques commémoratives à la mémoire de personnalités oubliées ont été inaugurées. Toutes ces manifestations se sont déroulées dans le plus grand calme. Dans une lettre épiscopale, la hiérarchie catholique avait appelé la population à « *créer les conditions permettant de se sentir maître de sa patrie* » et à « *ne pas affaiblir ou saper ce qui a été fait jusqu'à présent pour la reconstruction de la Pologne* ».

MANUEL LUCBERT.

Grande-Bretagne

La politique économique du gouvernement provoque des dissensions chez les travaillistes comme chez les conservateurs

De notre correspondant

Londres. — Ayant franchi l'obstacle majeur du vote de confiance des Communes (*le Monde* du 11 novembre), M. Callaghan est maintenant assuré d'un hiver tranquille, en tout cas sur le plan parlementaire. Mais les perspectives sont beaucoup plus sombres sur le front social, où la politique des salaires du gouvernement est gravement menacée.

M. Callaghan pratique un difficile exercice d'équilibre en s'efforçant de se concilier les syndicats tout en persévérant dans la lutte anti-inflationniste qui reste sa priorité majeure. L'augmentation de 2,5 % du taux d'escompte, qui atteint maintenant 12,5 %, avec effets rétroactifs sur les prêts hypothécaires ou bancaires est considérée, dans l'optique officielle, comme un moyen de dissuasion pour pousser les syndicats à la modération. M. Healey, le chancelier de l'Echiquier, a répété samedi soir 11 novembre que, le cas échéant, il prendrait d'autres mesures encore plus désagréables.

Le monétarisme orthodoxe de M. Healey et le souci de M. Callaghan de défendre la livre sont appréciés dans les milieux financiers qui reconnaissent que les deux « gnomes honoraires » (par allusion au « gnome de Zurich », les banquiers représentant la haute finance internationale) font preuve de courage. La City estime cependant qu'une politique monétariste sans réduction des dépenses publiques affectera gravement l'industrie et l'emploi. Du côté gouvernemental, on souligne que l'augmentation du taux d'intérêt était une mesure préventive absolument nécessaire. On ajoute que la Grande-Bretagne doit s'imposer une discipline en matière économique et financière, qu'elle entre ou non dans le système monétaire européen (SME).

Le match Callaghan-Benn

L'attitude de MM. Callaghan et Healey entretient les divisions au sein du parti et du cabinet travailliste. La gauche, majoritaire dans les instances dirigeantes du parti, conteste vigoureusement la politique de ses leaders. Elle accentue sa pression pour que le manifeste électoral du Labour revienne à l'orthodoxie socialiste (extension des nationalisations, renforcement du contrôle de l'Etat sur l'industrie et les banques, etc.), refuse définitivement l'adhésion de la Grande-Bretagne au SME, et même recommande son retrait de la Communauté européenne.

L'opposition à M. Callaghan se cristallise autour de M. Tony Benn, le ministre de l'énergie. M. Callaghan a refusé la suggestion de M. Benn d'accroître le contrôle parlementaire sur les activités des services spéciaux britanniques. Il l'a invité à se plier à la décision du cabinet concernant l'adhésion au SME, ou sinon « *d'en titrer les conséquences* ». « *A vous de décider* », a répondu M. Benn avec l'impertinence dont il a témoigné en soutenant M. Sedgemore, son secrétaire parlementaire, qui a été limogé par M. Callaghan pour avoir fait publiquement état d'un document confidentiel concernant précisément l'dhésion au SME (*le Monde* du 5-6 novembre).

M. Callaghan est résigné à tolérer les défis de M. Benn. Dans une perspective électorale, il lui est difficile de s'en débarrasser, étant donnée la forte position dont le jeune leader dispose au sein de l'exécutif du parti et l'ascension au sein des organismes de direction de nouveaux éléments encore plus orientés à gauche que M. Benn. M. Callaghan a cependant renforcé sa position en remplaçant M. Edmund Dell, le ministre du commerce, qui a démissionné pour entrer dans le secteur privé, par M. John Smith, qui a contribué à l'adoption des projets de dévolution de pouvoirs à l'Ecosse et au Pays de Galles. M. Smith, âgé de quarante ans, devient le benjamin du cabinet, après M. Owen, le secrétaire au Foreign Office.

M. Callaghan n'est pas le seul à avoir des difficultés dans son parti. Mme Thatcher, le leader des conservateurs, a « perdu quelques plumes » dans le débat sur la Rhodésie. Cent quatorze députés tories ont ignoré sa consigne de vote contre le renouvellement des sanctions (*le Monde* du 10 novembre). Après avoir encouragé la « rébellion » en ne dissimulant pas ses sentiments hostiles aux sanctions, Mme Thatcher s'est sentie obligée de prendre des mesures contre les indisciplinés du cabinet fantôme. Son attitude a provoqué quelques remous dans les milieux conservateurs qui déplorent ce que certains appellent la « fausse manœuvre » ou l'« erreur de jugement » de Mme Thatcher, maintenant opposée à ceux-là même qui l'avaient aidée à battre M. Heath pour le poste de leader.

La droite du parti, pour sa part, regrette que Mme Thatcher, dans sa controverse avec M. Heath sur la politique économique travailliste, ait pris ses distances avec les thèses monétaristes. Cette impression de flottement est confirmée par un sondage selon lequel, si M. Heth était à la tête du parti, celui-ci distancerait beaucoup plus largement les travaillistes que sous la direction de Mme Thatcher.

Il semble que le leader conservateur, tenant compte d'un malaise grandissant parmi ses troupes, sera obligé de procéder à un remaniement du cabinet fantôme. Peut-être même pour y faire entrer M. Walker, un des principaux lieutenants de M. Heath. — H. P.

Italie

LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE DE ROME CONFIRME QUE LES BRIGADES ROUGES AURAIENT UN « ESPION » AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

(De notre correspondant.)

Rome. — Les Brigades rouges auraient-elles un informateur bien placé au ministère de la justice ? Plusieurs magistrats en sont convaincus depuis quatre ou cinq ans. Ce soupçon vient d'être formulé publiquement — et ainsi, en quelque sorte, officialisé — par le procureur de la République de Rome, M. Giovanni De Matteo.

Rendant hommage à la mémoire de son collègue Girolamo Tartaglione, assassiné à Rome le mois dernier, il a déclaré dimanche 12 novembre : « *Le tract des Brigades rouges qui revendique l'homicide passe en revue les activités du directeur général des affaires pénales avec une telle précision qu'elles sont certainement extraites d'une fiche biographiquement jalousement conservée au ministère.* » La propre sœur de M. Tartaglione laissait entendre, après l'assassinat, que sont frère venait d'identifier l'« espion » en question, ce qui lui avait coûté la vie. Mais il n'est pas établi que le mobile du crime soit celui-là.

Les enquêteurs auraient, d'autre part, identifié les assassins de Fedele Calvosa, procureur de Frosinone, et ses deux accompagnateurs. On sait que l'un des terroristes, Roberto Capone, fut tué accidentellement le 8 novembre par les autres membres du commando. Connaissant l'identité de cet ex-militant, les enquêteurs sont partis à la recherche des personnes qu'il fréquentait.

C'est ainsi que les carabiniers ont blessé et arrêté, samedi 11 novembre, une certain Paolo Sebregondi, ex-fondateur de l'Union des marxistes-léninistes, un groupuscule qui fit parler de lui en 1968. On aurait trouvé en sa possession des documents se rapportant aussi bien à Capone qu'aux Brigades rouges. Le frère de Sebregondi, Stefano, est recherché, quant à lui, pour l'enlèvement d'Aldo Moro. — R. S.

Yougoslavie

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Le maréchal Tito fait état d'un échange de prisonniers pendant la guerre entre les Allemands et les partisans

De notre correspondant

Belgrade. — Pour le trente-cinquième anniversaire de la bataille de la Neretva, l'une des plus importantes de la guerre de libération nationale, le président Tito a prononcé un discours à Jablanitsa, localité de Bosnie orientale, devant cent mille personnes.

Il a rendu un vibrant hommage au courage et à l'abnégation des unités qui ont échappé à la tentative d'encerclement et réussi à évacuer quatre mille blessés et malades menacés d'anéantissement. Il a fait état, pour la première fois en public, des circonstances dans lesquelles il fut amené à procéder aux échanges de prisonniers avec les Allemands et les oustachis.

Cet échange avait porté en premier lieu sur un groupe d'employés de « *l'organisation allemande « Tod », qui pillaient les ressources économiques de notre pays* » et que les partisans avaient fait prisonniers. Comme il s'agissait de civils protégés par la convention de Genève, il a accepté de les échanger contre des militants communistes se trouvant dans les prisons allemandes et oustachies, soit « *un Allemand contre cinq Yougoslaves* ». Plus tard, a-t-il expliqué, il y a eu encore un échange, qui nous a permis de sauver « *nombre de nos camarades qui se trouvaient dans les mains du bourreau* ».

Après avoir dénoncé les « *interprétations tendancieuses et malveillantes* » de ce qui s'était passé et annoncé que « *tout cela sera expliqué avec exactitude et par écrit* », le chef de l'Etat a révélé que Staline, qu'il avait tenu au courant des événements par l'intermédiaire du Komintern, lui avait reproché cet échange d'une façon « très dure ». « *Alors*, a dit le maréchal Tito, *je lui ai répondu brièvement : « Si vous ne pouvez pas nous aider, laissez-nous en paix. Nous nous débrouillerons tout seuls ». Et lorsque, en 1944, j'ai rencontré Staline à Moscou, il m'a sévèrement reproché ma réponse. Je lui ai répondu : « A ma place, vous auriez été plus dur encore.* »

Le chef de l'Etat a ensuite réaffirmé l'attachement de la Yougoslavie à la politique de non-alignement. Il a dénoncé les tentatives pour faire du mouvement des non-alignés « *la réserve d'un bloc ou l'appendice de la politique* » d'une puissance ou d'une autre. C'est ce qui fut reproché à Cuba à la conférence des ministres des affaires étrangères des pays non alignés à Belgrade en août dernier. « *Nous sommes convaincus*, a-t-il dit, *que le mouvement des non-alignés ne pourra jouer son rôle que s'il demeure indépendant et autonome. Toute tentative pour provoquer la scission au sein de ce mouvement en le divisant en progressistes et en conservateurs, et surtout les tentatives pour lui imposer « un noyau progressiste » appelé à le diriger, conduisent au renforcement des blocs au détriment des pays indépendants.* »

PAUL YANKOVITCH.

AFRIQUE

Seychelles

La constitution « socialiste » va officialiser le système du parti unique

De notre envoyé spécial

M. Robert Galley, ministre de la coopération, achève ce lundi 13 novembre une visite de travail aux Seychelles. Il s'est entretenu avec le président France-Albert René, « dans le cadre des différents projets de coopération en cours entre les deux pays ».

Victoria. — Chaque mois, dans les salons du palais présidentiel, qui domine la rade de Victoria, M. France-Albert-René, chef de l'Etat seychellois, sacrifie, avec une bonhomie peu commune, au rite de la conférence de presse. En trois langues — français, anglais et créole, — cet ancien séminariste et avocat, âgé de quarante-trois ans, évoque les problèmes brûlants du moment. Tour à tour, il déplore « *l'extraordinaire manque de discipline* » régnant, selon lui, dans les écoles seychelloises ; fustige les groupes de jeunes — heureusement minoritaires — qui, contournant les règlements draconiens édictés par son gouvernement, s'adonnent à la boisson, voire à la drogue ;

Travail, discipline, production : M. Albert-René ne se lasse pas de convier à l'effort ses compatriotes, peu habitués dans le passé à un tel langage, afin de hâter l'avènement d'une « *société nouvelle, plus juste et plus équitable* ». « *Nous sommes*, assure-t-il, *très proches du peuple.* » Comment ne pas être tenté de le croire ?

Avec ses quelque 60 000 habitants — dont plus de 50 000 dans la seule île principale, Mahé, — la République des Seychelles est sans doute l'un des rares Etats de la planète propres à l'exercice de la démocratie directe. Lorsque le chef de l'Etat, présidant aux manifestations populaires, s'adresse à la nation rassemblée tout entière dans le stade de Victoria, l'agora paraît renaître sous les tropiques.

Associer la population

Dix-sept mois après le coup d'Etat qui contraignit M. James Mancham, « président play-boy », à un exil londonien et doré, le « socialisme à la seychelloise » se met progressivement en place. Désireux, autant que possible, d'associer la population à l'élaboration de la nouvelle Constitution, les autorités ont organisé, pendant plusieurs semaines et avec la participation de Radio-Seychelles, de nombreuses rencontres destinées à recueillir l'avis des citoyens. En outre, ceux-ci ont été invités à faire connaître leurs suggestions par écrit. Opérant la synthèse des lettres et des enregistrements radiophoniques, un comité constitutionnel de cinq membres a rédigé un rapport qui sera de nouveau soumis à discussions publiques avant la mise en forme définitive de la loi suprême.

On connaît d'ores et déjà les grandes lignes de ce texte. Il officialisera le système du parti unique, lequel, affirme M. Albert-René, « *n'a été contesté par personne* ». Depuis juin 1977, seul est autorisé le parti du président, rebaptisé un an plus tard Front progressiste du peuple des Seychelles. Le Front regroupe quelque huit mille adhérents, répartis en dix-sept « branches ». Une Assemblée nationale législative comprendra environ vingt-cinq membres. Les élections générales, promises par M. Albert-René lors de son arrivée au pouvoir seront organisées avant le 5 juin prochain, second anniversaire de la République socialiste. Le chef de l'Etat ne pourra effectuer plus de trois mandats consécutifs (chacun d'une durée de cinq ans), ce qui lui garantit tout de même une longévité fort enviable. Des cours populaires de justice, spécialisées dans le règlement des conflits mineurs, fonctionneront dans tous les villages.

Les dirigeants de Victoria privilégient trois domaines d'action : l'accroissement de la production agricole, la réforme de l'éducation et la mise en œuvre d'une politique du logement qui permette à « *tout Seychellois de devenir propriétaire de sa maison* ». Amorcée en août dernier, la réforme agraire s'accomplit très graduellement. « *Nous ne voulons pas susciter la panique* », explique M. Albert-René. Dans un pays où les terres cultivables sont rares, l'Etat se réserve notamment la possibilité d'acquérir les parcelles mal mises en valeur par leurs propriétaires. Cette réforme vise à réduire la dépendance dans le domaine agro-alimentaire d'un archipel qui continue d'importer des fruits et des légumes ! L'enseignement sera gratuit et obligatoire à partir du 1er janvier 1979.

L'aide occidentale

Le développement de la pêche industrielle représente le grand espoir des Seychellois. Quatre thoniers sont actuellement en construction dans les chantiers nistre du développement, du plan société d'armement française contribuera, dans un premier temps, à l'exploitation de cette richesse. La France financera également la création d'une école des métiers de la pêche. Le gouvernement de Victoria dépend amplement de l'assistance financière et technique occidentale.

« *Nous sommes uniques*, souligne M. Maxime Ferrari, ministre du développement, du plan et du logement. *Certes, notre P.N.B. par habitant est relativement élevé par rapport à d'autres pays du tiers-monde* (500 dollars). *Mais nous souffrons de lourds handicaps. Par exemple, l'extrême dispersion des îles — plus d'une centaine, — qui représentent 444 kilomètres carrés, disséminés sur une zone maritime de 1 million de kilomètres carrés.* » Aussi, la Communauté économique européenne considère-t-elle les Seychelles comme faisant partie des « pays les plus affectés », au même titre que les Etats enclavés du Sahel. En fait, la relative prospérité seychelloise repose sur le tourisme. Cette activité permet de transformer une balance commerciale spectaculairement déficitaire — l'archipel importe en valeur treize fois plus qu'il n'exporte — en une balance des paiements positive.

Trouver des sources de financement n'est pas, aux yeux des dirigeants seychellois, la principale difficulté. « *Celle-ci est d'ordre humain*, note M. Ferrari. *Le pays manque de cadres. En outre, ceux-ci ne sont pas assez motivés. Le peuple commence seulement à s'éveiller aux responsabilités.* » Pour aiguiser la conscience civique des jeunes Seychellois, le gouvernement a décidé la mise en place d'un service national (civil et militaire) axé sur les tâches de développement. La défense de l'archipel est confiée à une milice qui regroupe près de trois mille adolescents et adultes, tous bénévoles. En outre, une vingtaine d'officiers tanzaniens aident à la création d'une armée, inexistante sous l'ancien régime.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

LE CONFLIT ENTRE KAMPALA ET DAR-ES-SALAAM

La première contre-offensive tanzanienne aurait échoué

La première tentative des forces de Dar-Es-Salaam pour contre-attaquer, en franchissant la rivière Kagera, et repousser les unités ougandaises, qui ont récemment envahi une petite partie du territoire tanzanien, s'est soldée, samedi 11 novembre, par un « *échec cuisant* », selon un proche collaborateur du maréchal Idi Amin Dada, interrogé par téléphone depuis Nairobi par le représentant de l'agence *Reuter*. Il a précisé que les Tanzaniens avaient déclenché leur attaque e nfaisant d'abord donner leurs mortiers et leurs canons antichars puis, à la nuit tombée, ils ont mis à l'eau une dizaine de pontons, chargés chacun de trois cents soldats environ pour traverser la rivière actuellement en crue et large d'une cinquantaine de mètres.

« *Toutes les embarcations ont été complètement détruites par un déluge d'obus de mortier et de rafales de mitrailleuses. Aucun Tanzanien n'a pu atteindre l'autre rive* », a déclaré le collaborateur du président ougandais.

Puis il a indiqué que le président Idi Amin Dada compte désormais sur les bons offices du Kenya et des émissaires de l'Organisation de l'Unité africaine (O.U.A.) pour mettre un terme aux hostilités.

Répondant à l'offre de médiation du Kenya, M. Ismaïl Sebi, ministre ougandais des ressources animales, et le comandant Bob Astles, conseiller d'origine britannique du maréchal Idi Amin Dada, sont arrivés samedi 11 novembre à Nairobi. Le commandant Astles a déclaré qu'il n'y aurait pas de paix entre les deux pays aussi longtemps que le président Julius Neyrere ne reconnaîtrait pas la légitimité du régime militaire ougandais, institué en janvier 1971 à la suite d'un coup d'Etat.

Notre correspondant à Moscou, Daniel Vernet, nous indique par ailleurs que la *Pravda* semble, dans un commentaire publié le dimanche 12 novembre, renvoyer dos à dos les deux belligérants. Le quotidien soviétique écrit en effet que « *chacune des parties a porté son propre jugement sur les causes du conflit* » et exhorte les adversaires à trouver une solution pacifique à leur différend. Mais on chercherait en vain dans cet article un mot de désapprobation de la politique ougandaise.

Enfin, l'hebdomadaire britannique *The Observer*, rapportant les propos de « *témoins oculaires* », affirme que « *la Libye a envoyé la semaine dernière en Ouganda environ mille deux cents hommes et quatre-vingts conseillers militaires* » pour venir en aide au maréchal Idi Amin Dada.

AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

La Tanzanie compromet les chances de succès du comité des <sages> de l'O.U.A. en reconnaissant le Polisario

De notre correspondant

Alger. — La radio algérienne a fait état, vendredi 10 novembre, d'un communiqué du gouvernement de Dar-Es-Salaam annonçant que la Tanzanie reconnaissait la République arabe sahraouie démocratique créée en février 1976 par le Front Polisario. Cette décision porte à dix-sept (dont treize Africains) le nombre des Etats ayant reconnu la R.A.S.D. La Guinée-Equatoriale a accompli la même démarche au début du mois après la visite de deux dirigeants sahraouis.

L'initiative tanzanienne est de nature à compromettre sérieusement les chances de réussite du comité récemment créé par l'Organisation de l'unité africaine pour préparer le sommet spécial sur le Sahara occidental, dont le principe avait été décidé lors des assises de l'O.U.A. à l'île Maurice en 1976. La Tanzanie a décidé de se retirer de cette commission dite des « sages », qui comprend, sous la présidence du Soudan, le Nigéria, la Guinée, la Côte-d'Ivoire et le Mali. En établissant cette liste, après de nombreuses consultations, le général Nemeiry, président en exercice de l'O.U.A., avait pris soin d'écarter, comme trop engagés, les pays ayant reconnu la R.A.S.D., ainsi d'ailleurs que ceux ouvertement favorables au Maroc, tel le Zaïre.

Le Front récuse l'arbitrage de l'O.U.A.

La Tanzanie n'a vraisemblablement pas pris sa décision sans consulter le Polisario sur son opportunité. Le Front a constamment récusé le rôle d'arbitrage que certains pays, notamment le Maroc et la Mauritanie, voudraient voir jouer à la commission de l'O.U.A. Un arbitrage implique en effet, une solution de compromis écartée d'emblée par les Sahraouis, qui ne poursuivent qu'un objectif : la reconnaissance pure et simple de leurs droits sur la totalité du Sahara occidental.

Les Sahraouis s'interrogent aussi de plus en plus ouvertement sur les intentions réelles des dirigeants de Nouakchott. Ils sont visiblement déçus par l'échec des rencontres qui se sont déroulées à Paris du 9 au 13 septembre, puis à Bamako le 17 octobre. Ils espéraient au moins obtenir de leur interlocuteur mauritanien le retrait des troupes de Nouakchott de la partie du Sahara qu'elles occupent. Aucun accord n'est intervenu même sur le plan du vocabulaire, le Front parlant de « *négociations* » et les Mauritaniens s'en tenant à de simples « *contacts* ».

« *Nous attendons toujours un geste concret de Nouakchott,* nous a dit M. Mohamed Salem Ould Salek, ministre de l'information de la R.A.S.D. *Nous ne pouvons nous contenter de vagues déclarations d'intention en réponse à notre décision le 12 juillet de cesser le feu. Celui-ci ne saurait être éternel si rien ne se produit.* » Les Sahraouis ont l'impression que les dirigeants mauritaniens veulent seulement gagner du temps.

Le calme observé ces derniers temps sur le terrain, où le rythme des opérations des maquisards semble s'être ralenti, ne doit pas faire illusion. Le séjour prolongé à Moscou du président Boumediène n'y est sans doute pas totalement étranger, le Front se refusant à prendre le risque de voir remonter la tension dans la région, alors que l'Algérie traverse une phase délicate.

DANIEL JUNQUA.

BIBLIOGRAPHIE

La stratégie de Boumediène

de Paul Balta et Claudine Rulleau

Longtemps tenu pour un personnage indéchiffrable — la biographie officielle distribuée par les autorités d'Alger plusieurs années après son accession au pouvoir n'offrait pas grande pâture aux chercheurs les plus obstinés — Houari Boumediène apparaît enfin dans un éclairage conforme à sa stature, cinq ans après la conférence des non-alignés d'Alger qui a tant fait pour imposer son personnage et clarifier sa stratégie politique. Après les nombreuses interviews qui lui ont permis, depuis dix ans, d'exprimer ses convictions et ses aspirations, et le livre très parlant d'Ania Franco et J.-P. Sereni « Un Algérien nommé Boumediène », voici maintenant un *ouvrage de* Paul Balta *et Claudine* Rulleau qui met à la disposition d'un large public la plupart des pièces du dossier politique algérien, que leur long séjour à Alger comme correspondant du *Monde* leur a permis de rassembler et de classer judicieusement.

Les auteurs ont choisi une présentation thématique, la plus utile à coup sûr aux étudiants en sciences politiques : de la nécessité de réécrire l'histoire moderne de l'Algérie aux développement consacrés à la religion, des problèmes de la Palestine à ceux du Sahara occidental, en passant par ceux de l'industrialisation, on a là un bon catalogue de la pensée et, plus précisément, de la « stratégie de Boumediène » ; puisque c'est là le titre du livre. Pour mieux déchiffrer l'homme, pour comprendre et mesurer l'extrême intérêt de la construction de ce personnage exceptionnel, l'ordre chronologique aurait peut-être été plus éloquent. Mais un tel choix aurait imposé de retrouver les textes de « Boumediène avant Boumediène », de l'homme de la wilaya V à celui de Ghardimaou et au ministre de la défense du congrès de 1964. Ce qui n'est pas facile.

On peut regretter, par exemple, que ne soient citées ici, même sous la forme indécise liée à l'improvisation, quelques interventions publiques peu connues — comme celle d'un colonel alors très peu loquace qui, en présence de Fehrat Abbas, Ben Bella, Boudiaf et Khider (et de quelques journalistes étrangers) s'adressait, le 23 mars 1962, aux combattants du maquis dont il était le chef d'état-major quelques jours après le cessez-le-feu d'Evian : le thème du « développement » y était déjà traité par ce « militaire » avec une autorité et une clairvoyance peu banales.

Une analyse saisissante de la situation au Proche-Orient

On peut regretter d'autre part que les propos ici reproduits, et qui sont toujours d'un intérêt soutenu, ne soient pas plus précisément « mis en situation », replacés dans leur cadre historique. La saisissante analyse de la situation du Proche-Orient, en novembre 1973, à l'occasion d'une interview accordée par Houari Boumediène à Paul Balta, par exemple, ne fallait-il pas, pour la faire mieux comprendre, résumer les attitudes et les efforts de l'Algérie, avant, pendant et après la guerre d'octobre ?

De l' « anti-portrait » du chef de l'Etat algérien qui ouvre le livre à l'exposé de ses conceptions révolutionnaires et au texte même de l' « homme du 19 juin », informations et suppositions ne manquent pas. L'une d'elles a même trait au sort de Ben Bella — qui serait donc marié et père d'une enfant adoptive ? Voilà des indications qui enrichissent un dossier bien peu fourni... Mais peut-on dire, avec le préfacier de ce livre, que c'est parce que la gauche française se réfère aux critères de la « démocratie bourgeoise » qu'elle s'est « offusquée » du traitement infligé au premier président de la République algérienne ? Faut-il être « démocrate-bourgeois » pour souhaiter que la justice fonctionne, que la lumière soit faite, qu'un homme ne soit pas détenu sans jugement ? Ces aspirations ne sont-elles pas aussi celles des prolétaires, des fellahs ? Et faut-il convenir aussi que seuls « de Gaulle et ses adeptes » ont tenté de maintenir le lien entre l'Algérie et la France depuis quinze ans ?

Cela dit, qui n'est pas l'essentiel, il faut lire ce recueil très bien composé et d'autant plus éloquent qu'il est plus sobre. Un des hommes d'Etat des plus originaux et des plus compétents du monde contemporain s'y exprime avec force. Entre des centaines de formules qui résument la pensée stratégique de Houari Boumediène, on retiendra celle-ci qui le révèle fort peu conforme aux légendes relatives à son « fanatisme » qui coururent longtemps. A l'occasion du congrès mondial islamique de Lahore, en 1974, le leader algérien lançait à un auditoire essentiellement constitué de traditionalistes musulmans : « *Les hommes ne veulent pas aller au paradis le ventre creux. C'est là le fond du problème. Un peuple qui a faim n'a pas besoin d'écouter des versets. Je le dis avec toute la considération que j'ai pour le Coran que j'ai appris à l'âge de dix ans. Les peuples qui ont faim ont besoin de pain, les peuples ignorants de savoir, les peuples malades d'hôpitaux.* »

JEAN LACOUTURE.

★ *La Stratégie de Boumediène,* textes rassemblés et présentés par Paul Balta et Claudine Rulleau ; « la Bibliothèque arabe », Sindbad éditeur, Paris ; 368 pages, 47 francs.

En visite officielle à Washington

LE ROI HASSAN II ENTRETIENDRA LE PRÉSIDENT CARTER DE LA STABILITÉ EN AFRIQUE

(De notre correspondant.)

Rabat. — Le roi Hassan II devait quitter Rabat ce lundi 13 novembre pour sa troisième visite officielle aux Etats-Unis, les 14 et 15 novembre, qu'il prolongera par un séjour privé.

Bien que Washington n'ait pas cessé d'aider au développement du royaume depuis son indépendance, les préoccupations économiques et financières, sans être totalement exclues, ne seront pas, semble-t-il, l'élément dominant de la visite. Celle-ci revêt avant tout un caractère politique.

Dans une récente interview, le roi a dit : « *Je vais emporter avec moi quelques cartes de l'Afrique, du golfe Persique, du monde arabe, de la Méditerranée (...). Si j'arrive à bien expliquer ma carte comme je la vois à mes amis américains, j'estime que ce voyage aura été très profitable.* » Ce n'est donc pas seulement du Sahara occidental qu'il sera question. Certes, le souverain ne manquera pas d'exposer à cet égard sa thèse sur la légitimité des droits du Maroc qui n'exclut pas la recherche d'une solution réaliste de paix. Selon toute vraisemblance, Hassan II mettra cette thèse en parallèle avec celle d'Alger et dira les raisons qui le poussent à préserver l'intégrité territoriale du Maroc. Le 6 novembre, pour le troisième anniversaire de la « marche verte », il a prononcé un serment capital, jurant sur le Coran de rester « combattant » pour l'unité de la patrie, « *du détroit* (de Gibraltar) *au Sahara* ».

Outre cet engagement personnel, il y a les préoccupations que posent au souverain la pénétration de l'idéologie marxiste en Afrique et les tentatives de déstabilisation du continent.

Le roi du Maroc, qui a engagé son armée au Golan et au Sinaï et favorisé le dialogue avec des personnalités israéliennes, a, d'autre part, soutenu qu'un terme doit être mis au conflit israélo-arabe par une paix durable pour toutes les parties, sans sacrifier les droits des Palestiniens. Il l'a dit au président Sadate, qu'il a été le seul chef d'Etat arabe à accueillir après les accords de Camp David. Il le redira au président Carter.

LOUIS GRAVIER.

politique

Le R.P.R. souhaite toujours la limitation

M. Charles Pasqua, secrétaire général adjoint, ouvrant les travaux dimanche matin, souhaite que *« le R.P.R. définisse clairement sa position et que tous ses membres puissent parler de la même voix, alors que ses adversaires attendent qu'ils se déchirent »*.

M. Chirac intervient alors brièvement pour dire : *« Nous allons apporter la preuve que nous voulons faire progresser l'organisation européenne vers l'unité et l'indépendance de l'Europe sans renier la vocation de la France ni remettre en cause sa souveraineté. »*

M. Alain Devaquet, secrétaire général du mouvement, rappelle que *« pendant une génération l'édification de l'Europe s'est confondue avec la volonté gaulliste, alors que depuis 1974 l'Europe se réduit à une bureaucratie qui s'ossifie et des institutions qui se dégradent, à une union douanière insuffisante et un marché agricole battu en brèche »*.

Il affirme : *« Désigner les députés européens par ce scrutin et dire qu'ils n'auront pas d'autres attributions que celles qu'exercent les députés nationaux élus par leurs pairs, c'est discréditer le suffrage universel et le fait démocratique ; leur laisser acquérir les droits de véritables parlementaires, c'est ériger les institutions européennes en recours potentiel et en menace contre les décisions nationales. Nous demandons que l'ambiguïté sur les pouvoirs de l'Assemblée soit solennellement levée, d'un commun accord avec nos partenaires. »* Il demande le respect de la règle de l'unanimité, la limitation de l'ordre du jour et l'interdiction du cumul des mandats.

M. Hector Riviérez, député de la Guyane, insiste pour que la campagne soit faite contre *« l'Europe des partis, des mots et des illusions »*. M. Jean Mouchel, délégué au monde rural, se plaint du système des montants compensatoires qui ne profite qu'aux pays à monnaie forte.

Mlle Isabelle Ravend, membre du comité central, estime que l'indépendance de la France doit aller de pair avec sa vocation mondialiste, et elle affirme : *« Les jeunes du R.P.R. sont attachés à l'idéal gaulliste de générosité : nos regards ne s'arrêtent pas aux frontières de l'Europe. »*

M. Habib - Deloncle, ancien ministre, déclare : *« Nous avons une certaine idée de l'Europe : celle du général de Gaulle. Les réalités, c'est-à-dire les Etats, doivent être seules prises en compte ; le peuple européen n'existe pas. »*

M. Alexandre Sanguinetti, ancien ministre, annonce qu'il apporte une « note discordante » en disant : *« Je suis entré dans l'opposition au pouvoir que notre mouvement soutient. J'entends rompre avec un unanimisme de façade qui nous contraint à l'immobilisme pour mieux préserver nos intérêts électoraux. La divisions existe dans nos rangs. Nous sommes contraints d'accepter la politique centriste du gouvernement qui est la négation de la société que nous voulons. »*

Reprenant les propos de M. Barre à la Réunion, il poursuit : *« Oui, j'éprouve la nostalgie de notre passé, la frustration de notre présent et l'ambition de notre avenir. Le centrisme c'est le renoncement national ; c'est adresser le même jour à la même heure une couronne à Charles de Gaulle et un télégramme à Jean Monnet. Aujourd'hui le président de la République poursuit un dessein : restaurer le centrisme, et il y arrive avec notre soutien. Nous n'avons voulu lutter que contre la gauche. La légèreté a été de notre côté. »*

» Nous devons dire non à cette Europe soumise, frileuse, centriste qu'on nous propose en attendant de nous retrouver sous une nouvelle domination germanique. Le président de la République poursuit trois buts : un but personnel, sa réussite individuelle plutôt que l'aventure collective de la nation ; un but extérieur, préparer les voies de l'Europe supranationale ; un but intérieur, créer de nouveaux clivages politiques pour rendre caducs les résultats des élections de 1978 et pour créer une nouvelle majorité européo-centriste avec l'accord de la gauche « américaine ». Nous serons divisés entre ceux qui acceptent, ceux qui se résignent et ceux qui refusent. »

M. Jean de Lipkowski, ancien ministre, délégué aux relations internationales, estime : *« Le caractère confédéral de l'Europe doit être renforcé par la règle de l'unanimité. La nouvelle Assemblée va tenter de se parer d'une légitimité qu'elle n'a pas. Il faut donc exploiter à fond les virtualités du traité de Rome dans le domaine des politiques communes. »*

Il cite alors le communiqué du Conseil européen du 14 décembre 1974, qui mentionnait : *« Les compétences de l'Assemblée seront élargies, notamment par l'octroi de certains pouvoirs dans le processus législatif des Communautés. »* Il demande en conséquence les *« clarifications nécessaires »*. Pour conclure, il lance : *« Gardons une politique étrangère qui soit autre chose que des amabilités distribuées à la ronde ou d'indécents reproches à nos amis comme ceux du Liban. »*

M. DEBRÉ : contre « l'Europe alibi »

M. Michel Debré dénonce *« l'Europe alibi, l'artifice du super-Etat et la déviation intellectuelle de l'identité de toutes les nations européennes »*. Il reproche à M. Giscard d'Estaing de souhaiter que dans dix ans la France rattrape l'Allemagne, *« alors qu'il y a dix ans l'équilibre était atteint et que dix ans ont suffi pour creuser le fossé »*. Il affirme : *« Une nation ne s'invente pas, une souveraineté ne se partage pas. Il n'y a pas de compromis ni de collusion possible. »*

Il conclut : *« Si nos ministres sont fidèles à l'image que nous avons d'eux-mêmes, il faudra bien que le gouvernement prenne en considération notre appel pour l'indépendance et l'unité de la nation. Si nos parlementaires veulent bien s'affirmer, il faudra que les élus de la majorité comprennent notre résolution et cessent de compter sur nos voix pour participer au déclin de la France sous l'alibi d'une fausse Europe. »*

M. Eric Raoult, délégué aux jeunes, demande une *« Europe de la solidarité économique et sociale »*. M. Marc Lauriol, député des Yvelines, dénonce les manifestations anti-européennes de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne fédérale et de l'Italie et demande : *« Qui sera majoritaire demain à l'Assemblée européenne, sinon ceux qui, dès aujourd'hui, sont en train d'assassiner le Marché commun ? »* Et il propose la création d'une caisse d'équipement.

M. Hubert Buchou, délégué au monde rural, affirme : *« Il est exclu d'ouvrir la porte de l'Europe tant que l'ordre ne sera pas remis dans la maison commune. »*

M. Pierre-Bernard Cousté, député du Rhône, regrette l'absence d'un système monétaire européen et ajoute : *« Si des abandons de souveraineté sont nécessaires à cette fin, il nous faut le courage de les consentir. »* Et il demande un *« solennel référendum sur l'Europe »*.

Pour M. Chaussonnière, délégué aux jeunes, le cumul des mandats n'est pas souhaitable ni « décent ». M. Martial Villemin, délégué aux jeunes, trouve *« ces élections prématurées »*. M. Roger Karantchi, membre du comité central, insiste sur l'unité du R.P.R., car *« la remettre en cause serait un royal cadeau à nos adversaires »*.

Pour M. Michel Hannoun, délégué de l'Isère, la négociation avec les Etats-Unis sur l'avenir de l'Europe sera difficile, et à la limite de la rupture. M. Jean-Pierre Cassabelle, membre du comité central, délégué du Languedoc-Roussillon, s'inquiète de l'élargissement de la Communauté et demande que le R.P.R. *« ne laisse pas aux Occitans et au parti communiste la défense de l'intégrité de notre sol »*. M. Brice Hortefeux, délégué aux jeunes, refuse *« une Europe carcan ou une Europe conglomérat »*. Pour M. Roland Nungesser, député du Val-de-Marne, *« les gaullistes peuvent parler de l'Europe sans complexe car c'est eux qui l'ont faite »*.

M. GUICHARD : des remparts de papier

M. Olivier Guichard, député de la Loire-Atlantique, ancien ministre, développe tout d'abord le même thème, mais il provoque quelques murmures hostiles dans l'assistance lorsqu'il se demande si les garanties internationales que l'on souhaite ne constitueront pas autre chose que des *« remparts de papier »*. Il ajoute : *« Depuis quatre ans, nous avons pris des risques. Il faut profiter de ces élections pour rendre définitif, public, solennel, l'accord officiel de la majorité sur la conception française de l'Europe. Nous devons verrouiller le contrat. La meilleure défense, c'est l'attaque. Et la meilleure attaque, c'est de faire la proposition d'un protocole européen de la majorité »*. Il provoque quelques huées et dans la salle un délégué s'écrie : *« U.D.F. ! »*

Pour M. Claude Labbé, président du groupe parlementaire R.P.R., *« l'Europe ne sera pas la pomme de discorde des gaullistes. La politique de la chaise vide n'est pas une politique gaulliste. S'il doit y avoir un jour un refus, que ce soit un grand refus et non une succession de petits refus »*. Des applaudissements mesurés saluent ces propos, mais ils deviennent plus nourris lorsque le président du groupe annonce que le groupe R.P.R. déposera une proposition de loi concernant l'incompatibilité des mandats. M. Maurice Druon, député de Paris, estime que *« l'Europe supranationale est une résurgence de la vieille obsession germanique de l'Empire »*. Il dénonce dans l'Assemblée européenne *« un régime qui ne serait que la dictature de l'impuissance »* et souhaite une proclamation solennelle du Conseil européen sur les compétences de l'Assemblée. Il insiste enfin pour l'adhésion de la Grèce au Marché commun. M. André Bord, député du Bas-Rhin, proclame que *« l'élection aura lieu, il nous importe donc de la gagner »*, et il est aplaudi lorsqu'il demande à la fois l'incompatibilité entre les mandats et que Strasbourg soit choisi comme siège de la future Assemblée.

M. Gaston Flosse, député de Polynésie, évoque les problèmes des territoires français du Pacifique et M. Jean-José Clement, délégué national aux DOM-TOM, redoute les conséquences de la renégociation des accords de Lomé liant la Communauté euro-

Moins mal dans sa peau

M. Alexandre Sanguinetti, ancien secrétaire général de l'U.D.R. du 6 octobre 1973 au 14 décembre 1974, avait « mal » depuis bien longtemps déjà à sa « peau de gaulliste ». Il a explosé dimanche devant ses amis réunis en congrès extraordinaire : *« Je suis entré dans l'opposition au pouvoir. »*

De quoi faire rire, avec un peu de condescendance, son compagnon Pierre Charpy qui, lui, pratique l'opposition depuis des mois et des mois au rythme de cinq articles par semaine dans *la Lettre de la Nation*. Mais de quoi, aussi, susciter la jalousie et l'aigreur de tous les gaullistes 1978, qui n'ont ni le courage ni la liberté de se comporter en opposants proclamés.

« Sangui » n'est plus membre du gouvernement depuis avril 1967, et n'est plus député depuis mars 1973 ; il joue donc sur le velours, puisqu'il ne risque rien en faisant et en disant ce qu'il faut pour être moins mal dans sa peau.

Son geste l'honore assurément, puisqu'il est conforme à ses analyses, à ses options et à ses ressentiments. Il inspire toutefois une pensée compatissante à l'égard de tous les R.P.R. — ministres, députés, responsables fédéraux, sans parler du président du mouvement — qui sont aussi malheureux que lui depuis que M. Barre a succédé à M. Chirac, mais sont dans l'impossibilité d'en finir, sauf à ouvrir une crise non seulement politique, mais également institutionnelle.

Quant à penser qu'il puisse y avoir la moindre relation entre la « sortie » de M. Sanguinetti et celle de son livre (1), ce serait du dernier mauvais goût. Simple coïncidence tout au plus.

R. B.

(1) *J'ai mal à ma peau de gaulliste* (Grasset), collection « Humeurs », 178 p., 32 F).

M. CHIRAC AU CLUB DE LA PRESSE D'EUROPE 1

« Le mouvement naturel du cœur ... et celui de la raison »

M. Jacques Chirac était, dimanche 12 novembre, à 19 heures, l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1. A la qeustion : *« Alexandre Sanguinetti appartient-il toujours au R.P.R. ? Peut-on être à la fois dans l'opposition et au R.P.R. ? »*, il répond : *« Il existe, c'est un fait, dans nos rangs — et ils s'y trouvent parfaitement à l'aise — des hommes et des femmes qui sont soit à la limite, soit même nettement dans l'opposition. On a pu le voir récemment encore à l'occasion de certaines élections législatives partielles.*

» Alexandre Sanguinetti, avec un certain panache qu'il sait mettre aux choses, a indiqué clairement que telle était sa position. Ce n'est pas pour autant, bien entendu, qu'il n'est pas des nôtres et qu'il ne se situe pas dans notre Rassemblement. Il y aurait évidemment une incompatibilité entre une telle position et l'appartenance au groupe parlementaire du R.P.R., qui, lui, se situe dans la majorité parlementaire. La majorité parlementaire est une chose, la position d'un certain nombre des militants du Rassemblement peut en être une autre. Il n'y a donc pas, à nos yeux, la moindre difficulté ou le moindre inconvénient. (...) Il y a sans aucun doute chez les militants de notre mouvement une certaine sensibilité qui les conduit à des attitudes qui, parfois, peuvent être des attitudes d'opposition. Je dirai que c'est le mouvement naturel du cœur. Ce qui ne les empêche pas, bien entendu, d'avoir le mouvement naturel de la raison qui les conduit à suivre la ligne générale qui est celle d enotre mouvement. A cet égard, nous n'avons pas de difficulté. Alexandre Sanguinetti a exprimé, c'est évident, une certaine sensibilité qui existe chez nos militants. »

Le président du R.P.R. a encore affirmé : *« Le gaullisme est un comportement et non une doctrine, qui se traduit toujours, notamment au moment du danger, par un rassemblement et non pas du tout par des tendances centrifuges. (...) Il y a une chose au moins certaine, c'est que jamais le général de Gaulle n'a fait quoi que ce ce soit, on dit quoi que ce soit, qui pourrait laisser penser qu'il considérait que l'organisation européenne pouvait être faite à partir d'abandons de souveraineté. »*

« Le cas de la Grèce est différent de celui de l'Espagne »

Interrogé sur l'élargissement de la Communauté, M. Jacques Chirac a déclaré :

« Le problème est un peu différent pour la Grèce. D'abord parce que la Grèce, depuis les quelque seize ou dix-sept ans où elle a posé sa candidature, a pris déjà un certain nombre de dispositions pour s'aligner sur les conditions économiques. Cela a été interrompu par le régime des colonels, mais l'effort a tout de même été long et important. La Grèce a déjà payé son écot d'une façon substantielle pour l'entrée dans le club, et, sur le plan de sa production agricole, il n'y a pas de vrai problème pour ce qui concerne son admission, ce qui fait que nous ne mettons pas dans le même panier, si j'ose dire, la situation de la Grèce et celle de la péninsule Ibérique. Pour celle-ci, nous sommes tout à fait hostiles à l'élargissement, actuellement, de la Communauté. »

L'Europe à l'heure de l'Hexagone

(Suite de la première page.)

Pour M. Giscard d'Estaing, qui a toujours soutenu que la France *« voulait être gouvernée au centre »* et qui n'a jamais renoncé à l'espoir de faire entrer les socialistes dans la majorité, ce sont là paroles bien douces à entendre.

2) *Elle aggrave également le clivage au sein du P.S.* — Personne ne met en doute l'intention, légitime, du parti, telle que l'a exposée, dans une interview à *l'Unité*, M. Jack Lang, responsable de la campagne électorale, de combattre *« l'Europe au service du capital et de l'impérialisme américain, détournée de sa vocation par Giscard, Chirac et Barre »*, et de construire une *« Europe autonome, responsable de son destin, qui ne soit ni soumise au dollar ni celle du goulag »*. Mais entre le langage d'un vieux militant du fédéralisme européen comme M. Gérard Jaquet, qui préside la commission Europe du parti, et celui de M. Jean-Pierre Chevènement et de la plupart de ses camarades du CERES, très sensibles au thème de l'indépendance, il y a de fortes divergences. La coopération qui ne cesse de se développer entre le P.S. et la social-démocratie allemande ne peut manquer d'inquiéter ces derniers, et le choix des candidats socialistes aux élections a toutes chances d'ajouter, le moment venu, aux problèmes idéologiques et personnels déjà nombreux que connaît le parti de M. Mitterrand.

3) *Le R.P.R. est fort embarrassé, comme l'a montré son congrès extraordinaire du week-end dernier.* M. Jacques Chirac doit se mordre les doigts d'avoir accepté, en décembre 1974, alors qu'il était premier ministre, le principe de l'élection au suffrage universel. Dès cette époque, pourtant, il pensait, et ne se privait pas de le dire, qu'il s'agissait-là d'une *« connerie »*. A vrai dire, il comptait sur les Britanniques pour rendre la chose impossible. Mais il ne faut jamais compter sur les autres : de Gaulle et Mao l'ont assez dit.

Aujourd'hui, les héritiers du général se trouvent aussi divisés que l'était le R.P.F. dans les années 50. Certains, avec M. Olivier Guichard, sont favorables à la constitution, préconisée par le premier ministre, d'une liste unique de la majorité : ce serait le meilleur moyen, à leurs yeux, de ne pas faire trop crûment apparaître l'incontestable déclin du rassemblement. D'autres, avec MM. Michel Debré et Alexandre Sanguinetti, dont le congrès extraordinaire du R.P.R. a montré la popularité parmi les militants, sont convaincus que l'élection sera un Waterloo qui fera de la France une vassale des Etats-Unis et de la République fédérale, et ils ne conçoivent pas que des gens qui se disent gaullistes puissent envisager une seconde de faire liste commune avec MM. Lecanuet ou Servan-Schreiber.

D'autres encore voudraient bien que le R.P.R. présente sa liste, mais s'opposent à ce qu'elle soit conduite par M. Debré. Ils redoutent que l'ancien premier ministre ne fasse figure d'épouvantail à l'égard d'une opinion qui tous les sondages montrent favorable, dans sa grande majorité, à l'idée européenne. L' « Eurobaromètre » du printemps dernier a fait apparaître que 67 % des Français étaient favorables aux principes de l'élection européenne, et que 60 % étaient d'ores et déjà décidés à aller voter. Plus significatif encore peut-être, le sondage IFOP effectué auprès de jeunes de quinze à vingt-cinq ans, et publié dans *V.S.D.* : 62 % pensent qu'ils seront citoyens d'une Europe unifiée, et 16 % seulement ne le croient pas.

Pour le moment, le R.P.R. tente de colmater ses fissures en invitant les Neuf à reprendre à leur compte les assurances récemment données par M. Giscard d'Estaing, et jugées par M. Chirac *« parfaitement satisfaisantes »*, sur l'impossibilité pour l'Assemblée européenne d'outrepasser les pouvoirs qui lui ont été reconnus. Mais que fera-t-il si son appel, comme il est probable, n'est pas entendu ? Rien, selon toute vraisemblance. En tout état de cause, le rassemblement risque de laisser pas mal de plumes dans l'affaire. Si des gaullistes figurent sur la liste commune de la majorité, on n'empêchera pas les plus fidèles, ceux qui ont sifflé dimanche M. Guichard, de constituer une liste anti-européenne, vouée à n'obtenir qu'un succès très limité. S'il présente sa propre liste, il lui faudra ménager la chèvre et le chou à l'intérieur de ses propres rangs, ce qui le mettra hors d'état d'adopter, sauf peut-être, et encore, sur le problème de l'élargissement, les positions nettes susceptibles de convaincre suffisamment d'électeurs de voter pour elle plutôt que pour l' « européisme » affiché de la liste centriste.

4) *Le P.C.F. va se retrouver plus isolé que jamais.* Non seulement, comme on l'a déjà dit, du P.S., mais aussi des autres P.C. européens. C'est au point que, seuls parmi toutes les familles politiques qui vont aborder les urnes, les partis communistes de la C.E.E. n'ont rien pu élaborer qui ressemble à une plate-forme commune. L'élargissement de la communauté est, bien entendu, l'une des questions qui les divisent le plus. Mais c'est de tout un état d'esprit qu'il s'agit, les Italiens étant favorables au principe même de la construction européenne, jusqu'à préconiser, *horresco referens*, un *« gouvernement plurinational européen »*, chargé des problèmes communs ; les Français demeurant, comme leurs camarades britanniques, danois et irlandais, fondamentalement méfiants, pour ne pas dire carrément hostiles. M. Gaston Plisonnier l'a reconnu, dans un récent article de *l'Humanité* : *« Nous sommes seuls en tant que parti,* a-t-il écrit, *à nous opposer à ce qui tend à brader les intérêts nationaux. »* Il ajoutait cependant : *« Mais nous ne sommes pas isolés : les patriotes de toutes tendances, les démocrates, l'ensemble des travailleurs soutiendront la politique que défendent les communistes... »*

En est-il bien sûr ? Pour les élections de mars dernier, les communistes ont tenté une expérience à laquelle il est difficile de trouver une explication rationnelle, sinon à la lumière de le préparation des élections européennes. Ils ont, en effet, on s'en souvient, retiré leurs candidats bien avant le premier tour, dans quatre circonscriptions, en faveur de gaullistes de gauche, comme le général Binoche, ou de P.S.U., comme M. Claude Bourdet, qui n'avaient en commun que leur vive hostilité à l'Europe « germano-américaine ». Or le résultat a dû être très décevant pour le P.C.F. : aucun des quatre n'a égalé, même de loin, le score obtenu par le candidat communiste aux élections précédentes. Ce test laisse mal augurer, sauf peut-être dans le Midi viticole, sensibilisé aux effets d'une adhésion espagnole à la C.E.E., des ralliements d'électeurs non communistes à un parti dont tout prouve l'érosion.

La satisfaction du président de la République devant ces perspectives est si évidente que *l'Economist* de Londres n'hésite pas à le comparer à un chat qui s'apprête à laper une soucoupe de lait. Le seul risque pour lui est que la poussée du parti socialiste, maintenant que plus personne ne peut le soupçonner d'être à la remorque du parti communiste, s'accuse par trop. Ce qui pourrait se produire si la situation économique et sociale continuait à se détériorer, et si la cohabitation avec un centrisme de plus en plus dominateur et sûr de lui poussait une partie du R.P.R. vers le P.S.

Certains observateurs politiques chevronnés en concluent que M. Giscard d'Estaing pourrait se faire coiffer au poteau par un socialiste à l'élection présidentielle de 1981, qu'il a l'imprudence de considérer comme gagnée d'avance. Certes, il est toujours dangereux de vendre la peau de l'ours, comme la gauche l'a appris à ses dépens, et il arrive que la chance délaisse tout à coup ceux auxquels elle n'a cessé de prodiguer ses faveurs. Encore y faudrait-il que le P.S. ne s'épuise pas dans les conflits de tendance et les guerres de succession. Et il reste fort à faire pour convaincre la masse de l'électorat R.P.R., fondamentalement conservatrice et modérée, de voter pour des partisans des nationalisations.

Ainsi les élections européennes sont-elles chaque jour un peu plus récupérées par la politique intérieure. C'était sans doute inévitable, compte tenu de ce qu'est devenue l'Europe. Pour s'en faire une idée, citons les propos tenus à son sujet par trois « européens » des plus convaincus : M. Louis Leprince-Ringuet, de l'Académie française, président du Mouvement européen : *« Tout est lent et difficile : la politique européenne s'enlise souvent dans les discussions d'experts et de technocrates. »* (1). M. Jean-François Deniau, ministre giscardien du commerce extérieur : *« Pour la grande majorité des habitants de notre continent, après vingt ans de Marché commun et cinq ans de crise mondiale, l'Europe n'est encore qu'un espoir vague, une chimère inutile, une inconnue inquiétante, au mieux un mécanisme distant et assez incompréhensible. »* (2). M. Jean-Pierre Gouzy, président de l'Association des journalistes européens : *« Force est de constater que les blocages européens se multiplient à tous les niveaux. Les échéances ne sont plus respectées, les projets s'embourbent régulièrement, la politique intérieure prend le pas constamment, parmi les Neuf, sur les obligations communes. »* (3).

Ainsi le spectre qui empêche MM. Debré et Marchais de dormir semble-t-il, aux yeux de ses partisans, menacé lui-même d'une léthargie fatale. Il doit y avoir quelqu'un qui se trompe. Une telle contradiction suffit à prouver la nécessité de parler enfin sérieusement de l'Europe que l'on veut, puisque, aussi bien, tout un chacun ou presque assure la vouloir. Si toutes les tentatives de relance auxquelles on assiste depuis quinze ans, et qui relèvent pour la plupart de la simple gadgetterie, échouent avec une régularité aussi confondante, c'est parce qu'il n'y a pas au départ d'accord profond sur les buts de l'entreprise, et notamment sur le genre de rapports qu'elle doit entretenir avec les Etats-Unis. A défaut de les préciser d'ici-là, le vote de juin prochain a toutes chances de se dérouler dans la plus totale confusion, au seul profit d'une opération de politique intérieure, et sans que l'union de l'Europe, condition de sa liberté, en sorte le moins du monde renforcée.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Louis Leprince-Ringuet : *le Grand Merdier*, Flammarion.

(2) Jean-François Deniau : *l'Europe interdite*, Editions du Seuil.

(3) *L'Europe en formation*, mensuel des Fédéralistes européens, novembre 1978.

des pouvoirs de l'Assemblée européenne

péenne aux Etats du Pacifique, de l'Afrique et des Caraïbes.

Mme Nicole Chouraqui, secrétaire général adjoint, déclare : « *Aujourd'hui, le R.P.R. peut et doit, au niveau de l'Europe, remplir la même fonction : vigilance pour la France, volonté de préparer la construction d'une Europe indépendante, indépendance garantie par des mécanismes institutionnels qui évitent le double écueil de l'utopie et de la supranationalité.* »

M. COUVE DE MURVILLE : une élection inopportune

M. Couve de Murville, chaleureusement applaudi, précise : « *L'objectif du présent congrès devrait être de sortir des malentendus* », et il ajoute : « *Il faut écarter les idées vagues et les généralités, car elles créent des équivoques et trompent les Français. En pratique, il s'agit de s'assurer pour l'action et non de se dissoudre dans un ensemble artificiel qui serait dénommé Etat européen et ne serait en fait qu'une nébuleuse. Mais tous les peuples européens sont parfaitement résolus à rester ce qu'ils sont.* » L'ancien premier ministre prône alors « *la coopération dans la confiance et l'amitié et le maintien du principe cardinal de l'unanimité dans les prises de décision* ». Il souligne trois difficultés capitales auxquelles se heurte la coopération entre les Neuf : « *La crise économique et monétaire ; les actuels projets de système monétaire européen qui ne font que traiter les conséquences du mal et non les causes ; le fait que la France soit seule à rêver d'une politique étrangère qui serait concertée et indépendante. Enfin, le fonctionnement défecteux en pratique de la Communauté élargie.* »

M. Couve de Murville ajoute qu'il juge « *parfaitement inopportune* » la prochaine élection, mais, évoquant le débat de ratification au Parlement et la position du R.P.R., il constate que « *l'affaire a été réglée* », et il propose deux objectifs pour son mouvement : « *D'abord dire la vérité aux Français sur ce qu'est en réalité cette Assemblée, expliquer qu'elle ne dispose pas de la souveraineté* » ; d'autre part, « *essayer de faire en sorte que l'opération ne devienne une simple combinaison parlementaire. Il faut donc que soit interdit le cumul entre les fonctions de parlementaire national et de membre de l'Assemblée européenne* ». Il conclut : « *Que l'Europe cesse d'être le nain politique qu'elle est toujours aux yeux du monde. Il faut en revenir à ce que de Gaulle avait voulu, à ce qu'il avait fait de la France et qui avait tant contribué au progrès d'une Europe véritable.* »

M. CHIRAC : une diversion tapageuse

M. Jacques Chirac commence par déclarer : « *Nous sommes unis pour l'essentiel qui, pour nous, consiste à proclamer la double nécessité d'une part de la préservation de la liberté et de l'indépendance de la France, d'autre part de l'approfondissement de la réalité et de la conscience européennes.* » Le président du R.P.R. poursuit : « *Ce n'est pas se déclarer contre l'Europe que de vouloir une organisation de l'Europe qui respecte les identités culturelles et nationales, qui garantisse les acquis d'une coopération, qui prépare l'avenir dans l'indépendance et la dignité.* » A propos de l'élection de l'Assemblée, il déclare : « *Lorsque la volonté politique fait défaut, on s'efforce généralement d'y suppléer par des expédients spectaculaires.*

» *L'élection me paraît le type même de la diversion tapageuse particulièrement inopportune et dangereuse qui polarise toutes les énergies sur un point passionnel alrs que les problèmes fondamentaux n'ont pas été résolus.* » L'ancien premier ministre énumère alors trois contradictions. La première : « *Pour réaliser la seule Europe qui vaille, une Europe européenne libre et indépendante, nous avons besoin du concours de tous nos partenaires ; or nous sommes les seuls à la réclamer. Nous voulons une Europe qui ne soit ni une puissance régionale ni un relais commode pour la politique américaine. Or nous sommes loin du compte et l'on mesure toute la difficulté de cette exigence lorsque l'on sait que les pays du Marché commun membres de l'alliance atlantique ont tous, à l'exception de la France, une défense intégrée dans le dispositif américain.* »

Deuxième contradiction : « *Nous prétendons vouloir construire une Europe confédérale, mais nous nous engageons sur une voie qui aboutirait à la bâtir sur des institutions de type fédéral. Le traité de Rome n'a prévu aucun des garde-fous conçus par la Constitution française de 1958 pour empêcher le retour au régime d'assemblée. Les Français ont été soit abusés par leurs dirigeants lorsque ceux-ci ont affirmé que la France et l'Allemagne étaient d'accord pour que l'Assemblée de Strasbourg n'usurpe aucune légitimité, ou alors nos dirigeants ont été trompés par leurs partenaires désireux de prévenir un sursaut de fierté toujours à craindre de ces incorrigibles Français. Qui peut douter vraiment que l'Assemblée investie par le suffrage universel ne tentera pas de s'arroger les droits et prérogatives d'un Parlement.* » Troisième contradiction : « *Nous voulons donner une volonté politique à l'Europe, mais nous assistons sans réagir à la dégradation des institutions motrices de l'Europe. Un redressement de cap s'impose si nous voulons sauver l'Europe du naufrage.* » Le président du R.P.R. demande alors que les compétences « *de l'aréopage de Strasbourg* » soient limitées, que les sessions soient réduites, que leur ordre du jour soit arrêté par les chefs d'Etat et de gouvernement. Il proclame : « *Soyons réalistes : le fait historique c'est le fait national. Il n'y aurait pas d'Europe sans les nations qui la composent, et l'Europe elle-même n'est pas une nation à qui nous pourrions feindre de faire don de nous-mêmes.* » Enfin, M. Jacques Chirac s'adresse « *solennellement* » au gouvernement pour lui demander d'intervenir auprès du conseil européen ainsi que la motion finale le demande.

L'opposition renforcée

Après le vote de la motion, acquis par 33 483 voix pour et 709 contre (il y avait 36 855 inscrits et 34 122 suffrages exprimés), M. Chirac a repris la parole pour remercier les militants et ajouter : « *Les temps qui viennent ne seront pas faciles, tout à la fois en ce qui concerne la conjoncture politique, économique et sociale ; (...) notre mouvement sera utile, demain, pour contrer les nouvelles prétentions d'une opposition que nous n'avons pas durablement battue, en raison de la politique suivie à l'issue des élections législatives qui a favorisé le renforcement de l'opposition. (...) Comme l'a dit Michel Debré, « la France a fait le bon » choix, mais la majorité s'est » engagée dans une mauvaise » voie.* »

A. P.

La motion finale

La motion adoptée par les congressistes demande :

« *Que le gouvernement français agisse fermement au sein du conseil européen pour que soit mis un terme aux déviations actuellement constatées et pour que les institutions communautaires jouent pleinement et exclusivement leur rôle ;*

» *Que le conseil européen, lors de sa prochaine session, rappelle, par une déclaration solennelle, les compétences de l'Assemblée des Communautés européennes et précise les garanties qu'il entend mettre en œuvre pour que celles-ci ne soient pas outrepassées ;*

» *Que le gouvernement français intervienne auprès de nos partenaires pour que le conseil européen devienne effectivement l'organe moteur, directeur et créateur de la politique européenne et que, à cette fin, il soit doté d'un instrument exécutif propre chargé de préparer et de mettre en œuvre ses décisions ;*

» *Que le gouvernement français manifeste clairement sa volonté d'imposer la mise en œuvre des solidarités indispensables dans les domaines des politiques communes soicales, monétaires, énergétiques, industrielles et fiscales et maintienne l'acquis communautaire, notamment dans la politique agricole ;*

» *Que le gouvernement français assure la sauvegarde des intérêts et le développement des DOM et TOM dans le cadre du Marché commun.* »

Le congrès donne mandat à la direction du mouvement de faire part au premier ministre de ses conclusions.

Le congrès a enfin adopté :

— Une motion relative à l'incompatibilité entre les mandats à l'Assemblée parlementaire européenne et au Parlement français ;

— Une motion souhaitant que Strasbourg demeure le siège des Communautés.

Le congrès a approuvé le groupe R.P.R. de déposer une proposition de loi interdisant le financement des individus et des partis politiques par le biais de subsides provenant de l'étranger, d'une organisation internationale ou d'un organisme communautaire. Cette proposition de loi tendra également à interdire la publicité par la radio et la télévision financée par les mêmes sources.

POLITIQUE

Le R.P.R. attend du chef de l'État éclaircissements, apaisements et garanties

Bien qu'étant le premier parti politique à prendre formellement position sur le problème de l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel, le R.P.R. se donne en réalité le temps de la réflexion puisqu'il ne fixera qu'au début de l'année prochaine sa tactique électorale en vue du scrutin du 10 juin.

Exprimant les réserves et les inquiétudes de son mouvement, M. Chirac attend désormais de M. Giscard d'Estaing éclaircissements, apaisements et garanties. Par cette démarche, le chef du R.P.R. a voulu rappeler qu'il appartenait toujours à la majorité, que son mouvement en constituait la fraction la plus nombreuse et qu'il manifestait toujours une certaine confiance dans le chef de l'Etat. Les craintes des gaullistes à l'égard de l'Europe future pourraient être justifiées si l'on en croit M. Schwartzenberg, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, qui se réjouit que l'Assemblée parlementaire européenne acquière par le suffrage universel *« une légitimité, une autorité et une audience accrues »*. Les gaullistes obtiendront-ils du chef de l'Etat la réponse qu'ils souhaitent ? M. Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes, a estimé dès dimanche soir que *« le gouvernement n'avait pas de nouvelles assurances à donner et que les nouvelles exigences du R.P.R. n'étaient pas du tout fondées »*. A l'Elysée, on constatait, lundi matin, un certain rapprochement avec les thèses de M. Giscard d'Estaing en ce qui concerne la notion d'Europe confédérale, mais on n'estimait pas souhaitable d'interdire le cumul des mandats et l'on exclut une déclaration du conseil européen sur les compétences de l'Assemblée.

M. Giscard d'Estaing, qui évoquera ces questions dans sa conférence de presse du 21 novembre, peut, il est vrai, pour d'autres motifs — et notamment de politique intérieure, — choisir une autre réponse que celle de son secrétaire d'Etat, car un rejet hautain de sa part ne manquerait pas de provoquer d'ici le prochain congrès du R.P.R. un trouble profond parmi les gaullistes et de modifier leur comportement au sein de la majorité. La grogne et le vent de fronde qui avaient soufflé sur les journées parlementaires de Biarritz fin septembre n'avaient été calmés que par l'invention de la notion de trêve. Bien que celle-ci s'impose dans une certaine mesure à un groupe R.P.R. qui ne pourrait sans dommages ouvrir une crise, le feu couve toujours sous la cendre.

M. Chirac a pourtant gagné dimanche sans trop de difficultés le pari qu'il avait fait d'obtenir du R.P.R. une attitude unanime à l'égard de l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage direct. C'est en effet par 97,93 % des mandats que les délégués, fort nombreux, ont à la fois approuvé la motion présentée par leurs présidents et entériné par leurs applaudissements, debout, ses propositions sur la politique européenne et sur le rôle du R.P.R.

Le R.P.R. ne doute pas que ses propositions, inspirées par la moralisation et le nationalisme, lui vaudront quelques sympathies dans l'opinion. Mais la confiance implicite faite, au moins provisoirement, au président de la République pour qu'il prenne en charge les revendications des gaullistes, alors que sa politique est contestée et ses intentions suspectées, n'est pas une des moindres ambiguïtés de l'attitude du R.P.R. En cas de refus du chef de l'Etat, se contentera-t-il, comme l'a dit M. Chirac, de dénoncer les ambiguïtés de la construction européenne ?

Contre le « centrisme libéral »

Au-delà de son quasi-unanimisme arithmétique, le congrès a révélé une certaine division des gaullistes, la persistance du traumatisme qu'ils ont subi en 1974 avec l'élection de M. Giscard d'Estaing à l'Elysée, les espoirs toujours insatisfaits que M. Chirac leur a donnés en quittant l'hôtel Matignon en août 1976 et en fondant le R.P.R. quatre mois plus tard, ainsi que la frustration qu'ils ont ressentie après les élections législatives de mars dernier. Si les ministres et certains « caciques » sont plus giscardiens que chiraquiens, les militants sont plus contestataires que les parlementaires. M. Olivier Guichard, qui défendait une attitude d'œcuménisme majoritaire proche du giscardisme, s'en est bien rendu compte, et il a été accueilli par quelques huées. Mais, à la différence de M. Chaban-Delmas et des membres du gouvernement — à l'exception de M. Limouzy, secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement, — il n'a pas hésité à se mêler à ses « compagnons » au risque de montrer que sa tendance était minoritaire. A l'opposé, M. Debré et surtout M. Sanguinetti ont recueilli des ovations en critiquant ouvertement le pouvoir.

M. Sanguinetti a même pu, sans risque, puisqu'il n'a plus de mandat, annoncer son passage dans l'opposition tout en restant au R.P.R. et s'en prendre directement au chef de l'Etat. En s'exprimant avec une franche rudesse, il a permis à ses auditeurs d'extérioriser bruyamment l'anti-giscardisme que tout gaulliste conserve caché au fond de lui-même. Le congrès s'est ainsi révélé psychologiquement très hostile au « centrisme libéral » et très oppositionnel. Les délégués se sont toutefois rendu compte qu'ils n'avaient pas les moyens de satisfaire leurs états d'âme. Aussi M. Chirac n'a-t-il eu aucune peine à rassembler une fois de plus tous les militants et à apparaître toujours comme le seul fédérateur possible des gaullistes d'aujourd'hui. Presque aussi critique que M. Debré dans son analyse des dangers que recèlent les perspectives européennes, il a flatté la sensibilité nationaliste de ses auditeurs, mais il s'est gardé d'aller trop loin dans la contestation du pouvoir, et il a adopté en définitive un comportement modéré, abandonnant les positions extrêmes qu'il avait naguère un moment envisagées.

Pour donner à ses troupes une raison de persévérer dans une conjoncture qui ne leur est guère favorable, pour ne pas décourager les adhérents nouveaux — que l'on dit nombreux au R.P.R., — M. Chirac a rappelé aux gaullistes qu'ils pouvaient encore devenir un recours ou, tout au moins, demeurer une force de vigilance.

ANDRÉ PASSERON.

Le Front national se prononce pour une Confédération européenne « fondée sur les patriotismes nationaux »

M. Jean-Marie Le Pen a été réélu, dimanche 12 novembre, à Rueil-Malmaison, président du Front national (extrême droite) à l'occasion du cinquième congrès de ce mouvement fondé autour de lui en 1972. La composition du nouveau bureau politique traduit un certain rajeunissement des cadres d'un parti assez largement dominé par des hommes qui ont en commun leur nostalgie de l'époque coloniale, en même temps qu'elle laisse présager une réorganisation destinée à restaurer la crédibilité du mouvement.

Les trois cent cinquante congressistes ont confirmé l'hostilité du Front national à l'égard du président de la République, coupable à leurs yeux de s'inspirer d'une « philosophie de gauche ». Ils ont constaté « l'échec de la politique économique et sociale du gouvernement ».

Enfin, les amis de M. Le Pen, qui restent plus que jamais attachés à la « lutte contre l'immigration » et au combat contre le communisme et « la marxisation du pays », ont souhaité être présents aux prochaines élections européennes. Ils ont plaidé pour l'édification d'une confédération européenne « fondée sur les patriotismes nationaux ».

La participation du Front national au scrutin européen dépend, en fait, de conditions matérielles. Le parti de M. Le Pen, comme tous les partis marginaux, est sorti exsangue de la campagne pour les élections législatives ; il ne peut envisager de présenter une liste, au mois de juin prochain, que s'il est assuré d'obtenir de l'Etat le remboursement des frais de la campagne électorale. Outre le fait que le Front national *« a pris acte de l'établissement d'une Assemblée européenne élue au suffrage universel »*, la faiblesse de son audience le conduit à ne négliger aucune occasion de faire valoir son programme dans le pays. Lors du IVe congrès, réuni en 1976 à Bagnolet, M. Le Pen avait souhaité *« abattre le mur qui sépare le Front national de l'opinion publique »*. Cet objectif est toujours à l'ordre du jour. M. Le Pen estime qu'il est plus que jamais privé d'un *« accès normal »* à la radio et à la télévision, malgré les assurances qui lui avaient été données.

Encore faut-il que le parti soit à même de saisir les occasions qui se présentent. Les conditions dans lesquelles ont été préparées les élections législatives de mars 1978 ont fait l'objet de vives critiques. Les responsables du mouvement avaient notamment omis d'effectuer à temps les démarches nécessaires à l'obtention d'un temps d'antenne pour la campagne électorale. De telles défaillances ont nui à la crédibilité du Front national. Elles rendent nécessaire une réorganisation des instances dirigeantes, en même temps qu'un effort financier (augmentation des cotisations et des adhésions) pour doter le parti des moyens qui lui font défaut.

L'attitude du parti entre les deux tours de scrutin, au mois de mars dernier, a également été contesté par une minorité qui a regretté le désistement en faveur des candidats de la majorité. Le Front national se veut en effet *« le rassembleur de la droite sociale, nationale et populaire »* et se définit comme *« l'opposition nationale »*. Cette opposition se fonde sur l'idée que M. Valéry Giscard d'Estaing s'inspire d'une *« philosophie de gauche »*, même si, par son libéralisme économique ou par son attitude à l'égard de l'immigration, il se rapproche, selon M. Le Pen, de la droite. Mais le Front national est aussi, fondamentalement et viscéralement, anticommuniste. La nécessité de *« barrer la route »* au communisme l'emporte donc, entre deux tours de scrutin, sur l'aversion que le président du parti nourrit à l'égard du chef de l'Etat, sauf lorsqu'il s'agit de consultations partielles. C'est ainsi que le Front national a contribué à la victoire de Mme Edwige Avice (P.S.) dans la seizième circonscription de Paris.

Enfin, une contestation est apparue au sein de l'une des composantes du parti, les Groupes nationalistes révolutionnaires (G.N.R.), créés par François Duprat, qui s'exprimaient dans les *Cahiers européens*. Elle est le fait de militants des G.N.R. qui critiquent l'action du secrétaire général du Front national, lui-même issu des G.N.R., M. Alain Renault. Ils ont estimé que la direction du parti s'efforce d'exclure le courant des G.N.R. M. Alain Renault a répondu qu'*« aucune épuration n'est dirigée contre les véritables nationalistes révolutionnaires »* et que ceux-ci continuent *« d'avoir toute leur place au sein du Front à l'unique condition qu'ils admettent la présence d'autres composantes »*.

Une relative stabilisation

Au total, ce congrès a marqué une relative stabilisation du mouvement, aucune critique n'étant de nature cette fois à ouvrir la voie à une scission. L'objectif des dirigeants est donc de *« resserrer les liens »* au sein du parti.

Les principales motions qui ont été adoptées concernent l'Europe, la politique économique et sociale et la jeunesse.

Le Front national s'est en effet prononcé pour une *« Confédération de l'Europe libre qui s'appuie sur les patriotismes nationaux »* afin d'assurer la *« défense de l'Occident »*. Le texte voté à ce sujet indique que l'une des tâches de cette Europe doit être la lutte contre le chômage, *« impliquant comme corollaire la suppression de l'exploitation de la main-d'œuvre extra-européenne »*. La résolution relative à *« l'échec »* de la politique économique et sociale du gouvernement précise sur ce point : *« La présence massive de travailleurs étrangers sur notre sol est la cause première du chômage, elle coûte 100 milliards chaque année à notre pays, elle représente un danger pour la sécurité et la santé de nos compatriotes, et risque à moyen terme de mettre en cause, la dénatalité aidant, l'existence même de notre peuple. »*

Enfin la motion relative à la jeunesse dénonce, d'une part, la loi sur l'avortement, qu'*« il faut abolir pour faire place à une politique de la famille »*, et, d'autre part, l'*« inspiration freudo-marxiste »* de l'Université.

Dans son discours de clôture, M. Jean-Marie Le Pen a rendu hommage à ces *« soldats de la fidélité qui ont nom Bastien-Thiry ou Roger Degueldre »* (2). Puis il a évoqué *« le tohu-bohu sans précédent »* provoqué par l'affaire Darquier de Pellepoix. Doutant de l'authenticité de l'interview publiée par *l'Express*, il a précisé : *« On a déclenché les grandes orgues de l'opprobe sans évoquer les cinquante millions de morts sacrifiés sur l'autel du communisme. (...) Tout cela ressemble à une manœuvre pour nous détourner des vrais dangers. »* Après avoir estimé que *« l'Occident périt de ne plus croire en lui-même »*, le président du Front national a déclaré : *« Nous citons au tribunal de l'histoire le président de la République qui s'est montré impuissant à dénoncer et à enrayer la dénatalité et l'immigration, et qui camoufle la réalité par des discours ronronnants. (...) Il faut réveiller le pays, le secouer : voilà notre mot d'ordre. (...) C'est en nous tournant vers le peuple, vers les modestes, que nous avons les plus grandes chances de faire avancer nos idées, car la décadence touche d'abord les plus faibles. »*

Enfin M. Le Pen a indiqué qu'il demandera audience au premier ministre. Les congressistes se sont séparés aux accents de *la Marseillaise*. Le prochain congrès a été fixé au mois de novembre 1979.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) Le bureau politique comprend MM. Le Pen, président ; Jean-François Chiappe, Henri David, Dominique Chaboche, vice-présidents ; Alain Renault, secrétaire général ; Pierre Durand, Pierre Bousquet, Jean-Pierre Stirbois, Jean-Claude Nourry (responsable du Front national de la jeunesse), Frank Timmermans, Alain Jamet et Michel Bayvet.

(2) Condamné à mort à la fin de la guerre d'Algérie pour participation à l'assassinat du commissaire Gavoury et pour d'autres meurtres, Roger Degueldre a été fusillé le 6 juillet 1962. Condamné à mort pour avoir organisé l'attentat du Petit-Clamart contre le général de Gaulle, Bastien-Thiry a été fusillé le 11 mars 1963.

POLITIQUE

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES

VAR : Hyères (2e tour).

Inscr., 26 094 ; vot., 13 923 ; suffr. expr., 13 058. Liste de la majorité (Mme Marceline Jonio, R.P.R., et M. Fred Saroléa, P.R.), 6 738 voix, *2 sièges* ; liste P.S. (MM. Jean-François Barrau, P.S., et Vincent Goletto, sans étiq.), 6 320.

[Il s'agissait de pourvoir deux sièges : celui du maire, Jean-Jacques Perron (P.S.), *sénateur, décédé* le 5 octobre dernier, et celui d'un conseiller municipal, M. Perez del Poyo (P.S.), démissionnaire, depuis le mois d'avril.

Au premier tour de cette élection partielle, la liste de la majorité était arrivée en tête avec 4 725 voix contre 4 364 à celle du P.S. et 2 726 à celle du P.C. constituée de MM. Georges Caton, ancien maire, ancien conseiller *général* (P. C.) et Edmond Schmitthausler (gaull. de progrès). Il y avait eu 11 815 suffrages exprimés et 12 210 votants sur 26 094 inscrits.

Pour le second tour, le P.C. qui, n'ayant pas obtenu un nombre de voix au moins égal à 12,5 % du nombre des inscrits ne pouvait se maintenir, avait décidé de laisser la liberté de vote à ses électeurs. De son côté, M. Schmitthausler avait préconisé le vote nul.

Par rapport au premier tour, la liste de la majorité gagne 2 013 suffrages et plus de 11 points en pourcentage (51,60 % contre 39,99 %). Celle du P.S. obtient 1 956 voix supplémentaires et son score passe de 36,93 % à 48,39 % des suffrages exprimés. Ce score est toutefois nettement inférieur aux 52,98 % recueillis par la liste que conduisait Jean-Jacques Perron au second tour des élections municipales de mars 1977. Avec le soutien du P.C., cette liste avait obtenu 10 208 voix contre 9 088 à la liste de la majorité conduite par le maire sortant, M. Mario Bénard (R.P.R.), sur 19 296 suffrages exprimés, 19 681 votants et 24 244 inscrits. Au premier tour, le P.S., qui avait refusé de laisser au P.C. la conduite d'une liste unique de la gauche que celui-ci revendiquait, avait obtenu 6 800 voix, contre 8 285 à celle de la majorité et 2 693 à celle du P.C. sur 17 778 suffrages exprimés, 18 270 votants et 24 244 inscrits.]

Trois listes pourraient être en présence à Nice

De notre correspondant régional

Nice. — Les partis de gauche (P.C., P.S., M.R.G.) et l'Union des gaullistes de progrès (U.G.P.) devaient signer officiellement, lundi 13 novembre en fin de matinée, au siège de la fédération communiste des Alpes-Maritimes, à Nice, un accord pour la constitution d'une liste commune aux prochaines élections municipales partielles des 10 et 17 décembre, dans le troisième secteur de Nice. Cette liste se veut la traduction de la volonté des quatres formations de parvenir à un « *large rassemblement* » des diverses couches de la population « *représentatives de l'opinion démocratique niçoise* ».

En fonction de cet objectif, le parti communiste, qui aurait pu prétendre, sur la base des résultats aux élections législatives de mars 1978, à huit sièges sur quatorze, ne présentera que cinq candidats, et le parti socialiste quatre au lieu de cinq comme aux élections de mars 1977. Les autres sièges seront répartis entre le M.R.G. (un siège), l'U.G.P., qui sera représentée par son président d'honneur, le général François Binoche, et trois personnalités parmi lesquelles le docteur Henri Roubault, président de l'association Nice-Ecologie, qui avait conduit, en mars 1977 dans le troisième secteur de Nice, la liste jobertiste, écologiste et démocrate.

Cette liste d'union de la gauche élargie porterait une dénomination nouvelle qui n'a pas encore été définitivement choisie. Sa direction pourrait avoir, d'autre part, un caractère collégial, alors que, en mars 1977, elle était conduite par un représentant du P.C., M. Virgile Pasquetti. Le P.C. aura enfin un nouveau candidat en la personne de M. Louis Fiori, conseiller général du neuvième canton, l'un des trois cantons du troisième secteur de Nice.

Deux autres listes devraient se trouver en présence : celle patronnée par M. Jacques Médecin, député (R.P.) et maire de Nice, dont la composition sera inchangée par rapport au dernier scrutin, et, à nouveau, une liste jobertiste ouverte notamment aux commerçants, artisans et rapatriés. — G. P.

Quatre élections cantonales

CANTAL : canton d'Aurillac 4 (deuxième tour).

Inscr., 7 316 ; vot., 4 422 ; suffr. expr., 4 256. MM. Jean-Philippe Maurs, maire de Saint-Cirgues-de-Jordanne, sans étiq., 2 874 voix, *ELU* ; Pierre Bousquet, adj. au maire d'Aurillac, P.S., 1 382.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Jean Lagarde, (rad.), décédé, qui avait été réélu au premier tour des élections cantonales de mars 1976 avec 2 589 voix contre 844 à M. Robert Navarre (P.C.), et 707 à M. Antoine Vabret (P.S.). Il y avait eu 4 140 suffrages exprimés et 4 235 votants sur 7 296 inscrits.

Le premier tour de cette élection partielle avait donné les résultats suivants : inscr., 7 346 ; vot., 4 481 ; suffr. expr., 4 451 ; MM. Maurs, sans étiq., 1 643 voix ; Jean Moins, anc. adj. au maire d'Aurillac, R.P.R., 1 068 ; Bousquet, P.S., 849 ; Robert Navarre, cons. mun. d'Aurillac, P.C., 448 ; Bernard Bouniol, U.D.F., 443. Avec près de deux cents suffrages exprimés de moins qu'au premier tour, le candidat du P.S. recueille 85 voix de plus que le total des voix de gauche du premier tour (soit en pourcentage 32,47 % contre 29,13 % le 5 novembre.]

GIRONDE : canton de Monségur (deuxième tour).

Inscr., 3 497 ; vot., 2 721 ; suffr. expr., 2 590. MM. Bernard Dussaut, maire de Monségur, sout. P.S., 1 451 voix, *ELU* ; Jean Mayonnade, sans étiq., 1 139.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Robert Servant (P.S.), décédé, qui avait été élu au second tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 1 449 voix contre 1 164 à M. Yves Renard (R.I.), conseiller général sortant, sur 3 296 inscrits, 2 675 votants et 2 613 suffrages exprimés.

Les résultats du premier tour de cette élection partielle avaient été les suivants : inscr., 3 499 ; vot., 2 580 ; suff. expr., 2 509 ; MM. Dussaut, sout. P.S., 1 022 voix ; Mayonnade, s. étiq., 727 ; Jean Barreyre, P.C., 389 ; Jean-Jacques Goulard, maire de Dieulivol, U.D.F., 371.

M. Dussaut, dont le score est de 56,02 %, gagne 40 voix par rapport au total des voix de gauche du premier tour qui représentait 56,23 % des suffrages exprimés.]

HAUTES-PYRENEES : canton de Trie-sur-Baïse (deuxième tour).

Inscr., 3 202 ; vot., 2 720 ; suffr. expr., 2 690. MM. Marcel Castay, maire de Trie-sur-Baïse, maj., sout. U.D.F., 1 416 voix, *ELU* ; Pierre Forgues, député, P.S., 1274.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Georges Callebat (div. maj.), décédé le 23 août dernier, qui avait été élu au premier tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 1 360 voix contre 907 à M. Jean Burguez (M.R.G.), conseiller général sortant, et 80 à M. Raymond Roucau (P.C.), sur 2 287 suffrages exprimés, 2 335 votants et 3 016 inscrits.

Alors que le total des voix recueillies au premier tour par les candidats du P.S., du M.R.G. et du P.C. était de 1 310, soit 52,44 % des suffrages exprimés, M. Pierre Forgues au second tour ne recueille que 1 274 voix soit 47,36 % des suffrages exprimés.

Le candidat favorable à la majorité, M. Castay, gagne 228 voix d'un tour à l'autre et progresse de plus de 5 points en pourcentage.]

MEUSE : canton de Varennes-en-Argonne (1er tour).

Inscr., 1 282 ; vot., 1 081 ; suffr. expr., 1 067. MM. Jérôme Jacquemin, div. maj., 446 voix ; Bernard Guérin, maire de Varennes-en-Argonne, div. maj., 182 ; Auguste Ramel, div. maj., 136 ; Jean-Pierre Mercier, div. maj., 127 ; Jean Fert, P.S., 95 ; Pierre Valladis, div. maj. 54 ; Jean-Claude Leitao, P.C., 27. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Marcel Chevillot (R.P.R.), décédé, qui avait été réélu au premier tour des élections cantonales de septembre 1973, avec 668 voix, contre 250 à M. Bernard Guérin (div. mod.) et 49 à M. René Lefèvre (div. g.) sur 1 173 inscrits, 985 votants et 967 suffrages exprimés.]

● *Le groupe U.D.F.* de l'Assemblée nationale a décidé de créer quatre groupes de travail qui seront chargés avant le mois de mars prochain de préparer un certain nombre de propositions dans les domaines suivants : l'emploi, la réforme fiscale et la lutte contre la fraude, l'impôt sur le capital, le contrôle de la gestion des entreprises publiques et, d'une manière générale, de toutes les interventions financières de l'État. Les animateurs de ce groupe seront désignés à la fin mois de novembre.

LES RADICAUX DE GAUCHE DU HAUT-RHIN COLLABORENT AVEC LE PARTI RÉPUBLICAIN

Les responsables des fédérations du Haut-Rhin du Mouvement des radicaux de gauche et du parti républicain ont décidé de créer ensemble un « club de réflexion politique », dont la vocation sera d'étudier « ce que pourrait être la société du troisième millénaire ».

Les responsables des deux formations déclarent ne pas abandonner leur choix politique, « les uns se situant résolument à gauche et les autres tout aussi résolument dans la majorité ». MM. Edouard Boëglin et Guy Nando, présidents des fédérations départementales du M.R.G. et du P.R., ont souligné qu'ils s'efforceront de « substituer à l'invective et à l'exclusive un vocabulaire et un comportement différents », de manière à effectuer une meilleure approche des grandes questions qui commandent « l'avenir des Français après l'an 2000 ».

LA REVUE « DIALECTIQUES » DEMANDE A M. MARCHAIS DE SE PRONONCER SUR LA RÉHABILITATION DE BOUKHARINE

La revue *Dialectiques*, publiée par des militants du P.C.F., ouvre son dernier numéro par une « Lettre ouverte à Georges Marchais » dans laquelle elle évoque l'action en vue d'une réhabilitation de Nicolas Boukharine, menée notamment par le fils du révolutionnaire soviétique et par la Fondation Bertrand Russel (*le Monde* du 6 et des 10 et 11 septembre). Elle rappelle que M. Jean Elleinstein soutient cette démarche et elle ajoute :

» Le nom de Boukharine ne figure dans aucun livre d'histoire soviétique et nul ne sait où il est enterré, alors que le procureur Vychinski, qui a demandé et obtenu sa tête pour crimes d'espionnage, de trahison, de sabotage et d'assassinat, repose à l'ombre des murs du Kremlin.

» Lors du XXe congrès du P.C.U.S., certaines victimes de la période stalinienne ont pu être réhabilitées ; mais tout ce qui concerne Boukharine n'a pu aboutir. A cet égard, les responsabilités ne sont pas seulement celles du gouvernement et du parti soviétique mais bien également celles des dirigeants des autres partis communistes. (...)

» C'est pour cela que nous demandons au secrétaire général du P.C.F., selon les modalités de son choix, en son nom et au nom du parti qu'il dirige, d'intervenir pour la réhabilitation rapide de Nicolas Boukharine, cela auprès du gouvernement de l'U.R.S.S. et du P.C.U.S., dont Boukharine est légitimement membre. »

CORRESPONDANCE

Une lettre du G.R.E.C.E.

M. Roger Lemoine, président du G.R.E.C.E. (1), nous écrit :

Dans *le Monde* du 10 novembre, Mme Chombart de Lauwe met en cause le Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne (G.R.E.C.E.).

Le 31 mai dernier, la première chambre du tribunal de grande instance de Paris a condamné un hebdomadaire pour avoir diffamé le G.R.E.C.E. dans des termes similaires à ceux employés par Mme Chombart de Lauwe. Le tribunal précisait que rien, dans les publications du G.R.E.C.E., ne justifiait l'accusation de racisme et *a fortiori* celle ne néo-nazisme.

Je ne peux que m'étonner de voir réapparaître dans les colonnes du *Monde* cette diffamation. Accuser sans preuve dans un domaine d'une aussi prodigieuse gravité ne peut pas être considéré comme relevant de la libre polémique. Ceci d'autant moins que la présentation, les titres et les intertitres (« Racisme », « Le néo-nazisme aujourd'hui », « Six millions, c'est pas assez ») aggravent la diffamation dans d'inquiétantes proportions.

Faut-il ajouter que nous défions Mme Chombart de Lauwe de trouver dans nos publications et les comptes rendus de nos colloques ce que le tribunal constate en être absent ?

(1) Groupement de recherche et d'étude pour la civilisation européenne, 15, square La Bruyère, 75009 Paris.

● *Mme Anne-Aymone Giscard d'Estaing* a visité la Lorraine, les jeudi 9 et vendredi 10 novembre. L'épouse du chef de l'État s'est rendue, vendredi, à Creutzwald (Moselle), où elle est descendue au fond d'une mine de charbon. A Metz, Mme Giscard d'Estaing a rencontré les épouses des deux mineurs disparus lors de la catastrophe de Merlebach, le 30 septembre 1976.

POLITIQUE

LES CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie commémorative de l'armistice de 1918, qui s'est déroulée samedi 11 novembre après-midi, à Rethondes (Oise), a été marquée par le second discours du président de la République — le premier ayant été prononcé le matin devant la statue de Georges Clemenceau à Paris (le Monde *daté 12-13 novembre).*

M. Valéry Giscard d'Estaing a affirmé que « trois fatalités ont disparu de l'horizon des Français : celle de la guerre, celle de l'affrontement en Europe et celle de la division des Français ». *Après avoir salué* « aussi les morts et les combattants de l'autre camp », *il a mis en garde les Français* « contre cette perversion de l'esprit que constituent toutes les formes du racisme ».

Plusieurs milliers de personnes assistaient, malgré un froid humide et pénétrant, à cette cérémonie du carrefour de l'Armistice qui était marquée par la présence de détachements d'honneur des armées alliées de 1914-1918, en tenue d'époque pour la plupart : américains, britanniques, australiens, belges, grecs, italiens et, pour la première fois depuis la dernière guerre, roumains et yougoslaves.

Après avoir déposé une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts du camp de Royallieu — où quelque cinquante-cinq mille déportés ont transité en 1941 et 1944, — M. Valéry Giscard d'Estaing se rendait à la réception organisée par la municipalité de Compiègne.

« Nous devons tenir la France à l'abri de cette véritable perversion de l'esprit que constituent toutes les formes du racisme »

déclare M. Giscard d'Estaing à Rethondes

Voici les principaux passages du discours prononcé à Rethondes par le président de la République, qui a tout d'abord évoqué l'armistice de 1918 :

« Cette guerre, c'était le peuple de France tout entier qui l'avait gagnée. C'était aussi la République.

» Pendant ces quatre années, jamais l'Assemblée n'a cessé de siéger, jamais le gouvernement n'a abdiqué, jamais l'armée, sur qui reposait la conduite du combat, n'a tenté d'empiéter sur l'autorité constituée.

» Il faut rendre hommage à ces hommes, civils et militaires, formés à l'école de la République, attachés à leur idéal démocratique, qui eurent à conduire le destin de la nation :

» — Poincaré à la présidence de la République, Clemenceau, Viviani, Briand, Ribot, Painlevé à la tête du gouvernement, mais aussi Jules Guesde et Marcel Sembat dans l'union sacrée, galvanisant la volonté d'un peuple ;

» — Les huit maréchaux de France qui commandèrent en chef devant l'ennemi et les généraux qui les entouraient.

» Grâce à tous, la guerre fut gagnée par la République, et l'armistice célébré dans l'union et dans la liberté ! (...)

Les mêmes fronts et la même cause

» (...) Et vingt ans plus tard, fils de ces combattants de la grande guerre, nous avons connu à notre tour les combats, la captivité, la déportation, les destructions.

» Nous avons combattu sur les mêmes fronts et pour la même cause. Nous avons souffert, à Royallieu, et dans les camps, pour le même idéal de dignité et de liberté. La France peut donc et doit donc unir dans le même hommage tous ses combattants :

» — Ceux de 1914-1918, pour qui cet anniversaire est un jour de gloire ;

» — Ceux de notre guerre, ceux des fronts comme ceux de l'ombre, résistants et déportés, prisonniers et internés ;

» — Et enfin, ceux plus jeunes qui ont combattu en Indochine et en Algérie.

» Nous pouvons rendre le même hommage aux combattants venus d'outre-mer et aux combattants alliés qui ont fait pour la France le sacrifice de leur vie et dont je salue ici leurs délégations.

» Et, parce que l'Europe est maintenant en paix depuis un tiers de siècle et que nous entendons qu'elle le demeure à jamais, parce que le temps transforme toute chose, parce que la fraternité des armes réunit dans la mort et le souvenir ceux qui se sont combattus, nous saluons aussi les morts et les combattants de l'autre camp ! (...)

» (...) Il n'y a pas de fatalité de la division entre les Français. Tout montre qu'il existe dans notre peuple des forces simples et profondes qui balaient tout sur leur passage dès lors que le sort du pays est en jeu et que l'unité l'emporte alors sur la discorde.

» Parce que la fraternité du combat a mêlé les classes sociales et les âges, les anciens combattants peuvent entendre, mieux que d'autres, l'appel à l'unité que je leur adresse.

» Et parce que nous avons lutté à côté de nos frères d'armes de nos anciens territoires d'Afrique et d'Asie, puisque nous avons partagé l'épreuve des Français de toutes origines, nous devons tenir la France à l'abri de cette véritable perversion de l'esprit que constituent toutes les formes du racisme, brutales ou détournées.

» Il n'y a plus de fatalité de l'affrontement en Europe. Désormais, l'effort d'organisation de l'Europe, auquel la France apporte sacontribution éminente et décisive, doit faire de notre continent un modèle pacifique.

» Il n'y a plus de fatalité de la guerre pour la France dès lors qu'elle assure elle-même sa défense, à travers son peuple et son armée, qu'elle contribue activement aux tâches de la paix, de la détente et du désarmement, et qu'elle est à la pointe de l'effort pour une coopération juste et fraternelle entre les peuples du monde. »

ACTES DE PROFANATION

A Sainte-Hermine-en-Vendée, la statue de Georges Clemenceau a été enduite de peinture rouge, de même à Verdun celle d'André Maginot.

Sur le mur d'enceinte du cimetière militaire de Fleury, proche de l'ossuaire de Douaumont, des inscriptions hostiles à des groupes industriels allemands fabricants d'armement ont été relevées.

A Metz, à Mulhouse et à Strasbourg, les monuments aux morts ont été également recouverts de peintres ou de graffiti. A Senemange, enfin, près de Thionville (Moselle), des inconnus ont cassé une croix de Lorraine en pierre.

● *Une délégation australienne* comprenant vingt-cinq anciens combattants de la guerre 1914-1918 et dirigée par M. Evan Adermann, ministre de tutelle des anciens combattants, a participé aux cérémonies françaises du soixantième anniversaire de l'armistice.

La délégation a pris part dans la matinée de samedi aux cérémonies du souvenir organisées à Villers-Bretonneux, où, pendant la bataille de la Somme, les soldats venus « du bout du monde » ont écrit en 1918 un des épisodes les plus glorieux mais des plus sanglants de l'histoire de l'armée australienne.

Au sein de la délégation, on notait la présence de Mme Maud Brown, veuve du sergent Wally Brown, l'un des quatre Australiens auxquels a été décerné la Victoria Cross à Villers-Bretonneux, pour faits d'armes durant la bataille de la Somme.

Goliath et Siegfried reviennent

« Les héros ne sont pas fatigués, c'est le monde qui s'est provisoirement fatigué d'eux. (...) Ils attendent leur heure, sûrs de leur retour, comme les chevaliers d'Arthur dans les brumes d'Avalon — l'île des pommes de la légende celtique — ou ceux de Barberousse dans les sauvages forêts du Kyffhäuser. » Ainsi s'exprime, dans *le Figaro Magazine* du 10 novembre, M. Alain de Benoist, face à la photographie d'un légionnaire blessé en Algérie.

La vraie religion de l'Europe, assure M. de Benoist, est le « culte des héros ». Quelle Europe ? L'auteur ne le dit pas. Il énumère, dans l'ordre : *« Prométhée, Enée, Léonidas, Goliath, Siegfried, Héraclès, Apollon, Roland, Rodrigue, Arthur ou Lancelot. »* Curieuse liste.

Aux côtés du contestataire-type, Prométhée, Apollon est déchu de sa divinité et probablement du commerce amollissant des muses ; Goliath le Philistin prend la place normalement due à David le Juif. Le muscle doit avoir le pas sur l'intelligence, et, comme l'écrit M. de Benoist, chez les héros, *« le moi de la conscience n'étouffe jamais le moi vital »*. Nous le notons sans ironie : *« L'ironie,* écrit M. de Benoist, *est la forme française de l'impuissance. »* L'ironie ne convient pas au surmâle...

Les héros de M. de Benoist sont pour le moins inquiétants. Ils ont, dit l'auteur pour les justifier, déclenché les *« sarcasmes de Pascal et d'Augustin »*... Ils ont, depuis lors, déclenché bien autre chose. On a vu à quoi aboutissait le culte de ces héros-là.

L'héroïsme existe. Pas celui des exhibitionnistes musclés, qui, à la limite, est un héroïsme sans cause, d'où est exclu cet *« humanisme »* si fort dédaigné par M. de Benoist. Au nom d'une idée, au nom d'une foi, au nom d'une solidarité, des héros, il en naît et il en meurt tous les jours, heureusement pour les hommes. Ils ne se prétendent pas des « demi-dieux » ni, comme il l'écrit encore, dans une élégante traduction du « Superman » des bandes dessinées, des *« hommes divins »*. M. de Benoist ne les a apparemment pas rencontrés : ce sont des héros sans sabres ni plumets. On les trouve plus souvent dans des prisons que sur des piédestals. Et ils font plus pour éviter les guerres que pour y chercher l'exaltation égoïste de leur moi vital.

Ces héros-là sont toujours fatigués : il est dur de s'opposer sans relâche aux Siegfried et aux Goliath.

JEAN PLANCHAIS.

Les manifestations à l'île d'Yeu

De notre correspondant

La Roche-sur-Yon. — L'affaire Darquier de Pellepoix aura eu des retombées sur le déroulement des manifestations organisées à l'île d'Yeu pour le soixantième anniversaire de la victoire de 1918. Première retombée : la grande discrétion avec laquelle le préfet de Vendée est allé fleurir la tombe de Philippe Pétain. Il y a dix ans, sur décision du général de Gaulle, le préfet du département s'était déjà rendu sur la tombe pour y déposer une gerbe. Cette fois, visiblement, tout avait été prévu pour que cette manifestation se passe de la façon la plus discrète possible. Un secret absolu avait entouré, ces derniers jours, la venue du représentant du gouvernement, arrivé en hélicoptère et reparti aussitôt après avoir accompli sa mission : une gerbe, une minute de silence, la sonnerie aux morts.

Deuxième retombée : celle-là sur les manifestations par l'Association nationale Pétain-Verdun et l'Association pour la défense de la mémoire du maréchal Pétain. Arrivés par le seul bateau en début d'après-midi, les « fidèles » du maréchal n'ont pas paradé comme les années passées. Ils ont affiché une sérénité remarquée et, cette année, personne n'a fait le salut fasciste devant la tombe du maréchal.

De son côté, Mᵉ Isorni avait donné son opinion sur l'affaire Darquier de Pellepoix quelques heures auparavant à Nantes, avant de prendre le car qui devait le conduire à Fromentine pour l'embarquement : *« C'est un complot nauséeux monté avec la complicité du journal* l'Express *contre ce qu'on croyait bien à tort la translation des cendres du maréchal. »* A propos de l'attitude du gouvernement, l'avocat ajoutait : *« Le gouvernement n'a pas besoin d'excuse pour son refus de transférer les cendres du maréchal à Douaumont puisqu'il n'avait nullement l'intention de le faire. Mais le problème essentiel aujourd'hui, c'est celui de la révision de la condamnation... »*

Enfin, sur la responsabilité de *l'Expéess*, Mᵉ Isorni devait déclarer : *« Ce n'est pas une volonté délibérée du journal où un homme comme Raymond Aron a tiut de même une certaine dignité. Il n'y avait pas d'accord à* l'Express, *mais, ce qui me prouve bien que c'est un complot, c'est que cette interview a été enregistrée au mois d'août et qu'on la publie à la veille du 11 novembre... »*

Ces déclarations étaient les seules qu'il devait faire, préférant ne pas y revenir sur l'île afin de ne pas créer d'équivoque entre l'affaire Darquier de Pellepoix et le procès en révision de la condamnation du maréchal. Devant la tombe, Mᵉ Isorni devait faire une longue déclaration. *« Combien de fois faudra-t-il revenir en ce cimetière de l'exil et de l'injustice. En ce 11 novembre, où nous célébrons une victoire à laquelle Philippe Pétain, avec ses soldats, a contribué plus qu'aucun autre chef, nous nous posons cette question avec angoisse même en dépit des complots nauséeux — assez de haine ! — avec espoir. La vérité n'est plus contestée que par les profiteurs du mensonge ou par quelques intellectuels sectaires. »* Et l'avocat ajoutait ensuite à propos des démarches pour la réhabilitation : *« Je me suis tourné vers le chef de l'Etat. Il pense ce que nous pensons de l'iniquité de la condamnation et il préside le Conseil supérieur de la magistrature. De ce fait, il est le premier magistrat de France. La justice désormais est entre ses mains. Il n'est pas homme à fuir ses responsabilités. Jean Borotra et moi attendons d'être reçus par lui. »*

De son côté, l'écrivain Michel de Saint-Pierre, dans un hommage lu, devait dire : *« J'ai la médaille militaire et la croix de guerre. Qu'il me soit permis de les déposer en modeste offrande sur la tombe de monsieur le maréchal Pétain en attendant que soit érigé, dans un autre royaume, le seul vrai tribunal où les épurateurs, les bourreaux et les juges seront jugés. »*

Le colonel Rémy, compagnon de la Libération, dans un message qui devait être lu, déclarait : *« Les lettres très nombreuses que je reçois de la jeunesse d'aujourd'hui montrent qu'elle a conscience de la profonde injustice commise à l'égard de celui qui, dans les années noires de l'occupation, fit sienne la maxime du Père de Foucauld : « L'honneur, laissons-le à qui » le voudra, mais le danger, la » peine, réclamons-les toujours. » Soyons sûrs que l'histoire rendra pleine justice à Philippe Pétain, maréchal de France. »*

Samedi en fin d'après-midi, l'Association nationale Pétain-Verdun organisait une réunion à l'île d'Yeu au cours de laquelle Mᵉ Isorni annonçait qu'il demanderait une nouvelle fois justice, qu'il le ferait devant les instances européennes.

M. Massol, président de l'A.N.P.V., devait exprimer la satisfaction des associations devant le geste de M. Giscard d'Estaing. Mais il devait ajouter : *« On ne saurait à la fois célébrer une gloire nationale et maintenir ses cendres dans une détention perpétuelle. »*

HERVÉ LOUBOUTIN.

● *L'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain* a fait célébrer le 12 novembre, dans la chapelle de l'ossuaire de Douaumont, une messe pour le repos de l'âme des soldats de Verdun et de leur chef. Le président Borotra prononça ensuite une allocution, demandant que *« le maréchal soi lavé de la condamnation pour trahison »* et ajoutant :

« On ne peut à la fois fleurir la tombe d'un grand chef et laisser subsister un acte officiel le condamnant à mort pour trahison. On ne peut non plus lui refuser de dormir au milieu de ceux qu'il a eu l'honneur de commander. »

هكذا من الأصل

CORRESPONDANCES

A propos des déclarations de Louis Darquier de Pellepoix

« L'affaire Darquier », les commentaires de Pierre Viansson-Ponté (« le Monde » du 31 octobre), Philippe Boucher (« le Monde » du 2 novembre), Jean Planchais (« le Monde » du 4 novembre), et les divers articles que nous avons publiés *nous ont* valu un très grand nombre de lettres dont on trouvera ici quelques extraits.

Les faits sont établis

Le tribunal de Nuremberg a établi les faits de façon incontestable que je sache. On se *demande, à ce compte, pourquoi* la République fédérale d'Allemagne paye des dommages aux rescapés des camps si le geste du chancelier Brandt devant le monuments aux morts de Varsovie était insensé. Les preuves surabondent, et cela n'empêchera pas un noyau irréductible de racistes de les contester. Ce que je trouve grave, c'est que vous puissiez juger insuffisant l'énoncé des faits porté depuis 1945 à la connaissance de l'opinion publique.

Gérard Chaliand, Juliette Minces (Paris).

Une politique consciente

Il faut bien dire, hélas, que depuis 1945, rien n'a été épargné pour justifier l'attitude des collaborateurs vichystes, dont certains, comme L. Darquier, en « rajoutaient » par rapport aux désirs exprimés par leurs maîtres de Berlin.

En tant qu'ancien déporté N.N. à Mauthausen, où j'ai vu périr, dans les plus horribles condi*tions, des camarades juifs, Russes*, etc., j'estime pouvoir témoigner des conditions particulièrement inhumaines qui présidaient à la mise à mort des déportés. (...)

Pour nous, anciens des camps, il reste absolument inadmissible que, depuis 1945, rien n'ait été *fait* pour récupérer des hommes *comme* Darquier de Pellepoix. Mais tout le monde sait qu'il s'est agi d'une politique consciente et très bien organisée, visant avant tout à sauvegarder une certaine « élite » dirigeante qui, encore en 1978, se pavane dans certains salons parisiens et dans les conseils d'administration...

Albert-Lefebvre, (Nice).

Que faire ?

Mon avant-bras gauche porte le tatouage de mon numéro d'immatriculation d'Auschwitz-Birkenau : 78 733, avec en dessous, le petit triangle signifiant « Juif » : Convoi de Drancy du 13 avril 1944.

Avec mon mari — déporté en même temps que moi, miraculeusement rescapé, décédé depuis — nous avons tout fait pour que nos deux fils, nés après notre retour, n'ignorent rien de ce qui s'était passé (dans la mesure, bien sûr, où leur jeune imagination le permettait). Peut-être, je l'espère, transmettront-ils le témoignage à leur tour à leurs enfants.

Mais après ? Vous disiez, avec juste raison, « bientôt tous les témoins seront morts », et ce que nous avons vu de nos yeux et vécu, les flammes sortant des cheminées des crématoires, l'odeur insoutenable de chair brûlée, les cadavres en tenue rayée dans les allées entre les baraques de Birkenau, qui voudra le croire ?

Que pouvons-nous faire, nous, la petite poignée des rescapés (j'ai soixante-six ans), pour empêcher ces monstrueux mensonges d'un Harwood, d'un Darquier, d'empoisonner les esprits ? Et comment peut-on discuter « chiffres » ; un génocide est-il moins barbare s'il anéantit « seulement » quelques centaines de milliers d'êtres humains, et non des millions ? Où est le seuil, où est la limite ?

Mme Hélène Persitz (Paris).

Un processus d'avilissement

L'article de *l'Express* sert de caisse de résonance aux cris sourds d'un vieux chacal et vient réveiller les démons, jamais éteints, seulement assoupis. Ce racisme quotidien récusera toujours les preuves les plus flagrantes. Irrationnel et veule, il se nourrit du délire et de l'ordure. Ceux qui, dans l'ombre, depuis le livre de Rassinier, paru en 1948, poursuivent leur action de sape, ne pouvaient rêver plus belle tribune. En jetant un aussi vaste filet, *ils sont sûrs de ramener* de la haine frétillante. Depuis tant de siècles, c'est le même procédé ignoble, et le moindre doute dans un esprit fragile amorce un processus fatal d'avilissement (...).

La seule parade à ces mensonges grossiers mais inévitables est de les laisser croupir dans les eaux mortes de l'indifférence et de réagir avec force dès qu'ils menacent d'en sortir.

Docteur Yves Ternon, Docteur S. Helman (coauteur de l'ouvrage les Médecins allemands et le National-Socialisme *(Casterman, 1973).*

Pour les résistants aussi...

D'un lecteur qui désire conserver l'anonymat :

Savez-vous ce qui vient d'être dit pour les juifs est également dit pour les résistants. Ma cousine, âgée actuellement de soixante-douze ans, dont toute la vie s'est déroulée dans les milieux politiques de l'après-guerre parce que son mari était sénateur, est intelligente et lit beaucoup, sauf ce qui est gaulliste parce que son père était un officier de marine qui eut des ennuis à la Libération. Et elle ne manque pas de me dire que les résistants étaient un ramassis d'Espagnols réfugiés à cause de Franco, communistes et voleurs. La preuve : dans un sana en Savoie où elle se trouvait, ces « terroristes » ont cambriolé les malades et volé leurs portefeuilles. Tous des brigands, tous. Et cette opinion est partagée par des industriels que je connais, donc gens en principe avertis.

Un prochain ouvrage du Congrès juif mondial

Le Congrès juif mondial, conjointement avec la fondation dédiée à la mémoire des six millions de juifs disparus, s'apprête à publier en 1979 un important ouvrage qui contiendra, outre des documents authentiques et irréfutables, des prises de position officielles et signées d'un grand nombre de personnalités juives et non juives de renommée internationale, et notamment des historiens dont les qualités d'experts sont universellement reconnues. Ces prises de position émaneront de personnalités de toute discipline, tant d'Est que d'Ouest. Cet ouvrage ne laissera aucun doute quant à l'authenticité de la dimension du génocide dont le judaïsme européen a été victime durant la dernière guerre mondiale. Nous espérons ainsi qu'il sera répondu aux détracteurs et aux falsificateurs qui réfutent systématiquement la vérité sur le génocide et qui non seulement salissent la mémoire de millions de victimes innocentes du barbarisme nazi, mais tentent de les assassiner une seconde fois.

A. Kaplan (secrétaire général du Congrès juif mondial, bureau de Paris).

Racisme d'hier et d'aujourd'hui

Il est indispensable de réaffirmer avec force que le racisme anti-juif, comme toutes les autres formes de racisme, et notamment le racisme anti-arabe, doit être combattu avec la plus grande vigueur. Mais il convient également de rappeler que ce sont les persécutions subies par les juifs depuis les pogroms d'Europe centrale jusqu'aux terribles génocides commis par les nazis pendant la seconde guerre mondiale, sans oublier l'antisémitisme français et l'affaire Dreyfus, qui sont à l'origine du mouvement sioniste motivé par la recherche d'un Etat-refuge, lequel a été, à son tour, la conséquence du drame vécu par le peuple palestinien depuis plus de trente ans.

L'un des objectifs fondamentaux de ceux qui soutiennent la cause palestinienne est de s'opposer constamment à la résurgence de l'antisémitisme et de faire en sorte qu'il n'y ait plus jamais de juifs qui en soient les victimes (...).

Les Français qui soutiennent la cause arabe, et qui savent qu'ils se retrouveraient aux côtés des juifs si ceux-ci étaient à nouveau victimes de discrimination ou de persécutions raciales, demandent *à tous ceux qui* luttent contre le racisme de s'associer au grand mouvement d'amitié et de solidarité franco-arabe qui ne peut que servir la paix et la justice entre les hommes des deux côtés de la Méditerranée, et qui est dans l'intérêt de la France et des Français.

Lucien Bitterlin (président de l'Association de solidarité franco-arabe).

La persécution avant 1941

Vichy n'avait pas attendu mars 1941 et l'entrée en fonctions de Darquier de Pellepoix pour s'occuper des juifs ; quelques faits permettent d'en juger :

— 22 juillet 1940 : décision de Pétain de réviser les naturalisations ;

— 27 août 1940 : abrogation du décret du Front populaire punissant la diffamation et l'injure raciale ;

— 3 octobre 1940 : premier « statut des juifs », donnant des juifs une définition raciale (et non religieuse), excluant les juifs de nombreuses professions et prévoyant le recensement des entreprises juives, dans le cadre de l'« aryanisation économique ». La liste des professions interdites aux juifs, à laquelle s'ajoutera le *numerus clausus* pour d'autres professions, s'allongera en 1941, au point de *rendre toute* activité impossible aux juifs ;

— 4 octobre 1940 : décision de Vichy d'interner dans des « camps spéciaux » les « étrangers de race juive » ;

— 7 octobre 1940 : abrogation du décret Crémieux de 1848, qui conférait aux juifs d'Algérie la nationalité française.

Il importe de rappeler que toutes ces mesures furent prises de la propre initiative de Vichy, sans aucune « pression » de l'occupant, qui édictait sa propre législation en zone occupée, parfois en retard, même, *sur* celle de Vichy. Que dire de la formule annonçant le statut des juifs : « *Nous, Philippe Pétain, maréchal de France, chef de l'Etat français, le conseil des ministres entendu, décrétons le statut des juifs* » ?

Le prédécesseur de Darquier, Xavier Vallat, ne fut pas inactif : second statut des juifs (2 juin 1941), aggravant les dispositions du premier ; augmentation de la liste des professions interdites aux juifs ou soumises au *numerus clausus*, et extension de ce *numerus clausus* aux étudiants ; accélération de l'« aryanisation économique » (blocage des comptes en banque et des biens), etc. Rappelons la collaboration du Commissariat général aux questions juives (C.G.Q.J.) à l'« exposition antijuive » de 1941, qui sera abondamment « montrée » en zone « libre » et à laquelle le ministre de l'éducation nationale Abel Bonnard conviera professeurs et élèves. C'est en 1941, enfin, que Vichy ordonna les premières rafles : arrestations en mai de trois mille sept cent dix juifs en zone Nord, mais à l'initiative de Vichy.

La popularité dont jouit Pétain durant ces deux années 1940-1941 n'efface en aucun cas ces mesures bafouant les droits de l'homme : l'adhésion, aussi massive soit-elle, d'un peuple à une dictature ne saurait faire oublier ce que fut cette dictature pour tant de juifs, de communistes, de francs-maçons, d'émigrés, d'apatrides, de démocrates. Darquier de Pellepoix n'a pas eu tout à faire : d'autres lui avaient préparé le terrain.

Pierre-André Mayer (agrégé d'histoire Paris.)

La communauté juive de Grande-Bretagne s'inquiète des menées antisémites de divers groupements nationalistes

Londres. — L'antisémitisme s'accroît-il en Grande-Bretagne ? Un lecteur du *Times* l'affirmait récemment dans une lettre qui faisait état d'agressions dirigées contre les personnes et les biens juifs dans un faubourg de Londres où il habite.

Cette opinion n'est pas confirmée par le Board of Deputies of British Jews, une organisation vieille de deux siècles qui est la plus représentative de la communauté juive. M. William Frankel, ancien directeur du *Jewish Chronicle*, écrivait récemment dans le même journal que le *registre du Board, consignant les* incidents, agressions et actes de vandalisme contre les juifs, indiquait que les violences n'avaient pas augmenté en nombre (quatre-vingts à quatre-vingt-dix par an), mais qu'elles étaient plus graves. A la fin septembre de cette année, cent trente tombes avaient été profanées dans un cimetière juif du nord-ouest *de Londres, en même temps que* des tombes juives étaient barbouillées de peinture à Leeds et à Manchester.

Les activités du Front national (N.F.), un groupe activiste qui affiche ses sentiments racistes, préoccupent les membres de la communauté juive, notamment dans les quartiers où ils sont nombreux. Mais le Board admet que l'antisémitisme n'est pas, dans tous les cas, le moteur de ces violences. La campagne raciste du N.F. est dirigée d'abord contre les émigrants de couleur. Toutefois son journal mensuel *Spearhead* contient de nombreux commentaires antisémites. D'autre part, son directeur serait l'auteur, sous le pseudonyme de Richard Harwood, d'un pamphlet largement diffusé par les organisations racistes dont le titre parle de lui-même : « *Six millions sont-ils vraiment morts ?* » Son thème est qu'il n'y a pas eu de véritable holocauste de juifs pendant la guerre. Le même auteur a publié un petit livre sur Nuremberg, et les autres procès de criminels de guerre, dont la conclusion est que les juifs ont « *fabriqué* » ces actions judiciaires qui ont abouti à des dénis de justice.

Ces publications ont suffisamment ému la communauté juive pour que M. Frankel juge nécessaire de rassurer les quatre cent mille juifs de Grande-Bretagne. « *Ce serait de*

De notre correspondant

l'hystérie, écrit-il, *que de voir dans la montée du N.F. et les actions de groupes extrémistes* (un certain British Movement reproche au N.F. sa « mollesse » à l'égard des juifs et le traite de « fasciste Kasher », *comme l'annonce d'un holocauste ou même une menace imminente pour les juifs britanniques. (...) Il n'y a pas de raison de s'inquiéter. (...) Il n'y a pas de pays au monde où les juifs ont été plus libres de vivre selon leurs vœux et d'apporter leur contribution totale à l'entreprise nationale.* »

M. Frankel admet que l'antisémitisme se manifeste en Grande-Bretagne sous la forme « *légèrement irritante* » d'une discrimination sociale à l'égard des juifs. Ils sont exclus, par exemple, de certains clubs privés, et de certaines écoles qui imposent un quota conformément à la volonté de leurs fondateurs. M. Frankel laisse ainsi entendre que les juifs britanniques souffrent seulement d'une sorte d'antisémitisme « mondain », comparable à l'alcoolisme mondain, sans effet pernicieux dans la mesure où il reste modéré...

D'autre part une controverse oppose les dirigeants de la communauté juive à la Ligue anti-nazie (A.N.L.), fondée il y a un an. L'A.N.L. mène une action vigoureuse et dynamique, jusque dans la rue, contre le Front national. Elle a créé partout des comités locaux, patronné la création de divers groupes professionnels anti-racistes comme : les médecins contre les nazis, les ouvriers de la presse contre les nazis, et même les skateboarders (amateurs de la planche à roulettes) contre les nazis. La ligue se vante de pouvoir mobiliser cent mille personnes dans la rue pour s'opposer aux groupes racistes. Elle fait campagne pour que le N.F. soit privé de moyens de publier et de diffuser ses pamphlets en vertu de l'article 70 de la loi de 1976, qui considère comme un délit toute expression d'origine de nature à provoquer la haine raciale.

Mais les dirigeants de la communauté juive répugnent à coopérer avec l'A.N.L. Pour des raisons tactiques d'abord, ils considèrent qu'une politique d'affrontement mène à des bagarres, ce qui donne au N.F. la publicité qu'il recherche.

Mais surtout parce que la direction de l'A.N.L. est dominée par des éléments gauchistes et trotskistes, appuyés par les militants du Socialist Workers' Party (S.W.P.) qui ont pris vigoureusement position contre le sionisme.

A en juger par un récent éditorial du *Jewish Chronicle*, la communauté juive est divisée. Constatant que la Ligue réussit à rallier des milliers de jeunes dans des démonstrations pacifiques de rue contre les troupes du Front national, l'éditorialiste recommandait une coopération souple avec l'A.N.L., qui, estime-t-il, compte dans ses rangs « *non pas les militants du S.W.P., mais une masse venant de divers horizons politiques et sociaux* ». La condition de cette coopération est que le S.W.P. et les forces antisionistes n'en tirent pas un avantage politique.

La communauté juive est égale*ment divisée sur* le film de la télévision américaine *Holocauste*. Certains l'ont loué comme un document indispensable à l'éducation des jeunes générations, d'autres l'ont critiqué en considérant que cette tragédie ne pouvait se réduire aux dimensions d'une production commerciale d'Hollywood qui multiplie les concessions, les facilités et *même les erreurs. Le grand public*, cependant, a été ému par le film, alors que dans leur majorité les critiques se sont montrés très sévères. Plusieurs d'entre eux ont déploré notamment que tous les rôles de nazis soient tenus par des acteurs britanniques.

HENRI PIERRE.

[Selon le Bulletin de l'agence télégraphique juive, quatre cents juifs du nord de la Grande-Bretagne ont organisé une cérémonie à York, à l'endroit où, le 16 mars 1190, les juifs de la ville se suicidèrent massivement plutôt que de se convertir au christianisme. L'archevêque de York, le Dr. Stuart Blanch, et le grand rabbin du Commonwealth, le Dr. Immanuel Jakobovits, ont dévoilé une plaque commémorative au pied de la tour Clifford. La tragédie de York fut, en fait, le point culminant d'une série d'émeutes antisémites qui ravagèrent l'Angleterre au début de la troisième croisade, conduite par Richard Cœur de Lion. Les juifs furent expulsés d'Angleterre un siècle plus tard, et réadmis en 1656 par Cromwell.]

Le Monde

société

Un gala de soutien aux détenus bretons est interdit

La préfecture de police de Paris a interdit le gala de soutien aux « détenus politiques bretons » qui devait avoir lieu ce lundi 13 novembre à 20 h. 30, à la Mutualité, au motif que « cette réunion est susceptible de troubler l'ordre public ». Dans un communiqué, les organisateurs déclarent : « On interdit un gala aujourd'hui, où en sera la liberté de parler demain ? », et appellent à « un rassemblement pacifique de protestation », ce lundi, à 20 h. 30, place Maubert, à Paris (5e).

Libres opinions

Les vents de la colère

par GLENMOR (*)

LE fait qu'un maire, un curé s'entendent à refuser une salle patronale ou municipale à des chanteurs qu'ils pensent subversifs n'étonnera personne, surtout pas les artistes. D'ailleurs, la salle leur « appartient » et l'élu dispose à ce niveau du bien des autres.

J'ajoute qu'un tel maire ne relève pas forcément d'un chiraquisme aigu. Plus plus qu'un tel curé ne tâte forcément du refoulement intégriste. Certains notables ont simplement une idée flatteuse du conformisme intellectuel, religieux et politique, ce qui, en soi, est dû davantage à l'imbécillité qu'au refus réel de la liberté d'opinion. Ces notables, par ailleurs, ne sont pas les plus nombreux, car beaucoup se veulent larges de cœur et d'esprit. Ne faut-il pas faire preuve encore de velléités démocratiques pour se faire réélire ou nommer ?

Mais que le préfet de police de Paris, qui n'a guère pour habitude de penser tout seul (il habite trop près du ministère de l'intérieur), interdise le gala que Stivell, Servat et moi-même devions donner ce lundi 13 novembre à la Mutualité, dans une salle qui ne lui « appartient » pas, devrait pour le moins offusquer le Français moyen (Passez-moi ce pléonasme !) Qu'on le veuille ou non, les chanteurs bretons, basques, occitans, alsaciens, flamands ne font qu'exprimer tout haut ce que pensent tout bas leurs peuples sans oser ou pouvoir le dire par les voies officielles. Comment expliquer autrement la permanence et la constance d'un public aussi nombreux que varié ? Est-ce cela qui fait peur aux autorités ? Il faut croire, alors, que le plat servi par le libéralisme français doit se manger les yeux fermés et le nez bouché. (O démocratie, où donc est ta victoire ?)

Bien sûr nous devions chanter, chanter seulement, au bénéfice des détenus politiques bretons et de leurs familles. Stivell, Servat et Glenmor ont, à maintes reprises, déjà participé à d'autres galas, pour d'autres détenus politiques : en France, en Espagne et ailleurs, sans pour autant voir intervenir la haute et basse police. Alors, pourquoi cette soudaine et tardive interdiction ? La salle était retenue depuis un mois, le spectacle annoncé depuis bientôt trois semaines, et trois jours avant le « niet » préfectoral aussi péremptoire qu'imprévu, avec des menaces de poursuites si les organisateurs du COBAR (Comité breton anti-répression) maintenaient la soirée !

Si ces messieurs veulent d'autorité jeter au ban de la société tous les chanteurs qui, au demeurant, paient leurs impôts, n'étant pas assez riches pour faire autrement, je réponds pour tous : nous en avons vu bien d'autres, et ceci ne nous empêchera pas de chanter encore, ni de mener notre combat.

Il n'est pas moins vrai que pour nous cette interdiction est une atteinte grave à la liberté d'expression et, plus encore, à la liberté du travail. En fait, le motif de l'interdiction est moins prosaïque. Paris n'interdit pas les chanteurs, on y feint de les ignorer ! Le pouvoir tient à démontrer que les détenus politiques bretons ne représentent qu'eux-mêmes. La Cour de sûreté de l'Etat s'évertue à grimer leurs actes de violence politique en terrorisme pur et simple, et, surtout, il faut prouver qu'ils sont seuls et misérables.

Alors, deux mille personnes ici, trois mille là, une Mutualité archicomble, dérangent la règle de leur jeu. Le peuple breton, pas plus d'ailleurs que le peuple corse, n'est dupe. La revendication bretonne est globale. La colère corporative n'a jamais abouti. Les huit mille paysans de Pontivy, les trois mille personnes possibles de la Mutualité, l'ont compris. Nos détenus ne sont pas si solitaires que les juges voudraient le faire croire.

Et, puisqu'il faut poser la question, il vaut mieux tout de suite peser les conséquences du mensonge et de l'injustice. Croyez-vous, messieurs, que de telles interdictions ne gonflent point les vents de la colère ? Les vrais responsables ne sont pas en prison. Nous voulions venir le chanter à Paris. Il sera dit que la parole ne nous sera pas donnée. Alors ?...

★ Chanteur-écrivain.

Son meurtrier présumé n'a toujours pas été jugé

Il y a un an mourait Lucien Melyon

Il y a un peu plus d'un an le 30 octobre 1977, Lucien Melyon, un lycéen d'origine guadeloupéenne, était tué aux abords de l'Hippodrome de Paris par un membre du service d'ordre du concert de pop'music auquel il était venu assister (*le Monde* du 3 novembre 1977). Il avait dix-sept ans.

Victime du racisme anti-jeune et du racisme tout court, il n'était pas le premier à avoir maille à partir avec les « gros bras » chargés de surveiller ce genre de concert. Mais ce soir-là, l'un des nervis était armé d'un pistolet.

La mort de Lucien Melyon suscita une émotion du même ordre que celle provoquée en 1971 par l'affaire Guiot, ce lycéen arrêté alors qu'il assistait en spectateur à une manifestation et, par le meurtre, l'année suivante, aux portes des usines Renault, de René-Pierre Overney. Un très grand nombre de jeunes avaient assisté le 10 novembre 1977, à Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise) à ses obsèques.

Dimanche 12 novembre après-midi, en présence des parents, des amis et des voisins de Lucien, une messe a été dite dans l'église Sainte-Geneviève de Garges. On y a entendu du reggae, cette musique saccadée, envoûtante, dont Lucien était fou, et une vieille chanson du Père Duval aux accents nostalgiques : « *Il n'a pas eu, bonnes gens, tout son compte de vie et d'amour et de joie ; je sais bien qu'il l'aura.* » Dehors attendaient deux couronnes de fleurs écarlates, l'une du parti communiste, l'autre de la municipalité.

Après la cérémonie, l'un des amis de Lucien a rappelé que le meurtrier présumé de celui-ci, Marcel Auvré et ses deux co-inculpés, Jean-Claude Vayssière et Daniel Mary, n'avaient toujours pas été jugés. La famille Melyon s'étonne de cette lenteur de la justice. Quelqu'un a ajouté que les milices privées, les actes de violence, « justifiés » ou non par la légitime défense, sur lesquels les amis de Lucien avaient voulu attirer l'attention de l'opinion, n'avaient pas disparu. Au contraire.

Sous un pâle soleil d'automne, trois cent cinquante personnes ont défilé silencieusement dans les rues de la cité où Lucien habitait, jusqu'au cimetière du vieux Garges, où il repose. Un court instant, la foule s'est recueillie devant la tombe de marbre noir, où, à côté de sa photo, ses parents ont fait graver une guitare.

L'un de ses camarades du lycée Jacques-Decour, à Paris, a dit : « *Cette mort, comme d'autres faits moins connus du même genre (...), ne doit pas être inutile. Pour cela, elle ne doit pas être étouffée ni oubliée. Qu'elle nous serve à effacer cette fausse image des jeunes et à lutter de toutes nos forces contre cette violence dont nous sommes aussi les victimes.* »

BERTRAND LE GENDRE.

MÉDECINE

● PRECISION. — Dans l'article concernant les risques cardiaques dus à la pilule contraceptive (*le Monde* du 11 novembre) — plus précisément dans l'encadré intitulé « Macro, mini micro », — les précisions chiffrées (100, 50, 30 et 10 gamma) concernaient les œstrogènes et non les progestatifs. Ce sont essentiellement les œstrogènes, rappelons-le, qui sont incriminés dans les effets secondaires de la contraception chimique.

JUSTICE

LE CINQUIÈME CONGRÈS DU SYNDICAT DES AVOCATS DE FRANCE

Le SAF trouvera-t-il son identité ?

De notre envoyée spéciale

Bordeaux. — Les quelque deux cents avocats réunis au cinquième congrès du Syndicat des avocats de France (SAF), à Bordeaux, du 10 au 12 novembre, avaient choisi comme thème de leurs travaux « Justice et libertés : les droits de la défense », introduits par le rapport de Me Claude Michel, président du syndicat, ainsi que la contribution de la section de Bordeaux « Droits de la défense et idéologie de la sécurité ». Le SAF s'est aussi interrogé sur « quelques perspectives d'avenir » à partir d'un texte de Me Francis Jacob, membre du bureau, ancien président, et du rapport de Me Paul Bouaiz « pour l'élaboration d'une charte d'action syndicale ». Ce syndicat a cherché à savoir s'il était prêt à se donner des moyens pour être une force véritable.

Un syndicat jeune et proche des partis d'opposition : à trop coller à cette image et, malgré la critique entreprise de l'absence d'un projet de la gauche sur la justice (*le Monde* des 13-14 novembre 1977), le Syndicat des avocats de France s'est trouvé, en mars 1978, quelque peu orphelin : l'abstention du parti communiste au Parlement à propos de la loi sur l'exécution des peines l'a laissé un peu plus orphelin (*le Monde* du 5 octobre). « *Nos analyses*, a indiqué Me Francis Jacob, *ont été souvent trop conformes à celles des forces politiques qui avaient porté nos espoirs.* »

Selon Me Jacob, le SAF doit « *sortir de la connivence* ». Il doit à la fois devenir une véritable organisation syndicale qui adaptera ses statuts au code du travail — il est en ce moment constitué, selon la loi de 1901, sur les associations — et « *trouver une nouvelle identité* ». L'ouverture est essentielle et « *l'avenir du syndicat passe d'abord par la coexistence en son sein d'opinions contradictoires, par un débat complètement libre à partir d'un projet syndical commun* ».

Ces déclarations ont été violemment critiquées, surtout par Me Marcel Bismuth, du barreau de Marseille. Sa longue intervention a souvent ressemblé au règlement de comptes entre la province et Paris, qu'il se défendait de vouloir faire. Pour Me Bismuth, « *l'ouverture est un problème parisien : ailleurs, elle a toujours existé* ». De même qu'« *ailleurs* », selon lui, on ne se réclamait pas du programme commun. En outre, « *les réunions du bureau sont très parisiennes* », alors que la section de Paris est peu importante et mal intégrée à son barreau, et « *on y fait de la politique partisane en oubliant les problèmes professionnels* ».

Sacrilège

Pour éviter cela, Me Bismuth propose une solution du type de celle adoptée par la FNUJA : une rotation obligatoire et annuelle des présidents et une alternance « *Une année un président parisien, une autre un provincial.* » D'autres congressistes ont souligné le manque de représentativité du bureau, « *qui comprend en effet trop de Parisiens* », mais ont critiqué en même temps le « *corporatisme* » de l'intervention de Me Bismuth et ont refusé de se « *rallier à une solution arbitraire de type réglementaire dont on voit mal quels problèmes elle résoudrait aux syndicats* ».

Certains s'ennuyaient à ce débat, voyant le SAF « *menacé de s'enliser dans des querelles statutaires comme on en a vu à la Fédération nationale des unions de jeunes avocats* ». La discussion — ou peut-être surtout ce qu'on ne disait pas — était pourtant essentielle pour l'avenir du syndicat. Toutes les interventions tentaient d'approcher et de contourner une question dont il semble « sacrilège » de parler : celle du pouvoir à l'intérieur du syndicat. Nul n'ose le dire, mais il apparaît que le SAF ne peut faire l'économie d'une réflexion théorique sur le problème des élites, des « meneurs ». « *J'espère qu'il n'y a pas de cadres au syndicat*, a précisé Me Bismuth, *et que ceux qui ne se présentent pas cette année au conseil ne le font pas uniquement pour pouvoir se présenter dans deux ans.* »

On ne peut pas être élu au conseil syndical plus de trois fois consécutives. L'an prochain, donc, toute l'équipe initiale aura disparu. Le SAF connaîtra-t-il la même « crise » de l'imagination et de la créativité que le Syndicat de la magistrature ? Continuera-t-il d'être seulement une force de réflexion, ou seraa-t-il ce que Me Jacob a appelé « *une force de poussée dans la profession* » pour laquelle « *il ne saurait s'agir d'avoir une attitude frileuse ou de reculer* » ? C'est ce que l'on a semblé vouloir éluder.

Il était finalement plus rassurant pour les congressistes de dusculer des « *droits de la défense* », thème longuement développé par Me Claude Michel dans sons rapport. Le SAF, selon son président, doit combattre une conception démagogique qui fait de la notion de sécurité publique un alibi pour restreindre les libertés et augmenter la répression : « *Chaque fois que se produisent des atteintes aux libertés, elles commencent par une mise en cause et une réduction des droits de la défense.* » Les récentes inculpations d'avocats suffisent à l'illustrer. « *Les droits de la défense et de leur libre exercice ne sont pas excessifs et ne mettent pas en cause la sécurité des Français.* »

Rien ne justifie au nom de sa sécurité l'abandon de garanties essentielles, telles que le droit d'asile et le refus d'extradition pour des infractions à mobile politique. De même que rien ne justifie, au nom de la lutte contre le banditisme, la remise en cause du plein et libre exercice des droits de la défense. Au nom de la défense de la société contre la violence, on tente d'imposer « *une répression démagogique et une sévérité accrue du système pénitentiaire* ».

Enfin, a conclu Me Michel, « *dans sa démarche oblique, le pouvoir est maintenant relayé par la nocive association dite Légitime Défense. Sa campagne a déjà produit des drames. Elle pousse à la création, dans les cités, de milices privées, dignes pendants des milices patronales dans les usines. Plusieurs décisions de justice sont venues récemment entériner une loi de lynch non écrite. Cette société casquée, bottée, armée, pétrie de haine et de peur, prête à tous les excès, nous n'en voulons pas.* »

Les interventions, les réactions au rapport du président ont été nombreuses, précisant ses interrogations sur les moments et les lieux de la défense, « *dans le prétoire, mais aussi au cœur des luttes, dans les médias, dans l'action syndicale* », sur l'instruction des affaires, « *de plus en plus une pratique policière* ». Si la lutte pour le pouvoir dans le syndicat est évidente, elle reste silencieuse et il est plus facile de se « réconcilier » dans la dénonciation nécessaire de « *la lancinante manipulation* », décrite par la section de Bordeaux, que constitue la campagne sur la sécurité.

Le SAF, fort maintenant de près de mille adhérents, ne peut cependant pas se cacher à lui-même l'importance de son rôle. « *Parce que nous éclairons cette démarche d'avant-garde par une analyse lucide et concrète du monde judiciaire et de la société*, disait Me Claude Michel en conclusion d'un chapitre de son rapport, « *Défendre la défense* », *parce que nous nous déterminons par rapport aux besoins populaires, sans étroitesse corporative mais sans méconnaître nos intérêt professionnels légitimes, nous avons un rôle important à jouer dans le domaine des idées comme sur le terrain de l'action et de la représentation des avocats. Le résultat des élections du printemps dernier aux caisses de prévoyance le confirme. Ces élections, dont nous n'avons pas encore tiré tous les enseignements, ont vu le SAF, présent dans quatre des cinq circonscriptions seulement, recueillir près de 30 % des voix. Trois mille avocats nous ont donné mandat de les représenter. Ces résultats nous font honneur et nous obligent.* »

Le SAF, grâce à sa charte d'action syndicale, pourra faire des propositions dans les domaines des droits « *à la défense* » — aide judiciaire, rémunération de l'avocat, etc. — des droits « *de la défense* » — serment, immunité de la défense — ainsi que du statut professionnel des avocats. Cependant, ce syndicat doit maintenant savoir qu'on ne va pas seulement attendre de lui des propositions, mais regarder comment il tente de les appliquer.

JOSYANE SAVIGNEAU.

« Vous êtes mort et enterré... »

De notre correspondant

Evreux. — « Vous êtes mort, monsieur, n'insistez pas ! » *C'est à peu près la réponse que l'on a faite dans les service de l'hôtel de ville de Dieppe à un cuisinier âgé de quarante et un ans, M. Serge Noël, qui sollicitait une carte d'invalidité après une grave opération du cœur au terme de diverses hospitalisations. Ayant été longtemps cuisinier en Belgique, il n'était pas affilié à la Sécurité sociale, et c'est pourquoi il pensait que la réponse tardait tant. Las d'attendre, il téléphona à l'assistante sociale de la mairie qui lui répondit :* « Vous êtes mort pour tout le monde et votre famille vous a fait inhumer dans un caveau familial ! »

M. Noël, plongé dans l'univers de Kafka, se rendit à Dieppe pour avoir une explication. Dans un premier temps, le maire, M. Bourgeois, le prenant pour un fou, refusa de le recevoir. Puis une employée de mairie, l'ayant reconnu, l'incite à aller chercher de ses propres nouvelles au commissariat de police de la ville. C'est là qu'il apprit avec effroi que son cadavre avait été repêché dans l'arrière-port de Dieppe, le 8 septembre dernier. Un coup d'hélice l'avait totalement défiguré, mais cela n'avait pas empêché trois personnes de le reconnaître formellement. Tant et si bien que sa mère elle-même, âgée de quatre-vingt-cinq ans, avait pris en charge le cadavre en pensant qu'il s'agissait de celui de son fils. L'octogénaire consacra une partie de ses maigres économies à faire édifier, dans le cimetière de Jouval, un caveau afin d'abriter un autre de ses fils mort voici quinze ans et celui qu'elle croyait être Serge. A la vue de celui-ci, Mme Noël manqua de s'évanouir, avant de l'accueillir comme il convenait.

Les parquets de Dieppe et d'Evreux se trouvent maintenant devant un problème administratif très compliqué. Il faut redonner une légalité au nom de M. Serge Noël, tenter de savoir qui repose à sa place dans le caveau et déterminer qui paiera les frais de ce caveau. — L. M.

FAITS ET JUGEMENTS

Un cambrioleur blessé par une « machine infernale ».

Un jeune homme âgé de dix-sept ans qui voulait s'introduire par effraction dans une cave du quartier « Le village olympique » a été grièvement blessé au visage, dans la nuit du 10 au 11 novembre par une « machine infernale » installée par le propriétaire.

La cave de M. René Bouchard, photographe de presse, cinquante ans, avait été « visitée » à cinq reprises. Il l'avait récemment « protégée » en installant un petit canon rempli de poudre et actionné par une corde fixée à la porte. Cet engin, d'une valeur de 70 F, est actuellement en vente dans plusieurs armureries de Grenoble. Vendredi soir 10 novembre, le coup est parti, atteignant le cambrioleur, qui perdra vraisemblablement l'usage d'un œil.

La police a aussitôt interpellé M. Bouchard. Placé en garde à vue il a été présenté au juge d'instruction de Grenoble, M. François-Régis Croz. Inculpé de blessures involontaires, M. Bouchard a été laissé en liberté. — *(Corresp.)*

● *Onze revendeurs de drogue arrêtés à Cannes.* — La police judiciaire de Nice, travaillant en collaboration avec la brigade de recherches de la gendarmerie de Grasse (Alpes-Maritimes), a interpellé à Cannes, samedi 11 novembre, onze revendeurs toxicomanes, qui ont été inculpés et écroués pour infraction à la législation sur les stupéfiants. Ils sont accusés d'avoir écoulé environ 500 grammes d'héroïne pure.

● *La cour d'appel de Lyon* a confirmé, mercredi 8 novembre, le jugement de la 5e chambre correctionnelle de cette ville condamnant, le 14 mars 1978, M. Yves Gianola, directeur général de la banque Marin-Gianola, à vingt-quatre mois d'emprisonnement dont dix-huit avec sursis et 10 000 F d'amende pour fraude fiscale, conjointement avec la société Mondial - Moquette (*le Monde* du 16 mars 1978). La cour d'appel a cependant relaxé M. Gianola de l'inculpation de recel des détournements effectués par M. Malcolm Parrish, gérant de fait de la société Mondial-Moquette.

Violences entre détenus à la prison de Draguignan.

Le tribunal de Draguignan a condamné, vendredi 10 novembre, quatre détenus de la maison d'arrêt de la ville poursuivis pour s'être livrés à des violences, des humiliations et vexations de tous genres, suivies de sodomisation, sur deux autres jeunes prisonniers dans un local de la maison d'arrêt.

Marc Garcia, vingt et un ans, serveur de restaurant, a été condamné à deux d'emprisonnement, Mohamed Ouchem, vingt-six ans, plâtrier, et Mohamed Nazaazeli, à dix-huit mois de la même peine, et Yvon Ganella, vingt et un ans, maçon, à un an de prison.

Les quatre détenus ont nié à la barre les faits reprochés qu'ils avaient pourtant reconnus au cours de l'enquête devant le juge d'instruction, l'un d'eux accusant même les services de la gendarmerie de l'avoir poussé aux aveux. Pour sa part, M. Garcia a justifié son attitude en déclarant : « C'était pour jouer. » — (Corresp.)

● *L'attentat commis contre la future prison de Bois-d'Arcy (Yvelines)* le 6 novembre (*le Monde* du 7 novembre) a été revendiqué par un groupe « Anarchie solidaire » dans une lettre parvenue, vendredi 10 novembre, au journal *Toutes les nouvelles de Versailles*. « *Decaux, il y a quatre semaines, attentat à la prison de Bois d'Arcy, il y a deux jours.. après Bois-d'Arcy, Versailles* », déclare cette lettre, faisant allusion à l'attentat commis dans un entrepôt de la société Jean-Claude Decaux, il y a un mois, et qui avait été revendiqué à l'époque par un groupe « Action armée n° 7 ». Les deux organisations sont inconnues des services de police.

● *Syndicalistes condamnés.* — Le tribunal de grande instance de Soissons (Aisne) a condamné à 250 d'amende, mercredi 8 novembre, six des neuf syndicalistes C.F.D.T. inculpés, en vertu de la loi anti-casseurs, au moment du conflit de la sucrerie coopérative de Vic-sur-Aisne. Le tribunal n'a finalement retenu que l'inculpation de « *détérioration de matériel* » à l'encontre de ces syndicalistes qui, le 7 octobre 1976, avaient, selon la direction, détérioré des échantillonnages de betteraves. L'affaire avait été examinée le 27 septembre. — *(Corr.)*

Le château d'Isabelle Mir.

La vente effectuée, le 10 septembre 1969, par la commune de Tramezaygues (Hautes-Pyrénées), des ruines de son château au profit de la championne de ski Isabelle Mir, est irrégulière. Le Conseil d'Etat vient de rendre un arrêt selon lequel la décision d'aliéner, prise par le conseil municipal de cette commune le 11 mai 1968, était « *entachée d'illégalité* ». L'affaire doit maintenant revenir devant le tribunal civil de Tarbes, qui attendait cette décision avant de se prononcer sur la demande d'annulation de l'acte de vente du château et de deux terrains communaux.

Cette affaire — appelée dans la vallée d'Aure « *l'affaire du château d'Isabelle* » — représente un nouveau chapitre de la bataille qui oppose M. Vincent Mir, maire (P.S.) de la commune voisine de Saint-Lary, fondateur de la station du même nom et père de la championne, et tous ceux qui disent combattre un aménagement de la vallée, trop fondé sur le béton et sur l'affairisme.

● *Le jockey Robert Laouira, principal accusé du procès sur le tiercé truqué du prix Bride-Abattue*, a été inculpé, vendredi 10 novembre, par M. Alexis Le Coz, juge d'instruction au Havre, d'usage de documents administratifs falsifiés. Robert Laouira avait été mis en cause par un couple d'escrocs arrêtés au début du mois de novembre, trouvés en possession de chéquiers volés et et de faux papiers (*le Monde* daté 5-6 novembre).

● *Courses truquées.* — M. Raymond Gazan-Vilar, juge d'instruction au tribunal de Grasse (Alpes-Maritimes), vient d'inculper d'infraction à la législation sur les courses MM. Alain Rottier, vingt-huit ans, jockey, domicilié à Nans-les-Pins (Var), et Marcel Mosse, cinquante-huit ans, manager d'écurie à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes). Tous deux ont été laissés en liberté.

Dix inculpations au total ont été prononcées, notamment celles de MM. Paul Nivol et Pierre Désiré-Allaire, dans cette affaire des courses truquées. Ce dernier a été entendu, vendredi 10 novembre, par le magistrat instructeur. Il a nié toutes les accusations portées contre lui.

TANDIS QUE DES PARENTS ET DES MAITRES MANIFESTENT CONTRE L'AUSTÉRITÉ

Les parlementaires jugent sévèrement le projet de budget pour 1979

Tandis que les députés examinent, ce lundi 13 novembre, le projet de budget du ministère de l'éducation pour 1979, des syndicats d'enseignants, la Fédération des parents d'élèves Cornec et des organisations de lycéens organisent des grèves, des rassemblements et des défilés dans de nombreuses villes, notamment à Paris. Parents et maîtres ne sont pas les seuls à faire mauvais accueil à ce projet de budget que nous avons longuement analysé dans « le Monde » du 21 septembre : les parlementaires de la majorité, comme de l'opposition, feront part de leur inquiétude. Elle ressort de la lecture des rapports des commissions.

Si les manifestants qui se groupent ce lundi, à Paris en fin d'après-midi aux Invalides, cherchent des motifs d'inquiétude et des aliments pour leur protestation, on peut leur recommander la lecture des rapports que viennent de rédiger MM. Jean Royer (non-inscrit), Lucien Neuwirth (R.P.R.) et Etienne Pinte (R.P.R.), les deux premiers au nom de la commission des finances de l'Assemblée nationale, le troisième au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

Le projet de budget de M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, a paru si peu enthousiasmant à la commission des finances que celle-ci, lors d'un premier examen, le 7 octobre, avait décidé, à l'unanimité, de réserver son vote sur les crédits de fonctionnement. Elle ne les a finalement approuvés, le 11 octobre, qu'après promesse — écrite — du ministre d'augmenter de trois cents unités (il n'en était prévu que 908) le nombre de création d'emplois d'enseignants dans les lycées à la rentrée 1979. (Il est entendu que ces créations seront compensées par une réduction du nombre d'emplois créés pour les administrateurs et les agents.) La même commission, examinant cette fois les crédits d'équipement, après avoir réservé son vote le 20 septembre, et peu convaincue par les explications ultérieures du ministre, les avait rejetés le 11 octobre, contre l'avis du rapporteur (M. Neuwirth). La commission des affaires culturelles, en revanche, a été moins sévère — dans ses décisions sinon dans ses remarques — pour ce projet de budget puisqu'elle a donné un avis favorable, le 8 novembre.

La démographie

Le rapport de M. Neuwirth — sur les constructions scolaires — note que les crédits auront, en cinq ans, diminué de plus de moitié en francs constants. *« L'effondrement des crédits consacrés au premier degré »* est justifié, aux yeux du ministère, par la situation démographique. Mais c'est négliger, par exemple, la vétusté du parc immobilier à ce niveau : plus de 53 % des écoles élémentaires françaises ont été construites avant 1918. Si le second degré est — relativement — mieux traité, l'objectif de la construction d'un atelier dans chaque collège ne sera atteint *« qu'avec probablement au moins deux ans de retard »*. Dans les lycées, M. Neuwirth attend une *« dégradation »*, puisque *« 18 000 élèves de plus sont attendus à la rentrée de 1979 »*, alors que le ministère ne prévoit de pouvoir financer que 9 000 places nouvelles.

Si l'Etat ne construit presque plus d'écoles, au moins entretient-il bien celles qui existent ? Rien n'est moins sûr. Pour la mise en sécurité des établissements, il faudra *« encore cinq ans de patience »*. Pour l'entretien du patrimoine, l'administration tergiverse : *« Faute de décision, les défauts d'entretien entraîneront des dégradations irréversibles qui ne pourront plus faire l'objet de travaux simples mais entraîneront de grosses réparations évidemment plus coûteuses »*.

Quant aux classes vétustes et mobiles (plus de 900 000 jeunes y sont accueillis), *« on peut se demander sérieusement*, écrit M. Neuwirth, *si leur résorption constitue toujours un objectif du ministère »*.

« Pour la deuxième année consécutive, conclut le rapporteur, *le budget d'équipement du ministère de l'éducation est victime de la rigueur économique conjoncturelle (...). Il ne faudrait pas que l'on continue d'user encore longtemps d'arguments démographiques et quantitatifs pour refuser des améliorations qualitatives (...). Le présent budget ne peut guère se comprendre que comme l'expression d'une situation transitoire. Il n'est admissible que dans cette seule mesure. »*

M. Jean Royer, analysant pour sa part les dépenses de fonctionnement (les dépenses de personnel représenteront, en 1979, 88,2 % du budget de l'éducation), a voulu insister sur la formation des maîtres et sur leur condition. Indiquant qu'il y aura, dans l'enseignement public, à la rentrée de 1979, 610 000 maîtres (et 115 000 dans le privé) (1), il estime que *« la condition des enseignants, tout au moins jusqu'au niveau des certifiés, mérite d'être sensiblement améliorée comme la Vᵉ République a revalorisé depuis quelques années la condition des sous-officiers et des officiers »*. Dans son rapport, M. Royer publie un tableau comparatif des traitements des uns et des autres d'où il ressort qu'un instituteur débute au niveau de traitement d'un sergent-chef, qu'un professeur de collège peut se comparer à un adjudant, un certifié à un sous-lieutenant et qu'un agrégé ne « vaut » pas un lieutenant.

La commission des finances, suivant l'avis de M. Royer, a estimé qu'une réforme de la formation des maîtres devrait se traduire par *« une grande loi »* pour lui donner plus de solennité. Cette formation, selon M. Royer, devrait durer trois ans pour les futurs instituteurs et cinq ans pour les autres.

Autre proposition de la commission : il faudrait supprimer les bourses dans le premier cycle du secondaire dans la mesure où la gratuité de l'enseignement y est peu peu réalisée. C'est une préoccupation voisine qu'exprime M. Etienne Pinte, dans son rapport au nom de la commission des affaires culturelles. Mais celui-ci remarque : *« Qu'il s'agisse de la part de bourse ou du montant moyen des bourses versées chaque année, on assiste à une baisse quasi constante. »*

Il observe que la progression du budget de l'éducation (15,8 % sans les pensions) est désormais à peine supérieure à celle du budget total : *« On en est conduit à se demander pour combien de temps encore l'éducation restera au-dessus de la « barre » fatidique des priorités de l'Etat. » « On ne peut nier*, écrit-il plus loin, *qu'il y ait globalement un tassement des effectifs scolaires. Il n'empêche que l'évolution démographique ne peut cependant servir, sans discernement, à justifier tout et n'importe quoi »*. Il regrette, par exemple, qu'on *« supprime* [dans les écoles normales] *des milliers de postes d'élèves-maîtres sans justifications objectives, sans critères valables, sans explications convaincantes. »*

A propos des auxiliaires dans le secondaire, M. Pinte confirme que le budget aura pour effet *« d'augmenter le nombre de maîtres non réengagés à la prochaine rentrée »* puisque le volume des traitements en surnombre, fixé depuis deux ans à 7 500, sera ramené à 3 900.

M. Pinte ne ménage pas ses critiques dans le chapitre intitulé *« Les priorités du VIIᵉ Plan ne sont pas respectées »*. Il écrit : *« Le total des dotations pour l'ensemble des programmes d'actions prioritaires (PAP) augmentera de 12 %, soit nettement moins que l'ensemble des dépenses de l'éducation. »* On ne voit plus, dès lors, en quoi ces programmes d'actions sont prioritaires (2).

M. Pinte résume ainsi son analyse : *« Le projet du budget n'est pas celui qu'on attendait, lorsqu'on a pour objectif de moderniser le système éducatif et d'appliquer la réforme du collège unique. Sur le plan des chiffres (...) il s'agit du budget le moins satisfaisant qui ait été soumis depuis plusieurs années. Il ne permettra pas un accueil satisfaisant des élèves attendus à la prochaine rentrée (...). Sur le plan des principes, c'est un budget sans grande ambition. Aucune orientation particulière ne transparaît derrière la froideur des mesures nouvelles, si ce n'est celle de la remise en ordre. Si elle s'impose, elle ne saurait en tout cas tenir lieu de politique. Un grand dessein éducatif doit soutenir et animer un budget qui reste, malgré tout, le premier budget civil de l'Etat. »*

BRUNO FRAPPAT.

(1) Ecoles maternelles : 71 000 ; écoles élémentaires : 192 000 ; enseignement spécial : 36 000 ; second degré : 311 000. Parmi ces derniers, on comptera 20 000 agrégés et 85 000 certifiés.

(2) Notamment le *PAP*, nº 13, intitulé : « Améliorer l'égalité des chances pour l'éducation et la culture ».

Deux initiatives pour l'utilisation de la presse à l'école

PAS-DE-CALAIS : UNE NOUVELLE RUBRIQUE DANS LES JOURNAUX

(De notre correspondant.)

Lille. — L'Association des journalistes du Pas-de-Calais et l'inspection académique de ce département continuent l'action entreprise il y a quelques années sur la presse et l'école. En 1976, un concours avait permis d'analyser quelque deux mille compositions individuelles ou collectives faites dans les collèges sur la presse et son utilisation en classe (*le Monde* du 4 décembre 1977).

Avant d'interroger les lycéens sur ce thème (en 1980), une expérience originale va être tentée dans cinq villes du Pas-de-Calais : Calais, Etaples, Saint-Omer, Bruay-en-Aartois et Saint-Pol. En accord avec les enseignants, les journalistes vont traiter des sujets qui devraient apporter aux enseignants et aux élèves une meilleure connaissance du passé, du présent et, si possible, de l'avenir de leur ville et de son agglomération. Une série de thèmes d'articles ou d'enquêtes seront proposés par les maîtres et des élèves. Dans les éditions locales des journaux du département paraîtra donc prochainement une nouvelle rubrique intitulée « La presse à l'école » (1). — G. S.

(1) Pour tous renseignements, s'adresser à M. Kleber Deberles, 36, rue de la République, 62700 Bruay-en-Artois, président de l'Association des journalistes.

UNE QUINZAINE POUR MIEUX CONNAITRE LES QUOTIDIENS RÉGIONAUX

L'Association régionale Presse *Enseignement Jeunesse (ARPEJ)* (1) organise, du 15 au 30 novembre, une quinzaine (Connaissance de la presse régionale » destinée aux enseignants. Durant cette période, les quotidiens régionaux membres de l'Association — une trentaine — organiseront diverses actions — colloques, stages, concours — destinées à faire mieux connaître la presse régionale.

L'ARPEJ, que préside M. André Desthomas, rédacteur en chef de *la Montagne* (Clermont-Ferrand), a été créée en 1977 par le Syndicat national de la presse quotidienne régionale (S.N.P.Q.R.) et le Syndicat des quotidiens régionaux (S.Q.R.). C'est sur son impulsion que se sont développées les initiatives des principaux journaux régionaux dans le domaine de la presse à l'école. L'ARPEJ, ainsi que le Comité d'information pour la presse dans l'enseignement (CIPE) (2) — qui groupe vingt-neuf titres nationaux — mènent avec le ministère de l'éducation des négociations pour développer l'introduction de la presse dans les classes comme objet et moyen d'enseignement.

(1) ARPEJ, 8, place de l'Opéra, 75009 Paris, tél. 073-61-40.
(2) CIPE, 11 bis, boulevard Haussmann, 75009 Paris, tél. 246-72-23.

ÉDUCATION

Où va l'enseignement supérieur ?

(Suite de la première page.)

Or, curieusement, aucun service officiel n'a tenté de présenter un compte de l'ensemble de ces diplômes. Il est vrai que le nombre de ces formations, déjà très élevé, ne cesse de croître et qu'elles relèvent de ministères différents. Après s'être contenté de recenser ce qui appartenait à son, puis à ses ministères de tutelle (ministère de l'éducation, ministère des universités), le service central des statistiques s'efforce désormais de fournir des données sur les effectifs et les diplômes des formations « étrangères ». Mais avec de singuliers « blancs ». C'est ainsi que dans l'édition de 1977 de sa « bible » statistique (2), ce service indique (page 468) à propos du nombre de diplômés de l'école des Beaux-Arts de Paris et des « établissements de formations aux carrières sanitaires et sociales » « pas de renseignements ». Or, pour ces derniers, ces renseignements sont publiés conjointement par les ministères de la santé et du travail (3). Leur prise en compte modifie nettement la part de l'université dans l'ensemble des diplômes post-secondaires puisque les établissements publics et privés relevant de ces deux ministères délivrent environ vingt mille diplômes annuellement.

Un panorama des premiers diplômes

Les différentes formations composant ce « post-secondaire » sont de durées très diverses. Alors que la plupart des filières courtes à finalité professionnelle ont une durée théorique — c'est-à-dire sans redoublement — de deux ans (4), celle des formations longues s'étale entre quatre ans (maîtrises d'université, écoles de commerce), cinq (écoles d'ingénieurs, dentaire et pharmacie), six (écoles d'architecture) et sept (médecine).

L'écart réel de durée entre « court et long » est plus important. En effet, les redoublements sont plus fréquents dans les formations longues. D'autre part, les plus brèves de celles-ci (licence de droit, maîtrise de sciences, par exemple) ne sont désormais rentables pour obtenir un emploi qualifié qu'avec une rallonge d'une ou de plusieurs années : troisièmes cycles universitaires, préparations aux concours de recrutement du professorat de l'enseignement secondaire, au certificat d'aptitude à la profession d'avocat, à l'expertise comptable, etc.

Les filières universitaires de droit, de lettres, de sciences économiques et de sciences délivrent un premier diplôme, le DEUG (diplôme d'études universitaires générales), qui sanctionne les deux premières années d'études. Si l'on y ajoute les étudiants d'architecture, beaux-arts, médecine, pharmacie, dentaire — où le DEUG n'existe pas — qui ont été admis en troisième année d'étude, on peut donc connaître le nombre des étudiants qui ont achevé avec succès les premiers cycles d'études supérieures longues. Enfin la plupart des élèves sont admis dans les grandes écoles d'ingénieurs et de commerce après un séjour d'une, deux ou trois années dans les classes préparatoires (5). Si l'on considère cette admission comme un diplôme — et c'est bien ainsi que l'entendent les étudiants et l'opinion — on peut établir un panorama de l'ensemble des diplômes finaux ou des titres intermédiaires acquis par les étudiants et sanctionnant dans la plupart des cas un cycle d'études de deux années après le baccalauréat. On peut donc les répartir en deux ensembles :

● *Diplômes terminaux des formations courtes.*

● *Titres intermédiaires des formations longues* : diplôme de fin de premier cycle, admission en troisième année d'études ou admission dans les grandes écoles.

Le tableau ci-dessous présente une estimation du nombre de ces diplômes ou titres pour 1976, le recensement de certains d'entre eux, notamment les DEUG, n'étant pas achevé pour 1977. Dans plusieurs cas, il s'agit d'estimations que nous avons élaborées avec l'aide des services compétents des nombreux ministères concernés. Il s'agit du nombre de diplômes et non de diplômés puisqu'un même étudiant peut en obtenir plusieurs. L'amélioration progressive du système de collecte des informations devrait permettre sous peu de connaître ce nombre de « doubles diplômés ». Selon les estimations officielles, il est assez faible : 5 à 6 %.

L'oubli statistique de certains diplômes, comme nous l'avons signalé, aboutit à une image très déformée de la place respective des différentes formations et, notamment, une minimisation de celle des formations courtes ou des formations longues non universitaires. Afin de ne pas commettre une erreur inverse, nous n'avons pas pris en compte différentes formations théoriquement ouvertes aux bacheliers mais dont le niveau réel de recrutement s'est relevé et se situe au-delà du premier cycle : par exemple, les écoles de journalisme.

Le succès des formations courtes

Ce panorama fait apparaître trois tendances principales :

● *Expansion des formations courtes.* — Le nombre de leurs diplômes a un peu plus que doublé en dix ans. Les formations courtes ont délivré presque autant de diplômes que l'ensemble des formations longues (titres intermédiaires). En 1978, on peut prévoir, compte tenu du nombre d'étudiants inscrits en dernière année des formations courtes et des taux de réussite habituels, que le nombre de leurs diplômes sera supérieur à 70 000.

● *Baisse des diplômes universitaires de premier cycle.* — 31 000 en 1976 contre 48 900 en 1970 et 43 100 en 1966. Cette baisse se concentre en sciences (— 50 % par rapport à 1966) et en lettres (— 35 % par rapport à 1966) (6).

Le nombre de DEUG de droit et de sciences économiques, après avoir fortement progressé (5 700 en 1966, 13 200 en 1969), est stable depuis (13 400 en 1976).

● *Domination des formations pratiquant la sélection à l'entrée.* — Elles délivrent près des trois quarts des diplômes ou titres intermédiaires. Il s'agit de l'ensemble des formations courtes (sauf les petites écoles de commerce), des grandes écoles, de la médecine, pharmacie et dentaire.

Deux types de formation ont connu une très forte expansion en termes de diplômes.

— *Techniciens supérieurs* : Le nombre total des diplômes est passé de 2 000 en 1962 à 8 000 en 1967, 21 000 en 1972 (7). Le nombre dépassera 30 000 en 1978 et vraisemblablement 35 000 en 1979, compte tenu de l'accroissement du nombre des élèves actuellement inscrits en première année des Instituts universitaires de technologie (I.U.T., établissements publics) et des sections de techniciens supérieurs (établissements publics et privés). Il faut rappeler que selon la doctrine officielle de l'époque (1966), les sections de techniciens supérieurs qui font partie des lycées techniques devaient être progressivement fermées à mesure que s'ouvriraient les départements correspondants (et à profil professionnel plus large) des I.U.T. Non seulement il n'en a rien été, mais le nombre de leurs élèves n'a pas cessé d'augmenter. Plus encore celui des candidatures : dix pour une place dans certaines sections commerciales. L'effectif total de ces sections en 1978 (53 000) est supérieur à celui des I.U.T. (47 000). Elles délivrent toutefois un nombre de diplômes inférieur à celui des I.U.T., la sélection par l'examen final (40 % d'échecs en moyenne) étant beaucoup plus forte que dans les I.U.T. qui, comme l'université, pratiquent un système mixte d'examens et de contrôle continu.

— *Petites écoles d'ingénieurs et de commerce* : Il s'agit d'établissements recrutant au niveau de la fin des études secondaires, exigeant ou non le baccalauréat, et proposant une durée d'études de trois ans en général. Le service statistique de l'éducation estime à 3 000 le nombre des titres délivrés par ces écoles qui forment des ingénieurs.

En ce qui concerne les petites écoles de commerce, elles ont été, jusqu'il y a peu, presque complètement ignorées dans les statistiques officielles qui ne prenaient en considération que celles, peu nombreuses, dont les diplômes avaient été reconnus par l'Etat. Dans une étude en cours destinée à la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion, nous avons estimé à plus d'un millier le nombre de certificats de fin de scolarité qu'elles délivrent. Plus de deux mille si on y ajoute différentes formations courtes créées par des chambres de commerce. Pour ce secteur, toute comparaison précise avec le passé est complexe. En effet, certaines petites écoles ont relevé leur niveau de recrutement (après une année de classe préparatoire) et se sont transformées en formations longues. Elles ont été remplacées par des établissements nouveaux. Si l'on tient compte de ces substitutions, le nombre des certificats délivrés par ces petites écoles de gestion a environ triplé en dix ans.

Ces deux secteurs en expansion accueillent des élèves d'origines sociales fort différentes.

Les enfants d'ouvriers représentent 21 % des élèves des sections de techniciens supérieurs (27 % pour les seuls établissements publics), proportion vraisemblablement la plus élevée des formations post-secondaires (8).

En revanche, les petites écoles de commerce recrutent presque exclusivement des enfants de milieux aisés. Selon M. Robert Ballion, elles se caractérisent « *par un accès facile, une création récente, le prix élevé des études, l'accent mis dans les brochures publicitaires sur l'animation plutôt que l'enseignement* » (9).

BERTRAND GIROD DE L'AIN.

Prochain article :

ABANDONS ET ÉCHECS A L'UNIVERSITÉ

(2) Tableaux des enseignements et de la formation. Imprimerie nationale. Dans l'édition de 1978, ces établissements (écoles d'assistantes sociales, d'infirmières, etc.) ont disparu.

(3) Santé, sécurité sociale. Statistiques et commentaires. Ministère de la santé, ministère du travail. N° 2, 1976.

(4) Trois ans pour plusieurs formations, dont les assistantes sociales, les petites écoles d'ingénieurs et de commerce qui n'exigent pas toutes le baccalauréat pour se présenter au concours d'entrée.

(5) La durée officielle est d'un an pour la préparation aux écoles de commerce, de deux ans pour les autres grandes écoles. Compte tenu de la compétition, le temps réel en classe préparatoire est en moyenne d'une année de plus.

(6) On constate la même tendance dans la plupart des Etats occidentaux. Aux Pays-Bas, en 1975, plus de 50 % des étudiants étaient inscrits dans l'enseignement supérieur court.

(7) B. Millot et F. Orivel. Thèse pour le doctorat d'Etat. Dijon, 1977.

(8) *Sections de techniciens supérieurs*, 1977-1978. Document récapitulatif. Service des études informatiques et statistiques. Janvier 1978.

(9) R. Ballion : *l'Argent et l'Ecole*. Pernoud-Stock, 1977.

DIPLOMES ET TITRES DE PREMIER NIVEAU DÉLIVRÉS EN 1976

FORMATIONS PROFESSIONNELLES COURTES (diplômes terminaux) : 65 900 (1) dont :	
● Techniciens supérieurs	28 000
● Infirmières, assistantes sociales, etc.	22 500
● Instituteurs (public + catholique)	8 400 (*)
● Petites écoles d'ingénieurs et de gestion	5 000 (*)
● Autres format. courtes (agricult., armées, etc.)	2 000 (*)
FORMATIONS LONGUES (Titres intermédiaires) : 66 500, dont :	
● DEUG, diplômes d'études universitaires générales (droit, lettres, sciences économiques, sciences)	31 000
● Admission en troisième année de médecine, pharmacie, dentaire	16 500
● Admission en troisième année d'architecture et des beaux-arts	3 000 (*)
● Admission dans les grandes écoles (normales supér., ingén., commerce-gestion, vétérinaires)	16 000 (*)

(1) Cette estimation pèche à la fois par défaut (oubli de quelques formations courtes non recensées) et par excès : étudiants qui obtiennent un diplôme court après avoir déjà eu un diplôme universitaire DEUG, voire licence). Ils sont encore peu nombreux, sauf dans les écoles d'instituteurs.

(*) Estimation.

هكذا من الأصل

VOILE

LA ROUTE DU RHUM

Des gouvernails automatiques bien fragiles

Les concurrents de la Route du Rhum ont commencé dimanche leur deuxième semaine de mer. Le groupe de tête se trouvait lundi matin 13 novembre entre l'Espagne et les Açores. Olivier de Kersauson (« Kriter-IV », France) paraissait le mieux placé. Les voiliers se sont sensiblement regroupés. A proximité d'Olivier de Kersauson naviguent, plus au nord-est, Michael Birch (« Olympus », Canada), Philip Weld (« Rogue-Wave », E.-U.), Jean-Claude Parisis (« Petrouchka », France), et, plus au nord-ouest, Alain Colas (« Manuréva », France), Michel Malinovsky (« Kriter-V », France), Joël Charpentier (« Wild-Rocket », France) et Alain Gliksman (« Seiko », France).

Certains de ces concurrents devaient faire escale aux Açores pour réparer, c'était le cas notamment d'Alain Gliksman. D'autres font route depuis plusieurs jours déjà vers divers ports de l'Atlantique à la suite d'avaries ayant presque toutes affecté leurs pilotes automatiques.

Pierre Fehlmann, entré à Brest vendredi avec son trimaran « Disque-d'Or-II », paraissait avoir décidé dimanche de reprendre la mer.

La fréquence des pannes de ces pilotes automatiques depuis le départ de la course conduit à s'interroger sur les raisons de leur fragilité. Loïc Caradec apporte ci-dessous quelques éclaircissements.

En une semaine de course, tous les favoris de la Route du Rhum ont eu à s'inquiéter pour leur pilote automatique. Tous. Pour certains, ces inquiétudes sont, à ce jour, demeurées des inquiétudes : ils continuent à faire route. Mais pour nombre d'autres : Yvon Fauconnier, *Chay Blyth*, Pierre Fehlmann, Philippe Poupon, etc., elles se sont concrétisées en importants retards, quand ce n'est pas en abandons définitifs.

Comment est-il possible que des concurrents et des architectes qui conçoivent des machines ultra-sophistiquées ne puissent éliminer ce talon d'Achille ? Comment se fait-il que ceux qui naviguent, qui ont préparé pendant des mois ces trois semaines de course, prennent le risque de voir tous leurs espoirs ruinés par les défaillances d'un accessoire ?

Bien sûr, il est facile de construire des appareils solides et fiables, mais le règlement impose une condition : tout ce qui concerne la marche du bateau ne peut être assuré que par l'action naturelle du vent sur les voiles. Autrement dit, aucune source extérieure d'énergie ne peut être utilisée. Sont donc interdits par exemple les treuils électriques : les voiles doivent être envoyées à la main (ce qui posa des problèmes à Alain Colas sur son énorme *Club-Méditerranée* il y a deux ans). Sont également interdits les pilotes automatiques fonctionnant sur les batteries du bord, quand celles-ci sont rechargées par le moteur ou le groupe électrogène du bateau.

Pour cette raison, on ne trouve que deux systèmes de pilote automatique sur les bateaux de la *Route du Rhum*.

● LE CONSERVATEUR D'ALLURE. — Il fleurit de plus en plus sur les voiliers de croisière et son principe est le suivant : une girouette est reliée à une pale immergée, sorte de petit gouvernail fixé à l'extrémité du bateau, et elle-même rattachée par des câbles à la barre du gouvernail principal. Quand il est à son cap, le barreur règle le conservateur d'allure de manière à avoir simultanément la girouette dans l'axe du vent et la pale immergée dans l'axe du bateau. Par la suite, dès que le bateau s'écarte de son cap, la girouette agit sur la pale immergée qui se déplace en entraînant la barre du bateau de manière à le remettre sur sa route. L'énergie est donc finalement fournie par la vitesse du bateau, puisque c'est l'action de l'eau défilant sous la coque qui fait bouger la pale et par conséquent la barre. Ce système purement mécanique est relativement simple, mais présente un certain nombre d'inconvénients :

— Le conservateur d'allure, comme son nom l'indique, permet au bateau de garder le même angle par rapport au vent et, si le vent tourne, le bateau tourne aussi... ;

— Les conservateurs d'allure ont une puissance limitée et ne peuvent plus faire les efforts nécessaires sur la barre d'un bateau d'une certaine taille (16 ou 17 mètres paraissent un maximum ;

— Le nombre de leviers, d'axes, de rotules, etc. rend le système fragile et sensible aux chocs :

— Enfin, en ce qui concerne les multicoques, lorsque le bateau est appuyé par le vent, le flotteur au vent se lève et crée des turbulences autour de la girouette rendant le système très peu efficace.

Beaucoup d'inconvénients donc, qui font que la majorité des concurrents préfèrent maintenant le pilote électrique.

● LE PILOTE ÉLECTRIQUE est branché sur un compas. Un système électronique compare en permanence le cap du bateau avec le cap souhaité et, en cas de défaillance, agit sur la barre du bateau par l'intermédiaire d'un moteur électrique alimenté par des batteries.

Mais puisque le règlement interdit de recharger ces batteries avec le moteur ou un groupe électrogène, voyons donc comment il est possible, en bateau, d'utiliser les sources d'énergie naturelle pour obtenir de l'électricité.

— Traîner dans l'eau une hélice entraînant elle-même une dynamo est le moyen le plus utilisé. Mais une grosse dynamo nécessite une grosse hélice et le régatier ayant par définitition horreur de ce qui peut ralentir son *bateau essaie toujours de calculer* au plus juste et d'avoir la plus petite hélice possible à tirer. Pour gagner un peu de vitesse, les navigateurs solitaires prévoient souvent des pilotes automatiques sous-dimensionnés avec les risques que cela comporte. Ou bien la dynamo est trop faible et n'arrive pas à compenser la consommation du pilote, qui s'arrête de fonctionner quand les batteries sont à plat ; ou bien c'est le moteur électrique manœuvrant la barre qui n'est pas assez fort et qui grille. Joël Charpentier *(Wild-Rocket)* et Fauconnier *(Lily-Aggy)* utilisent une variante de cette méthode : c'est directement l'arbre d'hélice du moteur (débrayé bien sûr) qui est mis en rotation par l'action de l'eau sur l'hélice et, sur l'arbre, à l'intérieur du bateau, est montée une dynamo. Une bonne puissance peut ainsi être obtenue, mais bien sûr elle se paie d'une assez forte traînée dans l'eau. (D'ailleurs, Joël Charpentier doit relâcher aux Açores et Yvon Fauconnier a définitivement abandonné.)

— Installer une ou plusieurs éoliennes dans le mât ou sur le pont. Ces éoliennes ne fournissent pas beaucoup d'électricité, ou plutôt, pour avoir la puissance désirée, il faudrait une éolienne de grand diamètre (au moins un mètre). Ce peut être une solution pour ces bateaux relativement grands sur lesquels la place ne manque pas, mais le fardage (la résistance aérodynamique) est important lorsque le bateau remonte au vent.

— Enfin, le système idéal qui ne nécessite aucune pièce en mouvement et ne ralentit pas le bateau : les plaques solaires transformant la lumière en électricité. De grands progrès ont été réalisés ces dernières années dans ces piles photo-électriques, mais elles gardent encore — outre leur prix élevé — un inconvénient : pour obtenir la puissance nécessaire il faudrait recouvrir presque complètement le pont de plaques, et ce n'est évidemment pas possible. Il est probable que l'on arrivera, dans l'avenir, à obtenir le même nombre d'ampères-heure avec des plaques de surface plus réduite et, si le prix lui aussi diminue, ce sera là un système parfaitement fiable de production d'énergie pour un bateau de course ou de croisière.

On voit donc bien la raison des pannes : dans presque tous les cas, l'énergie nécessaire au pilote automatique est prise sur l'énergie propulsive du bateau, et ces quelques dixièmes de nœud perdus en vitesse se transforment en heures de retard à l'arrivée. On comprend que les concurrents cherchent à trouver un compromis vitesse du bateau-fiabilité du pilote, mais dans beaucoup de cas la consommation du pilote est sous-estimée et, souvent, le manque de préparation et d'entraînement ne permet de s'en apercevoir que quelques jours après le départ. En supprimant cet inconvénient, les plaques solaires fournissent une solution intéressante, mais il faudra sans doute encore quelques « Transat » pour qu'elles deviennent la solution idéale, et que tout le monde — régatiers et plaisanciers — puisse en profiter.

LOIC CARADEC.

RUGBY

LA VICTOIRE DE LA FRANCE SUR L'UNION SOVIÉTIQUE (29 à 7)

Les promesses d'un autre rugby venu de l'Est

Toulouse. — Ça ne pouvait pas durer : cette Roumanie fière de son amitié pour la Chine et de ses relations avec Israël, qui jouait les francs-tireurs du bloc oriental, ce Ceausescu qui s'aventure chez les satellites de Pékin et invente un tito-gaullisme pratiqué par des staliniens oublieux *du XXe congrès soviétique*, fallait-il leur laisser aussi l'hégémonie du rugby de l'Est ? Déjà les gymnastes de Bucarest ont été normalisées, et la Comaneci, dissidente aux nattes rebelles, ramenée dans le rang par Kim, Moukhina et leur commando de naines savantes. Voici maintenant le début de la reprise en main du rugby de l'Est : il ne sera pas dit que, soixante ans après la révolution d'Octobre, le rugby marxiste-léniniste gardera Bucarest pour capitale. L'entrée en lice des grands frères soviétiques, amorcée samedi à Toulouse, va y mettre bon ordre. Dans vingt ans, le rugby socialiste aura bien Moscou pour capitale.

Quand on les a vus surgir sur l'herbe toulousaine, les Soviétiques, opposés pour la première fois au XV tricolore, on ne les a pas trouvés très « rugby » d'al-

De notre envoyé spécial

lure. Ils étaient bien quinze, mais avaient dans la démarche et dans le style la dégaine de footballeurs. A-t-on jamais vu d'ailleurs des rugbymen entrer sur un terrain en marchant, comme des fantassins ? *Il ne leur a pas fallu plus* de cinq minutes pour nous faire changer d'avis. S'ils n'ont pas tout à fait appris à se présenter, les camarades-joueurs de Moscou, de Kiev et de Tbilissi ont appris à jouer.

Pendant plus d'une heure, on a suivi avec plaisir les évolutions de ces quinze garçons bien découplés sans être massifs, vifs et francs du collier, rapides et décidés, un peu simplets comme il sied à des semi-débutants, jouant très bien les touches et les mêlées spontanées, habiles de leurs mains, le souffle long et sans qu'on puisse jamais *leur* reprocher un geste brutal. Leur seule faiblesse a paru se situer du côté musculaire : en deuxième mi-temps, on vit à plusieurs reprises trois ou quatre d'entre eux gisant dans l'herbe, souffrant apparemment de crampes. N'importe. Les débuts des champions soviétiques au plus haut niveau du rugby international sont prometteurs.

Où en était après tout le jeu à XV en France à une époque de développement comparable, vers 1912, une vingtaine d'années après son implantation sur notre sol ? Il n'avait pas encore connu la « révolution bayonnaise », l'invention du rugby à la française par Owen Roe et Fernand Forgues. Alors faisons confiance à ces joueurs drapés de rouge : leur « révolution » est devant eux.

Ceux qui ne voyaient pas essentiellement dans ce premier France-U.R.S.S. l'entrée en scène d'un nouveau partenaire sur la planète ovale, l'épreuve initiatique d'un rugby adolescent, mais plutôt un sondage de l'équipe tricolore en début de saison, ils auront trouvé, eux, moins de motifs de satisfaction. Que ces quinze débutants venus de loin aient tenu en échec pendant soixante-quinze minutes une équipe prétendant à la suprématie mondiale a de quoi décevoir, ou tout au moins surprendre. Bien sûr, il fut marqué en « contre », le très bel essai de l'arrière soviétique Goniany, à quelques minutes de la fin. Mais, pour déroutant qu'il fut, il signifiait que sur une course de 80 mètres aucun joueur tricolore n'était capable de reprendre un centimètre à ce naïf porteur de ballon. Inquiétant...

Une fois de plus, on aura constaté que le XV, forgé comme un tank par MM. Desclaux et Basquet est avant tout une machine de guerre et que, pour peu que les tâches qu'on lui propose cessent d'être en forme de combat implacable, il a bien du mal à déployer ses ailes. Si on lui donne pour consigne, comme ce 11 novembre, de mesurer ses forces, de canaliser ses ardeurs en l'honneur des nouveaux venus de l'Est, on le voit alors moins puissant que lourdaud, moins efficace qu'empêtré.

A ce jeu, il ne faut compter ni sur Cholley, ni sur Imbernon, ni sur Gallion, pour une fois assez mal inspiré. Qu'attendre d'une ligne de trois-quarts lancée à contrepied par un joueur porteur du numéro 10, auquel les sélectionneurs s'obstinent, avec *une mansuétude sans précédent* dans l'histoire du XV tricolore, à confier le poste-clé de demi d'ouverture ? L'organisation d'une telle carence ne paraît avoir pour objectif que de donner plus d'éclat encore aux interventions majestueuses de Jean-Michel Aguirre, qui, en un dernier quart d'heure inoubliable, montrera en trois percées royales ce que peut être un vrai joueur de champ, un garçon amoureux du jeu, avide de s'amuser, ivre de gestes vrais et de risques à prendre. Le dernier essai, marqué à la quatre-vingt-septième minute, fut un modèle absolu de clarté dans la conception, de perfection technique, d'élégance dans l'exécution — la passe de Gallion à Belascain, de celui-ci à Aguirre, qui s'intercale, file entre les deux centres russes, transmet une passe au cordeau dans le dos du second, donnant à Noves l'occasion d'une merveille de crochet intérieur. Rien que cela valait le voyage à Toulouse.

Surtout si l'on avait la chance de pouvoir alors s'échapper pour admirer, à la télévision, l'émouvante empoignade entre les All-Blacks et le Pays de Galles. Des images vécues à Toulouse à celles transmises de Cardiff, la différence de rythme, de style et d'intensité était criante. Pour jouer à ce niveau, les Soviétiques ont des progrès à faire, bien sûr. Ils se donnent vingt ans. Les tricolores, eux, n'ont que trois mois pour s'y préparer.

JEAN LACOUTURE.

QUATORZE MILLE LICENCIÉS EN U.R.S.S.

(De notre correspondant.)

Moscou. — Le rugby est un sport jeune en Union soviétique. Si on a commencé à jouer en 1923, le championnat d'U.R.S.S. n'est organisé régulièrement que depuis 1957. La fédération soviétique de rugby compte deux cents clubs et quatorze mille licenciés, essentiellement regroupés en Russie, Ukraine et Géorgie.

La saison dure d'avril à novembre. Cette année, le club Aviator, de l'Institut de l'aviation civile de Kiev, a terminé en tête du championnat de première division devant Fily, de l'Usine de constructions mécaniques de Moscou, et Locomotive de Tbilissi. C'est ce dernier club qui a remporté la coupe.

Les responsables sportifs essaient de populariser ce sport encore peu connu. Ils organisent des tournois, l'Ovale d'or, pour les plus jeunes joueurs (de dix ans à quatorze ans), et ils s'efforcent de faire retransmettre par la télévision les principaux matches du Tournoi des cinq nations pour gagner un nouveau public.

DANIEL VERNET.

FOOTBALL

120 millions de francs de bénéfices pour la Coupe du monde 1978

Le comité d'organisation de la Fédération internationale de football (FIFA) a présenté, le 11 novembre à Madrid, le rapport financier de la Coupe du monde 1978 disputée en Argentine. Le bénéfice net — tous frais et impôts déduits — s'élève à 45 645 686 francs suisses (120 961 067 francs français).

● *Entrées totales : 68 368 746 francs suisses* (1) *(en 1974 : 67 258 555 D.M.) (2) :*

- *Ventes des billets : 32 664 196 francs suisses (avec la déduction de 10 % d'impôts, cette somme devient : 29 397 776 francs suisses) ;*
- *Droits de télévision et de radio : 23 917 630 francs suisses ;*
- *Publicité dans les stades : 14 108 040 francs suisses ;*
- *Entrées commerciales diverses (mascottes, disques, fanions, etc.) : 929 000 francs suisses ;*
- *Rencontres amicales disputées par les équipes qualifiées : 17 300 francs suisses.*

● *Frais totaux : 22 723 060 francs suisses (en 1974 : 17 191 460 D.M.).*

● *Solde net : 45 645 686 francs suisses.*

Sur cette somme, 10 % (4 564 569 francs suisses) reviennent à la FIFA et 25 % (11 411 421 francs suisses) à l'Argentine, pays organisateur. Les seize finalistes se répartiront les 29 669 687 francs suisses restants en fonction des matches joués et des entrées vendues à chacune de leurs rencontres.

1 870 725 billets avaient été mis en vente en Argentine, 1 541 498 ont été vendus (soit 81,33 %). En 1974, 2 484 341 billets avaient été mis en vente et 1 769 062 vendus (71,21 %).

(1) 1 franc suisse : 2,65 francs. (2) 1 deutschemark : 2,28 francs.

ÉQUITATION

Au C.S.I. de Nancy

CONFIRMATION DE PATRICK CARON

(De notre envoyé spécial.)

Nancy. — Disputé du 10 au 12 novembre au Parc des Expositions, le Cinquième Jumping international de Nancy a franchi bon train la nouvelle tranche de son existence cavalière.

Bien sûr, la pudeur lorraine réfractaire à la publicité ne facilite pas son accession à la grande notoriété à quoi tout le destine. Au regard de l'amateur qui peut accumuler les souvenirs et les comparaisons, ce jumping nancéen est encore un enfant dont la jolie voix, proche de la mue, taquine innocemment les fausses notes. Risquons un souhait : que les organisateurs consentent à sortir de leur petite patrie, qu'ils ne recstent pas confinés dans leur ligue Lorraine-Alsace pourtant puissante.

Il n'est pas bon, par exemple, et ce n'est pas un mince détail, que les nocturnes finissent longtemps après la tournée générale du marchand de sable dans les gradins. A 23 heures, on applaudit encore. Aux alentours d'une heure du matin, les paupières rosissent sous le poids du sommeil. Et, à propos de sable, il y a plus grave. Comment une piste aux proportions aussi admirables que celle de Nancy peut-elle mettre à la disposition des chevaux un sol à leur casser les boulets. Pourquoi mesurer aussi chichement les pelletées de grains minéraux jetées comme par un cantonnier poussant sans conviction sa légère brouette d'obstacles en obstacles ? On a vu des chevaux, comme par hasard les meilleurs, visiblement rechigner à l'ouvrage, surtout le premier jour. Il y a là une lacune à combler si l'on veut que les cravaches de grande réputation reviennent l'an prochain.

Des huit épreuves courues, dont trois ont été gagnées par Hervé Godignon, retenons le parcours de chasse suivi du Grand Prix, non parce que la prédominance française s'y est affirmée sans discussion, mais parce que, en cette saison où généralement les chevaux flanchent, ils se sont montrés *« nets et sains »*, respectueux de leur métier.

Dans l'épreuve de chasse, le jeune Christophe Cuyer, puisant dans son désir éperdu de vaincre la possibilité de l'emporter sur l'expérience, a transformé en cyclone le petit cheval-chef-d'œuvre *Eusèbe*, s'offrant même le luxe de mettre dans sa poche des virtuoses chargés de gloire comme le Belge François Mathy et le Brésilien Nelson Pessoa. Petite information destinée aux partisans de la trique et des claquements le langue : jamais nous ne l'avons vu entrer en piste l'instrument du châtiment au poing. Jamais un son n'a franchi ses lèvres pour exciter ses montures.

Dans le Grand Prix, une surprise de taille : la victoire de l'outsider à 100 %, de Patrick Caron, jeune cavalier français classé l'an dernier encore en deuxième catégorie. Pilotant le bai *Eole L'*, combattant sans séduction mais sans merci, il a dominé les douze obstacles de l'épreuve dont un double et un triple du plus haut niveau. Ce jeune cavalier, au service comme lad d'un marchand de chevaux, était opposé à une fameuse coalition de « battants » parmi lesquels figuraient en toute première ligne *l'Autrichien Hugo Simon et l'Australien* volant Kevin Bacon, ce dernier complètement transformé. Les vols planés à 50 centimètres au-dessus de sa selle, c'est fini. Aujourd'hui, les fesses sont soudées au troussequin, la jambe est fixe. C'est sans doute mieux ainsi !

ROLAND MERLIN.

TENNIS DE TABLE

Secrétin et les Français à l'école chinoise ?

En l'absence des pongistes de la République populaire de Chine, Jacques Secrétin pouvait espérer reconquérir, le 12 novembre, au stade Pierre-de-Coubertin, le titre de champion international de France en simple messieurs, qu'il avait déjà remporté en 1974 et 1976. Vainqueur par équipes avec Shristian Martin et Patrick Birocheau, du double messieurs avec ce dernier et demi-finaliste du double mixte avec Claude Bergeret, il n'a pas eu les ressources suffisantes pour battre en demi-finale du simple messieurs le futur champion, le Hongrois Tibor Klampar.

Cet échec ne l'a toutefois pas trop affecté. Déjà champion d'Europe en simple messieurs à Prague en 1976 et champion du monde en double mixte avec Claude *Bergeret à Birmingham en 1977*, Jacques Secrétin, qui aura trente ans au mois de mars prochain, a axé toute sa préparation sur les championnats du monde prévus en avril 1979 à Pyong-Yang (Corée du Nord).

Pour préparer cette compétition et les suivantes, les nouveaux responsables de la Fédération française de tennis de table entendent innover en faisant appel à un entraîneur chinois pour les dix-sept pongistes (Jacques Secrétin, Patrick Birocheau, Christian Martin, Claude Bergeret, Brigitte Thiriet, plus huit juniors ou seniors première année et quatre militaires) qui fréquentent quotidiennement l'Institut national du sport et de l'éducation physique.

« Les Asiatiques, et notamment les Chinois, sont incontestablement redevenus les maîtres de notre spécialité, mais, alors que les Japonais tirent leur force d'un volume d'entraînement exceptionnel mais stéréotypé, les Chinois profitent de leurs différents collèges d'entraîneurs installés à Changhaï, Pékin, Canton, etc., pour privilégier la créativité et la spontanéité. Nous essayons de les suivre dans cette voie en travaillant le rythme de jeu, la vitesse et la rotation des balles, explique Jean-Pierre Dequirez, le nouveau directeur technique national, pour justifier cette initiative de sa fédération.

Jacques Secrétin et ses camarades ne souhaitent pas toutefois se retrouver derrière un magnétoscope ou devant un tableau noir. *« Pour tirer le meilleur profit de cette expérience*, estime le numéro un français, *il faudrait que cet entraîneur soit encore l'un des quinze ou vingt meilleurs joueurs de son pays. Nous, Européens, sommes toujours surpris, par exemple, par la rapidité et la variété des services chinois. Nous ne rencontrons pas assez souvent ces derniers pour pouvoir nous y adapter, ni*, a fortiori, *les imiter. »*

Même s'il n'égale pas un jour les maîtres chinois, ce contact direct ne pourrait qu'être profitable à Jacques Secrétin. *« L'élite européenne est devenue un grand club*, explique-t-il. *A force de nous rencontrer, nous nous connaissons trop pour pouvoir encore nous surprendre. Seule la forme ou la méforme du moment influence les résultats. Il ne serait pas mauvais que je puisse faire évoluer mon jeu au contact d'un entraîneur-joueur chinois. »*

La demande officielle a déjà été adressée à l'ambassade de la République populaire de Chine à Paris. La Fédération française de tennis de table compte sur les excellentes relations qu'elle a toujours entretenues avec les Chinois pour la voir aboutir dans les meilleurs délais.

GÉRARD ALBOUY.

Les résultats

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION

*Le Mans b. Monaco 113-93
*Tours b. Villeurbanne 102-84
*Antibes b. Caen 80-78
Mulhouse b. Challans 96-81
*Nice b. Berck 97-80
*Orthez b. Avignon 94-78
*Clermont b. Limoges 87-86

Classement. — 1. Le Mans, 24 pts ; 2. Caen et Antibes, 22 ; 4. Tours, 20 ;

Boxe

L'Argentin Hugo Pastor Corro a conservé son titre mondial des poids moyens en battant aux points le Colombien Rodrigo Valdès, le 11 novembre à Buenos-Aires.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION

GROUPE A

*Alès et Besançon 0-0
Toulon bat *Montluçon 2-1
Avignon bat *Béziers 1-0
Auxerre bat *Ajaccio 1-0
Cannes bat *Troyes 2-1
*Saint-Dié et Chaumont 1-1
*Montpellier - Martigues .... remis
Gueugnon bat *Arles 2-1
Epinal bat *Toulouse 3-0

Classement. — 1. Avignon, 21 pts ; 2. Gueugnon, 20 ; 3. Montpellier, 19 ; Auxerre, 19 ; 5. Chaumont, 17 ; 6. Béziers, 16 ; 7. Martigues, 15 ; Besançon, 15 ; 9. Troyes, 13 ; Montluçon,

GROUPE B

Brest bat *Lens 3-1
*Limoges et Rennes 0-0
*Châteauroux et Tours 1-1
*Blois bat Rouen 2-1
Orléans bat *Mulhouse 2-1
Dunkerque bat *Quimper 1-0
*Guingamp bat Angoulême..... 1-0
Lucé bat *Boulogne 3-1
*Melun et Amiens 1-1

Classement. — 1. Brest, 21 pts ; 2. Lens, 18 ; Limoges, 18 ; 4. Châteauroux, 17 ; Orléans, 17 ; 6. Rouen, 16 ;

Tennis de table

CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX DE FRANCE

SIMPLE MESSIEURS

Demi-finales. — Klampar (Hong.) b. Secretin (Fr.), 21-16, 21-8, 21-19 ; Stellwag (R.F.A.) b. Orlowski (Tch.).

Finale. — Klampar b. Stellwag, 21-16, 21-12, 21-16.

SIMPLE DAMES

Finale. — Olah (Hong.) b. Uhlikova (Tch), 23-21, 21-14, 8-21, 23-21.

DOUBLE MESSIEURS

Finale. — Secretin-Birocheau (Fr.) b. Gergely-Orlowski (Tch), 21-13, 21-17, 21-16.

DOUBLE DAMES

Finale. — Magos-Szabo (Hong.) b. Alexandru-Mihut (Roum.), 14-21, 11-21, 21-17, 21-17, 21-14.

DOUBLE MIXTE

Demi-finales. — Ludi-Douglas (Ang.) b. Thiriet-Martin (Fr.), 3-1 ; Uhlikova-Orlowski (Tch.) b. Bergeret-Secretin (Fr.), 3-2.

Finale. — Uhlikova-Orlowski b. Ludi-Douglas, 21-8, 21-12, 14-21, 21-7.

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

La dictée de Cosima.

Ma vie pourrait occuper dans l'œuvre de Wagner la place que tiennent les Mémoires dans celle de Berlioz ; mais Wagner a choisi de dicter ses souvenirs à Cosima. Aussi, au-delà du témoignage avec sa part inévitable d'erreurs et d'affabulation (sans parler des omissions volontaires et sans doute nécessaires), on n'y trouvera guère de style et très peu d'émotion.

Paru en 1911 après avoir circulé seulement entre amis, Ma vie avait déjà fait l'objet d'une traduction en français, mais on ne la trouvait plus depuis longtemps. Celle-ci, entièrement nouvelle, due à Martial Hulot, se voudrait plutôt une adaptation, car, s'agissant de Wagner, le mot à mot n'est pas toujours le moyen le plus sûr d'éclairer une pensée qui, à force de s'y complaire, s'enlise parfois dans sa propre complexité.

Le récit s'achève en 1864 et, si l'on veut, ne serait-ce que par la part qu'elle a prise à sa rédaction, il pourrait servir de prologue au Journal *que Cosima tenait de son côté au moment même où Richard dictait...* — G. C.

★ R. Wagner : *Ma vie* (472 pages). Buchet-Chastel, 18, rue de Condé, Paris-6ᵉ, 149,20 F.

Des disques pour faire connaissance.

« Réactiver l'édition phonographique d'œuvres de compositeurs français vivants, qui avait atteint un niveau quantitatif très insuffisant », *cela veut dire en clair que, sur l'initiative du ministère de la culture et de la communication, la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, Radio-France et les éditeurs de disques collaborent depuis cette année à la création d'une collection de disques consacrée à des compositeurs vivants français ou de l'école française, consacrés mais négligés par le disque.*

Dix-huit enregistrements sont prévus dans un premier temps, et tirés à deux mille exemplaires : la Fondation de la SACEM pour la communication en achètera trois cents et le ministère de la culture et de la communication six cents, qui seront distribués dans les institutions : conservatoires, bibliothèques publiques, instituts français à l'étranger. Radio-France s'engage, d'autre part, à diffuser les œuvres à plusieurs reprises pour aider à les faire connaître.

Outre la Deuxième Sonate *de Boulez, destinée à lancer la collection, six disques viennent de paraître :* Strophe *et* Sonata piano forte *de Gilbert Amy (Adès) ;* Symphonie numéro un *d'Henri Dutilleux (Calliope) ;* Madrigal, Ondes, Espaces-Mouvements, Eventail *de Paul Méfano (C.B.S.) ;* Llanto *de Maurice Ohana (Erato) et* Mutations, Dialogue, Mouvements newtoniens *de Jean-Claude Rissel (G.R.M.).*

Économies à l'Opéra de Nantes ?

Le succès de Nils Halerius, *de Marcel Landowsky, représenté cinq fois et accueilli avec un enthousiasme rare pour une œuvre contemporaine, vient à point pour défendre l'Opéra de Nantes au moment où la municipalité se prépare à rogner dans son budget : réduction de 200 000 francs cette saison, qui devrait atteindre 400 000 francs l'an prochain et 1 million en 1980 ! C'est bien mal connaître le travail d'un des opéras de France les plus actifs et les plus courageux. Et l'on reste confondu de voir l'adjoint au maire souhaiter, dans une interview à* Ouest-France, *qu'on* « ouvre l'opéra une fois par an à une troupe lyrique nantaise de non professionnels ». *La musique n'est décidément pas en France une affaire sérieuse.*

J. L.

Musique

« LE RIRE DE NILS HALERIUS » de Marcel Landowski, à Nantes

Pierre Deloger, qui fut jadis un merveilleux Beckmesser, et mit en scène il y a vingt-sept ans à Mulhouse la création du Rire de Nils Halerius, *était à l'Opéra de Nantes le témoin ému et enthousiaste de la très belle reprise de l'œuvre de Marcel Landowski, montée par un de ses anciens disciples, René Terrasson. Et le spectacle nous est apparu aussi d'une grande force dramatique pour exprimer cette parabole de la philosophie négatrice abdiquant enfin devant le mystère de la vie et de l'au-delà, plus grand que l'esprit de l'homme.*

Nils Halerius ne croit ni à l'âme ni à l'éternité ; sa bibliothèque et sa pensée sont remplies de contradictions qui nourrissent son scepticisme. Il veut disparaître dans un grand rire qui affirme cette unique conviction. Il rejette médecine, religion, amitié ; et, au moment de mourir, il voit défiler, en effet, tout le ballet de l'absurdité du monde, où l'action, l'amour, la justice, l'art, sont bafoués, et il s'abat enfin dans ce rire où triomphe sa pensée. Mais, après sa mort, il n'a pas cessé d'être ; seul, il implore avec angoisse, dans un air admirable, le Temps, maître de l'éternité. Il devine enfin que la vie ne serait pas qu'une apparence, et encouragé par les voix invisibles qui l'entourent, il retrouve les espoirs de l'humanité qu'il a niés.

La musique de Marcel Landowski, écrite il y a plus de trente ans, se développe en une très belle progression : dramatique, chorégraphique et lyrique. L'évocation caricaturale du petit monde qui gravite autour du philosophe et de sa négation triomphante est sans doute, malgré son efficacité, la partie qui date le plus, avec sa musique très chargée, grouillante de symboles, peu raffinée encore que bien vivante. Les entrées de ballet du deuxième acte sont d'une écriture plus fine, d'un pittoresque acéré, qui convient bien à ce tournoi d'idées entrechoquées, mais c'est dans la dernière partie que le lyrisme s'affirme avec cette sincérité qui caractérise Landowski.

Il n'est pas facile de mettre en scène des idées à l'opéra. René Terrasson y a admirablement réussi par une grande stylisation des gestes, dans un cadre dépouillé et symbolique d'Isabel Echarri. Mais cette représentation repose essentiellement sur les larges épaules de Jacques Mars, qui fait de Nils Halerius un personnage saisissant, immense vieillard aux cheveux blancs, terrible, capricieux, sénile, pliant à sa volonté et à sa philosophie tous les êtres qui l'entourent et qui, au dernier acte, atteint à la grandeur par l'humilité. L'Orchestre des Pays de la Loire est excellent sous la direction de Guy Condette.

J. L.

Terry Riley au Théâtre Édouard-VII

Beaucoup se rendaient au Théâtre Édouard VII pour se replonger avec un brin de nostalgie dans l'atmosphère des Rainbow in curved air *et autres* Persian surgery dervishes *qui les avaient tant charmés durant la première moitié des années 70. C'est une musique radicalement nouvelle qui les attendait.*

L'originalité des variations sur Shri Came *qui ouvraient le programme de la première soirée et qui devaient être reprises sous une forme différente le lendemain, s'imposait à l'évidence : une ahurissante complexité rythmique, une richesse inédite des rapports d'interaction entre les fréquences d'un orgue électrique accordé non pas selon le « tempérament » occidental mais en « intonation juste », et plutôt qu'un principe répétitif au sens habituellement donné à ce terme, des structures cycliques qui se succèdent, alternent, s'opposent et se superposent.*

A l'inverse de celle d'un Reich ou d'un Glass, la musique de Terry Riley est entièrement improvisée et, contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, elle ne fait appel à aucun élément pré-enregistré. Au magnétophone permettant de doubler les notes jouées s'est seulement substitué aujourd'hui un « retard » électronique qui produit les mêmes effets d'écho et de démultiplication, mais avec une plus grande pureté sonore.

Quelques jours avant les deux concerts, Terry Riley s'est rendu au département de musique de l'université de Vincennes, où il a fait chanter les étudiants selon la technique indienne qu'il pratique lui-même tous les matins. Au cours d'une discussion, il leur avait auparavant expliqué comment, à force de volonté et de concentration, on pouvait arriver à rendre « vocal » un instrument à tons fixes par une subtile superposition de fréquences. Sans doute est-ce là que réside un des secrets essentiels de son art de l'orgue, un art d'une densité accrue tant sur le plan de la forme que sur celui de l'émotion, et qui n'a rien à voir avec les effets mécaniques ou anecdotiques trop souvent obtenus avec les synthétiseurs.

Il va retourner pour quelques mois aux Indes afin d'approfondir ses connaissances musicales et aussi spirituelles, tout en espérant que se réalisera un jour un de ses vœux les plus chers : jouer sous les voûtes de Notre-Dame.

DANIEL CAUX.

■ **Une cinquantaine d'acteurs italiens — dont Léa Massari, Monica Vitti et Gian Maria Volonte — ont porté plainte contre plusieurs producteurs, qu'ils accusent d'avoir bénéficié illégalement de subventions de l'État. Elles leur auraient été attribuées pour la réalisation de films en coproduction avec l'étranger, films qui, selon les acteurs, sont en fait pour la plupart spécifiquement italiens.**

MICHELANGELI A PLEYEL

(Suite de la première page.)

Dans les « Quatre Ballades », d'un Brahms de vingt et un ans, Michelangeli quitte la terre ferme, entre dans la légende, vogue au gré de ces *images mouvantes* qui se succèdent sans se développer, dans ce climat germanique qu'éclairent un soleil émergeant de brumes vénitiennes, ou une lumière lunaire inexprimable comme celle de Chopin ; des visions guerrières implacables, un scherzo fantastique, les résonances presque imperceptibles d'une cloche perdue, l'ombre de romances sans paroles, colorent le temps qui s'égrène, tandis que l'on se noie avec délice dans le rêve des sons que libère une inspiration sans limites.

Michelangeli s'en va ; on attend l'« Andante spianato » et « Grande Polonaise », de Chopin. Un quart d'heure se passe. « Le maître est obligé de s'arrêter. En raison du froid, il est dans l'impossibilité de poursuivre. » Les courants d'air, en effet, soufflent à travers Pleyel comme dans un abbaye en ruine. *Mais, ne serait-ce pas que, parvenu aussi loin dans des profondeurs sublimes, Michelangeli n'a pu rebrousser chemin ?*

JACQUES LONCHAMPT.

Théâtre

« LE MISANTHROPE » de Jean-Pierre Vincent

En contrepoint à l'Alceste lumineux que montrait Vitez, au saint François d'Assise dont la candeur gaffeuse lézarde le mur de formalisme derrière lequel se cache une société, voici l'atrabilaire amoureux du Théâtre national de Strasbourg par Jean-Pierre Vincent. Philippe Clevenot, ombrageux, nerveux, tourne le dos au monde. Son habit est couleur de muraille, du même brun que le mur de boiserie contre lequel il est assis, et d'abord on ne le distingue pas. L'attention se porte sur le plancher clair, glissant qui prescrit une démarche précautionneuse, le panneau oblique encombré de tableaux massifs dont certains sont à demi-effacés, ceux placés près de la paroi blanche où apparaissent, estompées, des fenêtres ouvertes sur une blancheur opaque : superbe décor de Jean-Paul Chambas. Des silhouettes en contre-jour se parlent tout bas, on ne les entend pas.

Dès avant la première réplique, nous voilà dans un univers où l'ordre règne. Les surfaces sont lisses comme les visages fardés qui s'abstiennent de toute manifestation spontanée. Les lourds tissus brodés, les robes baleinées, les rubans, les perruques modèlent des corps artificiels. Les paroles sont codées à de multiples degrés. Quant à l'amabilité hypocrite que fustige Alceste... Si on écoute, pendant cinq actes, on entend des gens se dire des horreurs sans discontinuer... La scène du sonnet est exemplaire : Oronte (Claude Bouchery), un monsieur pontifiant et vaniteux, fort important à la cour, lit mal son poème. Il le lit comme un rapport de police. Pourtant, ce n'est pas lui qui fait rire, mais Alceste dont l'exaspération est démesurée, qui n'y entend rien et sort sa petite chanson minable comme s'il s'agissait du Cantique des Cantiques. Le moment aussi où Célimène (Christiane Cohendy) est censée briller par son esprit. Tous *sont assis sur des tabourets en X* contre le mur oblique : ce sont eux les figures du jeu de massacre. Ils n'ont rien à se dire, sont obligés de se pencher pour se parler. Personne n'écoute vraiment, il y a des silences vides, des rires faux : portrait affreux du parisianisme.

Dans ce monde où le fantôme glacé du pouvoir royal est omniprésent, menaçant, Alceste se conduit en homme traqué. Il ne sait pas par qui ni pourquoi, et dévie ses fureurs angoissées sur son entourage. Il mène une lutte terrible contre la paranoïa. Chaque geste est un appel au secours, mais il est seul, comme suspendu dans le vide. Les autres l'aiment — les femmes en tout cas — mais ils ne peuvent que lui tendre la main, l'attirer sur l'espace réduit où ils doivent se tenir immobiles pour vivre, et Alceste y étouffe. Le désert qu'il cherche n'est pas la solitude, c'est l'air libre.

Entre Célimène et lui existe une complicité tacite. Elle n'est pas loin de ressentir la même gêne, mais apparemment s'en accommode mieux. D'ailleurs, elle n'a pas le choix. Elle est intelligente, réfléchie, mais, étant femme au dix-septième siècle, elle n'a aucune autonomie légale. Dans la première partie, elle vit ses dernières heures de gloire, jusqu'au moment où les petits marquis découvrent qu'elle s'est jouée d'eux. Après la coupure de l'entracte, la machine de protection se met en marche et c'est une lente, froide curée, sans cris, infiniment cruelle. Les phrases qu'elle a dites et écrites dans les codes convenus sont brusquement prises dans leur sens premier. Les lettres qu'elle a envoyées glissent et se répandent sur le parquet glissant, glissement feutré des haines honteuses quand les gens se détournent. Alceste lui offre une chance, elle ne veut pas ou ne peut pas la saisir. Il est trop tôt dans l'histoire et trop tard dans sa vie. Elle n'y croit plus. Ne compte plus sur personne.

Tout au long du spectacle, les personnages tirent sur scène les ramifications de leur existence sociale et privée. Ils sont loin dans le temps et près de nous, on a l'impression de les voir à travers une glace sans tain, comme s'ils ne se doutaient de rien. Les comédiens, et pas seulement Philippe Clevenot et Christiane Cohendy, sont fabuleux, tous : Michèle Foucher, Evelyne Didi, Alain Rimoux, Bernard Freyd, Jean-François Lapallus... Tous se livrent sans retenue, mais sans impudeur avec une totale maîtrise. Ils sont aidés par l'atmosphère de danger mystérieux que crée le décor et par le réalisme minutieux de l'apparence qui leur est donnée, par le contre-emploi.

Aucun d'eux ne correspond, *a priori*, à l'image de son rôle. Ils entrent dans cette image préfabriquée, exactement reproduite — costumes, maquillages, mouvements compassés, brusquement cassés — comme dans un moule creux auquel ils doivent adhérer. Le chemin à parcourir les oblige à concentrer les forces de leur imagination et de leur expérience personnelle. Ils sont avec nous. Ce spectacle — épuré, affiné depuis sa création à Strasbourg — est un chef-d'œuvre.

COLETTE GODARD.

★ Nanterre, 20 h. 30. Jusqu'au 18 novembre.

Jazz

Esther Phillips, cabaretière à Pleyel

On a commencé de s'intéresser à Esther Phillips, en France, bien tardivement, à l'époque d'un « tube » qu'elle a chanté deux fois le même soir, tout au début et tout à la fin de son concert parisien de novembre : *What's a difference a day makes.* Elle était l'hôte, en effet, de Pleyel. Certains, dans la salle, se souvenaient du « Grammy Award » qu'elle reçut, aux Etats-Unis, en 1974, pour *Alone again naturally*, et du titre princier de meilleure chanteuse de blues que lui décerna au même moment la revue noire *Ebony*. Esther Phillips taquine en effet très bien le genre traditionnel, que ce soit en *Georgia Rose, Jelly Jelly, Blow Top, Long Jones*, ou, à Pleyel, en *E Flat Blues* et *Cherry Red*.

Tant s'en faut, pourtant, qu'Esther jugeât, lorsqu'elle lui fut décernée, la couronne d'*Ebony* adaptée à sa tête. Ainsi que pas mal de vedettes, parce que le temps est à l'ouverture, parce que l'étiquetage offense le narcissisme, parce qu'enfin il est vrai qu'elle triture aussi le « gospel » *(I will greatly rejoice, Scarred Knees)* ou, comme Ray Charles, la mélodie « country and western » *(Release me)*, Esther Phillips se veut musicienne sans bannière. Mais nul ne jouit de son image choisie qu'il n'ait d'abord convaincu les instances sociales. En 1976, l'Académie du jazz, à son tour, sacra Esther Phillips, sans appel. Le président de ce jury a fait savoir, au concert, sa décision à la chanteuse, tout opposée qu'il la connût au triomphe par catégorie. Au demeurant, elle reçut, en souriant, le Prix Billie Holiday.

Biographiquement, Esther Phillips ne pouvait d'ailleurs mieux se reconnaître qu'en Billie, elle, qui vécut aussi, au début des années 50, les longs voyages en car, de ville en ville, et les tentations quotidienne de la drogue et de l'alcool, dont elle su se délivrer. Deux thèmes à son répertoire : *From a Whisper to a Scream* et *Home is where to hatred* ont pu prendre, à ce propos, figure de confidence. Ce n'est pas, musicalement, toutefois, à Billie Holiday que fait penser Esther Phillips, et ce n'est pas, d'abord, la « Dame du Jour » qu'elle écouta, étant enfant. A onze ans, elle entendit Dinah Washington, l'admira, et se souvint d'elle, deux années plus tard, en 1949, lorsqu'elle reprit, pour la première fois en public, quelques morceaux célèbres du modèle qu'elle s'efforçait d'imiter. C'était au Théâtre Largo, à Watts, le ghetto de Los Angeles. Remarquée par Johnny Otis, oreille perspicace, dénicheur de talents, patron du club « Barrelhouse », elle enregistra presque aussitôt *Double Crossing Blues*.

Esther May Jones s'appelait alors Little Esther. Elle mettra plus de dix ans à congédier la petite fille et à s'inventer un patronyme de métier. Et plus de dix ans encore à convaincre, bien que chantant du nez avec la voix de Donald le Canard, qu'elle est capable de tenir attentif, sous le charme, un public hors des Amériques. Par exemple, à Montreux, cet été, ou, cet automne, à Paris.

Un détail : l'auditoire de Pleyel s'était, mercredi, contracté à la dimension de celui du Ronnie Scott Club de Londres. Excellente chose pour les amis d'Esther qui lui firent une ovation, et auxquels elle s'adressa en hôtesse, comme au cabaret, surtout après l'entracte, où elle fut, vraiment, merveilleuse, débarrassée des affreux violons « disco », soutenue par les remarquables musiciens que sont Henri Can (pianiste), Richard Blackman (guitariste), Bill Upchurch (contrebassiste), James Levi (drummer). Reste un problème pour les organisateurs de concerts, et pour les chroniqueurs dont nous sommes. Pourquoi la foule, certaines fois, est-elle allée à Esther Phillips, et, cette fois, non ? Affaire de publicité, peut-être trop discrète par optimisme ? Rivalité du jazz et du football, un soir de France-Espagne, où le « Palace », lui-même, a connu son étiage le plus marqué ? Habitude invétérée déjà, dans le masochisme ambiant, qui ferait fuir les lieux qui ne sont point catastrophiques :

La dernière hypothèse est la plus triste. Nous la souhaitons superflue, encore que nous sachions la situation de plus en plus fréquente d'un public réduit à l'état de demi-cécité, d'hypoacousie et surtout, oui surtout, d'obéissance, après avoir payé fort cher. Nous espérons que ce public, en la circonstance parisien, et qui n'est pas naturellement plus sot que les autres, n'ait pas fait sienne, de façon irréversible, la devise que représente le trio de singes siamois vendu par les antiquaires, devise faussement sage : ne rien voir, ne rien entendre, ne rien dire.

LUCIEN MALSON.

★ Disque : Esther Phillips. *Confessin' the blues*, Atlantic 50521.

■ **Une semaine du cinéma grec est organisée, du 15 au 21 novembre, au studio Logos à Paris. Elle sera ensuite présentée à Lyon, Annemasse, Caen, Nice et Tours.**

Notes

Expositions

Les lieux de Von Weyhe

Dans les œuvres de Christophe von Weyhe, des aquarelles peintes avec minutie et des dessins à la plume, la patience de l'artiste, la perfection de son travail servent une singulière force poétique. Ce sont des paysages vides de présence humaine, de sujet anecdotique. Le peintre s'interdit tout ce qui pourrait les désacraliser. Ils doivent rester vierges de tout événement, pour mieux nous envahir, nous envoûter.

Plus que de paysages, il faudrait en fait parler plutôt de sites. Ce sont des lieux immenses mais balisés et choisis, et empruntés à une réalité sans échelle : celle d'un talus, celle d'une plaine aux Etats-Unis investie par une construction figée, celle encore de régions qui n'appartiennent qu'au peintre, si la géographie en est précisément définie. Une réalité aux sources multiples qui convainc d'emblée.

Aux horizons traditionnels qui se dissolvent dans l'infini, font pi e, chez von Weyhe, des trouées dilacérées, des percées, ici de lumière, là de nuit. La profondeur des aquarelles ainsi traitées, leurs lignes e fuite ne sont ni dilution ni les symboles d'un univers inaccessible. Ces œuvres sont l'inaccessible même et donnent par instant le vertige.

FREDERIC EDELMANN.

★ Galerie Messine, 1, avenue Messine. Jusqu'au 1ᵉʳ novembre.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXᵉ
1977

Commission paritaire des journaux et publications : nᵒ 57437.

هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : Six personnages en quête d'auteur.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : Journalisme et littérature.

Les salles municipales

Petit TEP, 20 h. 30 : J.-P. Farré.
Carré Silvia Monfort, 20 h. 45 : le Groupe Contrastes et ses amis (cycle Schubert).

Les autres salles

Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Essaïon, 18 h. 30 : Œuvre ; 22 h. 15 : Abraham et Samuel. — II, 20 h. 30 : le Chant général.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : la Surface de réparation ; 22 h. : J. Villeret.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, 18 h. 30 : Molly Bloom ; 20 h. 30 : la Shaga ; 22 h. : Carmen City. — II, 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke ; 20 h. 30 : Fragments ; 22 h. 15 : Acteurs en détresse.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show.
Plaisance, 20 h. 30 : Tête de méduse.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Ranelagh, 22 h. : Chopelia.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : l'Echange ; 22 h. 30 : la Chasse au snark.
Théâtre Saint-Jean, 20 h. 30 : Un goût de miel.
Théâtre Saint-Médard, 21 h. : les Comédiens mimes de Paris.

FESTIVAL D'AUTOMNE
(278-10-00)

EXPOSITION
Musée des arts décoratifs, de 12 h. à 20 h. : Ma, espace-temps au Japon.

THEATRE
Espace Cardin, 20 h. 30 : Faust.

DANSE
Musée des arts décoratifs, 15 h. et 18 h. : Tanaka Min.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Ballet de Marseille Roland Petit (Coppelia).
Palace, 20 h. 30 : Sara Rudner.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.
Dix-Heures, 22 h. 15 : J. Rigaux, B. Dimey, les Belges, F. Corbier.

Les théâtres de banlieue

La Courneuve, C.C. J.-Houdremont, 21 h. : les Deux Nobles Cousins.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano, 21 h. : la Chasse aux corbeaux.

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : J. Riou, flûte ; F. Sobannel, harpe (Haendel, Albeniz, Lully...).
Athénée, 21 h. : C. Eschenbach, J. Frantz, piano (Mozart, Brahms, Schubert).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Ensemble baroque de Paris (de Boismortier, Telemann, Mozart, Quantz, Vivaldi).
Café d'Edgar, 18 h. 30 : K. Besson, luth ; J. Roy, chant (musique Renaissance en France et en Angleterre).
Point-Virgule, 21 h. : Duo Baudlot-Jollis, épinette, basse (Couperin, Scarlatti, Bach).
Théâtre Essaïon, 21 h. : C. Hugonnard-Roche, piano (Chopin, Brahms, Dutilleux).
Eglise Saint-Jacques du Haut-Pas, 20 h. 30 : R. Saorgin, orgue (Frescobaldi, Merula, Marcello, Walther, Bach).
Centre culturel américain, 20 h. 30 : R. Dick, flûte (Dick, Wuorinen, Asia, Jolas, L. Thimmig, McTee).

Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Montagne, 21 h. 30 : Roques-Arvanitas.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Celestrial Communication Orchestra, Alan Silva ; 22 h. 30 : Human Arts Ensemble.
Théâtre Campagne-Première, 20 h. : Sugar Blue.
Rose-Bonbon, 18 h. 30 et 23 h. : Argus Metal Urbain.
Club Zed, 21 h. : Quartet Claude Guillot.
Collectif, 28, rue Dunois, 13e, 21 h. : Musi Kowerte.
Théâtre Mogador, 20 h. 30 : Dolly Parton.
Mutualité, 20 h. 30 : Gilles Servat, Glenmor, Alan Stivell.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
• LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES •
794.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Lundi 13 novembre

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.
Beaubourg, 15 h. : Mythes et magie des Indiens Yanomano ; 17 h. et 19 h., Films allemands, 1912-1932 (17 h. : la Révolte des pêcheurs de Santa-Barbara, d'E. Piscator ; 19 h. : la Nuit de la Saint-Sylvestre, de L. Pick) ; 21 h. : Chikuzan le baladin aveugle.

Les exclusivités

ALAMBRISTA (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
ALERTEZ LES BÉBÉS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
L'AMOUR EN QUESTION (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (359-49-34) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v. f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ARRET DU MILIEU (Fr.) ; LA TRAVERSÉE DE L'ATLANTIQUE A LA RAME (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) H. Sp.
L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE (All., v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA CARAPATE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LA CHANSON DE ROLAND (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am.), v. am. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
DERNIER AMOUR (It.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v. f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (387-37-41).
LE DERNIER MONDE CANNIBALE (It.) (**), v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22).
DOSSIER 51 (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap.) (**), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36)
FEDORA (A.), v.o. : Paris, 8e (359-53-99).
LA FEMME GAUCHERE (All.), v.o. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA FEMME LIBRE (A.), v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.), v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
F.I.S.T. (A.), v.o. : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
GENERAL, NOUS VOILA (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
GOODBYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
GREASE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).
JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opera, 9e (073-34-37) ; Miramar, 14e (320-89-52).
JUDITH THERPAUVE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LAST WALTZ (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (033-47-62).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
MOLIERE (Fr.) (2 parties) : Impérial, 2e (742-72-52). Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36). Hautefeuille, 6e (633-79-38). France-Elysées, 8e (723-71-11). Nation, 12e (343-04-67). Cambronne, 15e (734-42-96).
MON PREMIER AMOUR (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Publicis Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 11e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention St-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES OIES SAUVAGES (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
LE PARADIS DES RICHES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), la Clef, 5e (337-90-90). Panthéon, 5e (033-15-04).
PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71), la Royale, 8e (265-82-66), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).
LE PION (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Berlitz, 2e (742-60-33), Bosquet, 7e (551-44-11), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), George-V, 8e (225-41-46) Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE PRIVE DE CES DAMES (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE RECIDIVISTE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
LES REFORMES SE PORTENT BIEN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Tourelles, 20e (636-51-98) (sf mardi).
LES RINGARDS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Ternes, 17e (380-10-41).
SCENIC ROUTE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LE TEMOIN (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
UN SECOND SOUFFLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

Les films nouveaux

REMEMBER MY NAME, film américain de Alan Rudolf. (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Pagode, 7e (705-12-15), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33)
LES RENDEZ-VOUS D'ANNA, film français de Chantal Akermann : Impérial, 2e (742-72-52), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Colisée, 8e (359-29-46), Parnassien, 14e (329-83-11) Olympic, 14e (542-67-42)
FLAMMES, film français de Adolfo Arrieta : Action-République, 11e (805-51-33), Olympic, 14e (542-67-42).
LA PRAIRIE, film français de Francis Chauveau : Marais, 4e (278-47-86), La Clef, 5e (337-90-90)
PASSE-MONTAGNE, film français de J.-F. Stevenin : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). Olympic, 14e (542-67-42)
L'ENFANT DE NUIT, film italien de Sergio Gobbi, (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), Le Paris, 8e (359-53-99) ; (v.f.) : U G C.-Opéra, 2e (261-50-32), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Boîte à musique

Je ne sais pas ce qui nous arrive — et pas seulement en France, ailleurs aussi, — nous avons tous, peu ou prou, les jeunes en particulier, l'envie de connaître ou de se rappeler un passé récent, proche, à portée de la main. Nous éprouvons le besoin de revenir sur des événements, des impressions, des moments de notre histoire ou de notre vie, dont les contours s'ensablent, s'encrassent sous les charretées d'informations, que déversent d'heure en heure les médias. M. Chirac, le président Scheel, le chah, valse des congrès, des scandales, des émeutes, grandes orgues des déclarations, des protestations, des résolutions.

Et dans ce tapage, dimanche soir sur FR 3, une petite musique d'autrefois. C'était « Rue des Archives », le rendez-vous du souvenir, un pot-pourri sur trois notes, sur trois plans — devinez, c'était quoi, c'était quand, — d'émissions à conjuguer au présent et au passé. Dès le coup d'envoi, l'indicatif de « Thierry la Fronde », ça a été la ruée autour du poste. Il y en a eu ensuite pour tous les âges, pour tous les goûts ; de « Zoom » au « Dernier des cinq », à ne pas confondre avec « Monsieur cinéma », d'« Intervilles » à « Jeux sans frontière », de « Trente-six chandelles » à « Dim-Dam-Dom », on a vu revenir ainsi, perplexe ou ravi, par bribes, par lambeaux, des soirées envolées, heureusement préservées de l'oubli par l'Institut national de l'audiovisuel. Très caractéristique du désir de retrouver ainsi sur l'écran le reflet de ce qu'on aimait, de ce qu'on était : l'émotion vraie de ce gamin de douze ans en reconnaissant dès la première mesure — « Taisez-vous, c'est Nounours » — l'annonce de « Bonne nuit les petits », qui aura marqué son enfance.

A l'étranger, c'est pareil. Les directeurs de programmes fouillent dans les boîtes de pellicules, dénichent des feuilletons en noir et blanc, des dramatiques à l'ancienne et les resservent à l'intention des nostalgiques ou des curieux. Il y en a plus qu'on ne pense et si, à en juger par les échantillons que nous avons vu défiler ici ou là, la télé de papa n'avait rien de tellement extraordinaire, à la cote d'amour, c'est le plus sûr et le moins cher des placements.

CLAUDE SARRAUTE.

LE GRAND PRIX DU FESTIVAL DE L'ÉMISSION SCIENTIFIQUE DÉCERNÉ A LA B.B.C.

● Dans le cadre des Rencontres internationales de l'audio-visuel organisées par le C.N.R.S., le III[e] Festival international de l'émission scientifique de télévision, qiu avait lieu à Paris, a décerné son grand prix (prix René-Audé) à l'émission « Microplaquettes : les jeux sont faits », produite et réalisée par Edward Goldwyn, de la B.B.C. « Le vautour savant » de Félix Rodriguez de La Fuente (Radio-Télévision espagnole), et « La marée noire », de Graham Chedd (W.G.B.H.-TV, Boston, U.S.A.), ont respectivement obtenu les deuxième et troisième prix. La France apparaît dans le palmarès grâce à un Prix spécial du jury décerné à « L'argile et le grain », émission produite pour TF 1 par Robert Clarke et Nicolas Skrotzky et réalisée par Jacques Audoir.

● *« Les Enfants du désarroi »* feront l'objet du magazine d'Antenne 2 « Question de temps », présenté à 21 h. 30, ce lundi 13 novembre, par Jean-Pierre Elkabbach et Martine Allain-Regnault. Mme Veil, ministre de la santé et de la famille, assistera au débat, au cours duquel seront présentés quatre documents : la réception par une nourrice « mère de remplacement » de son quarante-troisième enfant ; une pouponnière : une maison de l'enfance à Lille, où vivent les enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance ; enfin, une jeune femme, elle-même abandonnée par ses parents, et qui, à son tour, abandonne son troisième enfant, s'entretient avec Monique Cara.

Mme Veil parlera de ces six cent mille enfants qui, « abandonnés » par leurs parents, ne sont cependant pas adoptables.

TRIBUNES ET DEBATS

LUNDI 13 NOVEMBRE

— *M. Vladimir Boukovski*, dissident soviétique, répond en direct aux questions des auditeurs au cours du magazine « Le téléphone sonne » sur France-Inter à 19 h. 15.

MARDI 14 NOVEMBRE

— *M. Christian Beullac*, ministre de l'éducation, est l'invité du journal de 13 heures sur R.M.C.

LUNDI 13 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris (n° 16) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : RUE SANS ISSUE, de W. Wyler (1937), avec S. Sidney, J. McCrea, H. Bogart, C. Trevor, W. Barrie, B. Halop, M. Main. (N.)

Un gangster revient au quartier pauvre de son enfance (à New-York) et tente de corrompre une bande d'adolescents. Un architecte en chômage se dresse contre lui.

Un mélodrame social appelant à la lutte contre les taudis et la délinquance juvénile. Le grand succès d'avant-guerre de William Wyler.

22 h. 5, Magazine : **Pleins feux.**

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : **Spécial Ray Charles.**

21 h. 35, Magazine : **Question de temps (Les enfants du désarroi).**

Avec Mme Simone Weil, ministre de la santé. Reportage dans les pouponnières, les centres d'accueil.

22 h. 35, Zig-zag, de T. Wehn-Damisch : Le corps que l'on habite, réal. Y. Kovacs.

Trois expositions : « L'homme et son corps », « A la découverte du corps humain », « Le nu », pour donner une sorte de vertige et dissoudre toute certitude quant à son propre corps.

23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Remy Chauvin ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) - L'HERITIER, de P. Labro (1972), avec J.-P. Belmondo, C. Denner, C. Gravina, J. Rochefort, M. Kerwin, P. Grasset (rediff.).

L'héritier d'un vaste empire industriel découvre que son père a été éliminé par ses concurrents et qu'il est lui-même menacé par un complot.

Les influences du film noir américain et du film politique italien dans un feuilleton d'aventures brillamment mené.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (la Grande Initiation) ; 19 h. 25, Présence des arts : l'école de Pont-Aven ;

20 h., « La Pluie des semences de joie », de M. Barthélemy. Réalisation G. Peyrou. Avec A. Cuny, M. Lonsdale, D. Manuel... ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : rencontres hassidiques ; 22 h 30 Nuits magnétiques : Salvador Dali, clés pour un théâtre-musée.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 3, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ; 20 h., Les grandes voix ;

20 h. 30, Cycle d'orgue... « Toccata Sesta » (Frescobaldi) ; « Toccata du deuxième ton » (Merula) ; « Sonate en sol » (Marcello) ; « Concerto n° 3 » (Walter) ; « Pastorale, Canzona, Fantaisie et Fugue en la mineur, Choral, Prélude et Fugue en sol majeur » (Bach) ; par R. Saorgin, en direct de l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas à Paris ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : piani piano ; 1 h., Douces musiques : épigraphe : l'art du facteur d'orgue.

MARDI 14 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal.

13 h. 45, Le regard des femmes (à 14 h. 55, Mardi femme société).

18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris (n° 17) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Arouapéka, réal. B. Deflandre.

21 h. 30, Documentaire : Ceux qui se souviennent (« Les enfants de la République » 1900-1914).

22 h. 30, Documentaire : La mort d'un buffle.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui madame (avec Robert Hirsch) ; 15 h., Série : Opération danger ; 15 h. 55, Magazine : Découvrir ; 17 h. 25, Fenêtre sur... les chemins de Vercingétorix ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran. FILM : L'OR NOIR DE L'OKLAHOMA, de S. Kramer (1972), avec G.C. Scott, F. Dunaway, J. Palance, J. Mills, W. Lucking.

Au début du siècle, une fille indomptable défend, avec son vieux père et un vagabond, son terrain pétrolifère contre une puissante compagnie.

Un vrai film d'aventures bien ficelé. Scènes pittoresques, suspense, humour, violence et romance sentimentale.

Vers 22 h., Débat : Jusqu'à quand le pétrole ? Et après ?

Avec MM. A. Giraud, ministre de l'industrie ; C. Guillemin, chef du service géologie au Bureau des recherches géologiques et minières, T de Montbrial, professeur à l'Ecole polytechnique ; H. Durand, président du Commissariat à l'énergie solaire ; E.S. Checket, vice-président de Mobil.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Autrement ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30 FILM (cinéma pour tous) : ON S'FAIT LA VALISE, DOCTEUR, de P. Bogdanovitch (1972), avec B. Streisand, R. O'Neal, K. Mars, A. Pendleton, S. Brooke.

Chassé-croisé sentimental et course poursuite dans les rues de San-Francisco, à cause de quatre valises semblables dont l'une contient des documents secrets.

Un hommage à la comédie américaine des années 30. Mise au goût du jour de vieilles recettes, mais la réalisation manque de verve et de brio.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marianne Alphant (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... la nouvelle économie ; 8 h. 32, Les maisons du soleil ; 8 h. 50, Le grenier à parole ; 9 h. 7, La matinée des autres : la littérature populaire chinoise ; Inde, les parias de l'espoir ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... M. Bataille ; 11 h. 2, Rencontres internationales de musique contemporaine à Metz en 1977 ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Libre parcours variétés.

14 h. 5, Un livre, des voix : « le Singe hurleur », de T. Cartano ; 14 h. 47, Le carrefour des Français ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Rencontres internationales de musique contemporaine à Metz, en 1977 ; 18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (L'auberge des trois grues) ; 19 h. 25, Sciences : La France minérale (le Nord et la région parisienne) ;

20 h., Dialogues franco-italiens : D. Maraini et V. Forrester (Les femmes et la créativité) ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : Simha Arom ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : clés pour un théâtre-musée.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : les étapes de Louis Armstrong ; 13 h., Les anniversaires du jour ;

14 h. 15, Musique en plume (Rameau, Duclos, Chaplin) ; 14 h. 35, Histoire de la Résurrection (Schutz) ; 16 h. 30, Musique rare (Revueltas, Cortes) ; 17 h., Panfru Cancru Lonla (musiques traditionnelles) ; 18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h. 30, Saison lyrique 1977-1978 de l'U.E.R. « Wozzeck » (A. Berg), par l'Orchestre de la Suisse romande et les chœurs du Grand Théâtre, dir. S. Kurz, avec K.H. Stryczek, W. Badorek, M. Jubani, G. Unger ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; à 23 h., Piani-piano ; 1 h., Jazz Pastel : Colin Maillard.

JEUNESSE

LA J.O.C. PRÉCONISE UN MEILLEUR EMPLOI DES TEMPS LIBRES

(De notre correspondant.)

Dijon. — Cinq cents responsables de fédérations de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) et de la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine (J.O.C.F.) ont participé, à Dijon, du 10 au 12 novembre, à une session de réflexion à huis clos pour préparer de nouvelles orientations du mouvement. Chaque organisation avait un thème particulier à étudier : la « Révision vie » (1) pour les garçons, la « Condition féminine et la tâche d'éducation » pour les filles. Les deux organisations ont décidé d'organiser ensemble deux campagnes nationales d'action, l'une sur l'emploi, l'autre sur le temps libre.

Cette dernière aura lieu au cours du premier semestre de 1979. Plusieurs pistes d'action ont été définies : la réduction du temps de travail, la cinquième semaine de congés payés, une plus grande rapidité des transports et la gratuité pour l'utilisation des équipements collectifs. Ecartant la notion de « loisirs-consommation » utilisée par la « société capitaliste », ils ont préféré se prononcer pour *« un meilleur emploi du temps libre »*.

L'année prochaine également, les deux organisations *« continueront à intensifier leur action sur l'emploi pour vivre et travailler au pays »* en même temps que les organismes européens affiliés à la Jeunesse ouvrière chrétienne internationale.

Au cours d'une conférence de presse, dimanche 12 novembre, après-midi, M. Jean-Pierre Planson, vice-président de la JOC, a indiqué que les responsables de son organisation avaient invité tous les militants à approfondir leur réflexion afin de révéler Jésus-Christ à la masse des jeunes travailleurs et les inciter à l'action.

Tirant les conclusions de la session de la JOC, Mlle Catherine Barthélemy, membre du bureau national, a précisé qu'*« il n'y aurait pas de vraie libération de la classe ouvrière »* sans modification *« des rôles de l'homme et de la femme dans la société »*. Elle a présenté la « tâche d'éducation » sous trois aspects : l'action, l'analyse et le contenu de la foi.

« Toute action de la J.O.C.F. doit s'insérer dans des perspectives de changement de structure de la société », a-t-elle précisé en ajoutant que c'est dans l'action que se forment *« des militants durables »*. Mais ces derniers ont besoin de s'appuyer sur *« les situation vécues »* pour découvrir l'exploitation et le combat de la classe ouvrière et s'engager aux côtés de celle-ci.

Enfin, les militantes de la J.O.C.F. se sont prononcées pour *« une foi qui soit bien enracinée dans la vie et l'action ouvrière »*.

CHARLES MARQUÈS.

(1) N.D.L.R. — Réunion de réflexion à laquelle participent une ou deux fois par mois les militants de la JOC et de J.O.C.F. avec un aumônier.

PRESSE

● *Revue française de communication*, nouvelle publication consacrée aux recherches sur l'information et la communication, publie son premier numéro (30 F). Cette revue trimestrielle dirigée par M. Francis Balle, directeur de l'Institut français de presse, veut participer aux échanges entre chercheurs et professionnels issus des pays de langue française et attentifs aux bouleversements introduits par les techniques de diffusion ou de communication, depuis la presse à imprimer jusqu'au satellite. (*Revue française de communication*, 38, rue de Bassano, 75008 Paris ; abbonnement annuel : 100 francs.)

RELIGION

Jean Paul II a pris possession de la basilique Saint-Jean-de-Latran

Quelque vingt mille personnes ont accueilli dimanche 12 novembre, en la basilique Saint-Jean-de-Latran, le pape Jean Paul II, qui prenait officiellement possession de la cathédrale de son nouveau diocèse.

Renouant avec une antique tradition, le pape a salué la foule du haut de la loggia de la basilique avant d'y pénétrer, puis il a reçu les clés de la basilique et l'« obédience » du cardinal Ugo Poletti, vicaire de Rome, du chapitre de la basilique et des évêques auxiliaires du diocèse. Il a ensuite célébré la messe.

Dans son homélie, le pape a dit notamment : « Pour Rome, pour mon nouveau diocèse, pour toute l'Eglise et pour le monde, je désire l'amour et la justice, la justice et l'amour, afin que nous puissions construire. »

Il a évoqué d'autre part la grève du personnel des hôpitaux de Rome, qui a laissé pendant un mois des malades sans soins.

Après avoir loué les volontaires qui s'étaient offerts spontanément pour remplacer les infirmiers, Jean Paul II a ajouté : « Si la recherche de la justice est valable pour la vie professionnelle, l'amour social doit être d'autant plus vigilant (...). L'amour construit, la haine détruit. La haine ne peut que désagréger, désorganiser la vie sociale et, tout au plus, faire pression sur les faibles sans rien édifier. »

Avant de se rendre à Saint-Jean-de-Latran, Jean Paul II avait fait un arrêt au Capitole, où il avait rencontré M. Argan, le maire de Rome.

Une accolade au Capitole

De notre correspondant

Rome. — Jean Paul II ne s'est pas rendu directement à Saint-Jean-de-Latran. Comme ses deux prédécesseurs, il a fait une halte au Capitole pour y saluer le conseil municipal de Rome. Le pape étant Polonais et la municipalité à dominante communiste, cette escale prenait une coloration particulière. Ironie topographique : la mairie se trouve à 100 mètres du siège du P.C., lequel jouxte l'église des Polonais.

Le tapis municipal — autre coïncidence — est d'une couleur violette très ecclésiastique. On l'a posé à même l'asphalte au pied du Capitole. Deux micros, qui se tournent le dos, en constituent l'unique décor. Les conseillers municipaux se tiennent en grappes sur les franges, précédés du maire ceint de l'écharpe tricolore. Au-dessus d'eux, sur les marches de l'église d'Aracoeli, une vingtaine de Franciscains surexcités s'apprêtent à crier *« Viva il papa ! »*. Les cloches sonnent à toute volée depuis dix minutes. Jean Paul II est en retard. Dans la foule, beaucoup d'hommes ont le transistor collé à l'oreille pour suivre le match de football que se livrent Roma et Lazio. Des religieuses tenant des œillets rouges et blancs se hissent sur la pointe de pieds.

Finalement, quelques coups de sifflet, un brouhaha, des motards : le voilà. Jean Paul II est debout dans la Mercedes noire décapotable, dont la banquette arrière a été remplacée par un énorme fauteuil. En face de lui, aussi discrets que possible, sont assis les cardinaux Villot et Confalonieri. Le chauffeur vise les micros, trop bien : il faut les enlever à la hâte pour que la voiture pontificale ne les emporte pas.

Le maire, M. Carlo Giulio Argan — un historien de l'art, apparenté au P.C.I. — se précipite. Jean Paul II lui prend la main dans les siennes et la garde un moment. Les flashes crépitent.

D'une voix vibrante, M. Argan lit son discours. Cet homme très urbain, presque septuagénaire, paraphrase solennellement l'affiche apposée depuis la veille sur les murs de Rome par la municipalité. Il salue la Pologne, rappelle les épreuves de ce pays sous le nazisme et voit dans l'élection de l'archevêque de Cracovie *« une juste récompense à son sacrifice »*. M. Argan en profite, comme il l'avait fait deux mois plus tôt devant Jean Paul I[er], pour souligner les maux de Rome : l'injustice sociale, le manque de logements, le chômage, la violence... Il précise, enfin, que son conseil municipal veut être *« respectueux de la distinction entre pouvoir religieux et civil, étant sûr que leur parallélisme ne peut que profiter à l'équilibre social ainsi maintenu durant le pontificat des deux précédents papes »*.

Jean-Paul II remercie avec beaucoup de naturel, comme s'il ne lisait pas son texte. *« Le nouveau pape*, dit-il, *commence aujourd'hui officiellement son ministère d'évêque de Rome et de pasteur d'un diocèse qui n'a pas d'égal dans le monde. Je sens vivement la responsabilité qui dérive des problèmes complexes* (de la ville) *et je ne peux que regarder avec sympathie ceux qui, ayant l'honneur et la charge de l'administration civile de la cité, se dépensent pour l'amélioration des conditions environnantes, pour résoudre des situations sociales inadéquates et pour élever le niveau de vie général de la population. »* Avant d'invoquer *« la bénédiction de Dieu sur cette ville »*, Jean Paul II souhaite que la municipalité *« sache réserver aussi une attention ouverte et cordiale aux exigences posées par la dimension religieuse de Rome »*.

Au moment de serrer les mains au maire, le pape fait un geste inattendu : il l'embrasse. Les deux hommes échangent quelques paroles souriantes, à l'écart des micros. Puis Jean Paul II regagne sa voiture sous les vivats de la foule qui agite des mouchoirs blancs. Le maire s'incline. La Mercedes démarre. Le pape salue et le maire s'incline deux fois encore. Les trompettes de la garde municipale essaient de couvrir le son des cloches. Là-haut, sur les marches, les Franciscains crient une dernière fois : *« Viva il papa ! »*

ROBERT SOLÉ.

ÉCHECS

PRÉCÉDANT L'UNION SOVIÉTIQUE

La Hongrie remporte le championnat du monde par équipes

Lorsque les vingt-troisièmes Jeux olympiques d'échecs ont débuté à Buenos-Aires, le seul probleme semblait être de savoir qui terminerait à la deuxième place.

L'Union soviétique, en effet, qui compte plus de licenciés que tous les autres pays du monde réunis et dispose d'un véritable bataillon de grands maîtres, n'avait, depuis 1952, jamais perdu le titre mondial si ce n'est en 1976, à Haïfa (Israël), où les Jeux avaient été boycottés par les pays de l'Est et les pays arabes.

Les mêmes scrupules politiques n'existant pas, semble-t-il, lorsqu'il s'agit de l'Argentine, soixante-six équipes s'étaient donné rendez-vous à Buenos-Aires et ont disputé chacune quatorze rencontres sur quatre échiquiers.

Après la treizième ronde, la Hongrie précédait d'un demi point l'U.R.S.S. et d'un point les Etats-Unis. Tout s'est joué samedi et dimanche lors de la dernière rencontre. L'U.R.S.S., peu combative, n'a vaincu la Hollande que par 2,5 à 1,5, Spassky et Polugajevsky s'étant contentés contre Timman et Sosonko de parties nulles en 28 et 17 coups. Les Etats-Unis égalisaient par 2 à 2 devant la Suisse, dont le premier échiquier était tenu par Victor Kortchnoï, *qui a remporté une* brillante victoire contre Kavalek. La Hongrie, elle, disposait de la fotre équipe yougoslave par 3 à 1, Portisch et Csom ayant fait partie nulle contre les Yougoslaves Gligoric et Ivkov, tandis que les deux jeunes grands maîtres Ribli et Sax battaient Ljubojevic et Matanovic.

Est-ce la fin de la suprématie soviétique, un moment menacée par le météore américain Fischer ? Anatoly Karpov, saturé d'échecs, n'a pas participé aux Jeux olympiques, ni l'ancien champion du monde Michael Tal qui, dans un bon jour, peut battre n'importe qui. A côté de la vieille garde composée de Spassky, Petrossian et Polugajevsky, les jeunes joueurs Vaganian, Romanichin et Goulko n'ont pas tout à fait convaincu.

On sait que l'équipe de France s'est remarquablement comportée pendant la première partie du tournoi. Malheureusement, quelques lourdes défaites dans les dernières rondes la relèguent à la trente-sixième place, juste derrière la Syrie qui avait été pourtant écrasée (4 à 0) par la France dans la première ronde.

Dans le tournoi féminin, l'U.R.S.S. a très largement dominé les trente-deux équipes engagées et l'équipe de France s'est bien comportée en terminant à la treizième place, juste devant les Etats-Unis d'Amérique.

Les prochains championnats du monde par équipes se dérouleront en 1980 à Malte. C'est en principe ce qu'a décidé le congrès de la Fédération internationale des échecs qui a élu comme nouveau président le grand maître islandais Olafsson.

Le Monde DE L'ECONOMIE

Après deux années de plan Barre

L'écart entre le discours et la réalité

LA politique du gouvernement a un peu plus de deux ans. C'est une période convenable pour établir un premier constat.

Rappelons tout d'abord les objectifs tels qu'ils sont exprimés dans les diverses déclarations gouvernementales. Il s'agissait, on s'en souvient, de rétablir l'équilibre du commerce extérieur. Encore lointain en 1977, avec un déficit commercial de 11 milliards de francs, ce but semble en passe d'être atteint en 1978 puisque l'on est en droit d'espérer un excédent extérieur de l'ordre de 2 à 5 milliards de francs pour cette année.

En ce qui concerne les prix,

par YVES LAULAN (*)

la « norme » de 6,5 % prévue pour 1977 a été loin d'être approchée, avec une hausse des prix de 9,4 % en moyenne (10,2 si l'on tient compte de la baisse de la T.V.A.). Seuls les meilleurs indices traditionnellement attendus en fin d'année permettront peut-être de descendre en 1978 en dessous de la barre fatidique de 10 %, qui apparaît décidément comme une sorte de seuil de l'inflation en France.

Mais ce résultat en matière de prix s'est accompagné d'une croissance inférieure à 3 %, d'un chômage qui tend vers un taux de 6 %, d'une progression des investissements privés qui ne dépassera vraisemblablement pas 1,5 % en dépit des espoirs suscités par une entreprise de libéralisation sans précédent.

Pour juger équitablement de ce résultat mitigé, il faut bien sûr tenir compte de l'échéance électorale de mars 1978, qui a quelque peu gauchi les orientations gouvernementales. Il est vrai que deux années s'écoulent rarement en France sans consultation électorale. Au surplus, facteur favorable, il convient de souligner que le gouvernement aura bénéficié du soutien sans défaillance de la majorité comme de celui du chef de l'Etat.

Pendant la même période, l'Italie parvenait à ramener son taux d'inflation de 17 % en 1977 à 12,5 % en 1978 et la Grande-Bretagne réussissait à le réduire de 16,2 % à 8,7 % selon les estimations de l'O.C.D.E. Pour ce qui concerne la balance des paiements courants, toujours selon les mêmes sources, alors que la France ramenait son déficit de 3,2 milliards à 0,75 milliard de dollars, l'Italie, à partir d'un déficit de 2,8 milliards en 1976, enregistrait un *surplus* de 2,3 milliards de dollars en 1977, qu'elle devait porter à 3 milliards en 1978, cependant que la Grande-Bretagne, après un excédent de 0,3 milliard en 1977, obtenait un surplus de 1,8 milliard cette année. La performance française ne se compare donc guère favorablement à celles de ses deux voisins. Comment expliquer cet état de choses ?

Une explication pourrait être recherchée dans le fait que la politique gouvernementale n'a à aucun moment franchement choisi entre deux options possibles. En effet, pour lutter contre l'inflation, compte tenu de fortes résistances structurelles à la baisse des prix, deux voies sont traditionnellement ouvertes. L'une, celle qu'aurait empruntée la gauche victorieuse, et encore préconisée par une partie de la majorité, celle de la relance, aurait entraîné une réduction des coûts unitaires par l'accroissement des volumes produits. Il est vrai qu'en l'absence de réformes de fond un tel remède se serait révélé temporaire et aurait vraisemblablement conduit à un déficit extérieur accru.

La seconde voie était celle d'une décélération des prix résultant d'une politique de rigueur, laquelle, par le moyen d'une stricte discipline salariale, aurait naturellement entraîné la stagnation ou la réduction du pouvoir d'achat. C'est la solution qu'a adoptée l'Allemagne en 1974 et 1975, lorsque la consommation est restée pratiquement stationnaire, et la Grande-Bretagne entre 1973 et 1976 lorsque le pouvoir d'achat a décliné de 6 % sur quatre ans.

On peut se demander si la politique française des deux dernières années ne s'est pas en fait située à cheval entre ces deux orientations possibles, ou encore si on ne pourrait pas la décrire comme une politique de laxisme habillée d'un manteau de rigueur. C'est ce que semblerait indiquer l'examen des faits.

Un cas peu fréquent

Pendant cette période, en effet, le pouvoir d'achat des Français n'a cessé de croître avec une augmentation du taux de salaire horaire réel de 3,3 % en 1977, de 3 % en 1978. Pendant ce temps, la masse monétaire a augmenté de 14 % de décembre 1976 à décembre 1977 et de l'ordre de 13 % en 1978. Le déficit budgétaire, pendant la même période, passait de 18 milliards en 1976 à 20,6 milliards en 1977 et peut-être à 35 milliards en 1978. Il faut se demander si ce n'est pas dans cet état de choses que réside la cause profonde des difficultés rencontrées à faire reculer l'inflation. L'on se trouverait donc en présence d'un cas peu fréquent où l'image se fait plus dure que la réalité, c'est-à-dire d'une politique infiniment plus souple et ondoyante que le discours ne le laisserait croire.

Paradoxalement dans ses manifestations, cette politique le serait aussi dans ses conséquences. Car, convaincue par le discours qu'il s'adressait à elle, l'opinion publique aura largement vécu ces dernières années une sorte de psychodrame collectif. Les Français sont en effet persuadés d'avoir traversé une période de discipline et de remise en ordre, alors qu'ils ont, en réalité, bénéficié, sur le plan des rémunérations, d'une situation en fin de compte fort confortable, d'où une tendance des prix qui reste supérieure à 10 % l'an.

Face à une telle situation, il faut se demander si le moment ne serait pas venu d'accorder les moyens aux intentions et de mettre en pratique les objectifs proclamés.

(*) Economiste.

Le taux de la Banque d'Angleterre à 12,5 0/0 et le piège du dollar

LA décision prise jeudi dernier par la Banque d'Angleterre de porter son taux d'escompte de 10 % à 12,5 %, son niveau le plus élevé depuis janvier 1977, devrait attirer de ce côté-ci de l'Atlantique l'attention sur le phénomène le plus menaçant à terme plus ou moins rapproché pour la conjoncture économique de tous les pays capitalistes touchés par l'inflation. En Grande-Bretagne comme aux Etats-Unis, la demande de crédit est actuellement très forte sous la triple influence d'une consommation privée plus importante que prévu, d'une certaine reprise des investissements, et de besoins du Trésor public toujours considérables. Dans ces deux pays, la situation générale de la « liquidité », c'est-à-dire de la capacité des agents économiques à se procurer sur leurs propres recettes l'argent frais dont ils peuvent avoir besoin, se détériore rapidement. Mais il existe entre eux une grande différence. Alors que le renchérissement du loyer de l'argent risque au Royaume-Uni de faire sentir ses effets assez vite sur le niveau de l'activité économique, en modérant la propension des particuliers et des entreprises à emprunter, il n'est pas du tout sûr qu'il provoque chez les Américains le même réflexe. Ainsi commence à apparaître mieux l'impact réel des mesures restrictives annoncées au début de ce mois par le président Carter pour donner un coup d'arrêt à la dégringolade du dollar.

Tout se passe comme si la première conséquence de l'élévation des taux d'intérêt aux Etats-Unis aura été d'obliger les autorités monétaires britanniques à donner un tour de vis au crédit, renversant par là même la politique qu'elles suivaient jusqu'à maintenant et qui était fondée sur l'espoir, aujourd'hui déçu, que le gouvernement parviendrait à tenir en main les salaires (et qu'en conséquence on pourrait continuer à se montrer plus accommodant du côté de la politique monétaire). Le relèvement du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre va porter à environ 13,5 % le coût de l'argent à trois mois pour les sociétés industrielles jouissant du meilleur crédit, et entre 15,5 % et 17,5 % pour les particuliers qui empruntent auprès des banques. Ce sont-là des taux qui dépassent de six à neuf points le taux annuel d'élévation des prix. Aux Etats-Unis, où le « taux d'inflation » avoisine aujourd'hui 10 % et où tout le monde pense qu'il est appelé à s'accélérer au cours des prochains mois, les emprunteurs peuvent encore avoir l'illusion que, même à son niveau actuel proche pourtant du record absolu (atteint pendant l'été 1974), le coût de l'argent est encore relativement bon marché et ne constitue pas une charge insupportable pour leurs comptes d'exploitation (il n'en serait évidemment plus de même en cas de retournement de la conjoncture).

En dépit de la dégradation objective de leurs « ratios », les banques américaines continuent à mener une politique « agressive » d'expansion de leurs prêts, tandis que leur clientèle, prise dans le mouvement, est plus que jamais disposée à accepter leurs concours, et cela d'autant plus que leurs profits ne sont pas encore trop entamés par l'inflation. Aussi longtemps que cette illusion persistera, le volume du crédit, et donc de l'endettement, continuera à croître, et les taux d'intérêt à... monter. Plus sévère aussi sera la chute de l'activité, quand les agents économiques s'apercevront trop tard, comme ce fut déjà le cas en 1974, que, leurs charges ayant beaucoup augmenté, ils sont beaucoup moins « liquides » qu'ils ne le pensaient.

Libération des prix industriels et stratégie des P.M.E.

L'INFLATION que nous connaissons actuellement découle à l'évidence de l'augmentation des coûts directs (salaires, charges sociales, coût de l'énergie et des matières premières) et des coûts induits — lesquels engendrent l'accélération du processus — tels que les charges sociales destinées à financer le chômage. C'est l'inflation par les coûts.

Mais il y a une composante pernicieuse à « notre » inflation,

par PIERRE-BERNARD COUSTÉ (*)

tion, qui est une composante presque sociologique : les individus, qui avaient pris l'habitude de voir leur revenu augmenter assez régulièrement, n'acceptent pas de le voir soudain stabilisé : d'où poussée sur les salaires, maintien de la demande à niveau élevé, et donc de l'inflation par la demande. Nous nous trouvons face à une inflation à deux dimensions, une inflation sans croissance baptisée la stagflation.

Le néologisme rend bien compte du fait que la situation est nouvelle, le raisonnement initiateur du contrôle des prix perd sa validité, et il s'en élabore un nouveau qui lui est contraire.

Tout porte à croire, en effet, que celui qui a conduit à la suppression du contrôle des prix, et qui peut être déduit des propos de MM. Barre et Monory, est sensiblement conforme au suivant : tout d'abord il faut casser le processus de la stagflation en s'attaquant directement à sa composante « sociologique », en ralentissant la pression des salaires. Or l'intensification de la concurrence est de nature à jouer ce rôle, parce que les entrepreneurs performants, perdant la sécurité de tel ou tel contrat de programme qui leur permettait de vendre à un prix supérieur à celui qu'ils pouvaient économiquement appliquer — les contrats de programme étaient bien en effet, dans de nombreux cas, une cote mal taillée entre les prix économiques des extrêmes au plan de la performance, — seront plus vigilants sur les négociations salariales.

Par ailleurs, si l'on observe que M. Monory déclarait que *« 70 à 80 % de notre économie est saine, mais manque de fonds propres »*, il sous-entend que 20 à 30 % de cette même économie n'est plus saine. Si l'on considère que certains secteurs comme la sidérurgie et la construction navale se trouvent dans une situation particulière — et ce n'est pas évident pour peu que l'on mène à son terme le raisonnement les concernant, — il veut sans doute dire que de nombreuses entreprises trop peu performantes doivent disparaître pour rendre à notre économie une compétitivité perdue sur les marchés extérieurs. Nous ferons grâce au lecteur du raisonnement concernant le reclassement des chômeurs ; le fond de l'idée, c'est qu'une économie assainie est plus à même de lancer une offensive efficace à l'exportation, donc de provoquer un rattrapage de l'Allemagne, point de mire de toutes les politiques tournées vers les entreprises.

Une apparente contradiction

Quant à la composante coût de l'inflation actuelle, il n'est guère d'autre issue, dans la logique du raisonnement, que celle de l'amélioration de la productivité, dont le renouvellement de l'appareil productif. Et c'est là que se trouve une apparente contradiction interne : en effet, M. Raymond Barre précise : *« La liberté des prix suppose que l'on pratique une politique très stricte du crédit. »* Comment alors financer l'investissement, alors que M. Monory lui-même reconnaît que les entreprises manquent de fonds propres ? Il est probable que nos dirigeants cherchent à promouvoir dans les entreprises une stratégie d'autofinancement, malgré les difficultés, par une gestion plus rigoureuse et donc plus efficace en termes économiques.

Si donc l'on admet qu'ils sont conscients de cette apparente incohérence, il faut alors déduire que l'objectif de cette politique est à moyen, sinon à long terme. Il est vrai que M. Raymond Barre nous a habitués à raisonner à terme ; et à terme, il a probablement raison... si aucune variable imprévue ne vient perturber le processus qu'il a mis en œuvre.

Que le lecteur et le responsable d'entreprise nous pardonnent cette longue présentation à caractère résolument économique. Mais qu'ils admettent aussi que l'histoire va vers la nécessité de plus en plus impérieuse de prendre en compte ce type de facteur dans l'élaboration de la décision stratégique.

(*) Député du Rhône, apparenté au R.P.R.

(Lire la suite page 22.)

Combien de dollars circulent dans le monde ?

A la suite de leur tirage sur le F.M.I., de l'augmentation de leurs accords swaps avec la Bundesbank, la Banque nationale suisse et la Banque du Japon, ainsi que diverses autres dispositions (dont l'émission de bons du Trésor libellés en devises étrangères), les Etats-Unis vont se constituer un fonds d'intervention de 30 milliards de dollars. Comment se compare cette masse considérable au montant des dollars en accumulation dans le monde ? De cette comparaison, il ne faut toutefois pas tirer de conclusions définitives. C'est seulement en cas de mesures appropriées pour défendre le dollar que le total des avoirs théoriquement mobilisables par la spéculation peut être mobilisé.

LES liquidités internationales recensées régulièrement par le Fonds monétaire représentaient l'équivalent de 331 milliards de dollars au 31 mars dernier :

Or, à 42,22 dollars l'once.	43,8
Droits de tirage spéciaux.	10
Positions de réserve au Fonds	21,4
Avoirs en devises........	256,1
Total..........	331,3

Les dollars représentent naturellement la plus grande partie

par MICHEL LELART (*)

de ces avoirs en devises : entre 80 et 85 %, soit un peu plus de 200 milliards de dollars. Et cependant cette évaluation du Fonds monétaire n'appréhende qu'une partie des liquidités internationales. Par le fait même des dollars « en circulation » dans le monde ou, mieux, détenus par le reste du monde, nous allons voir que ces dollars à eux seuls sont supérieurs — et de beaucoup — au montant total des liquidités internationales officiellement recensées.

Le Fond monétaire ne recense, en effet, que les liquidités officielles, c'est-à-dire les avoirs des banques centrales ou, comme on disait autrefois, les réserves de change des différents pays membres. Il ne tient pas compte des avoirs privés, c'est-à-dire des avoirs en devises — essentiellement en dollars — détenus par les firmes multinationales, les banques commerciales, les grandes entreprises nationales. Ces avoirs ont la forme de dépôts à vue ou à terme dans des banques américaines, de bons du Trésor des Etats-Unis, de titres à plus ou moins long terme émis par des organismes publics ou parapublics américains, par des obligations, voire des actions, d'entreprises américaines. Le 31 mars 1978, le total des engagements en dollars des Etats-Unis envers le reste du monde s'élevait à 330 milliards.

Vers les années 55-56, quelques détenteurs étrangers de dollars se sont mis à les transférer dans des banques hors des Etats-Unis. Ainsi est né le phénomène de l'euro-dollar, qui a progressé très rapidement à partir de 1966, lorsque les banques américaines elles-mêmes sont venues s'installer en Europe pour échapper aux contraintes d'une politique monétaire plus restrictive aux Etats-Unis. Ces « euro-banques », qui font en Europe des opérations en monnaie américaine, n'ont cesser d'accorder de plus en plus de crédits et de recevoir de plus en plus de dépôts.

Leurs statistiques sont rassemblées par la Banque des règlements internationaux, qui publie le total de leurs engagements. Une mesure précise de leurs opérations est cependant difficile. On ne doit considérer que les chiffres nets, pour éliminer toutes les transactions entre banques. On ne doit retenir que les seuls engagements en dollars, à l'exclusion des engagements en autres monnaies. Enfin, il convient de ne pas tenir compte de la position de ces banques envers les Etats-Unis pour ne recenser que leur position envers le « reste du monde ». Ces corrections effectuées, le total des engagements nets en dollars des euro-banques envers le reste du monde peut être évalué à 185 milliards au 31 mars 1978.

La BRI ne recense toutefois que les opérations des banques situées dans ce qu'elle appelle la « zone déclarante », c'est-à-dire douze pays européens : les pays de la Communauté plus l'Autriche, la Suède et la Suisse. Mais des banques commerciales situées dans d'autres pays font aussi des opérations en devises, notamment en dollars. On continue de parler d'euro-banque comme d'euro-dollar, mais ces expressions revêtent un sens très large, puisque l'Europe, en l'occurrence, s'étend au monde entier. La BRI donne seulement quelques indications en ce qui concerne les banques situées au Canada et au Japon. En procédant aux corrections que nous venons d'indiquer, on peut estimer que les engagements atteignaient 35 milliards nets en dollars de ces banques envers le reste du monde au 31 mars 1978.

On ne dispose, au contraire, d'aucun renseignement sur l'activité des banques installées dans d'autres pays, qu'il s'agisse du Nigéria ou de l'Australie, du Mexique ou des Philippines. On peut supposer que leurs engagements représentent 20 % des engagements des banques situées dans les pays recensés (185 + 35 = 220 milliards), soit 44 milliards de dollars.

Un taux de croissance annuel de 20 %

La BRI fournit, par contre, quelques statistiques sur l'activités des filiales de banques américaines implantées dans les centres financiers off-shore, à savoir les Bahamas, les Iles Caïmans, Panama, Hongkong, Singapour et Beyrouth. On peut évaluer leurs engagements nets en dollars envers le reste du monde à 63 milliards, au 31 mars 1978. Si l'on suppose que les filiales des banques américaines font la moitié des opérations bancaires, on peut admettre que les engagements des banques nationales et des filiales de banques non américaines s'élèvent à 63 milliards de dollars également.

On peut maintenant faire l'addition de tous ces dollars détenus hors des Etats-Unis. Le tableau ci-après fait apparaître un volume impressionnant de 720 milliards ! On ne saurait toutefois retenir ce total sans réserves. Nous avons, certes, pris soin de toujours considérer les engagements nets, excluant les transactions interbancaires. Mais dans la mesure où nous sommes passés des douze pays recensés par la BRI à l'ensemble du monde, certains engagements d'euro-banques envers des banques extérieures à la zone sont devenus des transactions entre banques qu'il convient d'éliminer.

Les informations manquent pour effectuer cette ultime correction. Elle serait de nature à réduire sensiblement le total ci-dessus. Mais il reste que les avoirs en dollars du reste du monde sont à eux seuls très largement supérieurs à l'ensemble des liquidités internationales recensées par le Fonds monétaire.

Une telle analyse nous invite à présenter quelques commentaires et à poser quelques questions.

● Le total des avoirs en dollars, que nous avons évalué à 720 milliards au 31 mars 1978, s'élevait à 688 milliards au 31 décembre 1977. C'est dire qu'il a augmenté de 4,5 % pendant le premier trimestre de l'année en cours, ce qui correspond à un taux de croissance annuel de 20 %. Quant aux avoirs en dollars sur les Etats-Unis, c'est-à-dire les engagements de ce pays envers le reste du monde, qui constituent la base monétaire dans le système international du dollar, ils ont augmenté, pendant ces trois mois, au taux annuel de 25 % ! Comment peut-on encore s'interroger sur les causes « profondes » de la faiblesse du dollar ?

(Lire la suite page 23.)

(*) Maître de recherche au C.N.R.S.

CONTROVERSES AUTOUR DE...

La médecine libérale et le coût de la Sécurité sociale

A la suite de l'article publié dans « le Monde de l'Economie » du 24 octobre sous le titre « Médecine libérale ou de monopole ? » et portant la signature de MM. Frédéric Jenny et André-Paul Weber, nous avons reçu plusieurs lettres, souvent très critiques, dont voici de larges extraits.

L'audit médical

Le docteur Didier Mellière, professeur agrégé, chirurgien des hôpitaux estime :

On ne peut que partager l'analyse des auteurs sur le droit imprescriptible à l'information qu'a tout malade : il devrait tout savoir sur les risques de l'évolution spontanée de sa maladie et des méthodes d'investigations ou de traitement proposées. Cette information a toutefois des limites : un risque statistiquement faible, mais grave peut entraîner une angoisse démesurée et nocive; de toute façon, les informations données ne peuvent être qu'incomplètes faute de connaissances techniques de la part du patient.

Il serait naïf de croire que l'information peut être un frein important aux dépenses de santé : chaque malade désire que tout soit mis en œuvre pour le guérir, quel que soit le prix payé par la collectivité; d'autre part, de plus en plus de nos concitoyens exigent des structures de santé non seulement qu'elles prolongent la vie, mais aussi qu'elles les maintiennent en état de bien vivre. Aucun des partenaires ne maîtrise les choix budgétaires qu'entraînent ces deux tendances.

En revanche, deux moyens peuvent diminuer partiellement les dépenses de santé :

— *L'amélioration de la formation des médecins en mettant comme objectif prioritaire* l'apprentissage de la décision et la sélection des critères de décision ; un certain nombre de facultés de médecine se sont orientées depuis quelques années dans cette voie ;

— *La mise à la disposition des médecins d'un outil d'évaluation de leurs actes.* Pour chacun de ses malades, tout médecin devrait connaître les réponses à quatre questions :

1) Les prescriptions étaient-elles nécessaires ?

2) furent-elles efficaces ?

3) Leur coût n'a-t-il pas été excessif ?

4) Les chances de bon résultat n'auraient-elles pas été améliorées par des prescriptions complémentaires ?

Pour répondre à ces questions, il faudrait disposer d'un système de contrôle, l' « audit » médical. Ce système consiste à comparer les résultats et la démarche du médecin concernant un problème de santé grave ou fréquent avec des standards idéaux déduits de la littérature médicale.

Le médecin « maximalise » ses revenus... par ses horaires

Médecin stomatologiste à Mont-de-Marsan, le docteur Y. Clary écrit :

Si l'article est injurieux pour le corps médical, il n'en est pas moins sévère pour les malades. Qui sont-ils ces malades, en effet ? Des personnes à qui l'on peut dire n'importe quoi, puisque ces derniers sont incapables d'apprécier leur état de santé. On est confondu par votre ignorance des rapports malades-médecins. « *Face à un malade qui serait libre de contrôler tant le diagnostic que le caractère adapté des services appropriés...* » ; mais ils sont libres. Aucune entrave n'existe pour qu'ils puissent consulter un confrère, quand ce n'est pas le médecin lui-même qui les adresse à un consultant ou à un spécialiste. Et, quoi que vous en pensiez, les informations peuvent être contradictoires, et c'est le malade, à la fin, qui choisit avec son bon sens, son intelligence et la confiance qu'il a pour son praticien. Car ce n'est pas un problème entre un malade ignare et un médecin imprégné (c'est vous qui le dites), de déontologie, mais entre deux hommes dont l'un a besoin de l'autre dans un domaine bien précis : la santé.

Le médecin voit et revoit à un rythme qui dépend des besoins, de l'état du malade et non des articles de son code. La répétition des visites n'est pas le seul fait des médecins et les malades, les familles se rendent vite compte des abus ; là encore, les gens sont plus avisés que vous ne le croyez. En fait, le médecin maximalise ses revenus par ses horaires qui sont fréquemment de douze heures à quatorze heures par jour. Je ne parlerai pas de la publicité que vous recommandez : vous trouvez que l'argent prend trop de place dans le monde de la santé ; où irons-nous alors !

Quant au déficit (?) de la Sécurité sociale, c'est une autre question. Il justifie votre attaque contre le corps médical et surtout l'ordre des médecins. Curieux raisonnement que celui qui consiste à rendre responsable un code de loi corporatif — à la portée très limitée, — des difficultés de gestion d'un organisme aussi puissant que la Sécurité sociale. C'est la conscience de chaque praticien qui guide son comportement de médecin, le code de son attitude confraternelle. Il y a encore des gens qui ont le sens du bien et du mal comme du beau et du laid, et qui ne se laissent pas entamer par une dialectique spécieuse et d'une honnêteté intellectuelle discutable.

Une caricature

Le docteur L. Szwebel évoque sa propre expérience de médecin de quartier (il exerce dans le dix-neuvième arrondissement de Paris).

La lecture de l'article intitulé « Médecine libérale ou de monopole ? » (*le Monde* du 24 octobre 1978) a de quoi surprendre.

Il est entièrement basé sur le code de déontologie (tout théorique) que peu de médecins ont lu et qui ne trouve guère de champ d'application.

Vous semblez « craindre que le médecin n'ait tendance, afin de maximiser ses revenus », à multiplier les actes. Et partant de cette affirmation toute gratuite mais indispensable à votre argumentation, vous faites de nous, médecins, des menteurs, des tricheurs, des charlatans (si ces termes ne sont pas imprimés ils sont plus que suggérés). D'où la surconsommation et son pendant : la concurrence. Prenant appui sur le code, vous nous dites qu'il est anticoncurrentiel et restrictif quant au choix réel du médecin par le malade. Un chiffre, cependant, suffit pour réfuter vos affirmations : cent mille médecins.

Dans le quartier où j'exerce, douze cabinets de généralistes ont vu le jour en deux ans, et ce dans un rayon de 200 mètres. Le choix existe, il est là.

Aux arguments selon lesquels un médecin appelé au chevet du patient d'un autre confrère ne peut ni formuler de diagnostic ni prodiguer ses soins, je rétorquerai simplement :

1) Cela est un non-sens dans la réalité quotidienne. Tout appel sous-entend une souffrance, une urgence, donc la nécessité d'un soulagement immédiat ;

2) Et que faites-vous de la non-assistance à personne en danger ?

Pour finir, un point d'information. La médecine libérale, telle que des médecins de plus en plus nombreux la pensent et la pratiquent, ne correspond en rien à la caricature de l'article : « *Tout offreur de biens ou de services tente, quelque soit le mode ou l'organisation du marché, de maximaliser ses profits.* »

Nous faisons une médecine de qualité qui ne sacrifie pas le patient sur l'autel du profit. Mais je crains que ces quelques réflexions ne s'articulent dans aucun schéma « théorico-économique », donc risquent de n'intéresser personne. Qu'importe ! Notre combat pour la qualité, nous le livrons chaque jour, et la satisfaction du travail bien fait nous suffit.

Le cas des cliniques

Le docteur Louis Quenu, professeur agrégé à la faculté, nous écrit une longue lettre dont voici quelques passages :

J'ai été un peu surpris de lire dans *le Monde* un texte de ce genre. Le sujet n'a en effet rien d'original. Il a été traité, retraité sous tous ses aspects dans les journaux médicaux. Il a donné lieu à des diatribes passionnées entre des experts qui, en matière de droit et d'économie, sont fort avertis. Le texte paru dans *le Monde* apparaît à tout le moins comme fort léger. Il donne une image des médecins, de leur ordre et, hélas ! des usages fort défavorable.

Il néglige totalement de situer la question dans un contexte complexe, et néglige, en particulier, la place grandissante prise par la médecine salariée. Or cette médecine salariée marque l'irruption de « médecins » nouveaux et non reconnus comme tels, c'est-à-dire de « personnes morales » qui exercent la médecine en fait par l'intermédiaire de médecins salariés et qui, en matière de surconsommation, occupent une place de premier plan.

La « médecine libérale » n'a jamais régné de façon absolue. Il est, pour le moins, imprudent et grossier de généraliser devant des praticiens qui, travaillant soixante heures ou plus par semaine, arrivent tout juste à payer leurs frais professionnels et à faire vivre leur famille. Il va de soi que le problème, au niveau des cabinets, va se trouver aggravé par l'irruption d'un néo-prolétariat de jeunes médecins, inconsidérément fourvoyés. La pléthore, reconnue officiellement aujourd'hui, était niée, aussi officiellement, en 1975. Le cabinet est une structure « légère », encore que les frais professionnels d'un praticien se situent en moyenne à 50 % du chiffre d'affaires.

Tout change lorsqu'on envisage le cas des cliniques conventionnées. A côté du médecin, rémunéré à l'acte, apparaît la « clinique », « personne morale » faite de bâtiments, d'équipements et de personnes salariées au fixe. La clinique, elle aussi, est rémunérée « aux pièces ».

En raison du « prix de journée », elle exige une occupation des lits proche de 100 %.

En raison du forfait « salle d'opération », elle exige une activité chirurgicale importante, voire sélective.

La « clinique » échappe au code de déontologie. Elle peut faire de la publicité.

Sa gestion n'est pas obligatoirement médicale.

Passons à la médecine « salariée », dont le domaine s'étend de jour en jour du fait de l'étranglement « euthanasique » dont bénéficie la médecine conventionnée.

Bien entendu, en milieu salarié, la « nécessaire indépendance du médecin dans l'exercice de sa profession » est assurée, en parole, et par écrit...

Elle ne l'est pas en fait.

L'établissement à contrat d'hôpital où règne le salariat tire ses revenus d'abord du « prix de journée », critiqué par mon ami Mathé dans un livre excellent.

Il tire aussi ses revenus d'un « paiement à l'acte » tout à fait surprenant, qui constitue, dans le monde salarié, une sorte de vestige quasiment archéologique du secteur conventionné.

L'établissement pousse donc à l'occupation des lits à 100 % et à la multiplication des actes. Le médecin « indépendant » qui se rebiffe est mal vu.

On peut certes imputer la surconsommation en secteur « libéral » aux « médecins libéraux » et à l'ordre.

Mais il n'est pas honnête de ne pas énumérer d'autres causes possibles de surconsommation :

— Les règlements, normes et tarifs imposés par la Sécurité sociale ;

— Le comportement des usagers ;

— Les cliniques conventionnées ou autres outils lourds.

Il n'est pas honnête non plus de laisser de côté tout le secteur « salarié » dans lequel les « outils lourds », qui sont devenus employeurs de médecins, sont des surconsommateurs, dans le public comme dans le privé.

Le rôle de l' « outil de travail » lourd dans la surconsommation est prépondérant.

Les pouvoirs publics en ont parfaitement pris conscience. Mme Veil a tenu publiquement à ce sujet des propos aussi concis que brutaux, incompréhensibles pour des personnes non averties.

La concurrence existe bel et bien

Le docteur Jean-Philippe Aoudia nous fait part de ses réflexions.

Si le code de déontologie régit les comportements entre médecins, les usagers de la médecine, eux, ont à l'égard des médecins des pratiques qui n'en tiennent pas compte du tout !

Et de nos jours, la concurrence médicale a cédé la place au chantage qu'exercent véritablement les patients sur les médecins :

— qu'ils soient généralistes, appelés de jour ou de nuit mais avec des exigences de ponctualité, de rapidité ou les deux à la fois, et menacés d'appel à un autre médecin si les impératifs exprimés ne sont pas satisfaits ;

— qu'ils soient spécialistes : on saura consulter le « concurrent » si l'arrêt de travail sollicité n'est pas accordé, ou pour une durée estimée trop brève ;

— ou entre généralistes et spécialistes, puisque par exemple les enfants sont confiés au pédiatre pour les examens mensuels obligatoires, et au généraliste pour les fièvres de nuit ; ce même généraliste prescrira la « pilule » anticonceptionnelle alors que le reste des affections de la femme sera traité par le gynécologue, etc.

Prétendre que la concurrence n'existe pas ne résiste pas au vécu des médecins, et les auteurs de l'article se trompent.

Puisqu'ils sont professeurs, et donc enseignants, peut-être qu'une meilleure information des malades sur eux-mêmes, plutôt que sur leurs médecins, pourrait diminuer la consommation médicale. Que de choses à apprendre, simplement, en prévention, qui éviteraient des consultations inutiles ! Qu'en pensez-vous ?

Le sujet abordé préoccupe justement les économistes : mais pourquoi ont-ils traité la moitié du sujet ? Où est donc le chapitre consacré au mode de consultation dans les hôpitaux ? Les auteurs de l'article ignorent-ils qu'un modeste hôpital de banlieue totalise cent mille consultations externes ? Peut-être que leurs esprits critiques pourraient y découvrir de curieuses manières de remplissage des listes de rendez-vous.

Pas des commerçants

Le docteur Alain Cuvelier, de Nice, a lu, lui aussi, l'article « avec tristesse » et pense que « chaque terme de la démonstration à partir du code de déontologie peut, aussi bien, être retourné ».

« Au total, ces messieurs voudraient que les médecins se transforment en commerçants, ce que, précisément, ils leurs reprochent au début de l'article en leur reprochant de vouloir gagner trop d'argent.

» Décidément, ces messieurs n'ont sans doute jamais été malades pour savoir ce que les patients attendent de leur médecin, et cela ne se met ni en graphique ni en statistiques. »

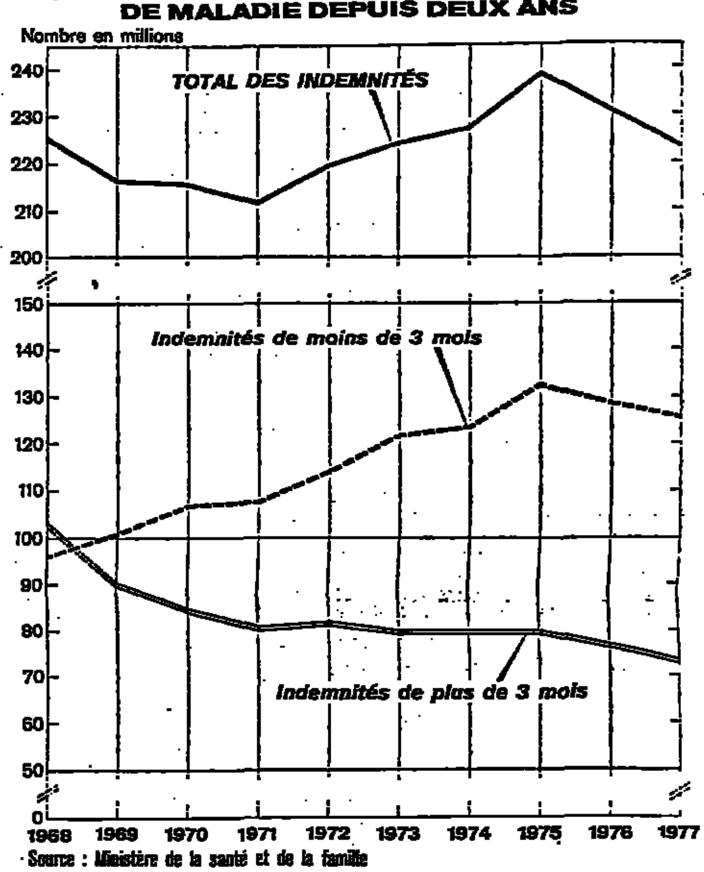
La mensualisation n'a pas favorisé l'absentéisme

C'est à une remise en cause complète des idées reçues sur l'absentéisme qu'il faut procéder après la publication du rapport annuel de la Caisse nationale d'assurance - maladie sur l'évolution récente des indemnités journalières, et, surtout, après une étude du ministère du travail sur ces mêmes indemnités depuis 1955.

Non, l'absentéisme n'augmente pas. Non, les accords de mensualisation n'ont pas provoqué un accroissement des absences. Comme le montre le graphique ci-dessous, le total des indemnités journalières payées par la Caisse d'assurance-maladie des salariés a diminué en 1976, et à nouveau en 1977. Cette réduction, qui est continue depuis plusieurs années pour les longues maladies, ne s'est produite qu'à partir de 1976 pour les absences de plus courte durée. Faut-il pour autant en conclure que de 1968 à 1975, c'est-à-dire durant la période au cours de laquelle s'est généralisée la mensualisation, il y a eu une forte poussée de l'absentéisme si l'on se fie aux données brutes de la caisse ? Cette thèse, largement répandue dans les milieux patronaux, repose sur une approche statistique insuffisante dans la mesure où elle tient compte de l'évolution globale des indemnités journalières sans la relier à celle des effectifs salariés. Or une étude du ministère du travail a démontré que la croissance des effectifs salariés conduit à nuancer la thèse patronale : le nombre d'indemnités journalières par salarié, qui était de 21 en 1955, s'est irrégulièrement mais nettement accru jusqu'en 1967 pour atteindre 26,2, et depuis il n'a, sauf exception, cessé de baisser pour revenir à 21,6 en 1977. Au moment où les accords de mensualisation étaient négociés, en 1970, puis appliqués les années suivantes, le nombre des journées de maladie par salarié est passé de 22 en 1970 à 21,6 en 1971, 21,9 en 1972, 21,8 en 1973... Au total, de faibles variations sans commune mesure avec celles observées avant 1967.

En outre, la France ne se situe pas en mauvaise position par rapport à d'autres pays industriels. Le taux d'absentéisme, en 1975, était de 5,7 % en France au lieu de 7,5 % en R.F.A. et en Italie, 8,8 % aux Pays-Bas, 10 % en Suède... mais seulement 4,5 % au Royaume-Uni.

DIMINUTION DE L'ABSENTÉISME ET DES INDEMNITÉS JOURNALIÈRES DE MALADIE DEPUIS DEUX ANS



Source : Ministère de la santé et de la famille

LIBÉRATION DES PRIX INDUSTRIELS

(Suite de la page 21.)

Le responsable de P.M.I. se trouve donc devant un choix à trois termes :

- Subir et laisser aller. Il se comporte alors en assisté, et n'est pas dans la ligne ; il risque donc de basculer dans le groupe des 20 à 30 %.
- Rechercher les possibilités d'entente ou de cartellisation. Outre les dangers évidents découlant de la vigilance des services gouvernementaux compétents, il en est un autre plus pernicieux, qui consiste à se mettre volontairement en situation de dépendance vis-à-vis du chef de file du cartel... lequel peut s'orienter au fil des mois vers d'autres ambitions.
- Jouer le jeu de la concurrence, de l'assainissement et de l'amélioration de l'efficacité — quelle soit purement technique ou qu'elle emprunte au marketing — en sachant qu'il a toutes les chances de sacrifier quelque peu le présent à l'avenir (autofinancement oblige), ce qui, on en conviendra, vaut tout de même mieux que l'inverse.

Le point fondamental

La formulation même des termes de choix montre clairement celui qui a notre préférence. Cependant, notons-le, ce choix implique que le responsable qui le fait souscrive au pari de M. Barre, qui est fort courageux ! Mais les dirigeants d'entreprise ne sont-ils pas, par définition, des gens qui savent prendre des risques ?

Les autres décisions en découlent, et ce serait faire injure au lecteur que de descendre plus avant dans le détail. Qu'on retienne seulement quelques principes :

- En situation de concurrence, l'important est d'être perçu comme différent ;
- Un gain d'efficacité technique ou commerciale est toujours payant, dans la mesure où il est réalisé dans le sens de l'optimisation des moyens disponibles en termes d'adéquation technologie - marché (ce qui est le contraire de l'autosatisfaction) ;
- Il est peu d'entreprises qui savent identifier les points d'ancrage de leur originalité propre, mais celles qui le font, réussissent ;
- L'efficacité allemande tient à trois facteurs-clés, tous à la portée d'une P.M.E. française : la qualité du matériel de production, l'absence d'individualisme au sein de l'entreprise, et l'agressivité sur les marchés extérieurs... que trop de Français prospectent encore insuffisamment.

Si les responsables veulent le comprendre, alors M. Raymond Barre a toutes les chances de gagner son pari, ce qui est conforme au vœu de tous. Mais que l'on garde à l'esprit le point fondamental de cette nouvelle orientation politique : nos dirigeants viennent de rendre aux responsables la responsabilité de leur devenir...

PIERRE-BERNARD COUSTÉ.

● RECTIFICATIF. — L'article paru dans « Le Monde de l'économie » du 24 octobre sous le titre « Du dialogue imposé par un gouvernement paternel » était signé d'Etienne Ricard, consultant en structures et relations du travail. Malheureusement, une coquille s'était glissée dans son nom, que nous avons orthographié par erreur Ricord.

UNE ENQUÊTE DU CRÉDIT NATIONAL

Pourquoi les entreprises licencient-elles ?

La persistance d'un chômage élevé est la caractéristique la plus préoccupante de la situation économique de la France en cette fin d'année. Quelles sont les raisons qui incitent les entreprises à créer ou à supprimer des emplois ? Pour tenter de répondre à cette question, le Crédit national (1), partant des données comptables de six cent soixante-douze firmes industrielles et commerciales traitées par la Centrale des bilans de 1970 à 1976, a successivement examiné les caractéristiques financières des firmes qui ont le plus licencié pendant la période 1975/1976, puis celles des firmes qui, pendant cette même période, ont augmenté leurs effectifs de manière significative. Cette étude, pour n'aborder que l'aspect financier du phénomène, n'en est pas moins fort enrichissante.

UNE première constatation concernant les firmes qui ont le plus licencié : il s'agit d'entreprises de taille moyenne (employant environ neuf cents personnes en début de période) et exerçant leur activité dans des secteurs assez divers, bien que parmi ceux-ci dominent le textile, le papier-carton et l'industrie de la céramique, ce qui n'est pas fait pour surprendre.

Jusqu'en 1974, ces entreprises avaient embauché à peu près au même rythme que l'ensemble de l'industrie. En deux ans, elles ont supprimé à peu près le même nombre d'emplois (12 à 13 % de leur effectif global) qu'elles avaient créés les cinq années précédentes. La rupture a donc été totale.

Quatre facteurs financiers semblent avoir été déterminants :

● BAISSE D'ACTIVITE

Les firmes concernées ont été beaucoup plus touchées que les autres par la récession économique. En deux ans, leur chiffre d'affaires a fléchi, en francs constants, de 15 %, le phénomène étant particulièrement sensible en 1975.

● MODIFICATION DE LA STRUCTURE DES COUTS

Si ces entreprises ont pu avec un certain décalage adapter le niveau de leur production et leur politique d'achat à la baisse de la demande, elles ont, en revanche, éprouvé des difficultés à réduire leurs frais de personnel. En particulier elles n'ont pu freiner de manière sensible les hausses de salaires qui, au cours de la période considérée, ont été égales sinon supérieures (rattrapage) à celles de l'ensemble de l'industrie *(voir graphique)*. Pour alléger le coût de leur personnel, ces firmes ont donc été amenées à réduire leurs effectifs.

● INSUFFISANCE DES INVESTISSEMENTS

Confrontées à une sous-utilisation des capacités de production, ces firmes ont fortement limité leurs investissements se contentant le plus souvent de renouveler ou de moderniser les équipements anciens. De plus, on constate que la durée de vie de leurs immobilisations est plus longue que la moyenne. Les capitaux immobilisés n'étant récupérés que très lentement, elles ne peuvent effectuer les diversifications nécessitées par la fluctuation du marché que beaucoup plus difficilement que les autres firmes, d'où une certaine prudence dans la politique d'investissement et donc d'emploi.

● MANQUE DE RIGUEUR DE LA GESTION FINANCIERE

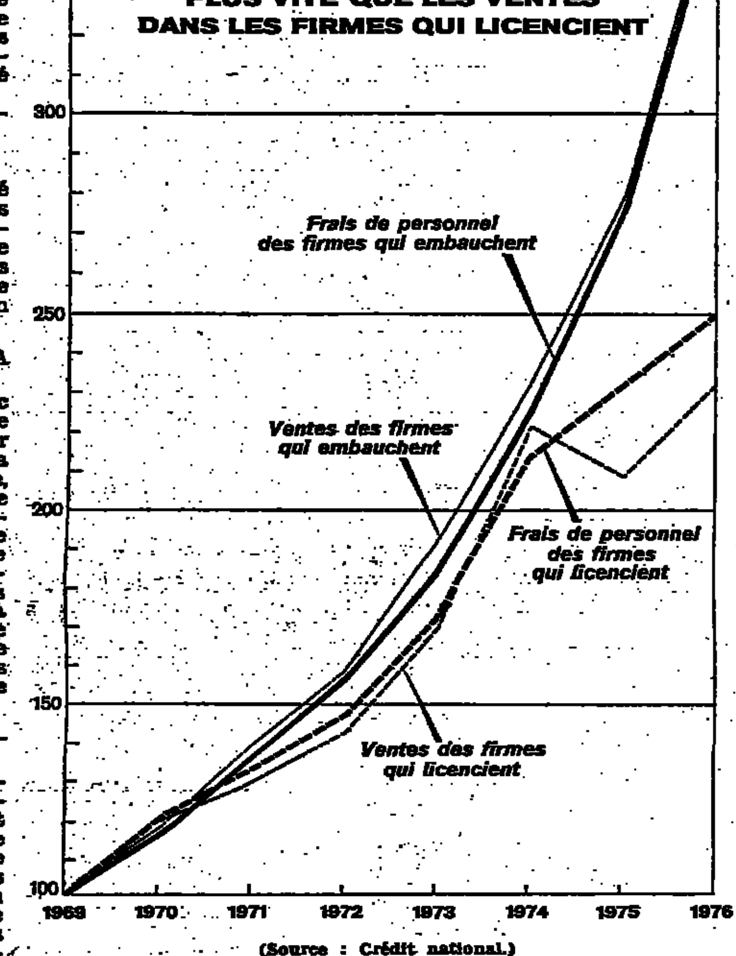
Les encours de stocks et de crédit-clients ont considérablement crû de 1970 à 1975 pour les entreprises qui ont licencié. Jusqu'en 1973, cet accroissement a été généralement compensé par un allongement du crédit des fournisseurs. Mais, lorsque, en 1974, ceux-ci ont demandé, en raison de la récession, à être réglés plus rapidement, un certain nombre de firmes n'ont pas pu répercuter ce raccourcissement des délais sur leurs propres clients et se sont, de ce fait, trouvées dans des situations de trésorerie délicates. C'est ainsi que l'ensemble des besoins d'exploitation à financer (stocks + clients nets — fournisseurs nets) est passé de 2,45 mois de chiffres d'affaires en 1970 à 3,2 mois en 1975.

Ces besoins de surcroît ont été de moins en moins financés par le fonds de roulement dont l'augmentation a été notoirement insuffisante au cours de la période, en conséquence de quoi la situation financière de ces firmes s'est fortement dégradée. A noter, cependant, qu'elles n'ont pas recouru de manière excessive aux emprunts à terme.

Conclusion du Crédit national : la sous-population des firmes qui ont licencié en 1975-1976 comprend en fait deux types d'entreprises : les unes ont réduit leurs effectifs pour mieux restaurer leurs profits dans l'attente d'une reprise franche de l'activité, les autres semblent avoir licencié pour, en quelque sorte, « limiter les dégâts », leur activité continuant à baisser progressivement.

Les causes inverses produisant des effets inverses, on ne s'étonnera pas de constater que les firmes qui ont le plus embauché pendant cette même période, ont bénéficié d'un développement régulier de leur activité, ont augmenté sans interruption leurs capacités de production (investissements), ont su contenir la part des frais de personnel dans la valeur ajoutée, ont fait la preuve de leur capacité d'adaptation en faisant tourner leurs capitaux beaucoup plus vite que la moyenne si bien qu'elles ont su conserver, malgré la baisse des marges, une rentabilité des capitaux engagés très bonne, enfin ont bénéficié du bon équilibre de leurs structures financières.

(1) *Bulletin du Crédit national*, troisième trimestre 1978 : « L'emploi et les entreprises ».



(Source : Crédit national.)

Combien de dollars circulent dans le monde ?

(Suite de la page 21.)

● Nous avons parlé des filiales de banques américaines dans les centres financiers off-shore. Mais de telles filiales sont présentes partout dans le monde, et en particulier dans les pays recensés par la BRI : Europe, Canada et Japon. On ne sait pas quelle est exactement la part des filiales de banques américaines dans les engagements des euro-banques, mais les statistiques publiées par le Système fédéral de réserve permettent d'en avoir une idée approximative. Si l'on tient compte des avoirs en dollars qui sont des créances directes sur les Etats-Unis, on peut avancer qu'à peu près les deux tiers de l'ensemble des dollars détenus par le reste du monde correspondent à des engagements de l'économie américaine elle-même. Comment peut-on espérer mettre en place un système monétaire européen sans que soit « liquidé », d'une façon ou d'une autre, le système international du dollar ?

Dépôts à vue

● Ces avoirs en dollars détenus par le reste du monde recouvrent des dépôts à vue mais aussi des obligations à vingt ans. En fait, il s'agit principalement de dépôts bancaires ou de titres de court terme. Les informations disponibles permettent d'établir qu'au moins 130 milliards sont à moins de trois mois. Cela veut dire que, grossièrement, 10 milliards arrivent à échéance chaque semaine. En fait, les dépôts à vue sont disponibles à tout moment. Le reste du monde en détient 17 milliards dans les seules banques localisées aux Etats-Unis. Enfin, il ne faut pas oublier les dollars que les banques américaines elles-mêmes peuvent transférer des Etats-Unis vers telle ou telle place étrangère, d'autant plus facilement qu'un dollar n'est rien d'autre, pour une banque américaine, qu'un jeu d'écritures.

Comment peut-on continuer, dans ces conditions, de croire en un système de taux de changes dits souples ou ajustables ?

Au-delà de ces observations, on peut se demander si le concept même de liquidités internationales utilisé par le Fonds monétaire garde encore quelque signification. D'abord, ces liquidités internationales regroupent des formes très variées d'actifs de réserve qui se distinguent de plus en plus de la monnaie internationale utilisée comme moyen de paiement ; ensuite, ces liquidités internationales sont désormais principalement des liquidités privées. En cela, elles n'ont cessé de détourner l'attention du problème essentiel que la pensée comme la politique n'ont pas encore réussi à maîtriser en Occident : la création monétaire internationale.

Comment peut-on expliquer autrement l'échec du système des taux de changes flexibles dont beaucoup pensaient, il y a à peine quelques années, qu'il permettrait d'assurer un meilleur équilibre des balances de paiements en même temps qu'il rendrait inutile la progression des liquidités internationales !... Les taux de change n'ont jamais autant fluctué, mais les déficits des balances de paiements s'accroissent d'année en année, et les liquidités internationales progressent de plus en plus vite.

Les fluctuations du dollar sur les marchés des changes ne sont qu'une péripétie. L'extension des accords « swaps » comme la vente de métal jaune par la trésorerie américaine ne sont pas sans intérêt. Elles devront sans doute être suivies d'autres mesures, notamment d'un certain contrôle des mouvements de capitaux dont on voit mal comment il pourrait ne pas s'étendre... en attendant qu'un jour ou l'autre soient prises des mesures qui seront, au plein sens du mot, une révolution. A moins, bien sûr, que la révolution ne se fasse dans la rue. Ceux qui ne dédaignent pas l'histoire ne seront pas étonnés : ce ne serait pas la première fois.

MICHEL LELART.

(*) Maître de recherche au C.N.R.S.

UN TOTAL D'ENVIRON 720 MILLIARDS DE DOLLARS

Avoirs sur les Etats-Unis		330
Avoirs sur des banques hors des Etats-Unis		
dans douze pays européens	185	
au Canada et au Japon	35	
dans les autres pays	44	
dans les centres off-shore		
banques américaines	63	
autres banques	63	
		390
TOTAL EN MILLIARDS DE DOLLARS		720

Les chiffres que nous avons présentés et les hypothèses que nous avons utilisées s'appuient sur les sources suivantes :

— Fonds monétaire international, « International Financial Statistics », septembre 1978, pp. 21-25.
— Department of Commerce, « Survey of Current Business », juin 1978, pp. 19, 35 et 36, et août 1978, page 47.
— Banque des règlements internationaux, « Rapport annuel », 12 juin 1978, page 115, et « Rapport trimestriel », 28 septembre 1978, tableaux 1, 2 et 5.
— Board of Governors of the Federal Reserve System, « Federal Reserve Bulletin », juillet 1978, pp. A 56-57.

LES NOTES DE LECTURE d'Alfred Sauvy

● LES LEÇONS DE CHOSES

de Louis Armand

Préface de Jacques Rueff

Jacques Darmis - Gravelle, qui, assisté de Jean Binet et de Pierre Pennetier, a rassemblé des textes publiés et diverses notes, a eu la modestie de rester effacé dans cette œuvre si attachante.

Louis Armand, ce penseur, qui savait faire marcher les trains, cet ingénieur qui, après avoir saboté les transports des armées ennemies, a gagné aussi la deuxième bataille du rail en reconstruisant la S.N.C.F., souvent donnée ensuite en modèle, était un sensible et un éclectique, un amant de la vie sous ses formes les plus hautes. L'oreille attentive à l'accordéon le disputait à l'odorat attiré par la digitale jaune de sa Savoie natale. Friand de tout, cet infatigable transportait son auditeur des fonds les plus reculés de la préhistoire aux projets d'avenir qui bouillonnaient en lui.

Un regret seulement, cet apôtre de la création ne voyait pas la nécessité, pour la langue française, de résister à l'abâtardissement de l'anglais et de se renouveler. Cherchant inlassablement le concordat entre la nature et la technique ou le mariage entre la science et la poésie, cet homme, que nous n'oserions pas appeler nouveau Léonard de Vinci, tant était forte sa personnalité, nous a donné une incomparable leçon de... savoir-vivre.

★ Editions del Duca, les Editions mondiales, Paris 1978, 21 cm., 333 pages, 38 F.

● TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE PRÉVISION ET DE PROSPECTIVE

Préface d'Edmond Lisle

Divination, prophétie, prédiction, utopie, science-fiction, futurologie, prévision, conjoncture, conjectures, etc., autant de façons de convoiter l'avenir, lequel, selon le poète, n'appartient à personne. M. A.-C. Decouflé a eu, ces dernières années, le grand mérite de ranimer la flamme et de formuler des principes, sous le vocable, moins aventureux, de « prospective ». Il présente ici divers efforts, qui, sans faire un bouquet (le préfacier regrette l'omission de la santé), constitue un ensemble à peu près sans précédent, dont nous retiendrons seulement les passages concernant l'économie et la population.

Pour celle-ci, précisément, une excellente analyse de M. G. Calot et J. C. Chesnais nous confirme le progrès des concepts, encore que le vocabulaire classique fasse toujours un peu peur. Les démographes français ont, après la guerre, répudié l'innocent « taux brut de reproduction » (toujours utilisé dans les autres pays) pour le reprendre un peu plus tard, mais sous d'autres appellations. C'est, en effet, la donnée fondamentale fournie par le présent ; la descendance finale, considérée un moment, de façon un peu ingénue, comme la meilleure saisie des événements, est toujours attardée.

Par ailleurs, nous éprouvons quelque surprise en voyant affirmer que ni la reprise de la fécondité après la guerre ni la rechute après 1965 n'ont été prévues ni expliquées. En revanche, l'éventualité d'une reprise de cette même fécondité est nettement affirmée, du moins pour l'Allemagne, par une idée probabiliste d'équilibre fondamental. La théorie des jeux n'est pas loin. De toute façon, ce remarquable exposé met en évidence les progrès considérables accomplis depuis la guerre pour la population active, les effectifs scolaires, universitaires, etc. Une précieuse bibliographie complète cet exposé de haut niveau.

Avec M. B. Cazes, nous plongeons dans l'économie et, délaissant la comptabilité nationale et ses perfides moyennes annuelles, nous abordons le moyen et le long terme, avec un titre chargé d'humour : *Peut-on imaginer de faire mieux ?* C'est que les interventions « perverses » ne manquent pas. Ne serait-on pas tenté d'appeler ainsi cette terreur des économètres qu'est le facteur humain, si rebelle à la prison des modèles ? Aussi puissant que décevant apparaît, pour cette raison, l'article du professeur de Rotterdam Jean Paelinck : négliger ce que l'on ne connaît pas revient, en somme, à assimiler l'inconnue à zéro, méthode qui, du point de vue scientifique, ne paraît pas irréprochable.

★ P.U.F., Paris 1978, 22 cm., 432 pages, 130 F.

● L'AGRICULTURE FRANÇAISE

Joseph Klatzmann

Le livre qui nous manquait, le livre opportun : l'auteur du fameux : « Peut-on nourrir dix milliards d'hommes ? », et d'autres œuvres où domine le souci d'éclairer et de démystifier, nous donne une vue entière, au moment même où l'agriculture suscite tant d'espoirs, sans, toutefois, les justifier jusqu'ici.

La première partie, toute d'exposition, nous met en garde contre le réseau de pièges à loups qu'est le domaine agricole statistique, surtout en matière de revenus. Peut-être l'endettement des cultivateurs, si élevé qu'il soit, est-il présenté sous une teinte un peu noire, vu la forte montée du prix des terres et l'extinction rapide des dettes en période d'inflation. Quoi qu'il en soit, nous pouvons retenir que le revenu du cultivateur a, depuis une génération, moins augmenté que celui du salarié : mais est-ce un phénomène tout nouveau ?

La seconde partie, sur l'utilisation, si imparfaite, de notre potentiel, nous comble d'affliction, mais d'espoir aussi, puisque l'avantage des retards est qu'on peut les rattraper. Nous ne suivons pas tout à fait l'auteur, quand il écrit qu'un accroissement de population active diminue nécessairement la production par personne, car il faut compter les facteurs psychologiques, si bien mis en évidence par Mme Boserup ; du reste, le retard même de l'enseignement en France prend ses racines dans la faiblesse démographique du dix-neuvième siècle. L'auteur signale bien, par ailleurs, l'influence défavorable de la faible densité sur l'enseignement des populations rurales. En divers points, chargée d'une redoutable prémonition, apparaît la notion de densité minimale d'un territoire.

Le sous-emploi, en agriculture, ou chômage déguisé, phénomène universel, remet en vigueur, en France comme ailleurs, la pratique de la double activité, qui, naguère, prenait si facilement l'aspect d'un attardement réactionnaire.

Allant toujours du certain vers l'incertain, nous abordons, en troisième partie, les redoutables choix et les relations internationales, pour arriver en quatrième partie aux perspectives. Plus d'un lecteur ira directement vers ces révélations. Il aurait tort, bien qu'elles soient tout à fait dignes du reste.

Quant à l'élargissement du Marché commun vers le sud, ce serait, nous dit l'auteur, une redoutable épreuve, nettement déconseillée, mais aucune allusion n'est faite par contre à l'éventualité d'une immigration, sous couvert international, de cultivateurs venant du Sud plus profond dans les régions désertifiées.

★ Editions du Seuil, Paris 1978, 18 cm., 254 pages, 17 F.

● ÉNERGIE MONDIALE : LES NOUVELLES STRATÉGIES

Lioubomir Mihailovitch et Jean-Jacques Pluchart

« En France, on n'a pas de pétrole mais on a... » une abondante littérature sur le sujet. L'importante mise au point des deux méritants « Sciences Po » fournit une documentation étendue, prise le plus souvent à bonne source (sans jeu de mots), mais avec de regrettables exceptions.

Dès l'abord, nous sommes un peu surpris de voir citer la destruction du, si vigoureux encore, « mythe de l'énergie abondante et bon marché ». Tout est relatif, il est vrai. Dans l'historique, bien mené (Khadafi, Téhéran, embargo politique de 1973, forte hausse du brut, etc.), nous discernons la naïveté des Européens qui, après avoir tressé avec soin un nœud coulant autour de leur cou, ont tendu le bout de la corde aux Arabes. Les réactions des pays consommateurs, en 1973-1974, ont-elles été aussi vives qu'il est dit ? Chacun pourra en juger, bien que la présentation des données fondamentales soit plus que contestable. A titre d'exemple, contrairement à ce qui est indiqué, c'est l'industrie qui a été — à tort ou à raison — sacrifiée à la route. Il y a des consommations de droit divin. Quant à la charge fiscale, passée, selon les auteurs, de 28 à 45 milliards de 1973 à 1977, elle a moins augmenté que les recouvrements budgétaires ; mais il y a, disait Napoléon, des chiffres séditieux.

A cette analyse pour la France, chargée d'omissions et d'erreurs saintes, nous avons une intéressante compensation par la description des efforts du Japon, si vulnérable aussi, et par le rappel de la politique Carter-Schlesinger aux Etats-Unis.

En revanche, le bilan des ressources de pétrole dans le monde sacrifie quelque peu à l'esprit pessimiste du moment. En particulier, les ressources possibles de l'Amérique latine paraissent notablement sous-estimées.

Contrairement au rapport au Club de Rome sur l'énergie de M. Thierry Montbrial, étrangement muet sur ce point important, le danger écologique du gaz carbonique est évoqué sous une forme d'ailleurs ingénue : « Selon certains experts, la combustion du charbon pourrait en effet engendrer du gaz carbonique... » Il s'agit seulement de ce que les Américains appellent la « pollution thermique », sans mention de la menace de changement des climats, dénoncée par l'Office météorologique mondial.

Regrettons de voir un travail, si consciencieux dans l'ensemble, éviter les points les plus délicats.

★ Armand Colin, Paris 1978, 23 cm., 288 pages, 72 F.

● NORD-SUD. — DU DÉFI AU DIALOGUE. — TROISIÈME RAPPORT AU CLUB DE ROME

Jan Tinbergen et collaborateurs

Traduit de l'anglais par Nadia Jasairy

Publiée il y a deux ans, l'édition anglaise avait, à ce moment, été signalée dans *le Monde*. Diverses difficultés ont retardé l'édition française de façon regrettable car cet ouvrage mérite considération.

Très supérieur aux deux premiers rapports parascientifiques au Club de Rome, celui-ci n'est ni publicitairement apocalyptique ni assis sur des calculs rigoureux à partir de données inexactes ou imaginées.

De cet important document, fort utile en toutes ses parties, retenons surtout deux points :

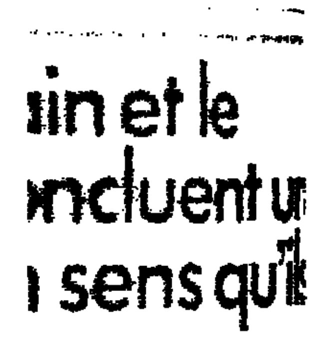
Tout en se gardant de verser les pleurs habituels sur la démographie galopante et tout en soulignant combien est délicate la prévention des naissances dans une population illettrée, les auteurs n'ont pas osé traiter à fond le sujet et ignorent d'ailleurs les résultats, plutôt rassurants, des travaux réguliers de MM. J.C. Chesnais et A. Lefebvre. Prudence n'est pas ici mère de sûreté.

Plus étoffés sont les développements consacrés à la question alimentaire. En sus des pieuses recommandations rituelles, nous voyons dûment soulignés les méfaits de la consommation excessive de viande (il eût mieux valu parler d'« aliments animaux ») dans les pays riches et la nécessité d'éviter ce « gaspillage naturel » des céréales. Mais par respect, sans doute, envers des usages diplomatiques, les pays les plus en danger ne sont pas expressément soulignés. L'action internationale n'en est pas facilitée.

Parmi les vingt-trois participants du groupe Tinbergen, citons les noms des Français M. Guernier, toujours sur la brèche, pour l'alimentation et R. Gibrat pour l'énergie.

★ Dunod, Paris 1978, 21 cm., 467 pages, 79 F.





in et le
ncluent u
sens qu'il

CARNET

Naissances

— M. Pierre Henri CASSOU et Mme, née Ghislaine Danton, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Violaine,

le 28 octobre 1978.
4900 Rodman Street.
Washington D.C. 20016 (U.S.A.).

Décès

— Mme Charles Artaud,
M. et Mme Michel Artaud, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert Laureau, leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Denise Artaud,
Mme André Artaud,
M. et Mme Claude Artaud et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Charles Artaud et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, de

M. Charles ARTAUD,
officier de la Légion d'honneur,

leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père, survenu le 8 novembre 1978, à son domicile.
Les obsèques religieuses ont eu lieu en l'église Saint-Germain de Pantin, le vendredi 10 novembre, dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
73, rue Victor-Hugo, 93500 Pantin.
12, avenue Brezin, 92380 Garches.
17, rue M.-L.-Cornet, 93500 Pantin.
14, rue Le Verrier, 75006 Paris.

— M. et Mme Jean-Claude Walfisz et leurs enfants
Et toute la famille,
font part du décès de

Mme Esther GUTGLAS,

leur mère, grand-mère et parente, survenu le 8 novembre 1978, à Paris.
Les obsèques auront lieu le mercredi 15 novembre.
On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 10 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La Rochette, 22650 Ploubalay.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jean-Claude LACHAZE,
née Laurence Marchandise,

survenu le 11 novembre 1978.
De la part de :
M. Jean-Claude Lachaze, son mari,
Jérôme Lachaze, son fils,
M. et Mme Jacques Marchandise, ses parents,
Xavier, Christian, Elvire et Jacques-François Marchandise, ses frères et sœur,
Mme Charles Feuillette, sa grand-mère,
Valérie et Sandrine Lachaze,
Ses beaux-frères et belles-sœurs, ses oncles et tantes,
Sa famille, sa belle-famille, ses nombreux amis.
Les obsèques auront lieu à La Boissière-Ecole (Yvelines) dans l'intimité familiale.
25 ter, boulevard de la Saussaye, 92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Jean Levy,
M. et Mme Félix Schlachter, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Guido Meyer et leurs enfants,
M. et Mme Jean Weill et leurs enfants,
M. et Mme Jacob van Messel et leurs enfants,
Mme Jessé Levy et ses enfants,
Mme Elie Levy et ses enfants,
Les familles Lubetzki, Bamberger et S.S. Levy,
Sa dévouée Mme Rodriguez,
Tous ses amis,
ont l'immense chagrin de faire part de la disparition de

M. Jean LEVY,
président cofondateur du C.G.I.,
président d'honneur de la CISO,
président de la 'Hevrat Chass,

à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
Les obsèques auront lieu le mardi 14 novembre, au cimetière du Montparnasse, entrée 5, rue Emile-Richard, à 14 h. 15.
Levée du corps à 13 h. 30, 1, rue Moncey, Paris (9e).
Les prières seront dites du mardi au vendredi et du dimanche au lundi matin, à 7 h. 30 et à 19 heures.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Georges de MALHERBE,
née Anne Kergall,

dans sa quarante-septième année.
De la part de :
M. Georges de Malherbe, son époux,
Christophe et Ségolène, ses enfants,
M. et Mme Hervé Kergall, son père et sa belle-mère,
Mme Albert de Malherbe, sa belle-mère,
Et de toute la famille.
Une messe sera célébrée à son intention et à celle de sa sœur,

Cécile,

décédée il y a quatre ans, le 18 novembre, à 11 heures, en la chapelle des Dominicains, 222, faubourg Saint-Honoré, Paris.

— Pierre et Monique Piganiol,
Jacques et Marie-Thérèse Mossé, ses enfants,
François et Catherine Prot,
Raymond et Catherine Piganiol,
Christian et Hélène Prot,
Bertrand et Isabelle Piganiol,
Jean-Marc Mossé,
Claire Mossé,
ses petits-enfants,
Ainsi que tous ses arrière-petits-enfants,
Kurt et Gretl Burde, ses frère et belle-sœur,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Alice MOSSÉ,
née Burde,
veuve de Fernand Mossé,
professeur au Collège de France,

survenu le 8 novembre 1978, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité en l'église de Saint-Martin-en-Bière (Seine-et-Marne).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme René Pezon,
M. et Mme Philippe Pezon et leurs enfants,
M. et Mme Marc Gross et leurs enfants,
M. et Mme Gérald Rousselet et leurs enfants,
M. et Mme Jean Pezon,
Mme Marc Tomasini,
Ses neveux, nièces, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René PEZON,

survenu le 11 novembre 1978.
La cérémonie religieuse sera célébrée mardi 14 novembre, en l'église Notre-Dame-de-Pitié - Sainte-Mathilde, 33, rue Lucien-Voilin, à Puteaux.
Cet avis tient lieu de faire-part.
18, résidence Boieldieu,
92800 Puteaux.

— M. Raymond Reichenbach a la douleur de faire part de la mort soudaine de sa mère,

Mme Paula REICHENBACH,
née Ehrenreich,

survenue le 15 octobre 1978 à son domicile.

Après une vie de fidèle compagne auprès de son mari, d'adorable grand-mère auprès de Jérémie, d'inoubliable mère pour son fils, son passage vers la mort fut doux car instantané.

L'enterrement a eu lieu le 18 octobre, dans la plus stricte intimité.
Raymond Reichenbach informe ses amis, ses étudiants et ses collègues de l'U.E.R. de sciences économiques de l'université de Paris-X-Nanterre, qu'une cérémonie aura lieu à 11 h., dimanche 19 novembre 1978.
Rendez-vous à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, 45, avenue Marx-Dormoy à Bagneux (Hauts-de-Seine).
M. Raymond Reichenbach,
281, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011 Paris.

— M. et Mme Joseph Riches, de Milan,
M. Edmond Riches et ses enfants,
Mme veuve Alfred Riches, de Milan,
M. et Mme Vittorio Riches, de Milan,
Mme Clémy Abouskela et ses enfants,
M. et Mme Louis Sicouri et leurs enfants,
Mme Violette Riches et ses enfants,
M. et Mme Léo Fridmann et leurs enfants, de Milan,
ont la douleur de faire part du décès de leur frère, beau-frère et oncle,

Gustave RICHES,

dans sa soixante-dix-neuvième année.
Les obsèques sont fixées au mardi 14 novembre, à 11 heures. Réunion à l'entrée principale du cimetière de Pantin-Parisien.

42, avenue George-V, 75008 Paris.
Tél. : 720-10-02.

Anniversaires

— Issoire, Calais.
Pour le premier anniversaire du décès de

M. Philippe DUPUIS,
agrégé de l'Université,

une messe sera célébrée à son intention le 16 novembre 1978 à Issoire (Puy-de-Dôme).
Tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviendront.

— Le 11 novembre 1974,
Jacques KOHLMANN
nous quittait. Ceux qui l'aimaient ne l'ont pas oublié.

— Les amis de
Eirik LABONNE
demandent à ceux qui ont partagé son idéal et secondé ses efforts d'évoquer sa mémoire en ce septième anniversaire de sa mort le 12 novembre 1978.

— Pour le cinquième anniversaire du décès de
Mme Roger WORMSER,
une pieuse et affectueuse pensée est demandée par son époux, ses enfants et tous les siens à tous ceux qui l'ont connue, estimée et aimée.

Avis de messe

— Une messe à la mémoire de
Mlle Marie-Thérèse EYQUEM
sera célébrée le jeudi 16 novembre, à 18 heures, dans la chapelle de la Congrégation des prêtres de la Mission (lazariste), 95, rue de Sèvres, 75006 Paris.
Fédération sportive et culturelle de France, 5, rue Cernuschi, 75017 Paris.

— A l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de la Fédération sportive et culturelle de France, plus connue pendant ce premier demi-siècle sous le sigle F.G.S.P.F., une messe sera célébrée en présence de S.E. Mgr Marty, dimanche 19 novembre 1978, à 11 h. 30, en l'église Saint-François-Xavier, Paris (7e).

Communications diverses

— A l'occasion de son soixante-sixième congrès fédéral, qui aura lieu à Paris, 6, rue Albert-de-Lapparent, du 17 au 19 novembre 1978, la Fédération sportive et culturelle de France célébrera le quatre-vingtième anniversaire de sa fondation.
Tous les anciens, tous ceux et toutes celles qui adhéraient à un moment donné à l'une de ses sociétés sont invités à y participer.
Fédération sportive et culturelle de France, 5, rue Cernuschi, 75017 Paris.

— Les anciens Sciences Po organisent un débat avec M. Michel Debré, le jeudi 23 novembre, à 20 heures, à l'Hôtel Nikko, 61, quai de Grenelle 75015 Paris, sur le thème : « Faire l'Europe sans défaire la France ». Inscriptions avant le 20 novembre, accompagnées d'un chèque de 95 francs par personne, à adresser à l'Association des anciens Sciences Po, 187, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

Visites et conférences

MARDI 14 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, devant l'église Saint-Germain. Mme Allaz : « Saint-Germain-l'Auxerrois ».
15 h., 103, rue de la Convention. Mme Chapuis : « Sculpteur contemporain ».
15 h., place du Docteur-Alfred-Fournier, Mme Pennec : « L'hôpital Saint-Louis ».
15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Vackier : « L'hôtel Lauzun » (Mme Hager).
15 h., 17, quai d'Anjou. Mme Saint-Girons : « Hôtel de Lauzun et Baudelaire ».
15 h., métro Mabillon : « Les jardins de Saint-Germain-des-Prés » (A travers Paris).
15 h., parvis de l'église Saint-Julien-le-Pauvre : « Les souterrains gothiques du collège des Bernardins et ses alentours » (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).
15 h., 7, quai Anatole-France : « L'hôtel Drouot » (Paris et son histoire) (entrées limitées).
15 h., métro Colonel-Fabien : « L'immeuble du parti communiste » (Tourisme culturel).
15 h. 15, 8, rue de la Ferronnerie : « De l'assassinat du roi Henri IV aux Innocents et à l'église Saint-Leu » (Mme Barbier).
15 h. 30, fontaine des Innocents, rue Saint-Denis, Mme Legregeois : « Aux Halles » (Caisse nationale des monuments historiques).
14 h. 45, façade de l'église : « L'église Saint-Julien-le-Pauvre » (M. de La Roche).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, 23, quai Conti, M. Roland Mousnier : « Notion sur la vie et les travaux d'Adrien Dansette ».
18 h. 30, Institut Néerlandais, 121, rue de Lille, M. Wim Crouwel : « L'affiche néerlandaise et son évolution ».
19 h. 30, 26, rue Bergère, M. R.-G. Dommergue : « Folie et génie » (l'Homme et la Connaissance).
20 h. 30, Institut Néerlandais, 121, rue de Lille, M. Sassen : « Finalité, réalité et nécessité de la Communauté européenne ».
20 h. 30, 33, rue Linné, Acarya Karunananda Avadhuta : « Yoga et méditation » (Entrée libre).
21 h., 21, rue Cassette : « L'Egypte des dernières dynasties indigènes » (Arcus).

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS

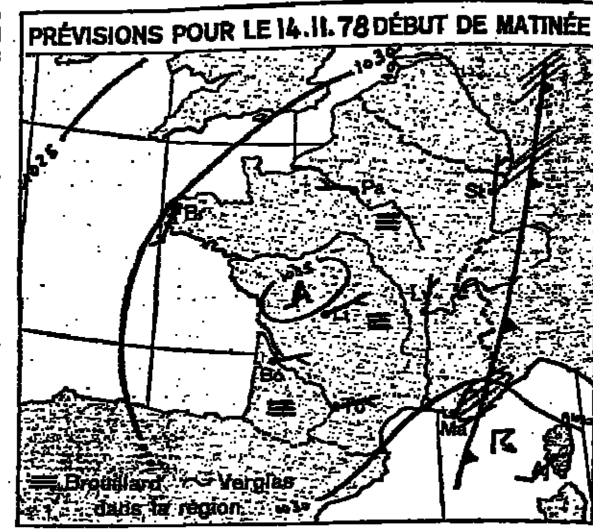
S. 1. - Tableaux modernes.
S. 4. - Obj. art et bel am. 18e 19e.
S. 6. - Bijoux, joyaux, parures.
S. 10. - Beau mob. 18e et 19e.

VENTES

S. 2. - Bib. Guy Bechtel. Alchimie, Chiromancie, Magie, Sorcellerie.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le lundi 13 novembre à 0 heure et le mardi 14 novembre à 24 heures :

La zone perturbée qui a affecté lundi le nord et l'ouest du pays se décalera vers l'est en perdant de son activité, sauf sur le Sud-Est, où l'activité orageuse persistera.
Derrière cette perturbation, les pressions s'élèveront sensiblement sur la France en y maintenant des conditions anticycloniques mardi.
Mardi, sur les Alpes et le Sud-Est méditerranéen, le temps sera très nuageux avec des pluies s'atténuant l'après-midi ; il y aura quelques orages isolés sur le littoral du Sud-Est et la Corse.
Sur la Bretagne et les côtes de la Manche, le temps sera nuageux et doux, avec des vents modérés de sud-ouest.
Sur le reste de la France, après des brouillards matinaux localisés principalement sur le Sud-Ouest, le Centre et le Bassin parisien, le temps deviendra assez ensoleillé et doux. Les vents seront faibles et variables.
Lundi 13 novembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 023,5 millibars, soit 767,7 millimètres de mercure.
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13) : Ajaccio, 20 et 6 degrés ; Biarritz, 20 et 10 ; Bordeaux, 19 et 10 ; Brest, 15 et 6 ; Caen, 16 et 10 ; Cherbourg, 13 et 9 ; Clermont-Ferrand, 16 et 5 ; Dijon, 2 et —1 ; Grenoble, 15 et —1 ; Lille, 9 et 7 ; Lyon, 12 et 5 ; Marseille, 20 et 11 ; Nancy, 4 et —2 ; Nantes, 18 et 11 ; Nice, 19 et 9 ; Paris-Le Bourget, 13 et 3 ; Pau, 21 et 8 ; Perpignan, 18 et 7 ; Rennes, 14 et 10 ; Strasbourg, 2 et 1 ; Toulouse, 18 et 8 ; Tours, 17 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.
Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 9 degrés ; Amsterdam, 7 et 3 ; Athènes, 16 et 9 ; Berlin, 2 et —2 ; Bonn, 8 et 1 ; Bruxelles, 13 et 8 ; Iles Canaries, 23 et 19 ; Copenhague, 8 et 3 ; Genève, 5 et —1 ; Lisbonne, 13 et 13 ; Londres, 15 et 4 ; Madrid, 10 et 2 ; Moscou, 2 et —3 ; Nairobi, 27 et 15 ; New-York, 8 et 6 ; Palma-de-Majorque, 18 et 7 ; Rome, 18 et 5 ; Stockholm, 7 et 6.

Colloque

LE PROGRAMME DU CENTRE THOMAS-MORE

Filière 1 : 25-26 novembre 1978 et 1er-4 mars 1979, avec Y. Chevalier (Paris-V) : « *Pour l'utilisation des biographies et des autobiographies dans la recherche sociologique.* »
Filière 2 : 9-10 décembre 1978 et 28 avril-1er mai 1979, avec M. Taleghani, assistant social (E.H.E.S.S.) : « *Ce qu'implique le droit à la différence dans la structure et l'exécution du travail social.* »
Session 1 : 6-7 janvier 1979, avec J. Le Goff (E.H.E.S.S.) : « *Temps concrets et temps symboliques au Moyen Age.* »
Table ronde : 16-17 décembre 1978 : « *Lire Piaget aujourd'hui* », avec une équipe de professeurs des universités de Genève, Lausanne, Lyon-II.
Le nombre des places étant limité, il est prudent de s'inscrire rapidement. Tous renseignements sur le programme complet et conditions de participation au centre Thomas-More : B.P. 105, 69210 L'Arbresle.

E. D. F.

SIMPLIFICATION DES RELATIONS AVEC LES ABONNÉS

La vie des vingt-deux millions d'usagers de l'Electricité de France va être simplifiée par des dispositions concernant notamment le règlement des factures et le relevé des compteurs. Déjà, les délais de paiement des factures ont été allongés de sept à neuf jours ouvrables à compter de la date d'expédition. Désormais, la lettre recommandée pour la relance des impayés sera supprimée. Une simple missive sera envoyée aux clients dont les règlements tardent.
Les usagers d'E.D.F. absents lors du passage du contrôleur recevront une carte d' « auto-relevé » qu'il leur suffira de remplir et de renvoyer, en franchise postale, au centre de facturation. L'agent devra, toutefois, avoir accès au compteur au moins une fois par an.
Enfin, l'électricité ne sera plus coupée après la résiliation d'un abonnement. C'est ainsi que le locataire emménageant dans un nouvel appartement pourra rétablir l'électricité lui-même avant de régulariser sa situation auprès du centre d'E.D.F. — (*A.F.P.*)

Concours

● *S.N.C.F.* — Un concours pour le recrutement de dessinateurs d'études stagiaires (options « électrotechnique-électrique » et « Génie civil ») est organisé par la S.N.C.F. les 12 et 13 décembre prochain.
Les candidatures sont à adresser avant le 13 novembre au directeur régional S.N.C.F. (division du personnel) de toutes les gares.

Documentation

Deux guides

Comment connaître les bibliothèques, centres de documentation et archives, et comment ne pas perdre un temps précieux lorsqu'on a des recherches à y faire ?

L'accès à l'information peut être, pour le professionnel comme pour le citoyen, long et difficile, et, parfois, le document utile ne se trouve qu'après d'innombrables démarches et coups de téléphone. Deux livres récemment publiés seront une aide précieuse pour tous ceux qui, pressés, se voient renvoyés de centres de renseignements à services de documentation lorsqu'ils cherchent une information.

La multiplicité des organismes susceptibles de renseigner, la complexité de leur réseau et la clandestinité, soigneusement entretenue, de certains, compliquent la tâche du professionnel et découragent le citoyen le plus intéressé.

Le *Guide des centres d'information et de documentation de l'administration française* (1), publié par la Documentation française, rassemble les descriptions de 1 500 unités documentaires de l'administration et est destiné autant au grand public qu'aux professionnels.

Les notices sont classées par départements ministériels et des index (matière, géographie, sigles) facilitent la recherche. Aussi bien la femme qui veut s'informer sur ses droits que le cultivateur qui cherche des renseignements pour son exploitation ou le chercheur en quête de documents trouveront l'adresse d'un centre répondant à leur problème.

Le livre d'A. Chauleur (2) facilite la recherche d'informations dans les bibliothèques, endroits parfois mystérieux pour les non-initiés. Pour chaque division et département de la Bibliothèque nationale, l'auteur décrit l'organisation des salles, catalogues, fichiers, avec explication de leurs cotes. Des plans très clairs permettent de s'orienter et peuvent faire gagner un temps précieux.

La Bibliothèque nationale n'est pas seulement, comme certains le pensent, le temple du document imprimé, elle garde également : cartes, estampes, monnaies, médailles, phonogrammes, images fixes et multimédias. Elle délègue depuis 1977 la conservation des archives sur support vidéo à l'Institut national de l'audiovisuel, et celle des supports filmés au Centre national de la cinématographie.

La bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou ainsi que les bibliothèques publiques, universitaires et de recherche sont également décrites sous tous leurs aspects. La liste de toutes ces bibliothèques avec leurs adresses est précieuse aussi bien pour les professionnels que pour tous les amateurs de livres.

Les archives (nationales, départementales, communales ou hospitalières) sont souvent peu connues du grand public, mais détiennent des documents précieux depuis parfois des siècles. C'est à la Révolution que furent créées les archives nationales ou départementales, chargées de collecter et d'organiser ce qui se trouvait stocké un peu partout à travers la France.

Le volume de papier imprimé a suivi une progression croissante, c'est pourquoi un « Service du microfilm et des archives audiovisuelles » a constitué un ensemble de 600 000 mètres de microfilms (en double exemplaire à titre de sécurité).

A. Chauleur décrit en détail l'organisation des différents services, les fichiers et donne toutes les adresses utiles. Ce guide, le premier en France, est un outil clair et précieux, aussi bien pour les documentalistes, chercheurs, étudiants et professeurs, que pour tous ceux qui, un jour ou l'autre, auront à fréquenter une bibliothèque.

Ces deux livres, d'un coût abordable et d'un maniement facile, peuvent permettre à chacun de trouver rapidement les documents nécessaires dans le travail ou dans la vie de tous les jours.

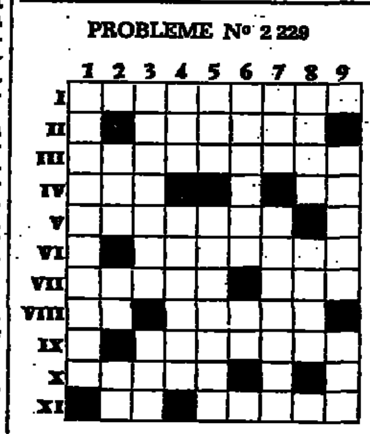
DANIÈLE DEGEZ.

(1) Commission de coordination de la documentation administrative. Guide des centres d'information et de documentation de l'administration française. Paris, *la Documentation française*, 1978, 247 p., 52 F.

(2) Andrée Chauleur. Bibliothèques et archives. *Comment se documenter ?* Paris, éditions Economica, 1978, 151 p., 29 F. L'auteur est archiviste-paléographe, conservateur aux Archives nationales.

MOTS CROISÉS

PROBLEME No 2 229



HORIZONTALEMENT

I. Qui auraient intérêt à être un peu plus polies. — II. Qualifie un corps qui n'est qu'un ectoplasme. — III. Mot qui évoque une grave faute. — IV. Pas dite ; Arme (épelé). — V. Fis venir. — VI. Amène une décomposition. — VII. Essayer de rouler ; Pas aléatoire. — VIII. Est divisible par douze ; Remboursable quand elle est flottante. — IX. Permettait de voyager confortablement. — X. Complète. — XI. Note ; Oblige à fumer.

VERTICALEMENT

1. Etablissement où l'entrée n'est jamais gratuite. — 2. Après dix ; Point de départ ; Conjonction. — 3. Couvert très ordinaire ; Peut boucher un coin. — 4. Trop porté ; Qui n'a donc pas été tiré. — 5. Abréviation évitant une énumération ; Se mettaient dans les cabinets. — 6. Nom qu'on peut donner à un pistolet ; Symbole. — 7. Tamis ; Endroit où l'on peut taper. — 8. Saint pour un feu ; Se mouiller. — 9. Faire la mouche ; Celle de la République ne dura pas longtemps.

Solution du problème no 2 228

Horizontalement

I. Archimède. — II. Rouages. — III. Cul ; Urate. — IV. Hêtre ; Uri. — V. Ite ; Or. — VI. Vergue. — VII. Turnep. — VIII. Cou ; Mères. — IX. Trahi. — X. En ; Otée. — XI. Se ; Persan.

Verticalement

1. Architectes. — 2. Rouet ; Orné. — 3. Culte ; Tua. — 4. Ha ; Vu ; Hop ! — 5. Igue ; Ermite. — 6. Mer ; Erne ; ER. — 7. Esaü ; Gerbes. — 8. Troupe. — 9. Epeire ; Sain.

GUY BROUTY.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux



Schlumberger recherche de Jeunes Ingénieurs dynamiques et ambitieux pour une vie à l'étranger

Les ingénieurs Schlumberger réalisent des mesures géophysiques dans les sondages pétroliers. Ces mesures, indispensables dans la recherche du pétrole et du gaz, font appel à des techniques avancées.

Vous êtes : jeune ingénieur diplômé d'une grande école (Centrale, Arts & Métiers, Supélec...)
Dégagé des obligations militaires.
Agé de moins de 28 ans.
Vous avez de bonnes notions d'Anglais.

Nous vous proposons de participer activement à la détermination, à l'évaluation et à la production des réservoirs naturels d'hydrocarbures. Pendant les 8 premiers mois vous recevrez, dans nos centres d'entrainement puis sur le terrain, une formation théorique et pratique intensive. Après cette formation initiale vous vous verrez confier une unité-laboratoire Schlumberger ainsi qu'une équipe. Nous vous intégrerons dans un plan de développement sur 2 ans qui débouchera sur des postes offrant de larges initiatives et des responsabilités importantes.

Vous serez appelé à exercer votre activité de l'arctique norvégien aux jungles de Bornéo, des déserts arabes à la Mer du Nord. Nous préférons, au départ, des candidats célibataires. Après les 15 premiers mois, la Société offre aux ingénieurs mariés toutes les conditions nécessaires à une vie de famille.

Nous recherchons de jeunes ingénieurs ayant une forte personnalité, le goût d'une vie active et des contacts humains.

Ils viendront s'insérer dans une société pour qui les mots promotion interne, responsabilité, équipe, efficacité ont un sens et où la rémunération et les avantages sont importants. Salaire de début entre 7.000 et 12.000FF par mois, suivant affectation géographique.

Adresser demande de candidature, C.V. et photo à ST Schlumberger, Département Recrutement, 42, rue St-Dominique, 75007 Paris.

Schlumberger

UNIVERSITE DE MONTREAL
DEPARTEMENT D'ETUDES ANCIENNES ET MODERNES

POSTE DE PROFESSEUR A PLEIN TEMPS

Fonctions :
Enseignement à tous les niveaux de la langue et de la littérature russe (spécialisation : littérature soviétique), participation aux projets de recherche et aux travaux des divers comités du département.

Qualifications :
Doctorat, expérience d'enseignement à tous les niveaux universitaires, parfaite maîtrise du russe, très bonne connaissance du français.

Traitement :
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction : 1er juin 1979.

Les candidatures, accompagnées du curriculum vitae du candidat et de 3 lettres de recommandation, doivent parvenir, au plus tard le 1er février 1979, à :
Mlle KARIN GURTTLER,
directeur,
département d'études anciennes et modernes,
Université de Montréal,
C.P. 6128, Succursale A
Montréal (Québec) Canada
H3C 3J7.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger, par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e

---

commercial export

pour l'Afrique et le Moyen-Orient

Nous sommes une importante société française (implantée dans le Jura), transformateur de matière plastique. Nous fabriquons et commercialisons dans le monde entier des articles grand public qui concernent plus particulièrement le confort de l'habitation. Nous vous offrons aujourd'hui l'opportunité de rejoindre notre équipe d'inspecteurs des ventes à l'export.

Votre mission : promouvoir, développer et suivre la commercialisation de nos différentes gammes de produits.

Responsable du marché Afrique et Moyen-Orient, vous travaillerez dans le cadre d'un programme annuel d'activité et aurez une autonomie importante dans la mise en oeuvre des moyens nécessaires pour parvenir à la réalisation de vos objectifs.

Pour réussir dans ce poste vous avez une formation commerciale supérieure, une expérience de quelques années de vente sur des marchés d'exportation. Vous êtes prêt, bien sûr, à voyager une bonne partie de votre temps et vous parlez couramment anglais.

Votre lieu de travail de base : le siège de notre société dans le Jura.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature ss réf. B 6518B à Mme Greff, au 1, rue de Berri, 75008 Paris.

bernard julhiet psycom

CHEF DE SERVICE
MANUTENTION NAVIRES (ACCONAGE)
6.500.000 C.F.A.

Afrique Occidentale
Transport-Transit
Consignation-Acconage

Une société, filiale d'un puissant groupe commercial français et spécialisée dans les Transports, le Transit, la Consignation et la Manutention de navires, recherche le Chef du Service Acconage de l'une de ses agences de la Côte occidentale de l'Afrique. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, possédera une bonne formation générale et il aura acquis au moins dix ans d'expérience professionnelle dans ce même secteur d'activités. La connaissance de l'Anglais est souhaitée. Une expérience africaine constituerait un atout supplémentaire. A la rémunération s'ajouteront les avantages liés à l'expatriation. Ecrire sous référence 209/M à

G.R.H. Conseils

3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL BELGE
DU SECTEUR
CONSTRUCTION ET TRAVAUX PUBLICS
dont les activités se situent à
UN NIVEAU INTERNATIONAL
recherche pour sa filiale du NIGERIA, un

Directeur Général

qui assurera, en liaison avec les différents départements fonctionnels du siège, la gestion complète et le développement de cette filiale.

Pour ce faire, il pourra s'appuyer notamment sur une importante équipe de cadres européens et sur un soutien logistique sérieux de la société mère.

Outre des compétences techniques solides en travaux publics et, si possible, en construction, il aura une expérience confirmée en matière de gestion administrative et financière de sociétés industrielles et de coordination et animation du personnel. Il devra être rompu aux négociations à très haut niveau.

Son expérience professionnelle se sera faite, en grande partie en outre-mer, où il aura notamment assumé des fonctions similaires à haut niveau de responsabilité et d'autonomie.

Les candidats pour ce poste doivent, de plus, pouvoir justifier : □ d'une formation d'ingénieur civil en construction □ d'une pratique courante de l'anglais et du français.

Envoyez votre candidature et curriculum vitae à Universal Media, chaussée de La Hulpe 122, B-1050 Bruxelles, qui transmettra. Veuillez mentionner la référence /675 sur l'enveloppe qui pourra ainsi nous parvenir fermée.

Important Groupe Industriel
recherche pour enseigner techniques de
FABRICATION - CONDITIONNEMENT
dans Institut Technique Algérien
INGÉNIEUR MÉCANICIEN DIPLOMÉ
préférence expérience Agro-Alimentaire.

Formation spécialisée assurée en France.
Age 28 ans min. Nationalité française.
Avantages expatriation.

Env C.V. + photo à N° T 08362 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE DANS LE DOMAINE DES TELECOMMUNICATIONS
offre emploi en

ARABIE SAOUDITE
à
TECHNICIEN SUPÉRIEUR

— MISSION : Mise au point et maintenance de centraux téléphoniques électroniques et équipements annexes.
— EXPERIENCE : 3 à 5 ans en téléphonie générale et en commutation électronique.
— Age : 25 à 30 ans.
— LANGUES : Arabe, Français et/ou Anglais.
— SALAIRE : en rapport avec expérience et profil. Bénéfices marginaux.

Adresser lettre de candidature, C.V. et photo à : NIRMIK S.A., Flat 5, 35 Park Lane, London W.1.

Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.

Important bureau d'études, Paris, exerçant une activité d'assistance technique auprès des pays en développement recherche un
INGENIEUR
diplômé, ayant une expérience professionnelle confirmée (de 5 à 8 ans) dans le domaine des études urbaines.

EAU
ET ASSAINISSEMENT

Cet ingénieur s'intégrera dans une équipe au sein de laquelle il devra faire autorité pour ce qui concerne sa spécialité. Le lieu d'affectation se situe dans la capitale d'un pays du bassin méditerranéen. Ce séjour, qu'il est préférable d'envisager en célibataire, est assorti des avantages liés à l'expatriation.
Merci de prendre contact en écrivant (joindre C.V. et indiquer rémunération actuelle) en précisant sur l'enveloppe la réf. 5.288 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris qui transm.

GTE INTERNATIONAL INCORPORATED

SIDI BEL ABBES - ALGERIE

GENERAL TELEPHON & ELECTRONICS, une des plus grandes sociétés mondiales et un des premiers fabricants mondiaux de produits electroniques Grand Public dont le chiffre d'affaire de ses 60 filiales dans le monde est supérieur à 6 milliards de USD, construit pour le compte de l'Algérie un complexe Electronic Grand Public de plusieurs centaines de USD. Pour le démarrage des premières fabrications de composants nécessaire à la production de récepteur T.V. couleur, noir et blanc, radios, auto-radios, chaines stéréo, magnétophones,etc... GTE renforce sa structure d'encadrement et recherche :

un programmeur systèmes

réf.40104,
ayant la connaissance du matériel C II HB 6000, COBOL, et IDS
Une expérience de 3 ans minimum dans un emploi analogue est exigée.

un comptable prix de revient

réf.20110
ayant une expérience d'au moins 3 ans en comptabilité prix de revient en usine, de préférence dans le domaine des fabrications électroniques.

Les conditions offertes par GTE sont avantageuses : un détachement de la filiale française en qualité de cadre, un logement gratuit, une prime importante en fin de contrat, l'exemption d'impôts sur le revenu, une prime d'utilisation de voiture, des congés annuels avec voyage payé pour le cadre et sa famille etc...

Veuillez envoyer votre C.V. dactylographié et lettre manuscrite avec photo et prétentions à Jean Laurain, GTE International, 2 rue de la Moselle 54100 Nancy.

F.LICHAU

Rubrique des évidences parfois perdues de vue.

Les offres d'emploi du Monde intéressent puissamment les vendeurs.

excellent rapport prix/performances

Les métiers de la vente évoluent : les produits ou services sont souvent complexes, et nécessitent des vendeurs capables d'approcher intelligemment la clientèle, d'argumenter avec rigueur, d'inspirer confiance aussi bien par leur personnalité que par leurs compétences techniques.

Cette tendance se vérifie par le nombre et la qualité des offres d'emploi de cadres commerciaux, de technico-commerciaux ou de vendeurs confirmés diffusées dans Le Monde : près du quart de l'ensemble des offres dans la presse nationale, 38 % de celles diffusées par les quotidiens nationaux, la grande majorité des offres destinées à des vendeurs de haut niveau, les vendeurs de la prochaine génération.

(à suivre)

Le niveau Monde est bon à prendre à tous les niveaux.

Le Monde - publicité

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois internationaux

L'OFFICE DE RADIODIFFUSION DEUTSCHLANDFUNK (Cologne)

recherche

Agent Statutaire

RÉDACTEUR - ADAPTATEUR

pour ses émissions en français

Conditions requises :

— être de langue maternelle française, posséder des connaissances très approfondies d'allemand permettant de travailler sur documents et de transposer des textes en français.

— avoir des notions de journalisme si possible radio.

— **Résidence à Cologne indispensable.**

Poste disponible à partir du 1er avril 1979.

Rémunération :
— **groupe 4, 13e mois et tous avantages sociaux**

Adresser C.V. détaillé au **DLF Ici l'Allemagne Lindenallee 7, D 5000 Köln 51.**

GRAND GROUPE INTERNATIONAL FRANÇAIS

(C.A. : 8 milliards de F.F.)
recherche pour le NIGERIA

DIRECTEUR DU SERVICE APRÈS-VENTE

de sa Société de Distribution de Matériels de Travaux Publics et de Mines et Carrières : Siège LAGOS.
4 filiales — 500 personnes.
C. A. : 180 millions de F.F.
Part de marché : 20 %.

Profil recherché :
— 30 ans minimum ;
— Diplôme exigé d'une école d'ingénieur + formation gestion ;
— Meneur d'hommes ;
— Connaissance T.P. nécessaire ;
— Expérience de l'expatriation en Afrique appréciée ;
— Nationalité indifférente (langues française et anglaise indispensables) ;
— Expérience de quelques années dans un poste similiaire.

Les candidatures manuscrites avec C.V., photo et appointements actuels sont à envoyer à n° 86.452 CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

PREFERENCE CENTRALE

— 35 ans, ayant plusieurs années d'expérience de DIRECTION TECHNIQUE dans Société d'études et de conseil.
— Vocation pluridisciplinaire, devant assurer :
• contacts à HAUT NIVEAU avec clientèle ;
• liaison importante avec ARCHITECTES ;
• MISSION DE COORDINATION en tant que consultant pour les études techniques, structure, fluides, équipements.
— Excellente présentation, homme de contact, esprit de synthèse.

Lieu de travail : LONDRES.

— Connaissance parfaite de la langue anglaise, y compris langage technique.

TRES FORTE REMUNERATION
Emploi disponible immédiatement.
TRES SERIEUSES REFERENCES EXIGEES

Ecr. avec C.V. plus photo sous n° T. 09.398 M., Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS. Discrétion totale assurée.

Le département informatique de ROYAL AIR MAROC

recherche

INFORMATICIENS

— Analyse, programmation, système et exploitation.
— Expérience 370 DOS/V.S.

NATIONALITE MAROCAINE EXIGEE

Adresser curriculum vitae à : ROYAL AIR MAROC, Département Informatique
Aéroport de CASA/ANFA - Casablanca - MAROC. Tél. : 36-84-84 à 88.

URGENT
IMPTE STE FRANÇAISE DE T.P.

recherche pour sa FILIALE MAROCAINE

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
CONFIRME
pour direction du Service Etudes et Montage Electricité Industrielle.

Importants avantages sociaux. Serieuses références professionnelles et morales exigées. Ecrire avec C.V. à M. DEQUIEDT, 202, quai de Clichy, 92118 CLICHY

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe : DES EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial MONDEMPLOIS (Serv M 78), 14, r. Clauzel, Paris-9e

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Société française de produits de grande consommation

leader sur ses marchés
RECHERCHE

ingénieur de fabrication

CENTRALE, ARTS ET METIERS, MINES, ENSIC...

2 à 5 ans d'expérience en milieu industriel (préférence Agro-alimentaire), pour assurer le fonctionnement du Service Huilerie de son principal outil de production.

Rémunération de départ : 105.000 F/an.

ingénieurs débutants

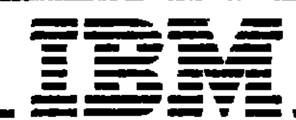
CENTRALE, ARTS ET METIERS, MINES OU ENSIAA, INA OU ECOLES SUPERIEURES DE CHIMIE.

En liaison avec le Chef de l'Exploitation, il animera l'ensemble des efforts visant à l'amélioration constante des opérations de l'usine.

Rémunération de départ : 80.000 F/an.

Anglais lu et écrit.
Postes situés en province.
Mobilité ultérieure nécessaire.

Adresser lettre, C.V. et photo sous No 86.244 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



recherche pour son Département Comptabilité Générale près d'

ORLEANS

jeune cadre

• en dernière année du

stage d'expertise comptable

• ou titulaire du
DIPLOME DE GESTION COMPTABLE

Bonne connaissance de l'ANGLAIS indispensable.

Lettres de candidature et C.V. devront être adressés sous référence C.G. à :
Cie IBM France
2, rue de Marengo - 75001 PARIS

Vous avez plusieurs années d'expérience de commandement.

Vous avez assumé des responsabilités opérationnelles concrétisées par des résultats dans différents postes.
Vous savez animer un groupe de travail et le mener à sa réussite.

Vous êtes capable de discuter avec des directions générales et de vous adapter ensuite à tous les niveaux de l'entreprise.

Nous cherchons à compléter notre équipe de

CONSEILS EN FORMATION ET RELATIONS SOCIALES

située à LYON.

Nous intervenons au sein d'entreprises de la région Rhône-Alpes pour les aider à mettre en œuvre leurs objectifs sociaux et économiques.

Ecrivez avec C.V. à FARAL, 104, bd du 11-Novembre, 69100 VILLEURBANNE.

MAIRIE SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE, Loiret, 20.000 habt., 3 km centre ORLEANS, recrute rédacteur responsable service information en création. Disponibilités en dehors heures normales de bureau. Candidat., C.V. et prétentions à M. le Maire, 45100 ST-JEAN-DE-LA-RUELLE.

Esso CHIMIE — jeunes ingénieurs

gestion affaires internationales

X - Centrale - Mines - A & M + Ph.D - MBA - INSEAD

Société multinationale pétrochimique cherche à constituer une réserve de Cadres de gestion de haut niveau à vocation internationale.

Pour ce faire, elle recherche des candidats de nationalité française, âgés d'au moins 25 ans, diplômés d'Ecoles Supérieures (X, Mines, Centrale, A & M,...) ayant acquis une formation complémentaire en management (Ph.D, M.B.A., INSEAD,...).

Après une période d'intégration ayant pour objectifs la connaissance et l'expérience des divisions d'exploitation (gestion générale, marketing et process des lignes de produits), les candidats retenus se verront confier des missions de haut niveau leur permettant de jouer un rôle majeur dans les centres de décisions internationaux de la Société.

Les postes sont à pourvoir dans un premier temps dans l'usine de la région havraise. La connaissance courante de l'anglais est impérative. Une certaine mobilité géographique est nécessaire. La rémunération sera liée à la personnalité et à l'expérience des candidats (une première expérience d'une ou deux années dans l'industrie est souhaitable, mais non indispensable).

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous réf. 10.70-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP que nous avons chargés de l'examen des candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson

P.M.E. pharmaceutique Sud-Ouest

recherche

PHARMACIEN RESPONSABLE GESTIONNAIRE

Il aura à prendre en charge la gestion des stocks (approvisionnements - ventes - magasin) et, comme adjoint de Direction, à animer une équipe de 30 personnes.

Age minimum : 35 ans. Option biologie souhaitée. Aptitude au commandement et bons contacts humains nécessaires.

Ecr. avec C.V. et photo sous le numéro 8.439, « *le Monde* » P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

FLONIC

recherche pour son unité industrielle de

BESANÇON

(600 personnes)

un responsable informatique

Le Centre informatique actuel est équipé d'un IBM 3/12 qui gère de nombreuses applications notamment dans le domaine de la gestion de production.
Dans le cadre du plan informatique de Flonic les applications doivent être remplacées par des systèmes de gestion transactionnels grâce à l'installation prochaine d'un IBM 38.
Nous recherchons pour ce poste un ingénieur informaticien confirmé, ayant une bonne expérience du matériel IBM 3 et de ses applications industrielles.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 8014 à :
Direction du Personnel
FLONIC
12, place des Etats-Unis
92120 MONTROUGE

FLONIC
Schlumberger

Bureau d'études, MARSEILLE, recherche, urgent,

PROGRAMMEUR

COBOL. Expér. 1 ou 2 ans. Adr. C.V. à T 09.338 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

URGENT I.M.P.
Le Clos Saint-Martial,
91, Grande-Rue
45110 CHATEAUNEUF-s-LOIRE
Tél. (38) 89-43-17,
recherche plein ou mi-temps
1 ORTHOPHONISTE expérim.
A plein temps :
1 EDUCATRICE spécialisée DEES ou 1 MONITRICE EDUCATRICE diplômée ou
1 JARDINIERE d'enfants dipl.

Entreprise de mécanique Sud de l'Eure, recherche AGENT SERVICE ACHAT Possédant connaiss. commerciales actualisées et, si possible, informations techniques : acier, fonte, matériel pour machines-outils. Adress. demande et C.V. à M. Blique, 14, r. des Déportés, 27000 EVREUX.



CNP 77 — Dufour

CNP 77, chantier naval le plus important fabricant de voiliers Michel DUFOUR (68 M de F, 350 personnes), recherche un Directeur Technique, capable de faire évoluer la technologie de construction des bateaux et de rationaliser les méthodes et les procédés de fabrication. Dirigeant le service Etudes et le Bureau des Méthodes, il veillera en particulier à la standardisation des pièces détachées, pensera à l'automatisation ultérieure des chaînes, et développera des conceptions utilisant l'esprit de l'analyse de la valeur. Cette fonction importante ne peut convenir qu'à un ingénieur (AM, ICAM...) âgé d'au moins 32 ans et ayant l'expérience de la grande série (automobiles...). Le niveau de salaire sera très compétitif pour un candidat de tout premier plan.

René DAGIRAL vous remercie de lui adresser un résumé de carrière explicite, mentionnant votre rémunération actuelle sous réf. 81019 M (à indiquer sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

Importante Entreprise

recherche pour son service
RELATIONS HUMAINES
Ville universitaire du NORD-OUEST

un jeune diplômé

de l'enseignement supérieur (HEC - SUP de CO - ESCAE...)

Le poste s'adresse à un débutant qui, au sein d'une équipe jeune, se formerait progressivement à l'ensemble des missions d'un service du personnel.

La société, filiale d'un groupe à vocation internationale réputé, peut proposer une évolution de carrière intéressante à un candidat ambitieux.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 8015 à : ORGANISATION et PUBLICITE - 2, rue de Marengo - 75001 PARIS qui transmettra.

S.A. Burroughs

Le Centre d'Etudes et de Production des calculatrices électroniques et des terminaux bancaires (à 15kms de ROUEN)
recherche pour son service CONTROLE QUALITE :

1 ingénieur-électronicien

Chargé de l'étude d'équipements de tests pilotés par microprocesseurs, il aura eu un début d'expérience dans une fonction similaire, possèdera une bonne connaissance du 8080 (ou 6800 éventuellement) et parlera couramment l'anglais.

Possibilités de logement.

Envoyer curriculum-vitae, photo et prétentions à l'attention du Chargé de Recrutement, B.P. 5 - 76360 BARENTIN.

IMPORTANTE SOCIETE MECANIQUE GRANDE SERIE

Bordure Atlantique, recherche

Jeunes Ingénieurs

Débutants ou presque

Dans un premier temps, les candidats seront chargés de missions ponctuelles et diversifiées. Ils se verront ensuite confier des responsabilités opérationnelles de commandement.

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions à

MICHEL AUBRY — C.P.A. 10, impasse Pierre Loti 85000 LA ROCHE SUR YON

LES ÉTABLISSEMENTS NEU

Importante Société Métropole Nord
Fabriquant du matériel d'équipement industriel Aéraulique et Thermodynamique

Recherchent pour assurer la responsabilité du Bureau d'Etudes de leur Département Séchage

1 INGENIEUR

ARTS ET METIERS ou équivalent

Une expérience de cinq ans dans une fonction similaire serait souhaitable.

Adr. candidat. manuscrite avec C.V. détaillé aux Ets NEU, Sac Postal 2028 F. — 59013 LILLE Cedex.

Agence Conseil en Publicité ANNECY

recherche

CONCEPTEUR (trice)-RÉDACTEUR (trice)

dynamique

Budgets loisirs et grand public.
Ambiance agréable dans ville sympathique (lac, montagnes, ski).
Expérience en agence indispensable sur budgets grand public.

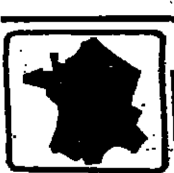
Ecrire : HAVAS ANNECY - B.P. 304 - N° 708.

ANJOU VENDEE INFORMATIQUE

recrute
pour ses clients et pour ses propres besoins

— **UN CHEF DE PROJETS**
— **ANALYSTES PROGRAMMEURS**
— **PROGRAMMEURS CONFIRMÉS**

Expérience I.B.M. souhaitée
Adresser C.V. à ANJOU VENDEE INFORMATIQUE
2, rue du Plat-d'Etain - Bureau 103-104
37000 TOURS



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

SEMS

Société européenne de mini-informatique et systèmes

Groupe THOMSON CSF

recherche dans le cadre de son expansion

ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux

INGENIEURS COMMERCIAUX

Formation : Grandes Ecoles Ingénieurs ou Ecoles Supérieures de Commerce.

Fonction : commercialisation des systèmes de mini-informatique MITRA et SOLAR sur les marchés : scientifiques, de la gestion, de la téléinformatique et des réseaux *(réf. IC5)*

Lieu de travail :
REGION PARISIENNE et PROVINCE.

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Formation : Grandes Ecoles Ingénieurs option informatique souhaitée.

Fonction : support technique au réseau commercial, avant et après vente *(réf. ITC3)*

Lieu de travail :
REGION PARISIENNE
un poste avant-vente à ROUEN.

Une formation approfondie est assurée aux ingénieurs débutants.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à SEMS
Service du Personnel sous référence correspondante
36/38, rue de la Princesse - 78430 LOUVECIENNES.

HOTESSES DE VENTE

Vous avez :
25 ans minimum
une bonne présentation
un niveau bac.
Vous souhaitez :
concilier votre vie familiale et votre vie professionnelle.

Nous vous proposons :
de rejoindre notre équipe de vente et de travailler en expositions : salons, foires, écoles, facultés, administrations, comités d'entreprise, sociétés.
S.M.P. 3.500 F après stage de présélection.

Mme LANGRAND recevra le 13 nov. 10-13 h. et 14-18 h., à LA DIFFUSION, 5, rue du Gal-Bertrand, 75007 Paris. Métro Duroc.

GROUPE DE SOCIETES
pour projets internationaux

INGÉNIEURS LOGICIELS

IRIS 50 - MITRA 15/125 - SOLAR
4 ans d'expérience temps réel. Aptitudes à la direction de projets. Salaire : 110.000 F/an. CIS 9, r. Hanovre (2e). 337-99-79.

I.N.R.A. recherche

HOMME

Pour participer à la mise au point d'un logiciel de gestion comptable et à la maintenance de l'exploitation sur mini-ordinateur (langage souhaité BASIC), diplômes : D.U.T. ou B.T.S. Se présenter 11, rue Jean-Nicot, Paris-7e. Tél. : 550-32-00, poste 243.

Clinique Paris Sud
recherche
UNE ATTACHEE DIRECTION
et CHEF DU PERSONNEL
Ecrire à no 48.165 B, LLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes

Mais. de quart. (MJC, Mais. pr tous affiliée FFMJC) embauche ANIMATEUR, solide expér. en milieux diffic. demandée. Dem. dossier pr cand. à Maison de quartier Saint-Jean, rue de la Briqueterie, bât. E, porte 330, 60000 BEAUVAIS - Tél. 448-30-69

SCAM

ET. de la CEM : Cie Electro-Mécanique, recherche pour

● *Direction des Applications Mécaniques et Thermiques spécialisée dans l'ingénierie des sources froides.*

Ingénieur FSME/1

Responsabilité des calculs thermiques, de la programmation des calculs, d'essais en plate-forme travaillant au sein d'une équipe T.C., il se préparera à devenir Ingénieur d'affaire.

Ingénieur de développement RAD/2

Formation mécanique et thermique, expérience dans les techniques de pointe.

Ingénieur chef de projet FSME/3

ETUDE ET REALISATION D'UN REFRIGERANT SEC

Exécution d'un contrat en France pour l'étranger. Fonction de haut niveau conviendrait à Ingénieur confirmé ayant forte spécialisation dans domaine de la réfrigération.

Agent technique de plate-forme RAD/5

BTS Mécanique, bon praticien, expérience mesures, assurera le fonctionnement plate-forme d'essais. Travail au HAVRE.

Secrétaire de Chef de Département FSME/6

BTS 2 ans d'expérience. Anglais nécessaire. Travail à Paris.

● *Direction des produits - Filtration Industrielle*

Ingénieur technico-commercial FSPF/4

AM ou équivalent - Responsable d'études commercialisation et réalisation d'ensembles industriels de filtration.

Pour tous les postes d'Ingénieurs : diplôme Grande Ecole, Allemand et Anglais obligatoires, travail à Paris.

Envoyer C.V. sous réf. à SCAM - 89, rue la Boétie 75008 PARIS.

BRAUN

Le DESIGN BRAUN, notre technologie d'avant-garde, l'implantation et la qualité reconnue de nos gammes de produits et notre politique de diversification concourent à développer régulièrement notre succès sur le marché. Nous recherchons un jeune

chef de produit

Vous aurez la responsabilité de notre ligne "BEAUTE" (sèche-cheveux, sets de coiffure, fers à boucler) que vous gérerez et développerez en définissant personnellement les moyens d'action à utiliser : promotion, publicité, études de marché, etc... Vous aurez aussi à travailler "sur le terrain", d'une manière concrète et opérationnelle.

Rattaché(e) au Directeur du Marketing France, vous aurez des liaisons fonctionnelles avec les autres départements et le marketing international.

Agé(e) de 28 ans environ, vous êtes diplômé(e) d'une école supérieure de commerce et possédez une expérience de 2 à 3 ans dans une fonction similaire. Vous avez un bon esprit de synthèse et vous êtes créatif.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous réf. B 4569 à Madame Ribault, au 1, rue de Berri, 75008 Paris.

bernard julhiet psycom

YVES SAINT LAURENT

tricot

Pour l'expansion de son marché en Allemagne Fédérale, Yves Saint Laurent Tricot recherche

Un(e) Attaché(e) Commercial(e)

connaissant le marché féminin de la maille et du prêt-à-porter de marque. Le candidat retenu devra assurer, sous le contrôle du Directeur des ventes :

- *le développement du réseau de détaillants en Allemagne Fédérale.*
- *la vente des collections.*
- *la gestion complète du marché allemand, en relation directe avec le siège social à Paris.*

Une parfaite connaissance des langues allemande et française et la connaissance commerciale du marché allemand seront déterminantes pour le choix du candidat.

Age et nationalité : indifférents.
Résidence : Paris
CV + photo à adresser à :
Diffusion Rive Gauche
Madame Hurissel
26, rue d'Aboukir, 75002 Paris.

JEUX DE SOCIÉTÉS

Nous sommes une société française, leader par la place que nous occupons depuis de nombreuses années et par la notoriété de nos produits. Nous faisons partie d'un groupe international de tout premier plan très implanté en France dans le domaine des jeux et jouets. Nous recherchons pour notre siège à Paris un(e) jeune

CHEF DE PRODUITS

Votre formation commerciale supérieure, votre maîtrise de la langue anglaise, et une première expérience marketing de quelques années vous permettent aujourd'hui de prendre la responsabilité de la fonction marketing. Vous travaillerez d'abord en tant que chef de produits auprès de notre Président, et votre développement personnel sera parallèle à l'évolution de la fonction. Peut-être êtes-vous déjà sensibilisé au monde des jeux de sociétés, et/ou avez-vous une bonne expérience des problèmes d'emballage, d'impression, de relations avec des studios de réalisation ; surtout vous êtes un créatif et un pragmatique qui aime concrétiser ses idées et qui est capable de les adapter à un marché, à une distribution, aux besoins du consommateur. Vous aurez progressivement la responsabilité de la fonction marketing : amélioration de notre position et de notre image, recherche de nouveaux produits, souci constant du profit. Vous bénéficierez de l'appui du marketing groupe mais aussi de l'expérience de nos techniciens et de nos commerciaux.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez à Roland Gardeux, sous réf. 5237M, à qui nous avons confié la mission d'établir les premiers contacts.

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS

Plain Champs

DIRECTEUR COMPTABLE

La Société (2200 personnes, 3 usines + filiales, C.A. 350.000.000 F.) est le 1er fabricant français de produits en faïence. Dans le cadre d'une réorganisation tendant vers la création de centres de profit, elle crée le poste de Directeur de la Comptabilité. Sous l'autorité de la Direction Générale, il sera chargé de l'animation du service comptable du siège et contrôlera les services de comptabilité des usines (comptabilité générale, analytique). Il participera activement à la redéfinition des procédures comptables permettant, notamment par l'informatique, une information objective et précise de la Direction (Budgets, tableaux de bord, bilans et comptes annexes, consolidation).
Le candidat retenu, praticien expérimenté d'au moins 35 ans, titulaire du DECS, aura déjà exercé des responsabilités similaires dans une entreprise industrielle à établissements décentralisés.
Salaire 140.000 F +. Poste à pourvoir rapidement.

France Cadres

Adressez C.V. complet sous référence 887 M à:
A. POUANT
26 rue Marbeuf 75008 Paris.

JEUNE INGENIEUR SYSTEME

Pour faire face au développement de son service informatique, un des premiers groupes d'assurances français, crée un poste d'Ingénieur Système.

Après une période de formation, il sera responsable d'une étude prospective destinée à préparer un changement de matériel.

Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé d'une grande école d'Ingénieur (Centrale, Télécom., Supelec ou équivalent).

Les possibilités de carrière dans le groupe peuvent être très intéressantes pour un candidat de valeur.

Le poste est à pourvoir à Paris-Ouest.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence M 1219 N à

egor PROMOTION 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

Chimiste Responsable Développement

80 000 F +

MASTICS ET PRODUITS D'ETANCHEITE

Le Président d'une PMI performante rattachée à la Fédération des peintures et vernis cherche à s'adjoindre un **CHIMISTE DE NIVEAU INGENIEUR** pour faire les études de formulation et de développement ainsi qu'organiser les contrôles de fabrication principalement dans le domaine de caoutchoucs butyls et résines acryliques et polyesters.
Deux à trois ans d'expérience dans la recherche appliquée ou la fabrication de ces produits sont indispensables.
Le poste est à pourvoir en proche banlieue Est-Paris.
Maryse PERCHE vous remercie de lui adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 81031 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE
recherche

PROGRAMMEURS ou ANALYSTES PROGRAMMEURS

COBOL-ANS, diplômés IUT ou équivalent, 3 ans expérience.
Travail : Paris - St Lazare, sur ordinateur IBM 370/148 - DOS/VS - CICS - RJE.
Horaire de travail mobile.
Nombreux avantages sociaux.

Envoyer CV sous référence 8496 à
L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle
75082 Paris Cedex 02



une des premières sociétés
de conseil et services
en informatique

Vous êtes — **jeunes bacheliers (ères)**

- titulaires du bac C, H ou T
- libérés des obligations militaires.

Nous sommes — un Groupe dont le développement rapide dans l'assistance et la réalisation d'applications de gestion sur gros et petits ordinateurs implique le renforcement de ses équipes par des femmes et des hommes attirés par une profession riche d'avenir.

Nous offrons — **une carrière informatique**

Après une formation à l'informatique et à la programmation qui débutera dans les premiers jours de janvier 79, vous serez affecté à nos équipes de réalisation.

Nous vous remercions d'adresser votre lettre de candidature sous réf. DRE/JB (avec CV et photo) à SLIGOS, 91, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX.

Les besoins en formation croissent très vite et les bons professionnels seront de plus en plus demandés.
Chez DIGITAL le poste

animateur de formation Hardware et techniques de maintenance

tout en exigeant une remise en cause permanente, offre de serieux avantages :

- Excellent facteur d'évolution
- Acquisition et mise à jour de connaissances dans un domaine de pointe (en France, en Europe, aux U.S.A.)
- Statut cadre
- Possibilités de déplacements en province et à l'étranger
- Environnement très agréable à Evry

Si vous considerez qu'une expérience réussie d'INSPECTEUR DE MAINTENANCE n'est qu'une étape dans le développement de votre carrière,
si vous avez une bonne pratique de l'anglais,
notre training manager sera heureux d'etudier votre candidature.

Adressez la sous référence M10 à la Direction du Personnel
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

digital 18, rue Saarinen-Silic 225
94528 RUNGIS CEDEX

Dans le cadre de son Expansion
SYSTRON DONNER S.A., recherche

Technico-Commerciaux

Instrumentation électronique
Anglais lu.
Déplacements Région Parisienne.

Ecrire avec C.V. et prétentions + photo (retournée) 24, rue de Paris – 78560 LE PORT MARLY, ou téléphoner pour R.V. au 958.48.63.

هكذا عن الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,88
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

Conseil en organisation et formation commerciales.

LA CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUES POPULAIRES - dans le cadre de sa mission de conseil aux banques du Groupe - recherche un collaborateur capable :

- de conseiller sur place les banques régionales dans les domaines de l'organisation, l'animation et la formation commerciales.
- de participer à la conception et à l'animation d'actions de formation, soit en province, soit à notre Centre de Formation.

Ce sera un homme de formation supérieure (économique, commerciale et/ou psychologique) ayant de préférence une expérience de la banque et de ses problèmes d'exploitation, le goût des contacts et du travail en équipe.

De nombreux déplacements de 1 à 5 jours sont nécessaires pour mener à bien cette mission.

Si ces perspectives vous intéressent, envoyez votre lettre manuscrite, CV, photo et prétentions au service du personnel.



131, avenue de Wagram - 75017 PARIS -



Contrôleur de Budget
90 000 F +

Société française fabricant et commercialisant des produits de grande consommation (CA 900 M/an) nous sommes rattachés à un groupe international de tout premier plan. Notre dynamisme et notre expansion nous orientent vers l'organisation de nos activités en Centres de profit, prenant en charge chaque ligne de produits depuis la fabrication jusqu'à la distribution.

Nous recherchons pour l'un de nos départements, un contrôleur de budget capable d'assurer la mise en place et le suivi budgétaire du cycle complet d'une ligne de produits.

Agé d'au moins 30 ans (ESC + DECS) le candidat aura déjà une large expérience de la comptabilité analytique et budgétaire en usine et - si possible - au sein d'un service important de Marketing/vente. L'Anglais est indispensable, la connaissance des pratiques comptables anglo-saxonnes très souhaitable.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 81137 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Madame LIPSZYC.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

Ingénieurs grandes écoles

Le Département APL de SLIGOS, leader dans son domaine, recherche dans le cadre de son expansion des ingénieurs grandes écoles pour prendre rapidement en charge des projets de télétraitement interactifs.

Pour réussir dans ces postes il est nécessaire d'avoir une formation *supérieure, d'être autonome, d'avoir le sens des responsabilités et une* bonne aptitude à la communication.

Expérience informatique de 1 à 2 ans appréciée.
Formation complémentaire assurée.
Lieu de travail : Ouest Paris.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73470/M à Mme CLERE - Sélé CEGOS - 33 quai Gallieni, 92152 SURESNES.



Chef de Produit Junior
80 000 F +

GRANDE CONSOMMATION

Vous avez 2 ans d'expérience dans le Service Marketing d'un produit de grande consommation ; vous connaissez bien l'anglais et possédez une formation de base commerciale (ESC ou équivalent).

Si votre carrière est orientée vers le Marketing opérationnel, car vous n'êtes pas seulement intéressé par les "études de marché", mais aussi par leurs applications concrètes et l'engagement personnel qui en découle, nous sommes prêts à vous confier la Gestion d'une gamme de produits au sein d'un Département qui coordonne la Production, le Marketing et la commercialisation d'une ligne de produits, au sein de notre Société.

Nous sommes rattachés à un groupe international très important et nous réalisons en France 900 Millions de CA/an.

Envoyez CV, photo récente et rémunération actuelle à Madame LYPSZYC sous réf. 81027 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

directeur général adjoint

Ingénierie du bâtiment, TCE - Paris nord-ouest

Le PDG de cette affaire en pleine croissance (plus de 50 ingénieurs et techniciens et des agences dans toute la France) cherche, pour le seconder, un ingénieur (X, ECP) qui soit un homme du bâtiment : il a travaillé en bureau d'études au moins cinq ans et exerce, depuis, des fonctions de directeur de projets clés en main ou de directeur de travaux. Dans une première phase, il joue un rôle très technique en réorganisant notamment les équipes et en modernisant les procédés de travail ; mais il doit prendre très vite une autorité plus globale en termes de gestion et d'animation et une véritable dimension commerciale.

Ecrire à J.P. DOURY, réf. 3482 LM



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

ETABLISSEMENT FINANCIER
de dimension internationale
recherche pour son Siège à PARIS son

responsable audit informatique et organisation

LE CADRE

Un service AUDIT en développement exercant ses activités dans un groupe très diversifié.

L'OBJECTIF

Assurer un contrôle permanent de l'informatique (Etude - Exploitation - Maintenance).

LA MISSION

Créer et animer la fonction d'Audit Informatique et d'Organisation,
Etablir des liaisons étroites avec l'Audit Comptable et Financier,
Intervenir en amont et en aval des traitements informatiques pour aboutir éventuellement à des propositions de réorganisation.

L'HOMME RECHERCHÉ

Agé de 30 ans minimum, diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de gestion, il a une expérience professionnelle diversifiée en informatique de gestion, c'est-à-dire : conduite de projets importants et mission de conseil et d'expertise. Une expérience de l'Audit Informatique dans le domaine tertiaire serait particulièrement appréciée.

Adresser CV détaillé précisant le salaire actuel accompagné d'une photo en rappelant la référence AR 8N

CARRIÈRES SERVICES — *19 rue de la Paix*
Conseil en recrutement — *75002 Paris*

Importante Société U.S. spécialiste de l'emballage, opérant dans le monde entier
recherche

un VENDEUR

pour son bureau à Paris

Il aura à prospecter et à assurer la vente de machines et de lignes complètes en France.
- Anglais indispensable.

Ecrire avec curr. vitae et prétentions au N° 8.426, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

SOCIETE COMMERCIALE FRANCAISE
DU SECTEUR AUTOMOBILE
A IMPLANTATIONS MULTIPLES
SUR LE PLAN NATIONAL
recherche

un futur directeur de succursale

Sous l'autorité du Président et en liaison constante avec ses principaux collaborateurs, il *prendra en charge, avec la collaboration d'une* vingtaine de salariés, la gestion globale d'une Unité implantée sur le parking d,une Grande Surface se composant :

- d'une station-service
- d'un atelier de mécanique légère
- d'un magasin de vente d'accessoires et pièces détachées et d'un tunnel de lavage automatique,

après une formation au Siège Social, situé en banlieue nord-est de PARIS et dans diverses unités avant son affectation en province.

Cette fonction implique des responsabilités à la fois commerciales, techniques et administratives.

Ce poste conviendrait à un candidat de forte personnalité :

- agé de 32 ans min.,au moins de formation secondaire.
- possédant une expérience réelle de la gestion, du travail en équipe et de l'automobile.

La dynamisme et les qualités d'animateur au sein d'une Société en constante évolution seront des atouts déterminants.

La rémunération annuelle de départ sera fonction de la qualité du candidat retenu.

Les candidats intéressés adresseront lettre de candidature avec C.V détaillé , photo et prét. *s/réf.X194 à P.LICHAU SA, BP 220 - 75063 PARIS cédex 02 qui transmettra.*

IMPORTANTE STÉ BANLIEUE NORD OUEST
recherche

1) RÉDACTEURS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

Niveau AT3 ou Ingénieur

pour rédaction notices techniques sur équipements et servitudes aéronautiques

Connaissances techniques analogique et digitale.

2) TRADUCTEUR TECHNIQUE

débutant

avantages sociaux
restaurant entreprise

Adresser C.V. et prétentions sous le n° 51.148 B à : BLEU. 17, rue Lebel. — 94300 VINCENNES. qui tr.

acheteur ou spécialiste tissus

IMPORTANTE CENTRALE D'ACHATS recherche pour son activité V.P.C. acheteur ou spécialiste tissus. En liaison constante avec les producteurs de fibres et les tisseurs

- il mettra à la disposition des acheteurs textile une information permanente sur :
  - les axes de développement des producteurs de fibres et leurs programmes publi-promotionnels,
  - les collections des tisseurs.
- dans un objectif de coordination, il participera au choix des tissus par *les acheteurs et à la mise en valeur des thèmes promotionnels,*
- il s'assurera de la bonne exécution des commandes chez les tisseurs.

Adresser votre candidature avec C.V. et prétentions sous réf. 8008 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Jeune diplômé HEC, ESSEC

débutant ou justifiant d'une courte expérience professionnelle

Important groupe industriel français recherche pour sa direction production, un jeune cadre ayant le goût de la négociation au plan international dans le secteur de l'énergie.

Homme d'action, possédant le sens du monde industriel, la connaissance du marché international de l'énergie, doté de polyvalence et d'entregent, il devra maîtriser l'anglais, faire preuve de disponibilité tant professionnelle que géographique pour évoluer au cours d'une carrière diversifiée et motivante.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence 8494.



LEPA-RECRUTEMENT
94, rue St-Lazare - 75009 Paris

Une tête bien faite — Une sensibilité généreuse — *Votre personnalité nous intéresse* — Un contact facile — Un caractère bien trempé

Une grande Entreprise de classe européenne — Des rémunérations proportionnelles et progressives atteignant 120.000 et +. — *Notre offre vous concerne* — Perspectives promotionnelles inégalées — Des moyens pédagogiques et logistiques considérables d'une haute efficience.

A la condition d'avoir 23 ans et une formation niveau Bac ou plus
envoyez sans attendre 1re lettre manuscrite à SAINT-MARTIN, réf. BE 1241 91, rue Croix-Nivert — 75015 PARIS, qui transmettra *(Rappelez la référence. Merci).*

ANALYSTE FINANCIER

GESTION DE TRESORERIE

Une entreprise industrielle (1500 personnes) filiale d'un groupe important propose une opportunité à un jeune professionnel de la gestion.

Sous l'autorité du directeur financier avec lequel il collaborera étroitement *il aura pour principale mission, le contrôle et la gestion de la trésorerie.* Cela implique la mise en place et la «vente» aux différents services concernés comptabilité clients/fournisseurs services achats, investissements..., de procédures adaptées aux besoins et au développement de l'entreprise.

La fonction doit naturellement évoluer vers le contrôle de gestion au sens large

Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé de l'enseignement économique supérieur ayant déjà une expérience industrielle d'au moins 3 ans acquise dans un *service gestion de trésorerie ou contrôle de gestion* d'entreprises.

La rémunération et les perspectives de carrière sont de nature à intéresser un professionnel compétent.

Localisation du poste · proche banlieue Nord-Est.

Merci d'adresser à François Sanchez, sous la référence M 6215AA, CV détaillé et photo à.

egor 5 rue Meyerbeer, 75009 Paris

SOCIETE MULTINATIONALE
distribuant des, équipements professionnels et des matériels
CINE — AUDIO-VISUELS ET VIDEO
recherche

directeur département vidéo

chargé de développer les applications et la clientèle existante avec une équipe dont il aura à définir les objectifs et animer les actions.

De formation supérieure et possédant le goût pour la GESTION et l'ORGANISATION des moyens qui lui seront confiés, le candidat retenu devra, par ailleurs, prouver une première expérience réussie de la VENTE de matériels audio-visuels, si possible à une clientèle professionnelle.

Connaissance de l'anglais indispensable.
Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 489 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

RESPONSABLE D'AGENCE A PARIS

C'est une activité diversifiée, orientée vers les contacts humains que vous propose UNE DES PLUS IMPORTANTES SOCIETES FRANÇAISES DE TRAVAIL TEMPORAIRE.

Il s'agit de développer et de suivre la clientèle de votre secteur ainsi que de recruter et d'assurer la gestion du personnel intérimaire avec l'aide d'une équipe. La rémunération comporte une partie fixe et une commission.

Vous avez 30 ans minimum et vous cherchez à progresser. Votre formation technique est consolidée par une expérience dans le domaine de la fabrication et de la production, complétée par une pratique de la vente. Votre candidature nous intéresse.

Écrivez sous référence M 400 à Hélène Réfrégier.

GEM

SERTI SELECTION — 49, av. de l'Opéra 75002 Paris

FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE AMERICAIN LEADER DANS LE DOMAINE DES SERVICES

recherche

JEUNE H.E.C. ou ÉQUIVALENT

Nous souhaitons un candidat ayant :

- 4 à 5 ans d'expérience.
- Connaissance de l'anglais et de l'espagnol.
- Une réussite dans le domaine commercial, si possible au sein d'un groupe important.
- Le goût des déplacements fréquents.

Nous offrons :

- La possibilité de développer, sous son entière responsabilité, notre présence sur les marchés français, espagnols et portugais
- L'intégration dans un groupe dynamique décentralisé en pleine croissance.

Adresser curriculum vitae détaillé, prétentions et photo, sous la référence 2.198, à P. LICHAU S.A., B.P. 20, 75063 PARIS, CEDEX 02, qui transmettra.

ALIMENTAIRE 40 % DE SON C.A. EN R.F.A.

LEADER FRANÇAIS et EUROPEEN DANS SES SPECIALITES (produits « à date ») rech. en raison de l'importance exceptionnelle de son C.A. en Allemagne

CHEF DE PRODUIT MARCHE ALLEMAND

Basé au Siège (50 kms S.O. de Paris)
FONCTION TRES COMPLETE DE C.P. exclusivement DIRIGEE VERS LE MARCHE ALLEMAND :
2 ou 3 séjours de 1 à 3 jours par mois auprès de la force de vente et de la Distribution Outre-Rhin.

INDISPENSABLE

- Parler ALLEMAND très couramment
- C.P. (homme) junior confirmé ou sénior produits Grde Consommation.

TRES SOUHAITE

- produits alimentaires (si possible Frais)
- connaissance de la distribution en ALLEMAGNE.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manusc., C.V. dét., rémunération, photo ss réf. 3972 à

SC sélection conseil — 6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

STÉ CALANDRAGE MATIÈRES PLASTIQUES
90 km EST PARIS
recherche

DÉLÉGUÉ(E) COMMERCIAL(E)

PROVINCE et BELGIQUE

— 5 ans expérience technico-commercial matières plastiques ;
— connaissant parfaitement soudure P.V.C. et thermo-formage P.V.C. ;
— fixe + intéressement + remboursement frais.

Adresser curric. vitae et photo à : COGEDIA, 38 bis, avenue René-Coty - 75014 PARIS.

CENTRE MEDICO-CHIRURGICAL FOCH
40, rue Worth - 92151 SURESNES CEDEX.

recherche

ANALYSTES DÉBUTANTS

Niveau Etudes supérieures (maîtrise informatique, faculté gestion ou école)

ordinateur I.B.M. 370/138 DOS/VS Télétraitement.

Adresser candidature avec C.V. et prétentions au Chef du Personnel.

---

analystes programmeurs ingénieurs système

La Générale Informatique d'Exploitation recherche pour le développement dans le secteur tertiaire d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du téléprocessing,
des Analystes (Référence 1981 A),
des Programmeurs (Référence 1981 P),
et des Ingénieurs Système (Référence 1981 IS),

Le matériel actuellement installé se compose de :
— DEUX 370/168 — 5000 K chacun,
— UN 370/168 — AP de 6000 K,
— 550 terminaux téléprocessing.

GIE — Envoyer c.v., en précisant la référence du poste choisi, au Service du Personnel, Tour Franklin, cédex 11, 92081 Paris - La Défense.

MEDIA SYSTEM

---

juriste expérimenté

Notre Société fait partie d'un très grand empire industriel français. Elle réalise un chiffre d'affaires supérieur à 2 milliards de F et propose des produits techniquement très sophistiqués.

Notre Directeur Juridique souhaite s'attacher les services d'un Juriste qui apportera une expérience riche d'environ sept années passées au sein d'une ou deux grandes entreprises industrielles. Sa connaissance des questions juridiques de l'entreprise en général, du droit des affaires, de l'administration des contrats doivent faciliter son intégration.

La connaissance de l'anglais est souhaitée.

Envoyer C.V. et rémunération désirée sous réf. 4916-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

ETABLISSEMENTS AL. CLARET fabrication moteurs électriques recherche

TECHNICO CCIAL

pour vente moteurs électriques de faible puissance

— dégagé obligations militaires,
— deplacements fréquents mais courts,
— langue anglaise appreciée.

Ecr. avec C.V., photo et prétent. au 33/35, rue Faidherbe 92400 COURBEVOIE

L'INSTITUT NATIONAL de l'AUDIO-VISUEL rech.

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Expérience maintenance Emetteurs radio et TV p. encadrement de stagiaires en formation professionnelle a TEMPS PARTIEL (Horaires aménageables)
Lieu de travail : région paris.
Env. C.V., prét., à BOUCHET Hubert - I.N.A. 4, avenue de l'Europe, 94360 Bry-sur-Marne.

JURISTE seconde étape de carrière

Vous avez complété votre formation juridique par une expérience de 4 à 5 ans, soit auprès d'avocats internationaux, soit dans un important groupe financier ou industriel.

Votre connaissance de l'Anglais est d'un très bon niveau.

Une banque en rapide essor souhaite vous confier la responsabilité de son Département Juridique.

Les dossiers de candidature, adressés à Madame BON, 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS sous référence 07, seront examinés rapidement avec la discrétion d'usage

---

ENTREPRISE INDUSTRIELLE LEADER DANS SON ACTIVITE EN EUROPE MECANIQUE DE PRECISION DE GRANDE DIFFUSION
(Secteurs : Automobile, Aviation, etc.)

recherche

2 INGÉNIEURS ARTS ET MÉTIERS

Ayant 4 à 5 ans d'EXPERIENCE dans l'Industrie, soit aux METHODES, soit en FABRICATION, pour compléter l'equipe de DIRECTION, au niveau :
— Responsable des SERVICES METHODES des 3 usines de la Region Parisienne, poste conduisant à la fonction de CHEF des SERVICES METHODES ;
— Responsable d'une UNITE de FABRICATION région de Pontoise, poste conduisant à la DIRECTION de l'USINE

Ecrire sous référ. 3 679 à MEDIA P.A. 9, boulevard des Italiens, 75002 PARIS, qui transm.

Sté de TRAVAIL TEMPORAIRE disposant important financement recherche son

CHEF D'AGENCE

pour la égion parisienne
Ce cadre devra rentabiliser l'agence à brève échéance.
Ecrire avec C.V. et prétentions à : INTER SUD PROVENCE 12, rue de Ruffi 13003 MARSEILLE.
Réponse et discrétion assurées.

STÉ OMERA

RECH. pour ARGENTEUIL

INGÉNIEUR

E.S.E. ou EQUIVALENT

pour étude et réalisation des Bancs de Test pour son département ESSAIS de Matériels aéroportés.

Connaissances microprocesseurs souhaitées.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions à Société OMERA 49, rue Ferdinand-Berthoud 95100 ARGENTEUIL

Société de Distribution, siège Paris, recherche

AGENT TECHNIQUE INGÉNIEUR ÉLECTRON.

pour S.A.V. matériel d'analyse physico-chimique.
Expér. souhaitée. Anglais indisp.
Célibataire de préférence.
Voyage deux semaines minimum par mois en Afrique.
Ecr. av. C.V., photo et prétent., no T 09431 M, REGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

---

organisation

Groupe International d'Assurances (Paris) recherche dans le cadre de son Département Organisation

CHARGE D'ETUDES 80.000 +

dont les missions ont pour vocation l'amélioration de l'outil et des procédures de travail des différents Départements de la Société et de leur rentabilité.

De formation supérieure, bénéficiant d'une expérience si possible en milieu industriel, il jouit des qualités de contact nécessaires à une telle fonction.

Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé sous référence 4249-M à

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. Victor Hugo - 75116 Paris

Conseiller en Dépôts de Marques Paris

SODEMA a été crée en 1947 pour assurer la protection des Marques dessins et modèles d'un grand nombre d'entreprises françaises membres de l'UNION DES FABRICANTS. Dans le cadre de son développement, elle recherche un conseiller pour son département étranger.

En liaison directe avec le Directeur Général et en collaboration avec l'Union des Fabricants, la mission de ce cadre est de conseiller les entreprises françaises exportatrices dans la protection de leurs marques et d'assister ses correspondants étrangers dans leurs démarches.

Ce poste convient à un candidat ayant une formation commerciale supérieure avec spécialisation en droit des affaires et une première expérience professionnelle. Le goût et la maîtrise des contacts, le sens des affaires, un anglais courant (et si possible l'espagnol) sont des atouts pour réussir dans ce poste.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 81035 M (à mentionner sur l'enveloppe) à René CAROUANA.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

LE LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Banlieue SUD-OUEST de PARIS, recherche

INGÉNIEURS-INFORMATICIENS

Débutants ou 2 à 3 années d'expérience.

Pour les activités suivantes :
— logiciel système, principalement compilateurs
— logiciels d'application temps réel, en particulier téléphonie.
— programmes de tests de calculateurs et périphériques

Bonne connaissance écrite et parlée de la langue anglaise.

Nationalité française exigée.

Adresser C.V. et prétentions à L.C.T., 18, 20, rue Grande-Dame-Rose, 78 VELIZY-VILLACOUBLAY.

Important Centre Informatique recherche

analystes-programmeurs EXPERIMENTES

Pour participer au développement de projets utilisant bases de données et téléprocessing.

Lieu de travail : La Défense.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous référence 1982, à MEDIA SYSTEM, 104 rue Réaumur-75002 PARIS.

---

directeur administratif et financier

La Filiale d'un Groupe Allemand pharmaceutique, basée à Melun recherche son DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER.

Rattaché directement au Président du Directoire, il aura la responsabilité de la gestion administrative et financière de cette Société. Assisté du responsable de la comptabilité, il disposera d'un support informatique et sera responsable de l'établissement des comptes de résultat, des budgets, des problèmes du personnel et des achats. Son action personnelle, au sein de la Société, s'exercera dans un esprit d'efficacité et d'amélioration de l'outil existant.

Agé de 30 ans minimum le candidat aura une formation supérieure (ESC + DECS), quelques années d'expérience de l'Entreprise. Sérieuses connaissances de la langue Allemande indispensables. Le candidat retenu devra aimer le travail en équipe et avoir le goût des initiatives et être doté d'un excellent contact humain. Rémunération annuelle 120/140.000 F.

Envoyer C.V. sous réf. 4912-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Vente par correspondance CHEF DE PUBLICITÉ

Nous sommes une filiale en pleine expansion d'un groupe international leader sur son marché.

NOUS OFFRONS :
- un travail passionnant dans une ambiance jeune.
- la responsabilité de la gestion d'un important budget de publicité pour l'ensemble de nos produits.
- une rémunération motivante en fonction de l'expérience du candidat.

NOUS DEMANDONS :
- une formation supérieure type grande école commerciale.
- une expérience de 2 à 5 ans de la publicité chez l'annonceur de préférence.
- une bonne connaissance de l'anglais.

La pratique du marketing direct serait très appréciée.
LIEU DE TRAVAIL : Région Parisienne

Ecrire avec C.V., lettre et rémunération actuelle sous réf. 49523 B à BLEU Publicité 17, rue Lebel - 94300 Vincennes Q.T.
Discrétion absolue assurée

GRAND CONSTRUCTEUR TURBO-MACHINES
RÉGION PARISIENNE, recherche

Jeunes INGÉNIEURS CHANTIER

Formation AM - IDN - INSA (mécanique) ENSI de Nancy, Poitiers et Nantes ou équivalent.

Anglais indispensable

Nous recherchons :
— soit des INGENIEURS DEBUTANTS, ayant une bonne formation technique de base (Bac technique) ;
— soit ayant 1 ou 2 années d'expérience professionnelle.

Ecr. avec curric. vitae détaillé à R. GROSSARD, 3, villa George-Sand. — 75016 PARIS, qui transm.

Société appartenant à important groupe de télécommunications internationales
RECHERCHE POUR PARIS

UN PROGRAMMEUR ou UNE PROGRAMMEUSE

ayant au moins 2 années d'expérience dans le domaine des mini-ordinateurs. Candidat masculin devrait être dégagé des obligations militaires. Connaissance des « multi intertechnique » serait très appréciée.

Adr. curriculum vitae détaillé avec photo et prét. n° 8440 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens 75427 PARIS-9e, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE

Région NORD de PARIS crée dans son unité de recherche des postes de

TECHNICIENS Hommes ou Femmes

1) en PHARMACOLOGIE (expérience en cardiovasculaire)
2) en BIOCHIMIE (expérience en chromatographie)

Les candidats seront âgés de 20 ans minimum et posséderont un B.T.S.

Adr. C.V. et prétent. sous le n° 86.450 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	48,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

SINTRA

recherche

INGÉNIEURS ANALYSTES DÉBUTANTS

Un à deux ans d'expérience

Formation IDN - ENSI - ISEN - ISEP, etc. pour programmation de systèmes temps réels

Adresser C.V. et prétentions à :

SINTRA 26, rue Malakoff 92600 ASNIERES

SECTEUR MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE

recherche pour poste de

CHEF DU SERVICE TECHNIQUE

(Secrétariat des instances techniques professionnelles, relations et suivi des actions avec le Centre Technique de la branche, contacts avec les adhérents, représentation de la profession dans les instances techniques extérieures, mise en œuvre de la politique technique professionnelle...)

Ingénieur

— expérience BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS
— sens des contacts humains
— bonne expression écrite et orale

Adresser c.v. manuscrit, photo et prétentions à Publicité Alain LITAS, sous réf. 7035/M, 27, av. de Lattre-de-Tassigny, 94220 CHARENTON.

TRINDEL

(6.200 personnes)

Société d'Installations Electriques Industrielles, d'Automatisme et d'Informatique Industrielle recherche pour son Département « INFORMATIQUE INDUSTRIELLE » basé à SAINT-OUEN (93)

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
CHEFS DE PROJETS

ayant une expérience de SOLAR, de SEMS et/ou de D.E.C. P.D.P. - 11

La connaissance des logiciels de base sera très appréciée.

INGÉNIEUR E.S.E.

DÉBUTANT ou EQUIVALENT

ayant une formation en automatique, électronique ou informatique pour programmation (logiciel) sur des mini-calculateurs industriels utilisés dans le cadre d'automatisation.
— Anglais souhaité.
— POSTE EVOLUTIF.
— Discrétion assurée.

Envoyer C.V. détaillé + photo (retournée) et prétentions sous la référence A 78/40 à : Société TRINDEL DP/PS, 44, rue de Lisbonne, 75383 PARIS CEDEX 08.

Importante Société Produits Chimiques

Banlieue parisienne
recherche

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

chargé de la promotion d'une gamme de produits techniques utilisés dans l'industrie des peintures

Expér. commerciale de quelques années nécessaire. 28 ans minimum. Ingénieur chimiste ou équival. Anglais indispensable.

Adresser C.V., photo et prétent. N° 86.553 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er q.t.

Compagnie d'Assurances américaine à Paris recrute

UN RESPONSABLE INFORMATIQUE

qui devra :
1) nous assister dans la mise en place du matériel DATA GENERAL, niveau Eclipse, et au démarrage de notre système de gestion ;
2) prendre en charge l'exploitation du matériel, perfectionner le système et, en relation avec la Direction Générale, définir des nouvelles applications.

Le candidat devra avoir :
— une expérience de 2 ans minimum et une connaissance de COBOL ;
— anglais courant souhaité ;
— expérience assurances appréciée.

Adresser réf., C.V. manuscrit, photo et prét. à : A.F.M., 21-23, rue Vernet, 75008 PARIS, à l'attention de Mme LASSAUT.

Filiale de société américaine, spécialisée en photocomposition électronique;

Recherche pour son siège européen à Paris : un homme de nationalité anglaise résident en France.

SPECIALISTE EN PROMOTION

Il devra :
- rédiger des communiqués de presse dans les revues spécialisées,
- créer le magazine de la société destiné aux distributeurs internationaux,
- organiser et faire exécuter nos stands d'exposition,
- animer le côté promotionnel interne de la société: — conférences de presse, mailing aux distributeurs et maintien d'un réseau de communications internationales entre distributeurs.

Envoyer C.V. manuscrit à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 - PARIS - N°76.493 qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Dans le cadre de son expansion la **DIVISION SIMULATEURS ET SYSTEMES ELECTRONIQUES**, recrute un

ingénieur commercial

diplômé ENSAE, ESE... ou équivalent

— Il participera à la définition et se verra confier la prospection, la négociation et la gestion des contrats de

SIMULATEURS de VEHICULES TERRESTRES

pour l'exportation

— une expérience industrielle d'au moins 2 ans est nécessaire,
— la pratique courante de l'anglais et de l'allemand - lus, parlés, écrits - est indispensable.
— Lieux de travail : **78-TRAPPES** Banlieue Ouest Parisienne ou **95-CERGY** Banlieue Nord Ouest Parisienne, desserte assurée par lignes SNCF.

Adresser C.V. et photo en précisant la référence *78.27 M à F. BOURRE Service du Personnel* L.M.T. Division Simulateurs et Systèmes Electroniques - B.P. 116 78192 Trappes Cedex.

L.M.T.

Une Société française aux performances intéressantes (CA × 10 en 5 ans) 1978 = 50 M, opérant dans le secteur de l'importation d'articles textiles, décide de créer le poste de :

responsable administratif et financier

Rattaché au Directeur Général et appelé à le seconder au sein d'une équipe d'une trentaine de personnes; sa principale mission consistera à superviser et améliorer l'organisation administrative de l'entreprise et à prendre en main les relations avec les banques. Un développement vers les relations avec les fournisseurs est prévu ce qui impliquera 3 à 4 voyages annuels.

Nous voyons, pour occuper ce poste, une personne âgée de 30 ans ou moins, ayant :
- Un diplôme d'études supérieures commerciales ou économiques + un D.E.C.S.
- Plusieurs années d'expérience et une connaissance pratique des problèmes d'importation.
- Anglais indispensable.

Une familiarité avec le Textile serait un atout très favorable.

La rémunération dépendra du niveau de compétence atteint et pour débuter ne sera pas inférieure à 100 000 F.

écrire sous réf. 4328 - Publicités Réunies 112, bd Voltaire 75011 Paris - qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE D'ASSURANCES

recherche

rédacteurs

LES CANDIDATS :
- dégagés des O.M.
- titulaires d'une maîtrise en Droit Privé,
- adaptables et aimant les situations nouvelles,
- ouverture et contact humain,
- ascendant naturel permettant l'accès à des postes d'encadrement,
- grande disponibilité pour de fréquents déplacements d'une semaine ou plus en province.

L'Institut des Assurances ou une expérience de l'assurance seraient appréciés.

LES POSTES :
- après formation de plusieurs mois en Région Parisienne, missions d'assistance technique en gestion de polices ou de sinistres dans les différentes implantations régionales.
- dans l'avenir, mutation à un poste de responsabilité en province ou en région parisienne.

Adressez votre dossier, accompagné d'une photo et de vos prétentions sous réf. 780 426 M à REGIE PRESSE, 85 bis rue Réaumur, 75002 Paris.

---

ingénieur débutant

(Informatique temps réel)

La Direction Technique d'une importante Société de Constructions Aéronautiques de la Banlieue Ouest, recherche un ingénieur pour son service "simulation temps réel".

Débutant, mais possédant une formation informatique de base, le candidat devra participer à l'établissement et à la mise en œuvre des procédures informatiques nécessaires pour simuler en temps réel les systèmes conçus par les Études techniques.

Lieu de travail : Saint Cloud.

Adresser C.V., photo et prétentions sous la référence 37.02/10/174 à ADEQUATION Conseil en Recrutement, 54, Avenue de Versailles, 75016 Paris.

Adequation
CONSEIL EN RECRUTEMENT

Vibrachoc

recherche

ADJOINT DIRECTEUR TECHNIQUE

POUR USINE DE BOUTIGNY SUR ESSONNE (60 km Sud de PARIS)

Formation SUP AERO ou équivalent exigée.
Large expérience souhaitée des problèmes de vibrations, absorption d'énergie, chocs etc...
Bilingue anglais.
Age minimum 35 ans.
Perspectives d'avenir.

Envoyer C.V. détaillé + prétentions à : VIBRACHOC — Monsieur ANCELLE 216, Bureau de la Colline 92213 SAINT-CLOUD CEDEX

SGS

recrute

pour renforcer son équipe administrative à MELUN :

1 CHEF DE DEPARTEMENT COMMERCIAL

Prendra en charge la politique commerciale ainsi que la coordination des agences de la société. Bon négociateur, actif, organisé, meneur d'hommes.

1 CHEF DU SERVICE ADMINISTRATIF

Capable de gérer les fonctions : personnel, contentieux, achats, secrétariat.
Bonnes connaissances en droit commercial et en droit du travail.

1 ANALYSTE PROGRAMMEUR

Participera au démarrage et à la mise au point d'un ensemble informatique de gestion (Langage COBOL).
Actif, dynamique, apte à travailler au pupitre.

Pour son agence de : MONTARGIS

1 CHEF D'AGENCE

Sérieux, travailleur, ayant le goût ou l'expérience des relations commerciales.

Adresser C.V. et prétentions à :
Société Générale de Services
14 rue des Fossés 77000 MELUN

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PRODUITS CHIMIQUES

recherche pour sa division PHYTOSANITAIRE

INGÉNIEUR AGRONOME

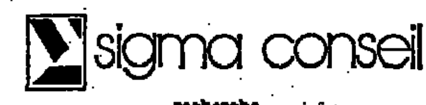
parfaitement BILINGUE ANGLAIS.

Ayant quelques années d'expérience dans le domaine de l'exportation de produits phytosanitaires, pour être le responsable du département EXPORTATION.

Le candidat devra être jeune, dynamique et animer les nombreux voyages à l'étranger.

Libre rapidement.

Adresser candidature, C.V., photo et prétentions s/réf. 8200 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transm.



recherche

3 ANALYSTES PROGRAMMEURS

— Niveau maîtrise ou I.U.T. ;
— Quelques années d'expérience ;
— COBOL + 1 ASSEMBLEUR ;
— Acceptant les déplacements.

Les rémunérations sont fonction de la valeur des candidats.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à : SIGMA CONSEIL, 28, rue de Naples, 75008 PARIS.

---

analyste-programmeur confirmé - paris

Une importante Société Métallurgique, cherche un Analyste programmeur ayant une expérience d'au moins 4 ans, capable d'assurer la maintenance et la mise en place d'applications de gestion de l'analyse organique aux tests dans les langages suivants : PL1, COBOL, GAP II,
— matériels : IBM 370/125 sous DOS VS/POWER, télétraitement et mini-ordinateur.
Les candidats de formation BAC + 2, sont âgés d'au moins 28 ans et possèdent des notions de comptabilité générale et analytique si possible ainsi que d'anglais.
L'aptitude à animer et diriger une petite équipe sera un élément important.

Adresser C.V. sous référence 7966 à :

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PRODUITS CHIMIQUES

recherche pour PARIS

INGÉNIEUR ENSA - INA

BILINGUE ANGLAIS.

Expérience : 5 à 10 ans dans service d'expérimentation agronomique.

LE CANDIDAT DEVRA :
— aimer les déplacements fréquents sur le terrain ;
— avoir le sens du contact ;
— s'intégrer dans une bonne équipe et s'adapter rapidement aux méthodes de travail déjà existantes ;
— posséder un très bon esprit de coordination pour effectuer la synthèse de l'expérimentation et réaliser les rapports nécessaires.

Age minimum : 35 ans.
Libre rapidement.

Adresser candidature, C.V., photo et prétentions sous référence 8199 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Importante Société de Transformation des Matières Plastiques (produits industriels)
recherche
pour Paris, Région Parisienne et Province

COLLABORATEUR RESPONSABLE DE CLIENTÈLE

PROFIL SOUHAITE :
Excellent vendeur ayant connaissance technique pour conseiller la clientèle et assurer bonne coordination avec bureau d'études et unités de production

Env. photo, référ., C.V., *prétentions salariales*, à : REGIE - PRESSE, n° T 009353 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS.

BANQUE PRIVÉE PARIS-8e
AFFILIÉE A GROUPE FINANCIER IMPORTANT

recherche
pour renforcer petite équipe exploitat. dynamique

1°) CADRE D'EXPLOITATION

- diplômé Etudes Supérieures.
- 4 à 5 ans expérience bancaire.

Le candidat devra allier une bonne expérience du risque à la pratique des contacts avec une clientèle d'entreprise de haut niveau.

2°) JEUNE DIPLOMÉ de l'Enseignement Supérieur

(H.E.C., E.S.C.P., etc.)
attiré par carrière bancaire après format. approf.

Adr. C.V. détaillé et photo sa réf. 667 à Créations Dauphine, 41, av. Friedland, 75008 Paris qui tr.



RENDEZ-VOUS

AUX PYRAMIDES

SEFOP vous remercie de bien vouloir noter sa nouvelle adresse à partir du 4 novembre 1978
11 rue des Pyramides
75001 PARIS
Tél. : 296 12 57

SEFOP

11, rue des Pyramides 75001 Paris

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

Fabricants de composants électroniques passifs rech.

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Pour suivre études et visiter clients. Lieu de travail : 93.
Ecrire avec C.V. et prétentions, no 66.701, PUBLICITE ROGER BLEY 101, rue Réaumur, Paris, qui tr.

SOCIETE, 1.500 personnes environ, recherche pour PARIS 20e

UN INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN
DEBUTANT

UN INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN
Ayant quelques années d'expérience en laboratoire

Les candidats seront issus d'une grande école. Ils seront chargés de la conception et de la mise au point de prototypes d'instruments de haute technicité de systèmes ou d'ensembles faisant appel à l'opto-électronique, aux techniques analogiques et numériques, aux automatismes.

Adresser C.V. détaillé, à SOPELEM 125, boul. Davout, PARIS 20e

---

Entreprise TELECOMMUNICATIONS

LEVALLOIS
recherche

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS

(H. ou F.), titulaires B.T.S., DUT ou équivalent Débutant ou av. première expér.

Ecrire avec C.V., à TH. C.S.F., Service Recrutement 53, r. Greffulhe, 92300 Levallois

---

ÉLECTRONIQUE
REGION PARISIENNE

INGÉNIEURS
HAUT NIVEAU
30 ans minimum

1) SPATIAL
RESPONSABLE TELECOM
120.000 à 160.000 F par an Réf. 1517
INGENIEUR SYSTEME et CHEF de PROJET
120.000 à 160.000 F par an Réf. 1518

2) PERI-INFORMATIQUE
RESPONS. DEVELOPPEM.
130.000 à 180.000 F par an Réf. 1519

Ecr. à SWEERTS, en précisant la référence choisie, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui tr.

CENTRE **ÉTUDES ÉCONOMIQUES**
(QUARTIER CHPS-ELYSEES)
recherche

pour travaux statistiques et économétriques

COLLABORATRICE

Capacités requises :
SOIN, METHODE, ATTENTION
Ce poste conviendrait à personne ayt un DEUG SC. ECO
Tél. pr r.-vs, REXECO, 259-60-11 V.IreENT/ec%k

STE D'EXPERTISE COMPTABLE PARIS
recherche

EXPERT DIPLOME
30 ans minimum
pour collaboration immédiate et association future.

Env. C.V., photo et prétentions no 86.687 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

IMPORTANTE SOCIETE INFORMATIQUE recrute

20 ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Spécialisés :
- Langage ASSEMBLEUR
- Langage COBOL
- IBM SERIE 370
CIL - HB SERIE 66.

Se présent. avec C.V. détaillé : SEMI SCES, 11, rue de Paradis, PARIS 10e. Mo Gare-de-l'Est.

SOCIETE PRODUITS CHIMIQUES BOULOGNE-SUR-SEINE
recherche

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
pour département CHIMIE D'APPLICATION

- très mobile,
- aimant la vente,
- formation technique indispensable,
- expérience commerciale similaire de 2 à 3 ans nécessaire,
- capacité à s'intégrer à une équipe existante.

- Voyages dans toute la France.
- Bonnes notions d'anglais.

Env. C.V. et photo sous réf. 65175 à HAVAS-CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 Paris

---

Société distribution rech.

CHEF COMPTABLE

Disponible, min. DECS + exp. et aptitude diriger équipe. Connaiss. Anglais souhaitée. Ecr. no T 09377 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

Fem. EXPERT COMPTABLE Commissaire aux comptes, ch. à temps part., env. 30 h. p. mois

ASSISTANT CONTROLEUR

(H. ou F.) diplôme D.E.C.S. (certif. comptable) ou équivalent 1 ou 2 a. exp. néc. Ad. CV man + photo à Mme RUDNICKI. 23, av. Victor-Hugo, 75016 Paris

---

PME-PMI. Vous recherchez UN PARTENAIRE, UNE ORGANISATION FINANCIERE, LA MOBILISATION DE VOS FACTURES.

ENTEX - 724-00-77

Nous sommes une Sté française de première importance

Nous recherchons quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables après un STAGE d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 4.000 à 6.000 F MENSUELS

Nous leur offrons :
- une formation complète,
- une activité prenante,
- un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

envoyer C.V. et photo à no 4.396 PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire. 75001 Paris.

La préférence sera donnée à candidat ayant fait :
- SOIT de bonnes études
- SOIT la preuve de leur personnalité

Importante société branche accessoires automobiles, recherche

CADRE EXPORTATION

(formation école supérieure de commerce).
Débutant ou de préférence ayant quelques années d'expérience. Son activité s'exercera dans différents pays d'Europe. Il s'agit d'un poste à la fois :

COMMERCIAL
- Contacts avec filiales de distribution ;
- Clientèle de construction automobiles ;
- Traction et importants distributeurs régionaux spécialisés,

ET ADMINISTRATIF
- Etudes de prix et de marchés ;
- Allemand courant ;
- Anglais souhaité.

Envoyer C.V. + photo et prét. à No 51.660 B BLEU, 17, rue Lebel, 94-VINCENNES.

INFIRMIERE-PUERICULTRICE
est recherchée par pouponnière, reprise ancienneté et tous avantages sociaux assurés. - Adr. C.V. à no 19.845, Centrale Annonces, 121, rue Réaumur, Paris 2e

---

INFIRMIERE D.E.
est recherchée par pouponnière, reprise ancienneté et tous avantages sociaux assurés. Ecr. no 19.859, Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur (2e)

Le Directeur général d'une Sté de Courtage d'ASSURANCE, PARIS 9e, doit s'adjoindre :

UN ASSISTANT

Qu'il formera personnellement à la technique de l'assurance des entreprises. Progressivement, il deviendra l'interlocuteur de la clientèle industrielle. Profil du candidat :
- Homme 30 ans minimum
- Format. juridique (docteur en droit) et-ou économie sup.
- Expérience en assurance, Risques industriels
- Anglais utile.

Adr. lettre manuscrite, C.V. et prétentions, sous réf. 1.995, à

CENORSA
5, r. de Provence 75009 PARIS

INGÉNIEURS ANALYSTES
connaissant langage FORTRAM Ecrire avec C.V. sous réf. 2.352, à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX

Pour importante Sté PARIS recherchons ANALYSTES-PROGRAMMEURS niveau DUT avec pratique du Cobol
UN PROGRAMMEUR MATRA (PL 1)
Pr ces 2 postes, expér. souh.
IFOPS 15, rue Jussieur (5e) 707-57-59

RECHERCHONS

UN ENSEIGNANT
PROGRAMMATION et/ou PUPITRE
Libre suite - Plein temps
Salaire 60.000 F/AN
B.A.P 22, rue de Douai (9e) Tél. : 285-23-78

ENGINEERING PÉTROLE
recrute

POUR PARIS
INGÉNIEURS PROCESS
GAZ INDUSTRIEL

POUR L'ETRANGER
SPÉCIALISTES
- INSTRUMENTATION
- ELECTRICITE
- MECANIQUE INDUSTRIEL
- TUYAUTERIE INDUSTR.
- GENIE CIVIL clé en main

I.D.S. 12, bd Poissonnière PARIS (9e)
Tél. au Service du Personnel 246-64-91 et 246-64-86

POUR YVELINES (78)

AT 3 ÉLECTRONICIENS
LOGIQUE - ANALOGIQUE
pour étude en labo, mise au point et intégration du matériel dans un système.
Formation BTS ou équivalent.

Pour COTE D'IVOIRE

TECHNICIEN SUPÉRIEUR
ELECTRONIQUE
Bilingue anglais
Ayant expérience en radio-communication et radio-navigat.
Env. C.V. détaillé à A.T. : 29, av. de Friedland, Paris (8e).

SOCIETE (MECANIQUE) recherche pour son Centre de traitement équipé d'un UNIVAC 90- 30-

RESPONSABLE EXPLOITATION

Ayant une très bonne connaissance des systèmes d'exploitation en liaison directe avec le responsable du service informatique.

Il devra assurer :
- réalisation et suivi des plannings,
- réalisation et maintenance des dossiers d'exploitation,
- animation et organisation du travail,
- encadrement du personnel de saisie et d'exploitation.

Expérience poste similaire souhaitée.

Lieu de travail : BANLIEUE NORD

Envoyer C.V. et prétentions no 86.479 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Groupe d'Assurances Quartier Bourse recherche

CADRE COMPTABLE
pour service recouvrement.
Bonne maîtrise des comptes agents, courtiers, co-assureurs. 5 ans minimum d'expérience comptable en liaison avec informatique, aptitude au commandement. - Adr. C.V man. et prétentions à R. MAIK, Chef du Personnel, 13, rue Vivienne, 75002 PARIS

INGÉNIEUR D'ÉTUDES
EXPERIMENTE
- Formation ESE ou équivalent, électronique analogique et numérique, microprocesseurs
- Capable d'assumer la responsabilité de divers projets relatifs à l'enregistrement électrostatique.
- Anglais souhaitable.

Ecrire avec C.V. :
GOULD ALLCO
B.P. 31, 91160 LONGJUMEAU.

VILLE NOUVELLE
Association recherche

DIRECTEUR
EQUIPEMENT SOCIO-EDUCATIF de QUARTIER (C.L.A.E.)
Formation animation-gestion B.A.S.D. minimum
Expérience souhaitée
Adresser candidature à : Présidente A.G.L.A.E. 210, rue Bonaparte 91000 EVRY

Société GENNEVILLIERS recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

Tél. pour R.-VS : 285-20-63

IMPORTANTE CAISSE DE RETRAITES PARIS
recherche

ADJOINT AU RESPONSABLE ORGANISATION ET INFORMATIQUE

- Formation supérieure (ou niveau équivalent) ;
- Exp. 3 ans souhaitée dans conduite projets gestion ;
- Habitude relations humaines.

Pour participation à la mise en place du plan informatique avec utilisation de mini-ordinateurs orientés temps réel et le suivi des travaux de programmation confiés à des façonniers.

Envoyer lettre manuscrite + photo et prétentions : Cabinet PLATEFORME 7, rue du Bel-Air 92190 MEUDON

Jeune Société recherche

GRAPHOLOGUE
EXPERIMENTE sachant parfaitement rédiger, aimant les contacts humains.
Envoyer C.V. + photo, à Mlle AILLOUD 27 bis, rue Vauvenargues 75008 PARIS, qui transmettra.

ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS
recherche

PSYCHOTECHNICIEN

Fonctions :
- Sélection, recrutement, CADRES et ETAM
- Conception et réalisation du plan de formation de l'entreprise.

Expérience souhaitée : cabinet de recrutement et connaissance du milieu travaux publics.

C.V. complet et prét. à no 86395, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

Impt groupe électronique recherche :

INGÉNIEUR
ESE ou ENST exclusivement, DEA électronique des matériaux apprécié, pour laboratoire d'applications de semi-conducteurs aux circuits hyperfréquences, ayt 2-3 a. exp. dans ce domaine. Adresser C.V., photo, prétent., no 86638, Contesse Publicité 20, av. l'Opéra, Paris-1er, q. tr.

Poste à pourvoir immédiatement

ASSISTANT OU CHARGÉ D'ÉTUDES
Chargé de l'élaboration des programmes d'équipements de superstructures, d'espaces verts publics et de zones de loisirs. Programmation physique de ces équipements, étude du programme de conception, pilotage de procédures opérationnelles. Formation sciences humaines. Expérience souhait. : 2 à 3 ans. Env C.V Service du Personnel de l'Etablissement Public d'Aménagement de Melun - Sénart, 77176 La Grange-La Prévoté SAVIGNY-LE-TEMPLE

offres premier emploi

étudiants de moins de 26 ans à la recherche d'un emploi

l'Institut de Gestion Sociale ouvre à la fin du mois de novembre 1978, un programme spécialisé de formation au :

MANAGEMENT AVANCE

Selon les formations et les motivations des candidats, ce stage débouchera sur les orientations professionnelles suivantes :
- Contrôle de gestion.
- Gestion de la production.
- Organisation et amélioration des relations de travail.
- Dirigeants des petites et moyennes industries.

6 mois de préparation professionnelle, alternant travaux d'études, d'applications et séminaires d'approfondissement et d'entraînement, conçue en liaison avec les entreprises, en fonction de besoins nouveaux, cette formation est réservée aux étudiants de moins de 26 ans, diplômés de l'Enseignement Supérieur, Grandes Ecoles d'ingénieurs, de gestion, maîtrise. Les candidats sélectionnés recevront une indemnité mensuelle égale à 75 % du SMIC.

Les demandes de candidatures doivent être adressées dans les plus brefs délais à :

INSTITUT DE GESTION SOCIALE
11, rue Viète, 75017 PARIS.
Tél. 766.23.80

JEUNES DIPLOMÉS (ÉES) L'UNIVERSITÉ DE PARIS I PANTHÉON - SORBONNE

organise un cycle de formation de Gestion pour les jeunes diplômés (ées) de l'enseign. sup
A LA RECHERCHE D'UN PREMIER EMPLOI
Conditions d'admission : toutes licences.
Durée : 20 semaines.
Rémunération : 90 % du SMIG.
Formation . droit, économie, finance, gestion du personnel, gestion commerciale.

STAGES EN ENTREPRISE INCLUS DANS LE CYCLE

Renseignements et inscriptions : Centre de l'éducation permanente de l'Université de Paris I, 14, rue Cujas, Paris (5e), bureau 322. Tél. : 033-67-80 ou 329-12-13, poste 33-22.

capitaux ou proposit. com.

Sous-ingénieur, BTS mécanique, j'ai mis au point une nouvelle source d'énergie (TURBINE + VENT), perspectives commerc. et débouchés illimités, cherche COMMANDITAIRES SERIEUX. Tél. 16 (59) 23-23-15, 13 à 14 h.

Créé pour la diffusion exclusive en France d'un matériel de lecture optique, de vente assurée à ce jour, 2 représentations supplémentaires pour du matériel de pointe, Sté Parisienne rech. capitaux à court terme pour l'acquisition de matériels de démonstration ou nouveaux partenaires. Ecr. no T 09393 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

Placement or, Toulouse plein centre, murs commerciaux, boutique, rapport indexé. Ecrire à P.B.C. J'ANNONCE, no 1.618, 22, route d'Espagne, 31081 Toulouse Cedex

---

Excellent gestionnaire et organisateur collaborerait au redressement d'une entreprise industrielle moyenne, avec ou sans participation financière.

Cont. CLIP, 80, av. de la Grande-Armée, 75017 PARIS 574-23-19, qui transmettra.

secrétaires

Fabricant Mondial Appareils de Levage

SECRÉTAIRE PUBLICITÉ BILINGUE

- Vous parlez et écrivez couramment anglais.
- Vous pouvez assurer secrétariat complet service documentation et publicité.
- Vous avez au minimum 4 ans d'expérience chez annonceur ou agence.

Dans l'affirmative, écrivez avec C.V., références et prétentions à TRACTEL S.A., 85-87, avenue Jean-Lolive, 93170 BAGNOLET.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
Filiale Groupe Américain
situé 40 km SUD de PARIS, recherche

SECRÉTAIRE TRILINGUE
Allemand - Anglais

Origine Suisse ou Allemande.
Possédant sérieuse expérience commerciale.
Connaissances en commerce extérieur.

Ecr. avec C.V. et prét. no 86.398 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er.

SECRETAIRE BILINGUE
Anglais, sténo française, télex. Libre de voyager.
G. K. Conseils, 39, Champs-Elysées - Téléphone : 225-63-84.

A la recherche d'une SECRETAIRE BILINGUE ?
G.K. Conseils, 39, Chps-Elysées. Téléph. 225-63-84 ou 225-72-19.

Mouvement humanitaire rech. SECRETAIRE. Formation sup. ou B.T.S., méthodique, sens contact, initiative, motivation personn., souh. pour problèmes tiers-monde et enfance. Tél. : 13-14-15 Nov. 10-17 h. 255-85-87.

---

la Fnac
recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Adresser lettre de candidature + C.V. à J.P. Greff, FNAC MONTPARNASSE
Serv. Recrutement et Formation, 136, rue de Rennes, 75006 Paris.

AGENCE PRESSE LEVALLOIS, recherche

SEC. COMMERCIALE
- Bon niveau anglais.
- Libre rapidement.
Adr. C.V. manuscrit + photo ss/réf. 23.891 à PUBLI-INTER, 75, r. Voltaire, 92300 Levallois.

LE BON MARCHÉ
recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

S'adresser mardi 14 novembre de 9 h. à 12 h., Bureau du Personnel, 5, rue de Babylone, 75007 PARIS.

Pour Ingénieur Conseil LA CELLE-SAINT-CLOUD

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
trilingue allemand, anglais, activité polyvalente administr. et affaires. Expér. 4 ans, larges initiatives. Env. C.V. et photo à T 09.392 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

représent. offre

Imprimeur en continu, informatique, recherche collaboration REPRESENTANT LIBRE ayant clientèle ou relations - Téléphone 965-36-90, le matin.

travaux à façon

PEINTRES
10 ans d'expérience à votre serv. Devis gratuit sous 48 heures. 844-54-60.

Dactylo indépendante IBM 82 C, rech. ts travaux, travail rapide et soigné. Tél. 228-46-28.

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapidement tous travaux peinture, décoration, coordination tous corps d'état. Devis gratuit. 368-47-64. 893-30-02

travail à domicile

Demande

Exécute travx dactylo sur IBM, direct, tous types documents, trav. rapide et soigné. 258-26-75.

Homme, licencié + DES Droit, 10 ans d'expérience, effectuerait recherches, études ou collaborerait à enseignement à distance. Ecr. no 8.435, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

cours et leçons

Jeune professeur de français donnerait leçons de la 6e à la terminale. - Tél. 587-18-73.

Professeur diplômé, HEC 73, donnerait cours maths, comptabilité. Tél. 541-09-69, M. Ayari.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (226 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

Vends R 16 TL, 1973, 72.000 km, bon ét. général. Prix à débattre. Pour rens. : téléph. apr. 18 h. et w.-end, 005-04-41, M. Jaubert

+ de 16 C.V.

A vdre CITROEN 15 CV, 6 cyl., 1950, mécan. restaur. 23.000 F. Tél. : 583-02-68, jusqu'à 22 h. 30

FERRARI 400 Mécanique état exceptionnel
Marron métall. - 10, bd Gouvion-Saint-Cyr - Paris (17e)

divers

ÉTOILE AUTO
CONCESSIONNAIRE
MERCEDES BENZ
VEND
450 SE, 78, gris anthracite
280 SE, 78, gris métal
280, 77, ivoire
250, 74, blanche
230, 4, 74 blanche

Ses reprises sélectionnées :
Rolls Royce, 75, corniche marron
BMW, 76, 3,3 l, gris anthracite
Peugeot 604, 78, gris métall.
Citroën CX, 76, gris anthracite
Opel Commodore, 76, GSE, iv.
Renault R 5, 76, GTL, beige
Porsche 911, 77, luxe, noire
53, rue Marjolin, Levallois

739-97-40

demandes d'emploi

Je cherche :

UN POSTE D'ADJOINTE A CHEF DE PERSONNEL FORMATION PARIS

J'OFFRE :
une expérience des moyens actuels de gestion du personnel en particulier dans les domaines de recrutement et de la formation.

LANGUE :
parfaite connaissance de l'Anglais.

PROFIL :
(23 ans) dynamique créative goût des contacts.

Ecr. HAVAS ORLEANS No 201.433, qui transmettra.

INGÉNIEUR-ÉCONOMISTE EN ÉNERGIE

- Ingénieur Grande Ecole et Docteur en Economie.
- Spécialiste pétrole, gaz et pays arabes.
- Grande expérience ingénierie internationale.
- Nombreuses références Sociétés Nationales.

RECHERCHE

Groupe de consultants ou Mission à l'étranger.

Ecrire sous le numéro 306, à « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

SECRETAIRE - ASSISTANTE DE DIRECTION BILINGUE ANGLAIS recherche, POUR LE SECONDER, UN PATRON EXIGEANT

- 10 ans d'expérience (Secrétariat complet) ;
- grande aisance contacts tous niveaux ;
- véritable expérience commerciale et administrative ;
- formation univ., 30 ans, PARIS.

Ecrire sous no 781.031 M, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

ANALYSTE FINANCIÈRE ÉCONOMISTE
(10 ans d'expérience)

Spécialiste étude d'entreprises (françaises et étrangères), cherche poste.

Ecrire no 268, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

UN COUPLE MARIE
solides références de travail à l'étranger anglais courant.

Elle, DOCTEUR EN SCIENCES ECONOMIQUES, spécialisée en planification et études socio-économiques ;

Lui, INGENIEUR, spécialisé en direction et gestion de grands projets de construction,

cherche DEUX EMPLOIS à l'ETRANGER, dans la même ville, pour mission longue durée.
Ecrire HAVAS 1411, PARIS.
136, avenue du Général-de-Gaulle, 92522.

DÉSIRE CHANGER DE SOCIÉTÉ

Cadre Supérieur (3 C) d'une très grande entreprise du secteur automobile, 35 ans, un très grand dynamisme, une forte capacité de travail, une aptitude aux décisions commerciales, financières et industrielles, une longue habitude des négociations et de l'animation des hommes tant en France qu'à l'exportation, une formation supérieure (M.B.A.), une bonne connaissance des P.M.E. et des très grandes entreprises. (Les différents postes occupés justifient ces définitions.)

Recherche la DIRECTION GENERALE d'une Société de biens d'équipement, de consommation ou de services, et accepte d'étudier la possibilité d'une prise de participation dans une Société d'avenir

Ecr. sous réf. 65109 à : HAVAS-CONTACT, 156. bd Haussmann, 75008 PARIS. qui transmettra

---

IMMÉDIATEMENT
mi-temps ou complet

Cadre commercial de premier plan
37 ans - Envergure, large potentiel.

- VENDEUR-NEGOCIATEUR sachant convaincre et conclure un 14 Juillet au CAIRE ou à BUCAREST, un 11 Novembre à JEDDAH ou à KINSHASA.
- BIENS D'EQUIPEMENT, Engineering « clé, produit en main », CONTRATS Internationaux, Opérations d'INVESTISSEMENT, Factibilité, Partenaires...
- Professionnel. Homme d'action, de synthèse, direction, animation, gestion, marketing, négociation, développement C.A., interventions plus haut niveau.

Ecrire L.D.P. - B.P. 27 - 92290 Châtenay-Malabry.

TECHNICIEN PLANNING
30 ANS

Expérience 10 ans méthodes, programmation, rendement, statistiques

recherche situation Paris ou Banlieue Sud.

Salaire : 6.000 F x 13.

Ecrire no T 009352 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

RELATIONS EXTÉRIEURES

EX-ADJOINTE AU DIRECTEUR d'un Service Expositions dans industrie, expér. dans relations av. étranger et organ. congrès anglais, allemand, espagnol courants,

recherche poste similaire Paris, même dans autre secteur (tourisme, arts), poss. déplacements.

Tél. ce jour 325-57-59.

AGRO-ÉCONOMISTE 33 ans

Ingénieur	Agronome	Evaluation	Projets
Diplômé	Economie	Etudes	Techniques
Docteur	Ingénieur	Etudes	Techn.-Econ.
Anglais		Etudes	de Marchés

Ecrire No T 08369 M REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

demandes d'emploi demandes d'emploi

H., 28 a., Franç orig. afric., lib. O.M. INTEC, niv. DECS et lic. INFORMAT., DUT, GEA, option F.C.+cert. du Cnam en finance, rech. 1er emploi ds serv. financ. et comptab. (audit, contr. gest.) ou aut., gde mobil., ét. tte prop. Ecr. à 303, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

J.F., 27 a., maîtr. droit des aff., anglais, 3 ans expérience fonct. du personnel et relat. publ., cherche empl. et responsabilités. Ecr. à 8.402, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Conseil techn. bât. TCE, 32 a. cadre, ch. place dans société ayant service immobilier Paris ou région parisienne. Ecr. à 295, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Fme, 27 a., maîtr. de lettres, angl., allem. (parlé et écrit), russe (écrit), expér. enseignem. et journalisme, ch. activités variées comportant initiatives et responsabilités. Préférence édition, presse. Ecr. à 6.947, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 30 a., dipl. univ. et litt., bibliothécaire-documentaliste, dipl. C.A.F.B., bil. angl., espag., dactylo, ch. emploi à Paris ou 92. Lambret, résidence Corot, 92410 VILLE-D'AVRAY.

Couple, H. cadre, F. sténodact., instance départ TOM-DOM, rech. possib. représentation Cie assurances ou sté commerciale sér. Ecr. à 8.416, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ASSISTANTE DIRECTION PERSONNEL - 40 ans
solide expérience :
RESPONSABLE GESTION,
recherche situation similaire ou administratif.
Ecr. à 86.518 CONTESSE PUB., 20, av. de Opéra, Paris (1er).

Dr banque 59 retraité, autorité, contact humain, relations initiatives, expérience import export, gestion, ch. empl. temps partiel, déplacem., missions étrangères, dipl. chbre commerce britann., allemand, italien, espagnol. Ecr. à 8.420, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEF D'UN SERVICE DE DOCUMENTATION
poste recherché à PARIS
Ecrire à Mlle PICARD M., 7, RUE BERTHE, 75018 PARIS

Ingénieur météorologie, dipl. lic. en physique, tril., ESSEC, rech. poste en France ou à l'étranger Ecrire ALRIC, 30, rue Oraison, 95 St-Ouen-l'Aumône

Traductrice français-anglais-allemand, ch. travail mi-temps. Ecr. Mme Quénard, 749, av. R.-Salengro, 92-Chaville - 926-15-26.

J. F. expérimentée, dipl. 3e cycle (I.A.E.), licence en droit, dipl. sociaux et comptables, angl. parl., exp. des Stés françaises, multin. et cab. conseils, conn. approf. en comptab., fiscalité, droit Stés, rech. sit. cadre en rapp. Ecr. 308, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 29 ans, célib., maîtr. droit privé, anglais, 2 ans expérience, étud. ttes prop. cab. jur., fiscal. Ecr. no 309, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre 43 ans, chef de service Transport et Emball. ds impte sté industrielle, ch. poste équiv. Ecr. no T 09432 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.H., maîtrise + D.U.T. gestion, certificats écono. + comptable DECS, débutant, ch. empl. gest., finances, comptabil. REVERSE, 8, rue Jean-Veber, 75020 Paris.

Jne Hme, 24 ans, B.T.H., DUT, T.C., parlant angl., ital., allem., étudierait toutes propositions. Ecr. no T 09385 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H., 28 ans, B.T. et dipl. ECCIP auditeur interne groupe international, 3 ans d'expér., rech. poste administratif sédentaire Paris ou province. Ecr. no T 09341 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

Etudiant en droit (2 ans) ch. travail dans cabinet d'avocat. Tél. : 077-59-66, entre 17 et 20 h.

J. H., 26 ans, dég. O.M., études sup., parl. couram. anglais, ch. emploi stable. T. 539-78-33 Paris

J.H., 25 ans, brevet animation socio-éducat., lic., maîtrise hist.-géo, ch. empl. stable (tourisme, presse, édit., publ., enseignem.). Tél. 267-51-33

J. F., 31 ans, sér. réf., ch. poste standard. bil. ou tril. all-angl., tps compl. ou part. Libre imm. Ecr. no 299, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Journaliste 28 a., ayt collaboré presse audio-visuelle, gd public et presse spécialisée, recherche poste tous secteurs. Ecr. no 296, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Homme 24 ans
E.S.C. + D.E.A.
MARKETING
dynamique, créatif, goût contacts, libre immédiatement, recherche poste
ASSISTANT CHEF DE PRODUIT ou ASSISTANT CHEF de PUBL.
Ecrire Havas DIJON, no 54.078.

J.H., 26 a., dipl. Sc. Po., D.E.S. droit publ., expér. dossiers adm., écono., socx et travail pour élus locaux et régionx, ch. empl. dans collect. loc. ou organisme développ. - aménagement, urbanisme, ttes régions sauf Paris. Michel Paccalin, T. 8, appt 887, Formanoir, 33 Pessac. Tél. : (56) 45-75-07.

Allemande, 33 ans, brevet commercial, expérience de secrétariat, rédaction et vente (mode, meubles, arts décoratifs), connaissances du français et de l'anglais, recherche emploi intéressant à Paris à partir de janvier 1979 ou après.
Ecrire sous numéro 72.337 à Carl Gabler, Werbegesellschaft mbH, Abholfach, D-8000 München 1.

Homme de couleur cherche emploi chauffeur, garde corps. Ecr. no 85.790 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 29 a., excell. présentation, 6 a. expér., parfait. tril. franç.-angl.-allem., rech. poste cadre RELATIONS PUBLIQUES tous secteurs. Libre rapidement. Ecr. à 294, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H.E.C. J.F. 44 ans, angl. allem. courant, dernier emploi 8 ans CADRE GROUPE P.U.K. recherche REMPLACEMENT 3/4 mois ds serv. doc., informat. ou autre. A partir du 15 janvier Tél. de 8 à 10 h. au 347-24-55.

J.F. Allemande - 28 ans Secrétaire trilingue Allemand - Anglais - Français 7 ans expérience export-import, ch. poste intéressant banlieue sud Paris ou Paris centre. Ecr. no T 009356 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F., 31 ans, ch. poste traductrice entreprise allem.-anglais, BTS trad. ccial, exp. étranger. Ecr. no 298, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Homme, cél., 35 ans
RESPONSABLE
EXPORT
Prêt-à-porter ou Textile
ASIE - EUROPE
Etudes de comm., + Ang., All., Esp. Dynamique et entreprenant cherche à créer ou développer Ecr. no 290 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

AGRÉGÉ D'HISTOIRE
Afric., rech. ds mais. d'édition, groupe de presse intéressé aux problèmes du tiers-monde, poste (32 h hebdo maxim.) : rédact., révision ou collaboration extér. Ecr. no 302, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

INGÉNIEUR AGRONOME
32 ans - OPTION ECONOMIE
5 a. expér. ds un organ. profes. agricole, rech. emploi secteur banc., industriel, administratif
EN BRETAGNE
Ecr. no T 84169 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE DE BANQUE
Classe 6, 34 ans, 16 an. d'exp analyse et gest. créd., opérat. trésorerie, bnes connais. procéd export, angl. cour., relat. commerc., ch. situat. active en province (sauf Nord et Est). Ecrire sous no 8.380, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CHEFS D'ENTREPRISES
JE VEUX VOUS AIDER
29 a., Arts et Mét., 2 a 1/2 PME I.A.E., AUDIT interne.
Confiez-moi vos projets.
JE PEUX VOUS AIDER
Ecr. à T 08.861 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e)

EXPERT COMPTABLE
STAGIAIRE
H. 28 ans, 2 ans stage, D.E.C.S maîtr. gest., ch. maître de stage Ecr. à T 09.379 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

DIRECTEUR COMMERCIAL
45 ans, ayant 19 ans de direction dans Société internationale parfumerie, actif efficace, bon négociateur, responsable vente et gestion, rompu tous voyages, excellentes références, libre de suite, recherche situation correspondante.
Ecrire sous réf. 8.198, à Publicité LICHAU S.A. B.P. 220 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

CHEFS D'ENTREPRISE
SI VOUS RECHERCHEZ DU PERSONNEL STABLE et COMPETENT !
UN CADRE
EFFICACE et de HT NIVEAU
UN COMPTABLE
SPECIALISE et QUALIFIE
UNE SECRÉTAIRE
discrète et EXPERIMENTEE
Tél. : IFRES 355-17-15
VS AUREZ DES GARANTIES et SEREZ
SATISFAITS

E.S.C., 32 ANS, FORMATION MARKETING
8 ANS D'EXPERIENCE VENTE ET PUBLICITE
parlant couramment espagnol et anglais,
disponible pour déplacements France et étranger
recherche
poste de responsabilités
dans service publicité, vente ou export
de préférence dans Société multinationale.
Ecrire no T 009354 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

INGÉNIEUR A.M.
— 31 ANS —
Expérience ingénierie industrie cosmétique, pharmaceutique. Expér. chantier étranger. Langues : Anglais et Espagnol.
recherche
Mission longue durée à l'étranger dans Société de montage d'usine clefs en main ou groupe de consultants industrie pharmaceutique ou alimentaire.
Ecrire sous le numéro T 009355 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

ARCHITECTURE
J. P. 10 ans expérience
CABINET ARCHITECTE
gestion suivi des affaires décoration
cherche
poste similaire
Tél. le jour : 325-57-59.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE ATTACHE DE DIRECTION BANCAIRE. — 31 ans - D.E.A. d'Economie monétaire et bancaire - Licence droit des affaires - I.T.B. - Anglais courant - 6 ans d'expérience professionnelle.

RECHERCHE : situation similaire dans organismes financiers ou direction export France, étranger, déplacements acceptés. (Section BCO/JCB.)

DIRECTEUR ENTREPOTS succursaliste, logisticien — 55 ans - Très sérieuses références - Anglais parlé.

RECHERCHE : situation en rapport, région parisienne ou moitié nord de la France. (Section BCO/JCB.)

INGENIEUR BIOCHIMISTE — 28 ans - H.S.T. génie biologique + diplôme I.A.E. - Expérience enseignement screening pharmaceutique.

RECHERCHE : poste contrôle, recherche, 49 ans - Autodidacte - 23 ans expérience professionnelle polyvalente ACHATS (Centrales). PROMOTION VENTES (Distribution - V.P.C.) - VENTE (V.R.P.) - GESTION PERSONNEL (Direction Société Intérim) - technico-commercial dans industrie pharmaceutique. (Section E.)

COLLABORATRICE DIRECTION CADRE. — ADMINISTRATION (GESTION, BANQUES, SECRETARIAT).

RECHERCHE : situation grande autonomie, responsabilités dans P.M.E., P.M.I., Paris, R.P. grande disponibilité, voiture, possibilité courts déplacements. (Section BCO/JCB.)

ANPE
s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

SAINT-MARTIN - BEAUBOURG 7e ét., asc., 85 m2, gd living, 1 ch., s. bains, cuisine. Grand charme. Refait à neuf. 520.000 F. - MONTESPORT - 544-11-87

MARAIS - Sél. + chbre, cuisine équipée, s. de bains, wc. Caractère. 350.000 F - T. : 278-09-40

MARAIS
EXCEPTIONNEL
Imm. pierre de taille, ascens. 3 p., cuis., tt conft, chff. centr. 380.000 F - 320-99-80

4e arrdt.

BEAUBOURG - 5 P. 120 M2 Imm. XVIIe, grand standg. Prix justifié. - ORPI, 278-07-04

S/cour pavée plein soleil
MARAIS - 180 m2
extraordinaire restauration par architecte de talent. Majestueux séjour + 3 pièces. Prix : 1.400.000 Vernel - 526-01-50

26, RUE DES TOURNELLES
Près PLACE DES VOSGES
LUXUEUSE RESTAURATION
FINITION AU CHOIX
DU STUDIO AU 4 PIECES
DUPLEX AVEC JARDIN
S/place ts les jours, 13 à 18 h.

METRO PARMENTIER (11e)
A vendre beau 2 pièces, entrée, cuis., w.-c., bains, chauff. cent., téléph., 6e étage, ascenseur. Pour vis., tél. 355-05-43.

12e arrdt.

VINCENNES - Avec jardin, belle construction, rez-de-chaussée + 1er, entrée, 5 p., cuis., tt conft, ch. cent., s. de jeu, grenier, soleil, 510.000 F - 346-63-85.

NATION. Etage élevé, ascens., vaste 2 p., entrée, cuis., s. bs, w.-c., 298.000 F - 345-82-72.

14e arrdt.

EXCEPTIONNEL
BEAU 2 P. 245.000 F
Imm. réc. PARC MONTSOURIS. Refait neuf - 325-77-33

8, RUE MAISON-DIEU
Pr. av. du Maine, imm. nf, St., 2 P. Dupl. S/pl. mar, mer., jeu., ven., 14-19 h., 359-63-63, 322-04-03

ALESIA. 2 pièces, entrée, cuis., w.-c., cab. toilette, 2e étg., rue calme, 158.000 F - 331-86-22.

ALESIA/DIDOT - ODE. 42-78 Séjour, 2 chbres, 2 bains, calme, petite terrasse sur jardin.

14e arrdt. Part. vend appt 44 m2, 2-3 pces, entrée, cab. toil., dche, w.-c., cuis., ds bel immeuble. Tél. 575-62-40, de 15 h. à 16 h. 30. M. COURTOIS.



5e arrdt.

MONGE Ravissant gd 2 pièces tout confort, living, caractère, vue dégagée. 415.000 F. - VERNEL : 526-01-50

MAUBERT Joli studio caractère, entrée, cuis., w.-c., salle d'eau. Poutres. Nombreux placards. 175.000 F - 325-89-90

JARD. des PLANTES (Poliveau) Récent, standg. 3 PCES 82 m2. Calme, soleil. Chambre sur cour-jardin - 535-86-37

128, RUE MOUFFETARD
DU 2 PIECES AU 5 PIECES
Visite les mardis et mercredis, 14 h. à 18 h. 30 au 755-98-57

CONTRESCARPE
2e étage, petit studio, kitchen., soleil - 81.000 F. 366-80-19

CENSIER - ODE. 95-10. Calme. Séj. + 4 pièces, Triplex 135 m2

COUR ROMANTIQUE
MONGE
SEJOUR DBLE, 2 CHBRES + terrasse plain-pied, 76 m2, étage élevé. Immeuble récent. Parkg. Jean FEUILLADE - 566-00-75

6e arrdt.

ODEON Sur rue Mazarine Bel imm. ancien 2 p., entrée, cuis., w.-c., bains, bien agencé. - 579-47-99.

(6e) RUE JACOB
Imm. XVIIIe - 2 Pièces 50 m2, 350 000 F - 705-31-13

ODEON - SAINT-MICHEL
Appartement luxueux, 300 m2, Possibilité professionnel. 2 chambres de serv. - 567-22-88

7e arrdt.

92, AV. DE SUFFREN
vue Ecole militaire, imm. pierre de taille, gd stand. 4 p., entr., bains, cabinet toil., cuis., cave + 2 chbres service, placards. 140 m2. 1.120.000 F. Sur place mardi, de 11 h. à 12 h. 30, 1er ét. droite. Cabinet JEAN COURTOIS. - 261-80-02

INVALIDES Séjour, 2 chambres, récent, vue extraordinaire, 633-08-11, matin.

Tél. : 285-21-64
Mo VANEAU, dans Hôtel Part.
1o) STUDIO, confort, 32 m2 Prix : 240.000 F
2o) APPT STYLE. 6 PIECES princip., 110 m2. Confort. Prix : 740.000 F
LE TOUT REFAIT NEUF

8e arrdt.

MESSINE MIROMESNIL
5' du Parc Monceau
4 Pces, 120 m2, 2 sanitaires, état neuf, balcon ouest. BOURDAIS. - 766-51-32

9e arrdt.

Prox. TRUDAINE, imm. pierre de taille, coquet 2 Pces, tt cft, tél., cave, gd studio, tt cft. Tél. 526-41-69.

SQUARE MONTHOLON, 4 Pces, cuis., s. de bains, w.-c., chauff. cent. individuel, tél., cave, 90 m2 environ, 330.000 F. Lundi et mardi de 13 h. à 18 h. 9, RUE MAYRAN.

10e arrdt.

Pres HOPITAL SAINT-LOUIS affaire de qualité, bel imm. pierre de taille, ravalé 5e ét. 2 pces, entrée, cuis., w.-c. (salle de bns possible). Libre mars 79. 85.000 F. 755-82-30

11e arrdt.

Nation, beau 3 Pces, cuis., w.-c., salle de bs, balc., imm. récent. 460.000 F. LAM. 89-39

RÉPUBLIQUE
Dans magnifique immeuble, 5 P. Tt conf. + ch. serv. 140 m2 env. 700.000 F - Tél. : 355-70-31

15e arrdt.

15e ST-LAMBERT - Immeuble récent. Frais réduits
2 P., 60 M2 cuisine, bains, tél. 500.000 F. - 265-22-57.

STUDIO - 95.000 F
Chauff. cent., w.-c., dche, cuis. JEAN FEUILLADE - 566-00-75.

81, RUE DESNOUETTES
PORTE DE VERSAILLES
Imm. neuf, 5 p. S/pl. mardi jdi, sam., 14-19 h. 359-63-63, 532-85-38.

MONTPARNASSE - Duplex, 125 m2, 6e-7e étg., séjour, 4 chambres - 567-22-88.

MOTTE-PICQUET. Studio, ch. cent., s. de bs, w.-c., cuisine. Prix 99.000 F - 579-75-80.

16e arrdt.

16e NORD Récept. + 3 chbres, 2 sanit., impeccab. Vue. Soleil. - 567-47-47, matin.

DAUPHINE Immeuble pierre de taille
Superbe appart. de réception 7/8 pièces, 2 services, parfait état. Visites tous les jours de 15 h 30 à 19 h : 35, rue de la Faisanderie

LUBECK
Propriét. vd dans HOT. PART. du XIXe, luxueux DUPLEX et STUDIO, vue sur jardin - 734-98-06, heures bureau, Mme BASTIDE.

PTE SAINT-CLOUD. SUPERBE 3 P., TT CONFORT, chauffage central, ascenseur, 6e étage. VUE DEGAGEE - 202-92-94.

AV. FOCH, 100 m2, très élégant grand living + chambre, cuis. équipée, 1.100.000 F. MONTESFORT - 544-13-34.

LONGCHAMP - Beau 4 pièces, imm. pierre de taille, soleil, 570.000 F - 622-41-92.

LA MUETTE. Magnifique studio 40 m2, étg. élevé, 310.000 F. Réc. PROMOTIC - 322-15-89.

17e arrdt.

MONCEAU GRANDE CLASSE SUR VERDURE
Triple réception + 3 chambres. 266-27-55, ou sur place mardi : 17, rue Marguerite - 13-16 h.

10, r. NOLLET, 3 p., 50 m2 1er ét., sur cour + cave, sans travaux. Prop. s/pl. lundi mardi 12-16 h.

18e arrdt.

AV. SAINT-OUEN
Immeuble pierre de taille 3e étage, 3 pièces, 62 m2, cuis., salle de bains, 225.000 F. FRANK ARTHUR - 766-01-69

20e arrdt.

4 P., VUE, CALME, 9e ETAGE, prix intéressant. Visite mardi, 11 h.-13 h., 14 h.-17 h., 29, rue de Fontarabie.

92 Hauts-de-Seine

59, bd Commandant-CHARCOT
à NEUILLY Imm. gd standing Appt 6 p. 170 m2. box, chbre serv. Vis. s/place de 17 h à 19 h (sauf sam., dim.).

URGENT
NEUILLY PARMENTIER STANDING
6e étage, balcon plein sud, 3 réceptions + 3 chambres, 3 sanitaires, 3 chbres service. CLAUDE ACHARD - 637-32-93

NEUILLY PERRONET près Porte-des-Ternes
Moderne 5 pièces, bains, 110 m2. 2e étage sur verdure. Parking. MICHEL & REYL - 265-90-85

DEFENSE. Vue Paris. Luxueusement équipé. Livg + chbre. 60 m2. Impeccable. 10e étage. 245.000 F - 229-52-98.

NEUILLY. Près BOIS, PIECES et DEBARRAS, cft, demi-ss-sol. Sur jardin. Prix intéressant - Tél. 256-02-08, de 11 h. à 13 h.

93 Seine-St-Denis

CLICHY/BOIS. Prox. cent. com. Part. vd 3 pces, cuis., s. bs, wc, plac., parkg, cave, séch., asc., impecc., 140.000 F. Tél. 936-14-62.

94 Val-de-Marne

LE PARC SAINT-MAUR
UNE MINUTE - R.E.R.
LIVRAISON NOVEMBRE 1978
STUDIO A 3 PIÈCES
DANS UN PETIT IMMEUBLE RÉSIDENTIEL
Renseignements visites : Me LEFEUVRE, notaire, 12, av. E.-Zola - 94100 ST-MAUR - Tél. : 885-77-06.

CHARENTON, bois, près métro, grand 3 p., cft, sur rue et cour, 265.000 F - Micot, 344-43-87.

VINCENNES. Immeuble r.-de-ch. + 2 étg., 230 m2 habitables, 6 appart. occupés + 1 studio, cuisine, libre - Jardin, 320.000 F - Tél. 755-82-30.

95 - Val-d'Oise

SAINT-GRATIEN IMM. NEUF Séj. dble + 3 ch., bns, s. d'eau, 4e et dernier étage, ascens., appart. 106 m2, terr. 14 m2, park. dble. 550.000 F T.T.C. — 989-31-74.

appartem. achat

Rech. 60 m2 Agréables, cft, 6e, 7e, préférence Sèvres, Raspail, jusqu'à 350.000 F. Tél. ce jr 272-14-38, 9 h. à 12 heures.

Rech. appts 1 à 3 P. PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e - Paiement comptant chez notaire - Tél. 873-23-55.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e - 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Société recherche appts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour r.-vs, Giert, 373-85-61.

appartements occupés

13e Av. Ivry. Occupé. 2 p. cuis. wc, 40 m2, 3e ét. 66.000 F. JOUBERT et ANDRE 266-67-06.

BOULOGNE - PRES BOIS
Ds imm. entièrem. rénové, plus. APPTS OCCUPES SUR RUE et S/COUR, 2 P., dépend. 266-67-06.

immeubles

337, RUE DES PYRENEES
Bel immeuble pierre de taille, 1.720 m2 utiles - 500-54-80.

constructions neuves

15e ARR.
52, rue Mademoiselle
STUDIOS, 2 P. et 3 P.
Renseignements sur place tous les jours, 11 h. à 18 h. 30.
CIME. - 538-52-52

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du Saint-Gothard.
3 pièces avec terrasse. A partir de 417.000 F.
Renseignements sur place tous les jours de 11 h. à 18 h. 30, sauf mercredi et dimanche.
CIME 538-52-52.

12e arr., 78, r. de WATTIGNIES au calme sur une voie privée, à 300 m. du bois de Vincennes. Visite mardi, mercredi, 14 h.-19 h. Tél. 340-24-29.

6 à 14, RUE LEIBNITZ
B. appts, studio au 3 P. Termin. Loggias, nouveau prêt PIC. S/pl. L. S., 14-19 h. 359-63-63, 627-06-49.

locaux commerciaux

RUE DE PARADIS
Beau local, 140 m2, 850 F mensuel, bail à céder. Tél. 770-56-59

NANTERRE, Z.I., ventes locaux libres 900 m2 + 180 m2, Burx impeccables, téléphone, télex, parking, chauffage. - 563-93-33.

hôtels partic.

NEUILLY PRES BOIS
Charmante maison, gd sél. + 7 pces, garage, avec jdin, sud. CLAUDE ACHARD - 637-32-93.

locations non meublées Offre

Paris

SUR LUXEMBOURG
Imm. gd s'ands, superbe réception, 4 chbres, tél., chbre de serv. Parking. 8.000 F + ch. AMP. 17-47

PORT-ROYAL, r. Pierre-Nicole STUDIO en duplex, tout confort, 6e ét., ascens., téléph., 1.500 F + charges - Téléph. : 874-70-47

PARIS (12e)
SANS COMMISSION
Importante société loue dans immeuble récent bon standing studio 37 m2, loyer 967 F, charges 235 F.
2 pces, 58 m2, loyer 1.314 F, charges 368 F, parking 153 F. S'adresser 220, rue du Faubourg-Saint-Antoine, de 9 h. à 12 h. et de 14 à 17 h. - 372-52-06.

PARIS-11e
Mo PARMENTIER ou OBERKAMPF
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort,
2 pièces, 54 m2, loyer 1.151 F, charges 270 F, parking 133 F.
5 pièces, 100 m2, loyer 2.131 F, charges 499 F, parking 133 F. S'adresser 53-61, av. Parmentier. Tél. : 355-52-46.

Région parisienne

ESSONNE Propriété de caractère
luxueusement aménagée, séjour 80 m2 de plain-pied sur jardin, 5 chambres, loyer élevé justifié. Tél. : 727-21-27.

ST-GRATIEN RÉSIDENTIEL
Villa 7-8 P. Gar. Jard. 500 m2. 3.800 F mensuel - 989-31-74.

APPARTEMENTS A LOUER
SANS COMMISSION
MASSY (ESSONNE)
5 pièces 105 m2, loyer 1.546 F, charg. 390 F. S'adresser au gardien, 1, av. Nationale, Massy. Tél. : 920-48-90 - 920-48-92 ou 920-48-91, le matin.

ASNIERES résid. - Imm. stand., 7e étage. Vue sur Seine - Appt 3 p. tt cft + balc. Tél. Box. A louer ou à vendre - 522-13-89 ou le soir au 793-85-61

NEUILLY - Imm. neuf, beau 2 p., rez-jardin 61 m2 + terrasse, 2.150 F + charges. Visite mardi, de 15 heures à 17 heures, 124, BD BINEAU

Recherche ETUDIANTE sérieuse pr garder enfant 1 h. par jour (17 h. 45/18 h. 45) contre logem. Indépendant à Neuilly-sur-Seine Tél. : 757-68-69, après 20 heures

locations non meublées Demande

Paris

Jeune ingénieur ch., Paris 15e, 3 p. ou gd 2 p., calme. Ag s'abs. ORSI, 16, r. Lakanal, Paris-15e

Région parisienne

EMBASSY SERVICE recherche direct. stud. ou appt Paris, villa banlieue Ouest - 265-67-77

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis 4.000 F max. - 283-57-02

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE
rech. du STUDIO au 6 PIECES Pour Cadres étrangers garantis par BANQUE ou AMBASSADE 556-17-49

SERVICE ETRANGER
Pour cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 PIECES LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 285-11-08

terrains terrains

EN GUADELOUPE
DEVANT MER DES CARAIBES
A vendre 60 ha PLANTATIONS CAFE dont 10 ha à VOCATION TERRAINS de CONSTRUCTION avec BELLE MAISON PLANTEUR bon état et dép
PRIX 750.000
Tél. : 16 (88) 32-29-18.

YVELINES 60 km autoroute Ouest Paris
RIVE GAUCHE SEINE
Terrain à bâtir avec viabilité 770 m2 - Tél. : 093-01-70.

A vendre, terrains à bâtir, CRETEIL, 500 m2, 230.000 F. GIF, 1.000 m2, 270.00 F. Tél. : 584-00-23, 00-24

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

bureaux

20e 207 et 275 m2 Par propriétaire
Location possible - Tél. 723-72-00.

PARIS
5.000 m2
DIVISIBLES
290 F.
LE m2 ANNUEL
BUREAUX CLOISONNES IMMEUBLE RECENT
IMINCO - 256-35-50

1 à 20 BURX. Tous quartiers. LOCATIONS sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT - 293-45-55.

Domicil. artist. et commerciale, siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes Statuts - Informations juridiques - Secrét. - Tél. - Télex - Bur. A partir de 100 F par mois PARIS 10e - 11e - 15e - 17e 355-70-80 - 229-18-04

propriétés

84-VAUCLUSE. Propriété 24 ha., très bnes terres, au repos depuis dix ans, avec mas à restaurer. 1.600.000 F. Robert de Greling, 2, rue de l'Olivier, Avignon - Tél. : (90) 86-59-73.

VIENNE
A 3 KM DE POITIERS
très belle maison du 18e siècle en U, dont le corps d'habitation principal se compose de 4 gdes pièces, entrée, cuisine, au rez-de-ch., 4 chbres et salles de bains à l'étage. Dans l'autre aile : les garages et dépendances et au 1er une salle unique de 130 m2, chauff. cent., épurateur d'eau. Parc 3.000 m2 (ou plus à débattre). Vue magnifiq. depuis les terrasses sur vallée du Miosson.
Prix 850.000 F - Crédit.
S.I.T.E.
55, place du Général-de-Gaulle, 86000 POITIERS Tél. 16 (49) 88-86-38.
59, r. La Boétie, 75008 Paris. Téléph. : 256-29-90 - 256-29-91.

Vaucluse et Gard : plusieurs propriétés de rapports de 20 à 80 ha. Fruitiers ou vignes A.O.C. Robert de Greling, 2, rue de l'Olivier, Avignon. (90) 86-59-73.

pavillons

SAINT-GRATIEN - CENTRE
IDEAL PROFESS. LIBERALE
R.-de-ch., vaste séj. + 2 p., cuis. + 1er étage, 3 chbres, bains, sous-sol total. Jardin 850 m2 environ, avec vaste remise. Prix 750.000 F - 989-31-74.

91-BURES. Maison à vendre, calme, verdoyant, 35' Châtelet, 200 m. RER, Ecole, jard. 620 m2, tél., ss-sol, plain-pied r.-de-ch. : séj. 32 m2, cuisine, bains, entrée, w.-c. ; 1er étage : 4 chambres, w.-c., chauff. fuel (5.000 litres). 620.000 F. Tél. 16 (25) 03-42-67.

EPINAY-SUR-ORGE
PAVILLON, 2 min. GARE
5 pièces, tt cft + local 30 m2 avec chbre froide+terrain 509m2. 320.000 F. Tél. 909-38-05.

VERRIERES CENTRE
Pav. 4 P. bon état, caves, jardinet, 340.000 F - 666-00-27.

domaines

VOTRE CAPITAL AU VERT
EN HAUTE-ARDECHE
(Alt. 1.200 m.)
Forêt 47 ha., résineux 12 ans, très belle venue.
Vieille ferme vivaroise, toit de lauzes, eau de source, électr., vue superbe, située entre Gerbier-de-Jonc (source de la Loire) et Lachamp-Raphaël,
1.000.000 de F. Daniel de Duve, 17 A, av. de la Toison-d'Or, 1050 BRUXELLES. Tél. : 513-84-50.
Env. dossier compl. s/demande. Acceptons rend.-vous sur place.

châteaux

MILLY-LA-FORET
50 km Paris, à côté forêt de Fontainebleau, CHATEAU 17 p., tout confort, dépendances, parc clos, 70.000 m2 - Raynaud, 14, rue Lincoln-8e - 359-97-50.

viagers

NICE, VIAGER LIBRE imméd., quartier Palais de Justice, dans bel imm. en parfait état, très bel. entrée, asc., vue mer, appt ou bureau de 175 m2 env., chff. centr. gaz + tr. beaux meubles. Vendu 100.000 cpt, rente 4.700 F par mois sur 80-83 et 75 ans, réduite de 75 %. Sa valeur locative serait de 3.000 F par mois. Affaire exceptionnelle. Visite le 18 et 19 novembre pr rend.-vous. Tél. avant le 17 novembre au 16 (78) 28-94-38 LYON Viagers SIMON CHOFFEE

Vendez rapidement Conseil, Expertise. Indexation gratuit Discrétion. Etude LODEL, 35, boul. Voltaire 355-11-59

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

Les marcheurs du Larzac ont débaptisé la place d'Armes de Rodez

De notre correspondant

Millau. — C'est à Rodez que les marcheurs du Larzac ont célébré à leur manière le 11 novembre, au terme de leur quatrième journée de route. Parvenant en fin d'après-midi à l'entrée de la ville, leur troupe a reçu d'importants renforts jusqu'à atteindre environ six cents personnes à son arrivée sur la place centrale, dite « place d'Armes ».

Cette place d'Armes, les paysans du Larzac l'ont symboliquement démilitarisée en la marquant de leur emblème pacifique : en son milieu, sur le dallage de grès rose, ils ont gravé au burin l'inscription « place du Larzac ».

Des agriculteurs de la région (notamment les délégués de la F.D.S.E.A.) et des représentants des partis de gauche ont assisté à ce bref meeting. *« Huit ans de mépris à tout un département, à toute une région, c'en est trop : il est temps qu'enfin on nous écoute »*, a déclaré l'un des paysans, M. Jean-Marie Burguière.

Pendant ce temps, une délégation des marcheurs se rendait au monument aux morts, où, ainsi que l'avaient fait le matin même à Millau les paysans restés sur le plateau, ils ont déposé une gerbe sauvage faite de ces « fleurs » du causse que sont le chêne, le buis, l'églantier et la cardadelle.

« La signification de ce geste est pour nous très claire, a expliqué l'un d'eux : *ceux dont on commémore ici le souvenir ne sont pas morts pour que l'on chasse aujourd'hui leurs enfants de la terre qu'ils ont défendue. A quoi auraient servi leurs souffrances si maintenant notre région était destinée à l'abandon, à l'exode, à la désertification ? Notre souvenir, notre reconnaissance envers eux, s'expriment dans la lutte que nous menons pour garder cette terre ouverte à la vie. »*

Dimanche matin, les marcheurs ont repris « la route de l'Elysée » via Espalion, Laguiole (Aveyron) et Chaudes-Aigues (Cantal), où des ouvriers de Lip viendront se joindre à eux.

YVON MAYNADIER.

● *Manifestation à Soleure.* — Quelque cinq mille personnes ont participé dimanche 12 novembre à une marche de protestation sur le site de la centrale nucléaire de Goefgen dans le canton de Soleure en Suisse. Les manifestants ont réaffirmé leur soutien à l'initiative antinucléaire qui sera soumise à référendum en février prochain et ont réclamé un moratoire de quatre ans pour la construction des centrales nucléaires. — *(Corresp.)*

— A PROPOS DE... —

UN DÉBAT SUR LES CARRIÈRES

Ces trous dont personne ne veut

Le Syndicat des producteurs de sables et de graviers de l'Ile-de-France vient d'organiser un débat à Cergy-Pontoise sur le thème « Carrières, bases de loisirs, villes nouvelles ». Le préfet du Val-d'Oise, des fonctionnaires et de nombreux élus assistaient à cette journée.

« Après l'air et l'eau, les cailloux sont la substance que les habitants des pays développés consomment le plus. » *Cette remarque a été faite par M. Jourdan, chef du service des mines de l'Ile-de-France. En France, par exemple, la consommation de graviers et de ballast s'est élevé à 9 tonnes par tête en 1977, soit 470 millions de tonnes. D'où une industrie qui emploie vingt-cinq mille personnes, et dont le chiffre d'affaires a dépassé 4 milliards en 1976. Mais aussi une activité qui se voit : quatre mille carrières et gravières sont en exploitation dans l'Hexagone. Et les trous à l'abandon couvrent, estime-t-on, plus de 50 000 hectares.*

Aussi la profession — pourtant nécessaire — est-elle de plus en plus critiquée. A Pontoise, le syndicat de l'Ile-de-France a essayé de montrer que l'exploitation d'une gravière n'est qu'une phase temporaire dans la vie d'un terrain. En effet, ceux qui participaient à cette journée ont pu visiter la base de loisirs de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, magnifique plan d'eau qui a été créé sur un ancien chantier d'extraction. Parmi les onze autres bases de loisirs qui ont été programmées dans l'Ile-de-France (quatre en Seine-et-Marne, trois en Yvelines, trois dans l'Essonne et une en Val-de-Marne), la plupart profiteront d'anciennes excavations.

Malheureusement, cette solution n'est pas une panacée. La base de Cergy-Pontoise, sans doute trop luxueusement aménagée, présente un déficit de 1 million de francs par an. « Il faudra revoir certains programmes trop ambitieux », *dit-on à la Jeunesse et aux sports.*

En proposant le réaménagement des carrières en bases de loisirs, les professionnels croyaient redorer leur image de marque. Ils doivent déchanter. Ils se plaignent aussi de la baisse de production, due à la crise économique et, en région parisienne, à la stabilisation de la population. En outre, les procès-verbaux pour infraction à la législation ne les épargnent pas : une par mois environ a révélé un fonctionnaire.

Quant à l'ouverture de nouvelles exploitations, elle devient de plus en plus difficile. Le 25 octobre dernier, la commission départementale des sites a repoussé le projet d'une société qui voulait créer une sablière à Saint-Clair-sur-Epte (Val-d'Oise). A Thorens-Glières, en Haute-Savoie, c'est bien pire. Là, sur un flanc de leur montagne, veillent nuit et jour, depuis huit mois, les habitants du village, maire en tête. En dépit de toutes les autorisations, et malgré l'appui des gendarmes mobiles, l'entreprise ne peut commencer les travaux d'extraction.

Un peu partout les sablières installées dans les fleuves et les rivières sont à présent en accusation. Levée de bouclier en Dordogne, interdictions dans la Garonne entre Bordeaux et Langon, les oppositions et obstacles de granulats — c'est ainsi que se multiplient. Les producteurs s'appelle la profession — paient des décennies d'exploitation sauvage, faite sans aucun respect de l'environnement, sans aucun plan d'ensemble, et avec la bénédiction des autorités. Le vent a tourné. Il faut maintenant solder les erreurs du passé.

MARC AMBROISE-RENDU.

CIRCULATION

Les taux de péage sur les autoroutes varient du simple au triple

La concession de la construction des autoroutes à des sociétés privées a une nouvelle fois été remise en cause à l'occasion de la discussion budgétaire, notamment dans l'avis rédigé par M. Michel Manet, député P.S. de la Dordogne, au nom de la commission de la production et des échanges.

Les critiques de M. Manet portent essentiellement sur deux points.

Le relais du secteur public par le secteur privé n'a pas permis, selon lui, d'accroître les ressources disponibles pour le financement des autoroutes. Il explique notamment : « *Les capitaux propres apportés par les sociétés privées ont représenté, de 1972 à 1977, 8,4 % seulement des investissements qu'elles ont réalisés, soit une contribution inférieure aux apports de l'Etat, représentés par les versements du FSIR (Fonds spécial d'investissement routier), dont la part dans le financement de ces investissements a été durant la période de 8,6 %. Pour 1977, les versements du F.S.I.R. ont atteint 110 millions de francs les fonds propres des sociétés 105 millions de francs seulement.*

» *Les ressources d'emprunt des sociétés privées ont représenté au cours de la période 82,8 % des investissements des concessionnaires. Ces emprunts opèrent une ponction sur le marché financier de la même manière que les emprunts des sociétés d'économie mixte, des collectivités locales ou de l'Etat.* »

Le recours à des sociétés privées présente, selon M. Manet, un deuxième inconvénient. Il conduit à un grand désordre en matière de péages. « *Les prix moyens du kilomètre*, explique-t-il, *varient du simple au triple entre les tarifs les plus faibles (autoroute Paris-Rhin-Rhône) et les tarifs les plus élevés (autoroute de la côte basque). La fixation du taux des péages répond encore trop exclusivement au souci d'assurer l'équilibre financier des concessions. Il est donc à craindre que la mise en service d'autoroutes nouvelles dans les régions les moins favorisées n'entraine des péages élevés qui viendront réduire l'effet favorable de l'investissement.* »

● *Les accidents des « deux-roues ».* — Le bilan des accidents de la route pour les motocyclettes en 1978 s'établit de la façon suivante : 433 tués à motocyclette, 337 à vélomoteur, 2 079 à cyclomoteur. M. Joël Le Theule, ministre des transports, donne ces chiffres en réponse à une question posée par M. Pierre-Bernard Cousté, député R.P.R. du Rhône.

Une comparaison entre le nombre de véhicules en circulation et le nombre de victimes, indique le ministre, démontre que le risque pour une motocyclette d'être impliquée dans un accident corporel est supérieur à celui de toutes les autres catégories de véhicules.

TRANSPORTS

Les comptes des compagnies aériennes mondiales

Le trafic des charters a diminué en 1977

Les dirigeants des cent huit compagnies membres de l'Association du transport aérien international (IATA), se réunissent, du 13 au 15 novembre, à Genève pour leur trente-quatrième assemblée annuelle. Réunion importante puisqu'elle se situe à un moment où le transport aérien est en pleine mutation.

Le directeur général de l'IATA, M. urt Hammarskjoeld, relève dans son rapport annuel, qu'au cours des six premiers mois de 1978, le trafic passagers a augmenté d'environ 10 % et celui du fret de 13 %. Les vols réguliers ont accru leur clientèle de 12 % mais les « charters » ont vu la leur diminuer de 15 %, chiffre surprenant.

Sur l'Atlantique nord, la principale ligne internationale du monde, l'augmentation de la clientèle est de l'ordre de 2 %, en dépit de la « guerre des tarifs » que se livrent sur cette route les compagnies régulières et les charters. Dans le monde, la principale augmentation de trafic concerne le Proche-Orient.

Le transport d'un demi-milliard depassagers, de 8 milliards de tonnes de fret et de huit milliards d'objets postaux a rapporté, l'an dernier, 49,5 milliards de dollars aux compagnies, qui ont réalisé un bénéfice net de 1 milliard de dollars.

C'est la deuxième année consécutive que les compagnies enregistrent des bénéfices, mais le directeur de l'IATA relève qu'elles auront besoin de 80 milliards de dollars d'ici à 1986 pour moderniser leur flotte, et il exclut que cela soit possible seulement par autofinancement.

L'autre préoccupation de l'IATA concerne évidemment la « guerre des tarifs » engagée par des firmes non membres de l'IATA (comme le « skytrain » du britannique Laker) et surtout la nouvelle politique des Etats-Unis qui tentent de rétablir une liberté complète des tarifs pour obtenir qu'ils diminuent.

M. Hammarskjoeld, faisant le point de la piraterie aérienne, note, en 1977, cinq réussites pour vingt-neuf tentatives. L'amélioration est nette par rapport à 1972 (l'une des pires années), où il y avait eu plus de soixante tentatives, dont un tiers avaient réussi.

A la veille de la réunion de Genève, les dirigeants de Delta Air Lines, un des plus grands transporteurs américains, ont annoncé qu'ils quittaient l'IATA, l'association ayant fait preuve, selon eux, d'une « *efficacité réduite* » dans la fixation des nouveaux tarifs face à la compétition qui se développe sur le marché. Plusieurs autres compagnies américaines, dont Pan American et T.W.A., avaient, on le sait, envisagé de quitter, pour les mêmes raisons, l'IATA. — *(A.F.P.)*

Pour protester contre la suppression d'un arrêt

DES USAGERS BLOQUENT L'EXPRESS RENNES-BREST

Près de mille deux cents personnes et de nombreux élus, dont M. Francis Cadoudal, président communiste du conseil général des Côtes-du-Nord, ont bloqué dimanche 12 novembre l'axe express Rennes-Brest dans la gare de Plouaret. Ils avaient organisé une manifestation analogue le 1er octobre dernier.

Les usagers de la S.N.C.F., rassemblés dans un comité de défense, protestent contre la récente suppression de l'arrêt de l'express à Plouaret et, d'une façon générale, contre les « *impératifs de rentabilité de la S.N.C.F.* », qui a conduit la société nationale à modifier certaines de ses dessertes ferroviaires en Bretagne, pénalisant ainsi des gares jugées « déficitaires ».

Le directeur régional de la S.N.C.F. avait expliqué trois jours auparavant à Lannion que la suppression de certains arrêts permettrait au train Corail Rennes-Brest de gagner trente-huit minutes et de rouler à une vitesse de 98 kilomètres-heure.

Les voyageurs de Lannion et de sa région, qui avaient l'habitude de prendre le train à Plouaret (20 kilomètres environ de Lannion), doivent désormais se rendre pour cela à Guingamp (35 kilomètres). La S.N.C.F. fait valoir l'amélioration apportée récemment à la route Lannion-Guingamp.

Inauguration pour rire à Bobigny

UN MÉTRO NOMMÉ DÉSIR

Pour un soir, le métro est arrivé à Bobigny, du moins on l'a imaginé. Pour faire plus vrai, on a créé de toutes pièces, en carton pâte, une station terminus « Bobigny-Préfecture ». On l'a installée à l'emplacement même où un jour elle sera réalisée, en 1984 ou 1985... On l'a même inaugurée dans la soirée du 10 novembre... par anticipation.

Nombreux ont été les participants à cette « inauguration » imaginaire organisée à l'appel des élus communistes, et nombreux les badauds attirés par la fête : lampions, fanfare, chanteurs, batteleurs, discours, rien ne manquait pour créer et entretenir l'illusion. M. Georges Valbon, maire de Bobigny, président du conseil général a rappelé dans son allocution : « Cette réalisation intéresse la population de Bobigny, mais aussi celles de Pantin, Bondy, Noisy-le-Sec, Romainville, Drancy, les Lilas, au total cent vingt mille usagers, d'après les chiffres de la R.A.T.P. »

Promis depuis des décennies, le métro de Bobigny a subi des retards de tous ordres. Retenu comme projet prioritaire en 1975 ; il est victime de l'austérité... Mais les crédits sont finalement prévus pour 1979. Si tout va bien, on l'inaugurera réellement... en 1985. — K.L.

● *Baisse du trafic maritime.* — Le trafic mommercial de marchandises pour les sept premiers mois de 1978 est en régression de 3,3 % par rapport à la période correspondante de 1977 dans les six ports autonomes. Cette diminution est consécutive à la réduction du trafic de pétrole brut (— 11,7 %). Les autres marchandises en vrac (liquides ou solides) augmentent de 9,6 %. Les marchandises diverses augmentent également de 12,2 %. C'est Rouen qui connaît la plus forte progression (+ 15 %) et Marseille qui enregistre la plus forte régression (— 8,8 %).

Le Monde

régions

EN ILE-DE-FRANCE

Usagers pénalisés dans les gares de la petite et grande banlieue

Les express ne sifflent jamais trois fois

A gare de banlieue, trafic de banlieue. A quelques exceptions près, les trains de grand parcours « brûlent » sans sourciller les villes de la petite et de la grande couronne parisienne. « *Nos rapides et nos express commencent à s'arrêter à partir de 200 kilomètres de la capitale, soit à hauteur de Châlons-sur-Marne, Dijon, Tours, Le Mans,* explique M. Claude Rivard, ingénieur principal au département du marketing voyageurs ; *ce qui nous importe c'est de desservir en priorité les pointes extrêmes de la ligne* » (1).

Un schéma de circulation ferroviaire qui oblige l'habitant de Melun à « remonter » à Paris pour « descendre » vers le Midi, l'usager de Versailles à passer par la gare Montparnasse pour aller en Bretagne. Pour faciliter la vie de ces banlieusards, les responsables de la S.N.C.F. ont tout de même mis en circulation, dans un rayon de 200 kilomètres autour de la capitale, des « petits express » et des omnibus qui desservent les villes moyennes et assurent des correspondances avec les rapides.

Ainsi, par exemple, un habitant de Sens qui cherche à rejoindre Nice, a la possibilité de prendre l'express Paris-Dijon, à 8 h. 19, qui le « met » à 10 heures à Dijon où, douze minutes plus tard, il « attrape » le rapide Paris-Nice. Dans le sens inverse, il devra, en revanche, attendre sa correspondance plus d'une heure et demie.

« *Ce système laisse à désirer,* reconnaît M. Rivard. *Nous avons fait porter l'effort sur les trains de banlieue et les grands rapides au détriment des petits express et des omnibus, dont le nombre a peu augmenté et dont les horaires sont souvent incommodes.* »

Les dirigeants de la Société nationale semblent maintenant convaincus de modifier le schéma actuel qui ne donne pas satisfaction. Ils vont s'efforcer, dans un premier temps, d'améliorer les correspondances entre trains de petite et grande vitesse. Ils envisagent, surtout, d'arrêter des express ou rapides dans quelques villes de la couronne de Paris.

Le tout est de ne pas ralentir inconsidérément la marche des trains de grand parcours par une succession d'arrêts trop rapprochés et peu justifiés. D'où l'idée de sélectionner un certain nombre de gares-centres autour de la capitale, qui puissent représenter un certain potentiel de voyageurs. Aussi les responsables ferroviaires ont-ils entrepris, au printemps dernier, d'évaluer le trafic « grandes lignes » au départ et à l'arrivée des gares de Melun, Fontainebleau, Versailles et Creil. Ils attendent les conclusions de cette étude au début de l'été prochain.

Ils fondent, à cet égard, beaucoup d'espoir sur la mise en service de la rocade A 86, qui permettra de rabattre leur clientèle sur ces gares-centres, en lui évitant de rentrer dans la capitale. *Ainsi un habitant des Yvelines* pourra-t-il aller prendre son train pour Nice à Melun, un habitant de Seine-et-Marne son train pour Quimper à Versailles sans avoir à transiter par une gare parisienne.

Déjà, à titre de test, les dirigeants de la Société nationale ont décidé, au service d'hiver 1978, de faire arrêter à Versailles-Chantiers, à 7 h. 10, un rapide à supplément Paris-Rennes-Brest. « *Mais ce n'est pas avant l'hiver 1980 que nous serons à même d'appliquer notre nouvelle doctrine* », indique M. Rivard.

Pourquoi entreprendre des études aussi longues et aussi lourdes, se hâter si lentement ? A l'évidence, l'arrêt de quelques trains de grand parcours dans quelques gares de banlieue contenterait les usagers de la S.N.C.F.

« *La mise en place de cette nouvelle politique ne pose pas de problèmes insurmontables en matière de circuit ferroviaire, bien que la grille du trafic soit très dense en banlieue parisienne* », remarque M. Rivard. « *Mais,* à mon avis, *il ne suffit pas de faire arrêter un train par-ci par-là ; il faut fabriquer une vraie desserte « grandes lignes », offrir un vrai service, si l'on veut inciter les clients à changer d'habitudes, à oublier Paris.* »

JACQUES DE BARRIN.

(1) A titre d'exemple, aucun train de grand parcours ne fait halte à Melun et à Fontainebleau sur la ligne Paris - Lyon - Vintimille, deux s'arrêtent à Meaux sur la ligne Paris-Nancy, quatre à Versailles sur la ligne Paris - Le Mans - Brest - Quimper.

REMUE-MÉNINGES AUTOUR DES HALLES

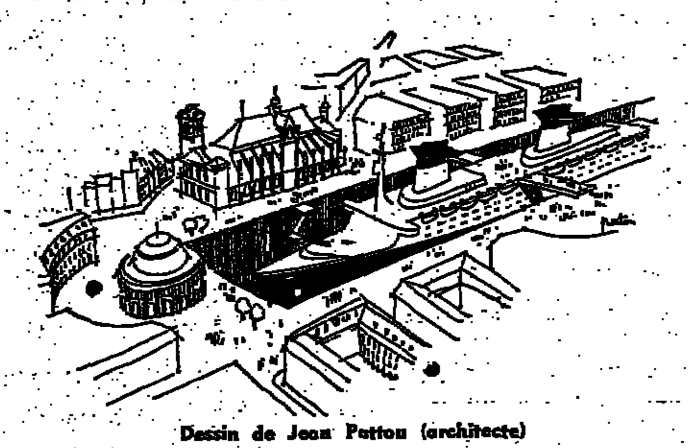
M. Jacques Chirac devait rencontrer, à l'Elysée, ce lundi 13 novembre, le président de la République *pour évoquer avec lui les projets* de jardin aux Halles.

Les décisions récemment prises par le maire de Paris ont été diversement appréciées chez nos lecteurs. La réduction de l'immeuble de logements qui doit masquer la centrale de climatisation est généralement bien accueillie, notamment, par les associations de quartier (*le Monde* du 11 novembre). Mais l'éviction de l'architecte Ricardo Bofill *est moins bien reçue.*

Evoquant la « *joie méchante de certains architectes* », un de nos lecteurs parisiens, M. Serge Goldberg, estime qu'« *ils feraient mieux de respecter le déchirement que la ruine d'une idée doit provoquer chez celui qui l'a portée, et l'a défendue, avec mérite. Ceux d'entre eux qui ont la foi et le talent dont s'honore leur profession devraient le ressentir profondément, comme un accident dont ils auraient eux-mêmes été victimes et offrir au moins l'hommage du silence plutôt que de bruyants et indécents sarcasmes.* »

Le nouveau syndicat de l'architecture avait, de son côté, protesté contre la décision de M. Chirac en déclarant dans un communiqué : « *Nous ne contestons pas le droit aux élus de remettre en cause une opération, mais nous ne pouvons accepter une politique qui exclut la qualité architecturale quel que soit le lieu ou le programme* », faisant allusion au souhait de M. Chirac d'une architecture « *neutre* ».

La façon dont les décisions sont prises, depuis dix ans, les hésitations des hommes politiques et des aménageurs, cet « *urbanisme à reculons* », suscitent de nombreux commentaires. « *Lorsqu'une mauvaise décision d'urbanisme a été prise, mieux vaut y renoncer que persister dans l'erreur* », estime M. Henri Fabre-Luce, avocat, ancien membre démissionnaire de la commission des sites. Il ajoute : « *Une fois de plus, cette commission, qui avait donné un avis favorable à l'immeuble Bofill, se trouve coupée de l'opinion publique pour s'être laissé manipuler par le pouvoir politique et subit le ridicule de se voir désavouée par ceux-là mêmes qui l'ont incitée à approuver une décision évidemment erronée.* »



Dessin de Jean Pattou (architecte)

« *Quand il s'agit de décider du réaménagement du centre de Paris, on peut comprendre les hésitations des élus,* estime M. Henri-Charles Barnèdes, de Paris. *Mais il est quand même paradoxal qu'il n'existe pas, à l'heure actuelle, de « programme » très précis, après huit années de remises en cause. On peut se demander si le problème a été pris par le bon bout et si les options de base ont été prises.* » Analyse que M. Ionel Schein traduit à sa manière par : « *Depuis dix ans, on gère des contradictions. Depuis dix ans, on suscite pour mieux empêcher. Depuis dix ans, on promet tout sans rien tenir. Depuis dix ans, on fait dessiner des cauchemars... Si « l'anarchie est la plus haute expression de l'ordre », nous y voilà* ». Tandis que M. Maurice-François Rouge, urbaniste, profite de cette nouvelle « table rase » engagée par le maire de Paris pour réclamer une nouvelle fois l'étude globale des quartiers qui bordent la Seine, entre le Louvre et les Halles.

Enfin, M. François Gauthier, architecte successeur de Bernard de la Tour d'Auvergne, décédé à la fin de 1976 après avoir participé aux projets des Halles, estime que « *les architectes ne sont et n'ont toujours été aux Halles que des instruments, des façades, des justifications, ballottés entre les intérêts économiques de la Ville, la raison majeure des ingénieurs qui ne veulent pas modifier leurs études, l'argumentation des promoteurs qui ne peuvent pas s'adapter au contexte souterrain déjà figé, et enfin englués dans le béton qui coule sans cesse.*

» *Les idées généreuses et novatrices, telles celles de 1974, séduisent les architectes, les enthousiasment et les emportent dans les méandres des recherches qu'elles suscitent, mais la réalité financièro-bétonnière leur échappe totalement. Un tel projet demandait que les architectes eussent les pleins pouvoirs et prennent les rênes d'une expérience exemplaire dans une fin de siècle qui cherche sa définition. Il ne faut pas que l'exemple des Halles fasse, aux yeux du public, des architectes les seuls responsables du désarroi général.* »

Une exposition sur l'histoire du 2e arrondissement

LA PRESSE, LA BOURSE ET LA « NATIONALE »

La délégation à l'action culturelle de la Ville de Paris présente, à la mairie annexe du 2e arrondissement avec la participation du musée Carnavalet, l'exposition « Promenade historique à travers le 2e arrondissement, de la place des Victoires à la place de l'Opéra.

Jusqu'en 1860, année marquant la mise en place par Haussmann de la réforme administrative de la capitale, Paris ne comptait que douze arrondissements, divisés en quarante-huit sections. Celles qui composaient le deuxième arrondissement étaient la chaussée d'Antin, le Palais-Royal, Feydeau et le faubourg Montmartre. Ce n'est donc que sous le Second Empire que l'arrondissement prit sa forme définitive et qu'on délimita les quatre quartiers qui le composent actuellement : Bonne-Nouvelle et Mail, qui s'étaient développés dès le Moyen Age ; Vivienne et Gaillon, dont les terrains en friche se couvrirent des beaux hôtels des gens de qualité au début du dix-septième siècle.

En fait, le deuxième arrondissement est le plus petit de Paris, puisqu'il ne compte que 97 hectares, mais c'est historiquement l'un des plus importants. Si la Bourse lui a donné son nom, c'est la presse qui est l'âme de cette petite contrée remuante et murmurante, dont les boulevards sont la grande rue et qui, malgré son exiguïté a vu se dérouler tant d'événements marquants de l'histoire de Paris, qui vont de la création, en 1402, du premier théâtre parisien, celui des Confrères de la Passion, qui donnaient « jeux et mystères » dans le couvent de la Trinité, rue Saint-Denis, jusqu'à l'assassinat de Jaurès à la veille de la grande guerre, dans un café de la rue du Croissant.

Deux faits historiques d'une très grande importance ont eu pour théâtre le deuxième arrondissement. C'est en effet au *National*, rue Neuve-Saint-Marc, que le 26 juillet 1830 quelque deux cents journalistes décidaient de rédiger une protestation contre les ordonnances que venait de promulguer Charles X, ce qui donna naissance aux Trois Glorieuses, et que près de vingt ans *plus tard, le 22 février 1848,* une violente attaque ayant pour cible le ministère des affaires étrangères, situé alors boulevard des Capucines, déclenchait la révolution instaurant la IIe République.

L'histoire du « deuxième » est inséparable de celle de la Bibliothèque nationale, dont l'origine remonte à Mazarin, de l'église Notre-Dame-des-Victoires, élevée par Le Muet selon le vœu de Louis XIII, qui en posa la première pierre, de la Bourse, chef-d'œuvre de Brongniart, et des boulevards, plaque tournante de la capitale, où se pressait entre le règne de Louis XVIII et la Belle Epoque tout ce qui comptait à Paris et où quantité de cercles, de théâtres, de glaciers et de restaurants à la mode avaient ouvert leurs portes.

C'est tout cela qu'on retrouvera à l'exposition « de la place des Victoires à la place de l'Opéra » pour laquelle le musée Carnavalet a prêté des documents remarquables. Tableaux de Van Loo, de Stanley, gravures et estampes représentant les anciens hôtels aujourd'hui disparus (comme ceux de Jars ou de Louvois) qui bordaient la rue de Richelieu.

A côté des maquettes de monuments, on pourra voir les fameuses statuettes de plâtre de Dantan représentant des célébrités de l'époque, comme Liszt, familier de la maison Erard, rue du Mail, ou Berlioz, dont on joua salle Favart *la Damnation de Faust*. Le « deuxième », avec l'Opéra de Mlle Montansier, rue de Richelieu, que Louis XVIII fit démolir après l'assassinat du duc de Berry ; la salle Favart, le théâtre Ventadour et les célèbres Italiens, fut un peu au dix-neuvième siècle la capitale de la musique, comme en témoignent encore les noms portés par certaines de ses rues : Rameau, Méhul ou Dalayrac.

ANDRÉE JACOB.

★ Exposition ouverte du lundi au samedi inclus, du 15 novembre au 9 décembre, de 10 heures à 17 heures. Mairie annexe du deuxième arrondissement, 8, rue de la Banque. Au début de janvier l'exposition sera présentée au musée Carnavalet.

UN JOUR AVEC...

Les arboriculteurs du Valois

En Valois, à 70 kilomètres au nord-est de Paris, les saisonniers espagnols et portugais, en renfort de la main-d'œuvre locale, achèvent la cueillette des pommes. Après une année fortement déficitaire, la récolte cet automne est redevenue normale, voire abondante.

« GOUTEZ CETTE P7RI2A9 »

« Goûtez-moi P7RI2A9. Quelle saveur ! »

Dans cette belle ferme carrée d'un hameau voisin de La Ferté-Milon, patrie de Racine, M. André Potel, président de la section pomme de l'AFCOFEL (Association française des comités économiques agricoles de fruits et légumes), au milieu d'autres arboriculteurs, compare les fruits du verger expérimental du Valois.

Des échantillons des nouvelles variétés sont mis en observation pour juger de la capacité de conservation. Ensuite, selon les résultats, on passera du test scientifique au test de commercialisation avec enquête à l'échelle du quartier auprès des détaillants et des consommateurs. Aujourd'hui on lance un *fruit comme n'importe quel autre* produit.

Certains hybrides n'ont pas encore d'appellation. Mais P7RI2A9 qui ne manque pas de saveur, si elle se conserve bien, peut prétendre à un bel avenir. Sans pour autant détrôner la Golden. C'est qu'elle a des qualités cette belle américaine qui nous est arrivée après la guerre avec les surplus.

La France produit en moyenne 1 700 000 tonnes de pommes par an dont deux tiers de Golden. Le Valois, pour sa part, lui consacre la moitié d'un verger de 600 hectares. Pourtant le climat convient davantage, *nous dit-on*, aux variétés rouges. (Ce n'est pas le soleil qui fait rougir les pommes, mais le froid et l'humidité.) Comme la traditionnelle Boskoop ou la tardive Melrose.

C'est pourquoi, conciliant les qualités du terroir et les impératifs du marché, les arboriculteurs du Valois veulent diversifier leur production, améliorer la Golden, promouvoir de nouvelles variétés. Ils savent que va de pair le renouvellement du *verger — un arbre produit au* bout de cinq ans pendant quinze ans — trop lent selon les uns.

Quant aux étapes finales de la commercialisation et de la conservation, c'est l'affaire de la SICA « Fruits du Valois » dans ses ateliers de Ciry-Salsogne et de Villers-Cotterêts. Sur une production de 23 000 tonnes par an, 16 000 tonnes de fruits sont stockés par la SICA qui en exporte 30 % environ.

La station de Villers-Cotterêts vient d'être dotée de nouvelles chambres « à atmosphère contrôlée », où l'action du froid est complétée par une diminution de l'oxygène et l'augmentation, *par les fruits eux-mêmes,* du gaz carbonique, pour une conservation de longue durée.

Après la Golden cueillie verte pour l'exportation, jaune pour le marché intérieur, la rouge Melrose emplit les « palox » de la coopérative. Dans la campagne embrumée, les betteraves sucrières en tas au bord des routes rappellent que ce pays n'a pas mis tous ses œufs dans le même panier : presque tous *les* arboriculteurs *sont aussi* exploitants.

P.-J. DESCHÊNES.

Le Monde

économie

L'EUROPE ET LE TIERS-MONDE

Le rapport Peillon au Conseil économique et social

Les entreprises françaises doivent pouvoir adapter plus vite leur politique aux variations du marché

L'industrialisation des pays du tiers-monde est inévitable et souhaitable. Cette évolution, cependant, doit être progressive et permettre des adaptations et des restructurations dans un cadre de croissance ordonnée et concertée des échanges. Telle est, en substance, la conclusion du projet d'avis et du rapport établis au nom de la section de l'industrie et du commerce du Conseil économique et social, qui seront présentés mardi 14 novembre par M. Léon Peillon à l'assemblée de la place d'Iéna.

Si la France veut faire face dans de bonnes conditions à ce processus prévisible, il importe de mettre en service une politique d'ensemble tendant, d'une part, à « faire progresser les échanges avec les pays en voie de développement; d'autre part, à permettre aux entreprises françaises de faire face aux nouvelles concurrences présentes et à venir. »

Pour développer ses échanges, la France devra notamment « *intervenir afin que la politique de la C.E.E. vis-à-vis des pays en voie de développement se concrétise sur la base d'accords bilatéraux temporaires, prenant en compte les intérêts des deux parties. Ces accords ne devront pas être de simples accords tarifaires, mais devront prévoir, par catégories de produits, des dispositions facilitant l'adaptation des différentes branches industrielles françaises à l'évolution de la répartition mondiale du travail* ».

Pour se préparer à des concurrences nouvelles, le rapporteur recommande de « *mettre les entreprises françaises en mesure de se plier à des conditions économiques susceptibles de varier rapidement* », et, pour ce qui concerne les secteurs menacés d' « *effectuer des études plus détaillées sur la pénétration des importations* », d' « *établir des programmes sectoriels de redressement* ». Enfin, dans le cadre de la politique industrielle générale, de « *favoriser les reconversions* [et] *la mobilité des hommes et des entreprises* ».

UNE AUTRE FORME DE COOPÉRATION

Le transfert de maîtrise industrielle

« Il ne s'agit pas de fournir une usine clés en main, mais une entreprise clés en main, avec toutes ses fonctions » : *telle est l'opinion que, notamment, M. Silver Seurat, président d'Eurequip, société de conseil, a exprimée à l'occasion de la journée d'études organisée le 8 novembre par l'Institut de l'entreprise sur les transferts de maîtrise industrielle. Cet organisme patronal, que préside M. Jean Chenevier, président de la Société française des pétroles BP, présentait à cette occasion le* « guide d'approche du transfert de la maîtrise industrielle ».

« Assistance technique », « coopération », « transfert de technologie » *sont des notions familières : le transfert de maîtrise industrielle l'est moins. Apparue plus récemment, cette notion, plus large que les précédentes, correspond à une meilleure approche du problème de l'industrialisation des pays du tiers-monde. Ce transfert prend en compte non seulement les éléments technologiques, mais aussi l'étude de marché, l'entretien, la gestion et le financement. Il s'agit donc d'un mode de transfert de la vie industrielle entre deux firmes : une entreprise extérieure, dite « entreprise jumelle », apparait comme le fournisseur potentiel privilégié d'une société locale, favorisant soit sa création, soit sa réhabilitation, elle la fait bénéficier de ses ressources en expérience et en hommes.*

Une bonne définition du problème posé est la première condition de réussite d'un tel transfert, qui exige qu'aucune fonction de l'entreprise ne soit négligée : sinon, rupture d'approvisionnements, absence de débouchés ou incidents techniques contraindront l'usine implantée à interrompre sa production ou à souffrir d'un niveau de productivité nettement insuffisant.

Le transfert de maîtrise industrielle demande du temps : « Il faut quatre à cinq ans pour faire une usine, mais davantage pour assurer une maîtrise industrielle correcte », *a souligné M. Seurat. Ainsi, en Guinée, une expérience de production d'alumine engagée par Pechiney - Ugine - Kuhlmann s'est-elle étalée sur une vingtaine d'années. Enfin, sont déterminantes les questions de formation du personnel : après une sélection méthodique, des formations adaptées doivent être dispensées au personnel français et autochtone, afin d'assurer, à terme, l'accès aux postes de responsabilité des éléments locaux.*

Des répercussions bénéfiques sur l'emploi

Dans une telle opération, chacun des deux partenaires trouve son compte, a-t-il été souligné. L'acquéreur de maîtrise industrielle, en cas de succès du transfert, sera en mesure de surmonter les crises économiques et sociales que peut connaître toute entreprise. Pour le fournisseur, les avantages dépassent les inconvénients : la vente du « produit » *est, financièrement, une opération rentable, et la firme bénéficie souvent d'un élargissement de son marché à l'exportation. M. François Perrin-Pelletier, membre du directoire des Automobiles Peugeot, a indiqué qu'à la suite de la construction d'usines d'automobiles au Nigeria, sa société a vu sa part du marché dans ce pays passer de 15 % à 33 %.*

Le transfert de maîtrise industrielle a des répercussions bénéfiques sur l'emploi : selon M. André Jacomet, conseiller d'Etat, et « la création d'un emploi dans les pays en voie d'industrialisation entraîne la création de trois emplois dans les entreprises françaises ». « Malgré tout, ces entreprises ne risquent-elles pas de concurrencer nos propres produits, notamment en raison d'un « dumping social » *(pratique de salaires misérables)?* Et ne risquons-nous pas de favoriser les germes d'une technologie autochtone d'avenir ? », *ont demandé plusieurs intervenants.*

Peut-être, mais « avons-nous vraiment le choix ? Nombre de pays du tiers-monde nous disent : nous n'achèterons plus rien aux pays qui ne nous aideront pas dans notre développement », *ont répondu MM. Paul Berliet et François Meyer, président de Creusot-Loire Entreprises. D'autres ont ajouté que les transferts — sélectifs — devaient s'inscrire dans la perspective d'une nouvelle stratégie économique mondiale.*

Comment ignorer enfin l'ampleur de ce marché potentiel, actuellement peu structuré, sur lequel les entreprises françaises de dimension internationale, mais aussi les P.M.E., pourraient bien, semble-t-il, remporter des succès certains ? Aussi plusieurs participants ont exprimé leur souhait qu'il soit remédié aux obstacles à la pénétration des entreprises françaises sur ce marché : le défaut d'un concours des pouvoirs publics analogue à celui qu'apporte aux firmes nippones le ministère japonais du commerce international et de l'industrie (MITI) ; le manque d'enthousiasme des cadres et des salariés français : l'absence de contrats-types et d'un lieu pour les échanges d'expériences entre les grands opérateurs de ce nouveau domaine.

F. L.

Satisfaits de leur rapprochement

L'UNION LAITIÈRE NORMANDE ET PRÉVAL VONT AUGMENTER LEURS INVESTISSEMENTS

1 500 emplois pourraient être créés

L'Union laitière normande se porte bien. Neuf mois après l'association de la première entreprise laitière de France avec Préval, qui était la seconde, l'amélioration des résultats est telle que la reprise des investissements est décidée : pour chacune des trois années à venir, ils passeront de 65 millions de francs à 100 millions pour l'U.L.N. et de 15 millions de francs à 35 millions pour Préval, soit un plan triennal de 400 millions de francs environ. D'après les dirigeants du groupe, le président, M. Auguste Grandin, et le directeur général, M. Van Ryumbeke, les projets d'investissements devraient permettre de créer dans les deux années à venir cinq cents emplois directs sûrs et deux cent cinquante probables. La mise en service de nouvelles unités de production favorisera en outre la naissance de sociétés de service (emballages, transports, sous-traitance), qui créeront autant d'emplois indirects, soit cinq cents définitifs et peut-être deux cent cinquante autres.

Apparemment, l'U.L.N. digère plutôt bien le rachat, effectué dans des conditions difficiles, de Préval, ou du moins des 30,5 % du capital qui ont permis ce rapprochement, les producteurs de lait livreurs ayant constitué en décembre 1977 une société civile afin d'acquérir 34 % du capital de Préval, soit la minorité de blocage, et le groupe Perrier conservant jusqu'à présent 30,5 %. Depuis 1973, Préval avait cessé d'investir. Depuis 1974, l'U.L.N. avait ralenti ses investissements du fait de l'augmentation des charges de main-d'œuvre et de carburant, mais aussi des désordres monétaires, auxquels le leader des industries agro-alimentaires à l'exportation est particulièrement sensible. Le rapprochement aura permis des économies importantes sur le ramassage et le transport inter-usines, une meilleure gestion de la matière première (le groupe contrôle aujourd'hui 3 milliards de litres de lait, soit 15 % de la collecte française) et une plus grande présence sur le marché international. En chiffres, alors que « *le blocage électoral des prix les produits alimentaires avait entraîné à la fin du mois de mars 1978, par rapport à mars 1977, une détérioration de l'exploitation cumulée des deux groupes de 11,5 millions de francs, cette détérioration a fait place à une amélioration de 17 millions cinq mois plus tard* ».

Pour les neuf premiers mois de 1978, les deux groupes dégagent un résultat positif de plus de 50 millions de francs contre 25 millions en septembre 1977, et le chiffre d'affaires global oscille autour de 8,5 milliards de francs. C'est, disent les dirigeants de l'U.L.N., ce spectaculaire renversement de tendance qui justifie la relance des investissements. Depuis plusieurs années déjà, la recherche par la diversification des productions d'une meilleure valeur ajoutée pour le lait, avait conduit à gommer l'image de fabricant de produits d'intervention, beurre et poudre de lait qu'avait le groupe U.L.N. De 1971 à 1977, la production de beurre s'est maintenue à 56 000 tonnes annuelles, et celle de la poudre a diminué de 115 000 à 107 000 tonnes.

Dans le même temps, les fabrications d'aliments pour veaux, de crème et de lait de consommation, de yaourts et de produits frais, de fromages enfin ont connu une progression importante. C'est dans ce dernier secteur des fromages que l'U.L.N. et Préval feront porter l'essentiel de leurs investissements, car la demande paraît considérable tant sur le marché national qu'à l'étranger. Le camembert tout d'abord : la capacité de production de l'usine de Vire (Calvados) sera doublée ; deux nouvelles unités de production seront créées à Saint-Hilaire-du-Harcouët et à Ducey dans la Manche.

L'U.L.N., qui était déjà le premier producteur d'emmental (avec 20 % des parts du marché) va intensifier la production de ce type de fromage dans l'Ouest avec des extensions et une création d'ateliers en Ille-et-Vilaine et en Mayenne.

A Pontivy, dans le Morbihan, on fabriquera 15 000 tonnes de fromage grec (feta) entièrement destinées à l'exportation, notamment vers les Etats-Unis, tandis qu'à Vire et à Busseau dans la Creuse sera développée la production de fromages de « type italien » pour occuper la place laissée vacante par la baisse des productions fromagères en Italie même, alors que la demande est croissante.

Enfin, l'U.L.N. et Préval élargiront, toujours pour l'exportation, les secteurs des laits en poudre et les matières grasses de lait anhydre destinés aux usines de reconstitution dans les pays tiers et principalement les pays en voie de développement.

M. Grandin, qui est âgé de soixante-dix-sept ans, fondateur en 1945 de la coopérative des Vallées d'Elle et Vire, premier maillon du groupe actuel, a annoncé son intention de céder prochainement la présidence. Le conseil d'administration devrait désigner pour lui succéder M. Denis, un éleveur de la Manche, actuellement administrateur délégué.

JACQUES GRALL.

AGRICULTURE

A Alger

La conférence syndicale mondiale réclame une « démocratisation » de la F.A.O.

De notre correspondant

Alger. — La conférence syndicale internationale « *pour des transformations radicales du monde rural* », qui a réuni durant trois jours les représentants de cinquante et une organisations de quarante-deux pays (1), a adopté, le 10 novembre, une « *déclaration* » et un « *appel* ». Le second texte s'adresse aux participants à la *conférence mondiale* de la F.A.O. (Agence des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) sur la réforme agraire et le développement rural qui se tiendra en juillet prochain à Rome.

Après avoir dénoncé « *les fausses réformes qui visent à moderniser l'agriculture en laissant intactes les structures de la propriété de la terre* », « *l'influence néfaste des sociétés transnationales* », « *le chantage alimentaire* » et « *la politique paternaliste des Etats capitalistes, qui ne prend pas en compte les besoins réels des pays en voie de développement* », les congressistes ont préconisé, dans leur appel, la mise en œuvre de « *réformes agraires radicales et démocratiques* ». Celles-ci, *ont-ils précisé*, doivent se faire avec la participation active des travailleurs ruraux et de leurs organisations et doivent obéir au principe : « *La terre à celui qui la travaille.* »

Après avoir rappelé qu'ils avaient toujours soutenu les actions des Nations unies visant à promouvoir le progrès économique et social, les participants aux assises d'Alger ont demandé à la conférence mondiale de Rome de se prononcer « *pour une démocratisation des institutions internationales afin que les travailleurs et leurs organisations y occupent la place qui leur revient* ». Ils ont souhaité particulièrement que le F.A.O. « *midifie son fonctionnement et ses méthodes de travail, y compris par des changements institutionnels nécessaires pour que les syndicats soient partie prenante de son activité* ».

La présence au Palais des nations de la Fédération syndicale mondiale d'obédience communiste et des organisations régionales arabe (CISA) et africaine (OUSA), qui faisaient partie du comité préparatoire de la conférence, donne sa dimension à l'appel ainsi lancé. L'absence de la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.) et de la Confédération des syndicats européens (C.S.E.) a limité l'intérêt des débats d'Alger, qui sont restés toutefois beaucoup plus ouverts que ne le laissait prévoir la présence massive des pays socialistes de l'Europe de l'Est.

D. J.

(1) Quatorze pays africains, dont la République arabe sahraouie démocratique et une délégation de l'île de la Réunion (!), quatre nations arabes, sept pays latino-américains, quatre nations asiatiques (dont la Mongolie), treize pays européens, dont huit socialistes.

A Tarbes

M. MAIRE PLAIDE POUR L'ENTRÉE DE L'ESPAGNE DANS LE MARCHÉ COMMUN

(De notre correspondant.)

Tarbes. — M. Edmond Maire a présidé, dimanche 12 novembre, à Tarbes, le congrès des huit unions départementales C.F.D.T. de la région Midi-Pyrénées. Le secrétaire général de la C.F.D.T. a déclaré que « *dans le cadre du développement du Grand Sud-Ouest, il faudra lutter pour des investissements prioritaires afin de renverser, en Midi-Pyrénées, une tendance à la désertification* ». M. Maire a justifié la position favorable de la C.F.D.T. pour l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, « *car les habitants du Sud-Ouest dans leur ensemble n'ont*, a-t-il dit, *aucun intérêt à choisir l'isolement. Il ne faut point opposer les viticulteurs du Sud-Ouest et les viticulteurs espagnols, les ouvriers des trois régions Midi-Pyrénées: Aquitaine, Languedoc et Roussillon, aux ouvriers espagnols. Il conviendra que les actions dans les deux pays soient liées pour que les régions délaissées bénéficient d'une harmonisation de rattrapage pour s'insérer ensuite dans les priorités d'ensemble.* »

Sur le problème de l'élargissement de la Communauté européenne, M. Maire a déploré, « *en espérant que les communistes changeront, l'attitude de repli national du P.C. en fonction d'une vision irréaliste et nationaliste de l'économie* ». Il n'a pas caché que « *la C.F.D.T. avait commis une erreur d'appréciation en participant aux rencontres de Lille organisées par le P.S. sur le devenir de l'Europe* ». « *Nous ne commettrons pas une autre erreur de ce genre*, a-t-il dit, *et nous voulons rechercher une interprétation syndicale de l'Europe.* »

AFFAIRES

Pour redresser sa situation financière

LE GROUPE MONTEDISON ENVISAGE D'IMPORTANTES CESSIONS D'ACTIFS

(De notre envoyé spécial.)

Milan. — Le groupe chimique italien Montedison s'apprête à procéder à une profonde restructuration de sa division « fibres chimiques », une de ses principales sources de déficit (500 millions de francs en 1977). Les activités « fibres » des deux filiales Montefibre (100 %) et SNIA Viscosa (44,1 %) vont être regroupées au sein d'une nouvelle entreprise, SNIA Fibre, qui détiendra 50 % de leurs capitals respectifs. Les deux entreprises poursuivront séparément leurs activités, SNIA Viscosa dans la chimie la construction mécanique, les techniques aérospatiales, les textiles, l'enrineering et l'immobilier, Montefibre dans les textiles. Aucune Montefibre n'est appelée à disparaître, les dirigeants de la Montedison envisagent en effet de liquider tous les intérêts textiles du groupe, y compris probablement sa participation dans Fiorucci (prêt à porter), dans le cadre des cessions d'actifs non chimiques (centrales électriques, concessions pétrolières, certains biens immobiliers) destinés à équilibrer les comptes d'ici à 1980 grâce à 530 milliards de lires (2,65 milliards de francs) de plus-values nettes.

Le sort de la société Montefibre France n'a pas encore été définitivement réglée, mais cette filiale devrait être rattachée à la SNIA-Fibre. — A. D.

SOCIAL

L'annonce de « la semaine d'action » des pompistes a provoqué une ruée sur l'essence dans certaines régions

Les détaillants en carburants, « révoltés » par l'augmentation des autorisations de rabais consentis aux grandes surfaces ne renoncent pas. A l'appel de la Fédération nationale du commerce et de l'artisanat (F.N.C.A.), qui organise à partir du 13 novembre « *une semaine nationale d'action* », bon nombre d'entre eux s'apprêtent à multiplier le blocage des dépôts. C'est ainsi que les pompistes des départements de Meurthe-et-Mosele, des Vosges, de la Moselle, et ceux de la région Midi-Pyrénées, vont entreprendre ce type d'actions dès lundi.

L'annonce de cette semaine d'action a provoqué dans certaines régions une véritable ruée sur l'essence ce dernier week-end. L'affluence dans les stations-service a été particulièrement forte dans la région parisienne, le Nord-Pas-de-Calais, à Lyon et Marseille. Les deux régions les plus touchées ont cependant été la Normandie, où un mouvement de grève de quarante-huit heures des pompistes a été largement suivi, et en Champagne-Ardennes. Dans cette région, les stations-services risquent de se trouver à court de carburant en raison du blocage des dépôts depuis vendredi.

Les responsables de la F.N.C.A.A. réclament l'organisation d'une « table ronde ». Une telle réunion n'est pas envisagée « pour le moment », indique-t-on au ministère de l'économie. M. André Blanc, directeur de la concurrence et de la consommation pourrait cependant rencontrer une nouvelle fois des représentants des pompistes et des compagnies pétrolières cette semaine.

Cette réunion permettra-t-elle de sortir de l'impasse ? On peut en douter. Au-delà du problème des marges de rabais consenties aux grandes surfaces, le mouvement déclenchée par les détaillants en carburant semble en effet traduire une grande inquiétude face à la nouvelle orientation de la politique pétrolière du gouvernement, qui devrait notamment se traduire, à compter du 1er janvier 1980 par un retour à la liberté totale des produits pétroliers. Nul doute que cette « révolution » n'entraîne à terme une diminution des points de vente, diminution acceptée sinon souhaitée. La F.N.C.A.A. ne s'y trompe pas, qui estime que la libération des prix des carburants doit intervenir dans un cadre « *légèrement différent des autres commerces* ». Rappelons que la France compte 46 700 pompistes contre 38 000 en Italie, 32 000 en R.F.A. et 31 000 en Grande-Bretagne.

● *Le rassemblement C.G.T. du 15 novembre à Paris.* — Le rassemblement sur l'emploi, organisé mercredi 15 novembre à Paris par la C.G.T. se teindra entre la place de la Trinité et le carrefour Châteaudun, près de la gare Saint-Lazare. « *Le gouvernement a interdit le plateau Beaubourg, jugé trop démonstratif de la différence entre l'espoir du progrès et la réalité de la démolition de l'industrie française* », indique la C.G.T.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U. ..	4,2790	4,2910	— 160	— 130	— 340	— 300	— 960	— 890
$ can. ...	3,6507	3,6625	— 125	— 83	— 250	— 199	— 595	— 518
Yen (100)	2,2640	2,2738	+ 103	+ 147	+ 214	+ 272	+ 420	+ 511
DM	2,2630	2,2714	+ 68	+ 92	+ 115	+ 155	+ 395	+ 460
Florin ...	2,0980	2,1065	— 32	— 0	— 53	— 13	— 65	— 3
F B (100)	14,4487	14,4942	— 370	— 218	— 687	— 450	—1480	— 988
F S.	2,6267	2,6373	+ 133	+ 168	+ 280	+ 324	+ 888	+ 964
L. (1 000).	5,0000	5,2100	— 390	— 329	— 836	— 735	—2202	—2044
£	8,4040	8,4300	— 462	— 395	—1020	— 918	—2817	—2660

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	1 5/8	2	2 3/4	3 1/8	3 5/16	3 11/16	3 9/16	3 15/16
$ E-U. ..	9 13/16	10 3/16	10 7/8	11 3/8	11 1/4	11 5/8	11 3/4	12 1/8
Florin ...	7 3/8	8 1/8	7 9/16	8 1/16	7 3/4	8 1/4	7 9/16	8 1/16
F B (100)	8 1/4	9 3/4	9 1/8	10 1/4	8 3/4	9 3/4	8 3/4	9 1/4
F S.	— 1/8	+ 1/4	— 1/8	+ 1/4	0	3/8	1/4	5/8
L (1 000)	12 3/4	14 1/4	14 3/4	15 3/4	15 5/8	16 3/4	15 3/4	16 3/4
£	11 1/2	12 1/2	12 7/8	13 3/4	13 3/4	14 1/2	14 1/16	14 13/16
Fr franç..	6 3/4	7 1/4	7	7 1/2	8 1/4	8 3/4	11 3/4	12 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place

ÉTRANGER

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE BRITANNIQUE EST A DEMI PARALYSÉE PAR LES GRÈVES

L'industrie automobile britannique va connaître l'une des semaines les plus sombres de son histoire avec le conflit de Ford-Grande-Bretagne entrant dans sa huitième semaine, celui de British Leyland entraînant la mise à pied de 26 000 salariés et la situation se dégradant chez Vauxhall.

Chez Ford, les vingt-trois usines britanniques de la firme sont paralysées par une grève qui lui coûte environ 10 millions de livres sterling par jour (84 millions de francs). Aucun signe d'apaisement ne se manifeste, et les conséquences de cette grève commencent à se faire sentir un peu partout à l'étranger, notamment en Belgique et en Allemagne fédérale.

Les 57 000 salariés de Ford-Grande-Bretagne ont rejeté les dernières propositions patronales d'augmentation de leurs salaires, qui s'élevaient à 16,5 %. A titre de comparaison, le seuil maximum fixé par le gouvernement dans le cadre de sa politique anti-inflationniste est de 5 % *(voir page 6 l'article d'Henri Pierre).*

Le conflit chez Leyland est dû à une grève de 2 500 ouvriers de l'usine de transmissions de Birmingham. Entreprise nationalisée, British Leyland s'est vu offrir d'office les fameux 5 %, mais la détermination des grévistes laisse augurer d'un conflit aussi dur que chez Ford.

La situation est plus complexe chez Vauxhall, filiale britannique de la General Motors américaine. La situation financière de la firme est loin d'être aussi florissante que celle de Ford, et les ouvriers s'étaient, dans un premier temps, prononcés en faveur d'une augmentation annuelle de 8,5 %. Mais un problème de qualification a surgi pour 1 800 salariés, et la direction pourrait « lock-outer » de nombreux établissements, paralysés par le manque d'approvisionnement de certaines pièces. — *(A.F.P.)*





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin dernier a autorisé le conseil d'administration de la société à décider d'une augmentation du capital social par incorporation de réserves suivant des conditions qu'elle a précisées.

En conséquence, le conseil d'administration, qui s'est réuni le 8 novembre 1978, a pris la décision d'augmenter le capital social de 755 311 100 F à 906 373 300 F par incorporation de 151 062 200 F prélevés en totalité sur le poste « prime d'apport » et la création corrélative de 3 021 244 actions nouvelles de 50 F de nominal.

Les actions nouvelles, qui sont soumises à toutes les dispositions statutaires, seront créées jouissance le 1er janvier 1978 et seront réparties à raison d'une action nouvelle de 50 F pour cinq actions anciennes de 50 F possédées.

Les demandes d'attribution seront reçues sans frais, à partir du 12 février 1979, aux guichets des établissements dont la liste sera communiquée ultérieurement.

SOCIETE LYONNAISE IMMOBILIERE POUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE

SLIMINCO

Le conseil d'administration a examiné, au cours de sa séance du 8 novembre 1978, les comptes de la société pour le premier semestre et pris connaissance des prévisions pour l'exercice 1978.

Les chiffres d'affaires des six et neuf premiers mois de 1978 ressortent respectivement à 74 180 000 F hors taxes contre 67 150 000 F hors taxes et 113 740 000 F hors taxes contre 102 500 000 F hors taxes par rapport à la même période de 1977.

Au niveau de l'activité, SLIMINCO a pris, depuis le début de l'année, des engagements nouveaux de l'ordre de 45 500 000 F hors taxes. Enfin, la situation locative des immeubles en propriété directe, qui représentent actuellement un volume d'engagements de 322 200 000 F hors taxes, est satisfaisante.

Les résultats provisoires au 30 juin 1978 et les prévisions d'exploitation pour le second semestre permettent d'envisager la distribution d'un dividende majoré au titre de l'exercice 1978.

REPUBLIQUE D'HAÏTI
ELECTRICITE D'HAÏTI (EDH)

Avis d'appel d'offres international

Un appel d'Offres international va être prochainement lancé pour l'extension de notre Centrale de VARREUX, comportant la fourniture, le montage et la mise en service de :

2 GROUPES DIESEL

de puissance unitaire de l'ordre de 7,5 MW - de vitesse maximum 720 tours et fonctionnant au Bunker C.

L'ouverture publique des Offres est fixée au 8 Janvier 1979.

Il est précisé qu'un financement de l'Association Internationale pour le Développement (A.I.D. - Banque mondiale) est envisagé.

Les documents d'appel d'offres seront dès le 21 Novembre 1978, à la disposition des fournisseurs intéressés qui pourront les retirer contre 400 US $ ou 1800 F français,

soit,

chez Monsieur WAINRIGHT
à ELECTRICITE D'HAÏTI
B.P. - D - PORT AU PRINCE - HAÏTI
Tél : 2.46.00 - Telex 3490 113

soit, au Secrétairat de :

Monsieur SASS
SOFRELEC C/O SOGELERG
25, rue du Pont des Halles - 94536 RUNGIS Cedex
Tél : 687.34.68 - Telex 204 174 F

SIMCO

Le conseil d'administration s'est réuni le 6 novembre 1978 sous la présidence de M. Maurice Gontier. Il a procédé à l'examen des comptes de la société pour le premier semestre de l'exercice en cours : le bénéfice d'exploitation courant, c'est-à-dire hors plus-values sur cessions immobilières, s'élève à 39 000 501 F contre 33 656 908 F en 1977.

Les résultats prévisionnels de l'exercice enregistreront des indemnités à recevoir en compensation des loyers non perçus du fait des mesures de blocage. Ces résultats devraient permettre la distribution d'un dividende en augmentation. Il est rappelé à ce sujet que les dividendes des exercices 1975, 1976 et 1977 avaient été respectivement de 9,50 F, 10,10 F et 11,50 F.

Le patrimoine est loué dans sa quasi-totalité (taux d'occupation des locaux d'habitation et des surfaces commerciales de plus de 99 %) et l'encours des impayés, qui ne représentait déjà qu'un faible pourcentage du montant des loyers, marque une nouvelle régression.

Les opérations en cours de construction se présentent ainsi :

— Opération de bureaux à Saint-Quentin-en-Yvelines : la deuxième tranche, de 2 864 m2, a été achevée en octobre 1978 et les locaux mis à la disposition de leurs locataires à la même date.

— Immeuble d'habitation de la rue de l'Est, à Paris (20e) : l'immeuble est achevé et a été mis en location le 1er octobre 1978 ; il est d'ores et déjà loué à 90 %.

— Immeuble d'habitation de la rue de Bagnolet, à Paris (20e) : les travaux sont en voie d'achèvement et l'immeuble sera mis en location à la fin du premier trimestre 1979.

Le conseil a, par ailleurs, décidé la réalisation d'une nouvelle opération à Paris (18e), 234-236, rue Championnet, comportant deux cent neuf appartements et locaux annexes, et représentant un montant prévisionnel de 66 millions de F. Compte tenu de travaux d'infrastructure déjà réalisés, l'immeuble pourrait être mis en location à la fin du premier trimestre 1980.

TISSMÉTAL LIONEL-DUPONT

Le carnet de commandes au 30 juin, s'élevant à 70 856 000 F contre 50 269 000 F au 1er janvier, accuse une augmentation de 41 %. Il est permis d'escompter au minimum le retour à l'équilibre d'exploitation au titre du deuxième semestre.

(Rectificatif à l'insertion passée dans le numéro daté 3 novembre.)

SOCIÉTÉ CENTRALE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

AGF

SOCIÉTÉ ANONYME CRÉÉE PAR LA LOI DU 4-1-1973
CAPITAL SOCIAL : 145 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 87, rue de Richelieu, 75002 PARIS
R.C. PARIS 73 B 5817

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES MONDIAL

(en millions de francs)

Au 30 septembre :	1977	1978	Variation
A.G.F.-Vie	1 679	1 908	+ 13,7
A.G.F.-I.A.R.T.	2 884	3 292	+ 14,1
	4 563	5 200	+ 13,9

Les deux sociétés A.G.F. Vie et A.G.F. I.A.R.T. sont filiales de la Société centrale des A.G.F., qui a exclusivement pour objet de détenir directement ou indirectement la totalité des actions des sociétés constituant le groupe des A.G.F.

— 1 500 AGENTS GÉNÉRAUX
— LES RÉSEAUX COMMERCIAUX
ET LES REPRÉSENTANTS DES A.G.F. DANS 55 PAYS
METTENT LEUR EXPÉRIENCE A VOTRE SERVICE.

FONCIER INVESTISSEMENT

Au 30 septembre 1978, le capital de la société s'élevait à 83 659 000 F et l'actif net à 141 575 797,83 F, la valeur liquidative de l'action ressortait à 338,32 F.

Répartition de l'actif net : obligations françaises : 30 % — actions françaises : 48,5 % (Sociétés foncières et immobilières : 26,5 % ; Sicomi : 9,7 % ; Etablissements de crédit immobilier : 8 % ; autres secteurs : 4,3 %) — obligations étrangères : 2 % — actions étrangères : 11,7 % (dont Etats-Unis : 5 %) — billet de mobilisation de créances hypothécaires : 0,8 % — liquidités : 7 %.

SOCIAL

LE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL S'EST CONSIDÉRABLEMENT DÉVELOPPÉ AUX ÉTATS-UNIS

Le travail à temps partiel ne concerne encore qu'une minorité de salariés en France : 4 % des 11 millions qui sont employés dans des entreprises de plus de dix salariés, selon la dernière statistique publiée par le ministère du travail. Statistique encore imparfaite, car si elle indique bien que l'on retrouve dans cette situation deux fois plus de femmes que d'hommes, elle ne mentionne pas tous ceux, la plupart des étudiants, qui financent leurs études en accomplissant quelques heures de travail par jour.

Ce phénomène est plus significatif aux Etats-Unis, où 22 % des salariés non agricoles travaillent à temps partiel. Une enquête, effectuée en 1976 par le ministère fédéral de l'emploi et publiée par la revue *Intersocial* de septembre, fournit une explication à cette poussée : un nombre croissant de travailleurs américains sont prêts à renoncer à une fraction de leur salaire pour avoir plus de temps libre. Certes, ce temps libre est principalement conçu comme un allongement des congés payés, mais à la question posée sur le rapport gain-temps de travail, 16,2 % déclarent préférer travailler plus et recevoir un meilleur salaire, tandis que 21 % souhaitent travailler moins en acceptant de voir diminuer leurs gains. Dix ans auparavant, la proportion était respectivement de 34 % et de 10 %. « *L'échelle des valeurs américaines se modifie,* constatent placidement les enquêteurs, *les valeurs matérielles tendant à céder le pas au souci de la qualité de la vie.* »

Plus de la moitié des personnes interrogées se déclarent prêtes à renoncer à une légère augmentation de salaire (de l'ordre de 2 %) au profit d'un allongement des congés payés (de l'ordre de cinq jours). Inversement, la dernière chose qu'ils accepteraient de voir supprimer, ce sont les vacances. Toutefois, l'appât du gain ne perd pas totalement ses droits : si l'augmentation de salaire était de 10 %, les partisans de l'allongement des congés, même portés à 25 jours, ne sont plus que 40 %. Il est vrai, notent les enquêteurs, qu'il peut exister un seuil de saturation en ce qui concerne les vacances. A moins qu'il ne s'agisse d'un point au-delà duquel les travailleurs refusent d'amputer leur salaire.

Quoi qu'il en soit, la suite de l'enquête confirme le souci des travailleurs américains de voir remodelé le processus travail-temps libre selon la situation sociale de chacun. Le loisir est perçu comme une entité à la fois distincte du travail et à la fois dépendante de lui. En même temps, un assouplissement des horaires hebdomadaires est revendiqué au profit d'activités enrichissantes pour la personnalité. « *Le désir de possibilités de travail à temps partiel et de périodes intermittentes travail-temps libre, de travail-éducation, peut ouvrir une voie facilitant la transition entre l'école et le travail, en permettant aux jeunes d'acquérir de l'expérience et d'obtenir une formation ultérieure.* »

Formation-travail-loisirs deviendrait la devise des temps modernes, et l'on en vient à se demander si, dans le futur, il ne pourrait être à la fois « *plus humain et moins coûteux de redistribuer le travail plutôt que de l'argent au long de la vie* ». — F.S.

Une journée d'information à Strasbourg sur l'amélioration des conditions de travail

Ne plus se considérer uniquement comme producteur

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Organisée mercredi 8 novembre par le Centre régional de productivité de Strasbourg (C.R.P.S.), en présence de M. Yves Chaigneau, directeur de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT), une journée d'information, qui portait précisément sur ce thème, a permis aux représentants — employeurs, salariés, syndicalistes — d'une soixantaine d'entreprises alsaciennes de confronter dans ce domaine leurs expériences et leurs points de vue. Certes, les participants sont trop fréquemment restés, comme c'est souvent le défaut de ce genre de débat, au niveau des généralités, alors que le sujet exigeait que l'on descende beaucoup plus concrètement sur le terrain, mais un véritable « *dialogue social* », comme le faisait remarquer M. Chaigneau, a pu s'établir dans une salle attentive et studieuse.

Si tous les interlocuteurs sont convenus qu'il y avait encore « *beaucoup à faire* » pour que l'élévation générale du niveau de vie se traduise de façon tangible dans les conditions de travail offertes par les entreprises, les quelques expériences citées ont montré que l'Alsace était en bonne voie. Ici, on a mis en place des horaires variables ; là, on a supprimé le travail au rendement sans pour autant perdre la « *notion de résultat* » ; ailleurs, on a créé des équipes semi-autonomes ou bien encore on a diversifié et enrichi les tâches en formant des polyvalents.

Par exemple, aussi, fonctionnent depuis deux ans, dans une entreprise sidérurgique, onze « groupes d'actions et de recherches sécurité-amélioration des conditions de travail », composés chacun d'un chef de service, d'un agent de maîtrise, d'un membre du comité d'hygiène et de sécurité et de trois ou quatre agents d'exécution. Même si l'expérience a été critiquée — notamment par la C.F.D.T., qui y voit une substitution à la compétence naturelle du comité d'entreprise, du C.H.S. et des autres commissions *ad hoc*, — l'efficacité de ces groupes a été, selon la direction de l'établissement, prouvée : les quatre cents suggestions formulées par ces groupes au niveau de la vie très quotidienne des ateliers et ne nécessitant pas de gros investissements ont été satisfaites. Il pouvait s'agir d'assurer une meilleure protection des machines, de transporter mécaniquement des objets lourds au lieu de les soulever manuellement. Ces améliorations ont fait que dans cette forge le taux d'absentéisme a diminué de moitié.

Une enquête réalisée par le C.R.P.S. avec le concours de l'ANACT auprès de cinquante-deux entreprises alsaciennes a constitué la trame de la journée d'information. Trois cent vingt-sept cas d'amélioration des conditions de travail y sont relevés. Viennent en tête l'environnement matériel du travail et l'élimination des nuisances, les avantages sociaux divers, le contenu et l'organisation du travail et le respect des obligations légales. Si, comme l'ont reconnu tous les intervenants, les salariés s'intéressent de plus en plus à ces questions, il reste, a regretté un chef d'entreprise, que « *trop d'ouvriers se considèrent encore uniquement comme des producteurs* ».

MICHEL CASTAING.

Avis financiers des sociétés

LES MARCHÉS FINANCIERS

B. A. L. O.

Le numéro du 13 novembre publie notamment les insertions suivantes :

Codetel. — Émission d'un emprunt de 390 millions de francs représenté par *195 000 obligations de 2 000 F* nominal émises au prix de 1 977 F et portant intérêt de 10,40 %. Cet emprunt sera amorti en quatorze ans au maximum à partir du 13 décembre 1979.

Banque française de l'agriculture et du Crédit mutuel. — Emprunt de 100 millions de francs représenté par 100 000 obligations de 1 000 F émises au prix de 996 F et portant intérêt de 10,60 %. Cet emprunt sera amorti en treize ans au maximum.

L. Clause. — Émission à 350 F, du 20 novembre au 21 décembre 1978, de 99 906 actions nouvelles de 200 F (une pour trois), jouissance du 1er juillet 1978. Le capital sera ainsi porté de 59 944 000 F à 79 925 200 F.

J. Borel International. — Émission au pair de 962 161 actions nouvelles de 100 F (deux pour trois), jouissance du 1er janvier 1978. La souscription sera ouverte du 20 novembre au 19 décembre. Le capital sera ainsi porté de 144 324 200 F à 240 540 300 F.

Compagnie financière et industrielle des Autoroutes Cofiroute. — Émission au pair de 355 880 actions nouvelles de 100 F (deux pour quinze), jouissance du 1er janvier 1978. La souscription sera ouverte du 20 novembre au 20 décembre 1978. Le capital sera ainsi porté de 266 911 200 F à 302 499 200 F.

LONDRES

Dans l'attente de la publication des principaux indicateurs économiques, le marché poursuit son repli. L'indice des industrielles cède 2,5 points, à 470,4. Recul des fonds d'État. Irrégularité des mines d'or. Seuls les pétroles progressent.

Or (ouverture) (dollars) 209 10 contre 212 17

VALEURS	CLOTURE 10 11	COURS 13 11
Beecham	635 ...	636 ...
British Petroleum	884 ...	890 ...
Courtaulds	113 ...	114 ...
De Beers	358 ...	354 ...
Imperial Chemical	361 ...	362 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	231 ...	233 ...
Shell	562 ...	566 ..
Vickers	192 ...	190 ...
War Loan 3 1/2 %	28 7/8	28 13/16
*West Driefontein	28 1 2	29 3 4
*Western Holding	22 1/4	21 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

C.G.E. — Chiffre d'affaires du groupe pour les neuf premier mois : 24 702,5 millions de francs (+ 10 %).

ELF-AQUITAINE. — Erratum : *La marge brute consolidée* du premier semestre s'élève à 1 564 millions de francs contre 1 491 millions et non à 1 355 millions de francs contre 1 173 millions (montants des amortissements) comme indiqué par erreur dans « le Monde » des 12-13 novembre.

L'OREAL. — Chiffre d'affaires consolidé pour les neuf premiers mois filiales françaises et étrangères comprises : 4 103,99 millions de francs (+ 15,56 %).

LAFARGE. — Les produits encaissés à fin septembre ont attaint 129 millions de francs (+ 37 %).

POCLAIN. — Chiffre d'affaires des trois premiers trimestres : 1 116 millions de francs contre 1 019,87 millions.

SCREG. — Chiffre d'affaires au 30 septembre : 412,61 millions de francs contre 411,16 millions.

CIMENTS FRANÇAIS. — A l'issue des neuf premiers mois, le chiffre d'affaires s'élève à 1 236,31 millions de francs contre *1 207,52 millions.*

EASTMAN KODAK. — Dividende trimestriel inchangé de 50 cents auquel s'ajoute un supplément de 50 cents.

AMERICAN-MOTORS. — Bénéfice net au 30 septembre : 26 millions *de dollars contre 8,3 millions.*

TALCS DE LUZENAC. — Bénéfice provisoire avant amortissements et provisions au 30 juin 1978 : 11,79 millions de francs contre 9,08 millions un an plus tôt.

FRANÇAISE DES PETROLES. — Bénéfice net du groupe au 30 juin : 309 millions de francs contre 318 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 28 345 millions de francs accru de 2 %.

DAVUM. — Les comptes au 30 juin font ressortir un léger bénéfice de 0,78 million de francs contre un déficit de 25,4 millions de francs un an auparavant et de 97,1 millions pour 1977.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	9 nov.	10 nov.
Valeurs françaises	155,5	155,9
Valeurs étrangères	100	99,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	88,1	88,5

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10 11	13 11
1 dollars (en yens)	182 10	188 80

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	3 nov.	10 nov.
Indice général	109,4	110,3
Assurances	178,2	174,9
Banq. et sociétés financ.	95	96,7
Sociétés foncières	88	96,4
Sociétés investiss. portef.	120,9	120,1
Agriculture	96,9	96,1
Aliment., brasseries, distill.	104,9	106,2
Autom., cycles et l. équip.	143,2	144,8
Bâtim., mater constr., T.P.	120,2	119,7
Caoutchouc (ind. et comm.)	70,9	73,8
Carrières salines, charbon.	104	98,6
Constr. mécan. et navales.	99,9	100,2
Hôtels, casinos, thermes.	136,9	139,8
Imprimeries, pap., cartons.	74	72,6
Magas., compt. d'exportat.	98,9	99,3
Matériel électrique	137,5	138,1
Métall., con. des pr. métal	46,2	44,7
Mines métalliques	89,1	86,7
Pétroles et carburants	87,8	89
Prod. chimiq. et ét.-méd.	139,6	138,6
Services publics et transp.	101,5	101,2
Textiles	137	131
Divers	125,6	128,4
Valeurs étrangères	103,2	101,8
Valeurs à rev. fixe ou ind.	138,6	138,4
Rentes perpétuelles	51,8	51,4
Rentes amortis., fonds gar.		
Secteur indust. publ. à rév. fixe	217,8	215,8
Secteur indust. publ. à rev. ind.	97,3	97,3
Secteur libre	320,8	320,6
	108,2	108,6

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	242,8	242,5
Val. franç. à rev. variable.	758,1	764,4
Valeurs étrangères	762,8	752,4

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	88,4	88,5
Produits de base	53,3	53,9
Construction	118,8	118,4
Biens d'équipement	94	91,2
Biens de consom. durables	131,2	133,3
Biens de cons. non durabl.	89,9	88,6
Biens de consom. aliment.	98,1	98,9
Services	135,7	136,9
Sociétés financières	100,5	101,4
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	198,8	183,1
Valeurs industrielles	76,6	78,4

BOURSES RÉGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	104,9	104,3

N. D. L. R. — L'INSEE n'étant plus en mesure de communiquer ses indices hebdomadaires en fin de semaine, nos lecteurs les trouveront désormais, et jusqu'à nouvel ordre, dans nos éditions du lundi datées mardi.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 ... %

BOURSE DE PARIS - 10 NOVEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	37 10	0 337	GAN (Sté) Centr.	534	535	Laffitte-Bail.	154	151 60	Immobanque	100	102 ..
5 %	52 70	3 877	Protectrice A.I.R.	264	254	Locabail Immob.	203 50	203	Cie Lyon. Imp.	113 50	114

[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	545 ..	540 50	Cr. Ind. Als.-Lor.	190	190	C. G. V.	292 80	292 90	Charg. Réun. (p.)	2850	3000
E.D.F. parts 1959	...	531 10	Crédit Lyonnais	316 80	316 50	Fonc. Chât.-d'Eau	584	578	Comiphos	441	455
Ch. France 3 %	170 20	170	Electro-Banque	158	158	(M) S.O.F.I.P.	..	71	(Li) Bév. R. Nord.	157	157
			Eurobail	149	146	Fonc. Lyonnaise.	520	516	Electro-Financ.	320	320 20
			Financière Sofal	343	343	Immob. Marseille	1016	1025	(M) Et. Particip.	..	76 50
			Fr. Cr. et B. (Cie)	..	76 80	Louvre	231	237	Fin. Bretagne	59 90	60 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	400	400	France-Bail	..	282 ..				Fin. Ind. Gaz Eaux	586	585
Ass. Gr. Paris-Vie		1580	Hydro-Energie	..	..	Rente foncière	...	342	Fin. et Mar. Part.	78 70	79 10
Concorde	350 ..	352	Immobail B.T.P.	290 40	286 20	SINVIM	..	132 ..	France (La)	539	536
			Immobanque	265	266	Cogifi	140 50	143 ..	La Mure	33 60	33 60
Epargne France	...	...	Immofice	225	225	Foncina	114	114	Lebon et Cie	230	239 ..
Financ. Victoire	..	287 ..	Interbail	226	226	Gr. Fin. Constr.	140 10	142	(NY) Lordex	120 90	121
France I.A.R.D.	205	213	— (obl. conv.)	226	226 50	Immindo	151 20	151 50	Cie Marocaine	30	30 30

[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
B.S.L.	160	160 ..	Rondière	315	313	Stilfontein			France-Entrepr.	252 75	241 30
C.M.P.	317	304	Saint-Frères	107	103 80	Suéd. Allumettes	61 50	61 20	Fructifrance	266 31	254 23
De Dietrich	...	446				Tenneco			Fructidor	160 49	153 21
Duc-Lamothe	...	377	Auxil. Navigation	.. ..	95	Thorn Electrical	...	141	Gestion Mobilière	228 94	213 56
E.L.M.-Leblanc	432	434	M. Chambon	...		Thyss c. 1 000			Mondiale Invest.	195 43	186 67
Ernault-Somua	67 20	66 50	Gén. Maritime	...	75		...	286	Oblisem	139 39	133 07
Facom	485	488	Delmas-Vieljeux	231	238	United Technolog	...	170 50	Optimavalor	191 63	182 37
			Nat. Navigation	75 ..	d 72 80				Planinter	305 91	252 04
Forges Strasbourg	79	79				Vaal Reefs	31 50	28 50	Sicavimmo	262	250 12
(Li) F.B.M. ch. fer	101	101	Saga	33	32	Vieille Montagne	...	250	S. I. Est	481 50	458 67
Frankel	..	..	S.C.A.C.	116	118	Wagons-Lits	...	95	Soginco	137 54	131 30
Huard-U.C.F.	...	153	Steni	255	250 10	West Rand	6 65	6 65	Sogiater	437 07	417 25
Jaeger	162 ..	162	Tr. C.I.T.R.A.M.	111	110 ..	C.E.C.A. 5 1/2 %	...	...	Valorem	179 95	171 79
Jaz	145	140	Trans. et Indust.	108 ..	107 10	Emprunt Young	...	...	* Cours précédent.		

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
730	4,5 % 1973.	749 80	748	748 10	742
2755	C.N.E. 3 %.	2770 50	2770	2775	2774 ..
415	Afrique Occ.	379	385 50	378	378
360	Air Liquide	376	375 20	375 10	375
80	Als. Part. Ind	80	81	81	79 40
285	Als. Superm.	284	271	271	285
67	Alsthom-Atl.	66 50	67	67	67
141	Applic. gaz.	140 50	143	143	140 30

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
365	E.J. Lefebvre	340	342	342	345 ..
82	Esso S.A.F.	83 10	83 20	83 20	82 ..
350	Eurafrance	347	347	348 90	347 ..
1130	Europe n° 1	1030	1029	988	961
505	Férodo	474	471	471	467 90
535	— obl. conv.	520	521	521	520 ..
72	Fin. Dév. Ent	70 50	71	71	69 70
290	Fin. Paris PB	281	283 80	282 50	282 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
118	Nouvel. Gal.	121	124	124	122
187	Olida-Caby	208	194	195	194
120	Opfi-Paribas	120 50	120	120	118 50
113	Paris-France.	110	108 20	108 20	106 20
103	Pechelbronn.	101 60	103	102	101
94	P.U.K.	88 90	89 20	89 30	87 60
126	— (obl.)	134 50	132	132	130
41	Penarroya	39	38 90	38 90	38 20

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
420	Tél. Ericsson	385	382	382	380
260	Thomson-Br.	249 90	247 80	248 80	246 80
315	— (obl.)	304	303 90	304 80	299 ..
330	U.I.S.	329	330	329	326
235	U.C.B.	222	219	222	214 60
300	Un. F. Banq.	285	284	285	281 60
161	U.T.A.	168 50	168	168	168
22	Usinor				
122	— (obl.)				

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
265	Gen. Motors.	257	255	265 50	252 10
15 50	Goldfields	15 20	15 35	15 35	15 05
21	Harmony	17	17 05	17 05	17 25
5 20	Hitachi	5 40	5 40	5 40	5 35
330	Hoechst Akt.	300	309	309	312
33	Imp. Chem.	31 20	30 40	30 40	30 20
70	Inco Limited	69	69	69	68
1160	I.B.M.	1149	1151	1151	1132
122	I.T.T.	116 70	118 30	118 30	117 90

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
24	De Beers (S.)	22 10	22	22	22
748	Deuts Bank.	708	715	712	715
350	Dome Mines	310 ..	310	309 50	318
545	Du Pont Nem	530	525	523	525
255	East Kodak.	254	258 80	253	252 10
20	East Rand	17 95	17 55	17 55	17 80
115	Ericsson	120	117 30	118 ..	117 30
210	Exxon Corp.	217	212 50	212 50	212
187	Ford Motor.	175 70	175 50	175 50	178
100	Free State	88 70	87 60	87 ..	89 60
215	Gen. Electric	208 40	208 ..	208	208 70

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
58	Shell fr. (S.)	47 10	46 25	46 25	46 10
710	Siemens A.G.	660	675	674	679
32	Sony	32 70	32 70	32 70	32 70
255	Unilever	245	246 30	246	245
19	Union Corp.	18 90	15 40	18 40	19 10
101	U. Min. 1/10	105	105	104 50	105
135	West Deep.	128 80	129 20	128 80	129 80
48	West Drief.	43 60	43 70	43 70	43 10
121	West Hold.	107	105	105 20	108
216	Xerox Corp.	228 50	229	229 10	230 50
0 89	Zambia Corp.	0 83	0 83	0 81	0 81

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10 11	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 294	4 301	4 306
Allemagne (100 DM)	228 850	228 280	230
Belgique (100 F)	14 580	14 574	13 925
Pays-Bas (100 fl.)	211 400	211 310	210 50
Danemark (100 krd)	82 900	82 760	82
Suède (100 krs)	99 210	99 350	97 25
Norvège (100 k)	86 050	85 920	85
Grande-Bretagne (£ 1)	8 488	8 487	8 45
Italie (1 000 lires)	5 147	5 140	5 20
Suisse (100 fr.)	265	265 150	263 90
Autriche (100 sch.)	31 300	31 260	31 35
Espagne (100 pes.)	6 100	6 082	5 75
Portugal (100 esc.)	9 400	9 370	8 75
Canada ($ can. 1)	3 653	3 676	3 655
Japon (100 yens)	2 287	2 229	2 22

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10 11
Or fin (kilo en barre)	29750	29100
Or fin (en lingot)	29850	29250
Pièce française (20 fr.)	260 80	261 50
Pièce française (10 fr.)	221 50	221
Pièce suisse (20 fr.)	257	256 60
Union latine (20 fr.)	226	226
Souverain	258 80	259
Pièce de 20 dollars	1220	1224 80
Pièce de 10 dollars	678	690
Pièce de 5 dollars	425	.. ..
Pièce de 50 pesos	1175	1160 ..
Pièce de 10 florins	236	234 50

Le Monde



UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 12-13 novembre 1978 a été tiré à 451 170 exemplaires.

CRISE AU CENTRE DE SANTÉ DES MÉTALLURGISTES

De nombreux médecins menacent de démissionner

Trente-cinq médecins travaillant à Paris, au centre de santé des métallurgistes, appelé encore clinique des Bluets (1), sont menacés d'une diminution de plus de la moitié de leur rémunération du fait d'une transformation du statut juridique de leur établissement. Depuis le 1er janvier 1978, ce centre participe, en effet, au service public hospitalier comme de nombreux autres établissements privés à but non lucratif qui ont vu notamment dans cette formule un moyen d'assurer un certain monopole de fait à leur établissement. Cette transformation, d'après la direction départementale de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.), ne devrait pas modifier les salaires des médecins à temps plein de ce centre, chargés de soixante-cinq lits de maternité et de chirurgie, mais se traduire par une diminution très nette des vacations des trente-cinq praticiens chargés des consultations externes.

L'argumentation de l'autorité de tutelle est simple : les médecins vacataires doivent être assimilés à des attachés de C.H.U. payés 132,60 F pour trois heures et demi et non plus 380 F comme c'était le cas dans ce centre jusqu'à présent. Les médecins seraient donc payés sur la base mensuelle de 6 500 F pour quarante heures de travail hebdomadaires et non plus de 15 000 F comme actuellement.

Or les médecins du centre seraient, pour la plupart, prêts à démissionner s'ils n'étaient pas alignés sur les médecins à temps partiel des hôpitaux non C.H.U. dont les rémunérations sont du même ordre que celles dont ils bénéficient actuellement.

Une circulaire du 12 décembre 1977 prévoit, en effet, que les praticiens *« qui ont une durée d'exercice entre quatre et six demi-journées »* bénéficient d'un contrat de médecin à temps partiel leur accordant *« une rémunération forfaitaire dont le montant pourra être évalué par référence au taux servi aux praticiens hospitaliers publics de qualification et d'ancienneté équivalentes »*.

Or neuf des trente-cinq médecins vacataires de la clinique des Bluets travaillent plus de quatorze heures par semaine et devraient donc être soumis à cette réglementation. Pour les vingt-six autres, qui travaillent de manière moins assidue dans ce centre, une circulaire prévoit que leur rémunération doit être calculée « en référence » avec les salaires des médecins à temps partiel.

Ce refus des praticiens des Bluets d'être assimilés aux attachés des C.H.U. s'appuie aussi sur la nature des fonctions exercées : dans un hôpital universitaire, expliquent-ils, la faible rémunération est compensée par la très grande qualité de l'environnement scientifique, par le caractère souvent complexe et intéressant des pathologies rencontrées, par une certaine souplesse des horaires — toutes choses que l'on ne retrouve pas dans un centre de santé, où les rendez-vous sont pris tous les quarts d'heure.

La D.D.A.S.S., en tout cas, serait prête, semble-t-il, à assouplir un peu sa position, à condition que le volume des consultations externes permette de ne pas trop hypothéquer les prix de journée de l'établissement.

Au-delà de ces différends se profile le difficile problème du déséquilibre financier structurel des consultations externes. En effet, dans les centres de santé non publics, le remboursement de ces actes est soumis à des abattements forfaitaires ; dans les hôpitaux, le tarif de remboursement est encore inférieur. La participation financière des mutuelles et des associations, ou l'intégration dans les prix de journée des hôpitaux de ces déficits, masque la pénalisation des tarifs des consultations externes par rapport à ceux de la médecine de ville.

(1) Centre de santé des métallurgistes, hôpital Pierre-Rouques, 9, rue des Bluets, 75011 Paris.

LE CENTRE BEAUBOURG SUSPEND L'ACHAT DE TROIS TABLEAUX DE MONDRIAN

Depuis quelques mois la rumeur prêtait au Centre Georges-Pompidou l'intention d'acquérir trois peintures de Mondrian, au prix de 6 millions de francs. Les collections nationales ne comptent, en effet, qu'une seule œuvre de ce peintre qui a vécu un peu plus de vingt ans à Paris.

Il y a quelques mois, trois toiles étaient présentées à la direction de Beaubourg, toutes trois fort belles. L'une d'elles est datée de 1921, les deux autres ne le sont pas, mais sont « datées » stylistiquement. Elles concernent les premières années de la période parisienne de Mondrian. D'où viennent-elles ? Elles ne figurent pas dans l'ouvrage-catalogue raisonné publié par Michel Semphor, ami et historien du peintre.

Les tableaux sont présentés à la commission des achats des musées de France. Des spécialistes hollandais bien connus de Mondrian sont consultés. Des doutes sont émis.

Comment de si beaux tableaux peuvent-ils apparaître soudain, plus d'un demi-siècle après avoir été peints, sans qu'ils aient jamais été connus ? Ils auraient appartenu à un collectionneur berlinois, M. Weinbaun, qui les aurait achetés avant la guerre. Aujourd'hui, M. Weinbaun est mort. Sa veuve, qui vit en Hollande ne donne aucune indication. Seul aspect positif : l'apparence. Ces Mondrian ont belle allure. Ils ont l'air « franc ». C'est ce qui a incité les conservateurs de Beaubourg à s'y intéresser. Vont-ils les acheter ? « Pour l'instant nous ne voyons pas suffisamment d'éléments positifs pour conclure l'acquisition », dit-on au Musée national d'art moderne. Ce qui en clair signifie que l'achat est suspendu.

JACQUES MICHEL.

Après les Neuf

LES PAYS NORDIQUES ENVISAGENT UNE COOPÉRATION MONÉTAIRE

Un grand calme régnait ce lundi matin 13 novembre sur les marchés des changes, où le dollar se traitait à des cours très voisins de ceux de vendredi. La devise américaine valait ainsi 4,30 F à Paris, 1,8875 deutschemark à Francfort, et 1,6270 franc suisse à Zurich.

C'est donc dans une ambiance plus sereine que précédemment que se sont retrouvés, ce lundi, à Bâle, pour leur réunion mensuelle, les gouverneurs des banques centrales. Deux grands thèmes devaient être abordés : les récentes mesures de soutien du dollar prises récemment par le président Carter, et les difficultés techniques restant à résoudre pour mettre en place le futur système monétaire européen. M. Roy Jenkins, président de la Commission européenne, devait déjeuner avec les gouverneurs.

Le premier ministre danois, M. Joergensen, a, de son côté, indiqué que les ministres des finances des pays nordiques (Finlande, Norvège, Islande, Suède) allaient étudier un projet destiné à établir une coopération monétaire parallèle à celle qui est envisagée par les pays de la C.E.E. et visant à créer une zone de stabilité dans cette région du monde.

L'AFFAIRE MESRINE

La journaliste Isabelle de Wangen est inculpée

La journaliste Isabelle de Wangen, qui avait recueilli l'interview de Jacques Mesrine reproduite par l'hebdomadaire *Paris-Match* au mois de juillet, a été inculpée lundi 13 novembre par M. Emile Cablé, juge d'instruction à Paris, de complicité, d'apologie des crimes, de meurtre et vol qualifié. Elle a été laissée en liberté provisoire. Mais elle doit être entendue ce lundi en début d'après-midi par M. Claude Hanoteau, juge d'instruction chargé du dossier après l'évasion de Jacques Mesrine. Le parquet a requis contre la journaliste une inculpation de recel de malfaiteur.

Les enquêteurs auraient notamment acquis la conviction que son entretien avec Jacques Mesrine s'était déroulé dans un local du 18e arrondissement contigu au logement occupé par Jean-Luc Coupé, arrêté le vendredi 10 novembre après l'échec de l'expédition menée contre le domicile du magistrat Charles Petit (*le Monde* daté 12-13 novembre). Jean-Luc Coupé a confirmé au cours de son interrogatoire que Jacques Mesrine conduisait les opérations.

Ce dernier demeure pour le moment introuvable. La relation détaillée des événements du 10 novembre ne correspond guère à l'image que Jacques Mesrine a toujours cherché à donner de lui-même et de ses actes. L'épouse de M. Petit et sa petite-fille âgée de deux ans ont été aspergées de gaz lacrymogène. Il a fallu faire appel au SAMU pour soigner appel au SAMU pour soigner l'enfant. Contrairement à ce qu'avait fait croire une première version des faits, l'automobiliste sollicité par Jacques Mesrine, d'abord à l'aide d'une carte barrée de tricolore, puis sous la menace d'une arme, a refusé d'obtempérer, et le malfaiteur a dû s'enfuir, dans un premier temps, à pied.

A Beyrouth

NOUVEAUX ÉCHANGES DE TIRS ENTRE FORCES SYRIENNES ET MILICES CHRÉTIENNES

Beyrouth (A.F.P.). — De violents échanges de tirs à l'arme lourde ont eu lieu dans la nuit du dimanche 12 au lundi 13 novembre dans le vieux centre commercial de Beyrouth entre les forces syriennes de la force arabe de dissuasion et les milices chrétiennes conservatrices. Les explosions n'ont cessé qu'aux premières heures de la matinée. Selon la radio phalangiste (conservateurs), des échanges de tirs ont également eu lieu dans la banlieue sud de Beyrouth, où les tireurs isolés sévissent dès le lever du jour. Ce secteur, ainsi que le centre-ville, sont depuis plusieurs jours le théâtre de violents bombardements.

Le quotidien « Al Nahar » (indépendant) exprime lundi la crainte que la situation ne dégénère, aucun progrès n'ayant été enregistré dans l'exécution des résolutions de la conférence de Beiteddine, visant à rétablir le calme dans le pays.

● *Un nouvel attentat* a été commis en Italie ce lundi 13 novembre dans la matinée. Des hommes armés ont tiré sur le directeur des services de santé de la plus grande prison de Milan le blessant aux jambes. — *(Reuter.)*

À MARSEILLE

M. Defferre proteste contre la réunion des responsables de l'Eurodroite

Les responsables de l'Eurodroite, réunis samedi 11 et dimanche 12 novembre à Marseille, sous la protection de la police, ont élaboré une « charte de l'Eurodroite pour les élections européennes ». Dimanche matin, deux militants du Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite) ont provoqué un incident dans une synagogue de la ville en distribuant des tracts hostiles à M. Gaston Defferre. Le maire de Marseille a protesté contre l'attitude du gouvernement.

La charte de l'Eurodroite a été rédigée par les représentants du P.F.N., du Mouvement social italien (M.S.I.), du parti espagnol Fuerza Nueva, de Force nouvelle (Belgique), de l'Alignement nationaliste (Grèce) et du Parti de la droite (Portugal).

Dans ce texte, les partis de l'Eurodroite réclament *« le scrutin proportionnel intégral »* pour les élections européennes, et *« l'incompatibilité des mandats européens et nationaux »*. Ils proposent également la nomination dans chaque pays de la Communauté européenne d'un *« ministre de l'Europe »* afin de constituer *« un début d'exécutif supranational »*.

A cet égard, M. Tixier-Vignancour, porte-parole du P.F.N., a déclaré : *« Un Parlement sans exécutif, cela ne s'est jamais vu. »* De son côté, M. Giorgio Almirante, député de Rome, secrétaire national du M.S.I., a affirmé que le premier objectif de l'Eurodroite est d'*« isoler les communistes »*. Il a ajouté : *« En Allemagne fédérale, après la décision du parti nationaliste N.P.D. (1) de ne pas participer aux élections européennes, le mouvement le plus proche de l'Eurodroite est celui des démocrates-chrétiens de la C.D.U. »* La prochaine réunion de l'Eurodroite doit avoir lieu samedi 18 novembre à Catane (Sicile).

Evoquant samedi le meeting de l'Eurodroite et la réunion de ses responsables, M. Defferre (P.S.), qui recevait les associations d'anciens combattants à l'occasion du 11 novembre, a notamment déclaré : *« Cette soi-disant Eurodroite est composée, en France, de collaborateurs directs du régime de capitulation que le maréchal Pétain avait couvert jusqu'à la fin ; en Italie, d'hommes qui sont resté fidèles au régime de Mussolini ; en Espagne, de fidèles de Franco. Ces hommes voudraient reprendre la parole et prêcher de nouveau. Nous savons comment cela commence et, hélas, comment cela finit. »*

Incident dans une synagogue

Dimanche, le maire de Marseille a protesté en ces termes contre l'attitude du gouvernement : *« La police, sur ordre du gouvernement, a protégé les militants d'extrême droite et a permis que se tienne une réunion qui a troublé l'ordre public. Le gouvernement n'a pas fait protéger la synagogue de Marseille. »* M. Defferre faisait allusion à l'incident provoqué dans la matinée du 12 novembre par deux militants du P.F.N., qui ont tenté de distribuer, dans la synagogue de la rue Breteuil à Marseille, des tracts hostiles à M. Defferre, avant de frapper la concierge de la synagogue, celle-ci ayant commencé de déchirer ces tracts.

Sans l'intervention de la police, l'incident aurait pu avoir des conséquences fâcheuses puisque de nombreux israélites ont rapidement assiégé le siège du P.F.N., situé à proximité de la rue Breteuil, les deux militants d'extrême droite s'y étant réfugiés. Ils ont été conduits à l'hôtel de police pour vérification d'identité.

M. Marcel Guénoun, président du consistoire de Marseille, a déclaré : *« Il est de plus en plus difficile à la communauté juive de Marseille de garder son calme devant la succession d'actions provocatrices, telles que les graffiti pronazis et les affiches qui fleurissent sur les murs de la ville. »*

Le CRIF (Comité représentatif des institutions juives de France) a déposé une plainte contre X., pour violences, et a évoqué la possibilité d'une manifestation de la communauté juive.

● *Le troisième congrès du mouvement anti-apartheid C.A.O.* (Comité anti-Oustpan) (46, rue de Vaugirard, 75006 Paris), qui s'est tenu à Massy, dimanche 12 novembre, en présence de représentants de la SWAPO de Namibie, de l'ANC d'Afrique du Sud et du comité spécial des Nations unies contre l'apartheid, a consacré ses travaux à l'action que le mouvement veut engager *« contre le financement de l'apartheid par les banques françaises »*. Une « table ronde » réunissant, sous la présence du maire socialiste de Massy, et devant plus de deux cents personnes, de nombreux délégués des mouvements européens ainsi que du P.S., du P.S.U., de la C.F.D.T. et des Eglises françaises a souligné *« le rôle important que constituent pour la poursuite de la politique d'apartheid les prêts bancaires à l'Afrique du Sud, par l'intermédiaire des banques occidentales, notamment françaises »*.

● *La NASA a lancé, lundi 13 novembre, à 6 h. 24 (heure de Paris), le satellite astronomique Heao-2* (High Energy Astronomy Observatory), destiné à l'observation des sources de rayons X. Ce satellite est notamment doté d'équipements capables de déterminer avec une très grande précision la position de ces sources de rayonnement.

A B C D E F G